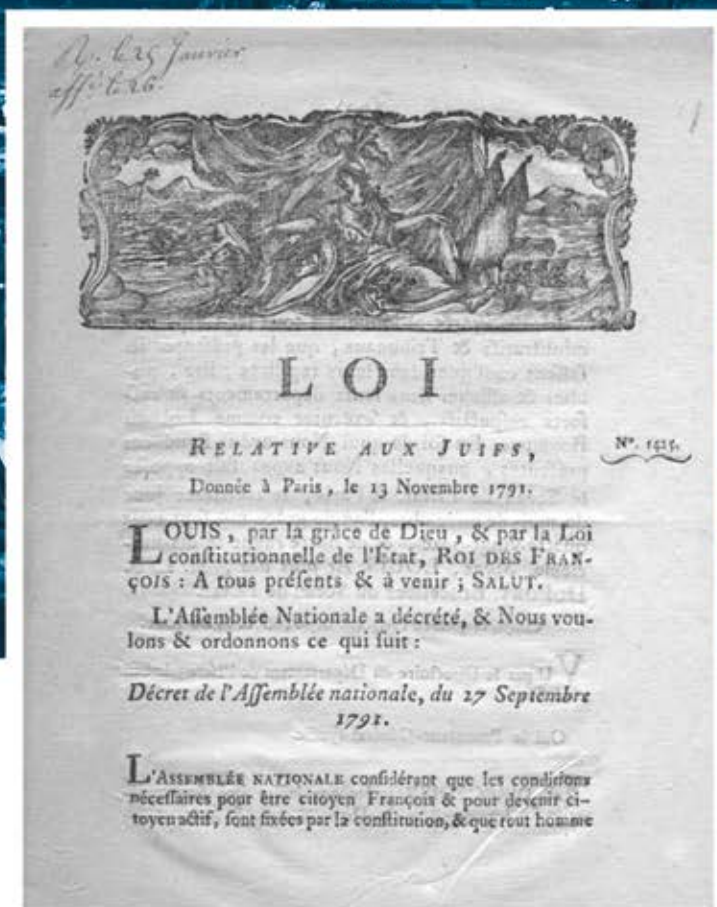


Crif

CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE



17 SEPTEMBRE 1791 : DÉCRET D'ÉMANCIPATION DES JUIFS DE FRANCE

REVUE
ANNUELLE
2023

“

**MONDE D'AVANT
OU MONDE D'APRÈS,
C'EST MAINTENANT
QUE J'AI BESOIN
D'ÊTRE SOUTENUE.**

”

Égalité des chances, éducation, précarité, santé :
à la Fondation BNP Paribas, nous donnons
à nos associations partenaires le pouvoir d'agir.
#LàPourVous

© Getty Images.



**FONDATION
BNP PARIBAS**

L'engagement
d'un mécène

Crif

CONSEIL REPRESENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES
DE FRANCE

Revue Annuelle 2023

Nos réseaux et supports



Site internet : www.crif.org



N°58



Le savoir-faire horloger et joaillier d'Heurgon s'est forgé sur l'autel de ces années passées qu'il peut dès aujourd'hui entrer dans son futur. Face aux défis à venir, la Maison Heurgon propose une vision pleine d'énergie, forte du pragmatisme qui la guide depuis plus de 150 ans : répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée par l'exigence d'un art intemporel du service et du sur-mesure, des choix esthétiques guidés par la qualité et le goût affirmé pour un luxe apaisant.

CHAUMET
PARIS

BOUCHERON
PARIS

BVLGARI

CHANEL

Bell & Ross

MESSIKA

GS
Grand Seiko

FRANCK MULLER
GENEVE

Chopard

ROBERTO COIN

Breguet
1783

J.B. BLANCPAIN

LONGINES

Powell & Coker

TAGHeuer

PASQUALEBRUNI

Glashütte
ORIGINAL

REPOSSI

FRED

ARNOLD & SON
1764

ULYSSE NARDIN

SKELETON CONCEPT

de GRISOGONO
GENEVE

L'ÉPÉE
1839

MATTIOLI

qeelin

DAMIANI

MARLI
NEW YORK

SOMMAIRE

	PAGE
MOT DU PRÉSIDENT DU CRIF	4
ÉDITORIAL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	6
CHAPITRE 1 - PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION	9
▶ PRÉSENTATION DU CRIF	11
▶ ASSOCIATIONS MEMBRES DU CRIF	16
▶ ILS ONT PRÉSIDIÉ LE CRIF	17
▶ GOUVERNANCE DU CRIF	18
▶ LES AMIS DU CRIF	20
▶ LES ÉTUDES DU CRIF	22
▶ LE DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION DIGITALE DU CRIF	24
CHAPITRE 2 - LES ACTIVITÉS DU CRIF EN 2022	29
▶ CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE L'HYPER CACHER	30
▶ COMMÉMORATION DES 10 ANS DES DES ATTENTATS DE TOULOUSE ET MONTAUBAN	32
▶ TOULOUSE 2012-2022 – LA FRANCE FACE À L'ANTISÉMITISME ET À L'ISLAMISME	34
▶ CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU SOULÈVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE	46
▶ VOYAGE DES CAPITALES DE LA PAIX	51
▶ COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA RAFLE DU VEL D'HIV	58
▶ L'EXPOSITION « LEST WE FORGET - N'OUBLIONS PAS »	74
▶ COMMÉMORATION DES 40 ANS DE L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS	83
▶ 12 ^e CONVENTION NATIONALE DU CRIF	85
▶ CONTRIBUTION DU CRIF AU RAPPORT DE LA CNCDH	97
▶ LES ACTIVITÉS DU CRIF À L'INTERNATIONAL	98
CHAPITRE 3 - LE DÎNER DU CRIF 2022	107
CHAPITRE 4 - LE CRIF EN RÉGIONS	127
CHAPITRE 5 - HOMMAGES	159
CHAPITRE 6 - ACTUALITÉS DU CRIF EN 2022	171
CHAPITRE 7 - LES ENTRETIENS DU CRIF	197
CHAPITRE 8 - CONTRIBUTIONS RÉDACTIONNELLES	223

La Revue annuelle 2023
est une publication du Crif
39, rue Broca 75005 Paris
Tél. : 01 42 17 11 11
E-mail : secretariat@crif.org

Directeur de publication
Robert Ejnes
Coordination d'édition
Yoar Level / Johana Mechaly
Coordination
avec les partenaires annonceurs
Yoar Level

Le Crif est présent sur le web
www.crif.org

 @Le_CRIF
 /LeCrif
 @le_crif

MOT DU PRÉSIDENT

Il ne peut y avoir de Français juifs heureux dans une France qui ne le serait pas. Et inversement, les menaces qui pèsent sur les citoyens juifs de notre pays sont autant d'indicateurs avancés de l'état de santé démocratique de notre société.

Voilà, exprimée en quelques mots, la communauté de destin qui unit les Français juifs à leur pays depuis le 27 septembre 1791, date du décret d'émancipation des Juifs de France, que vous retrouverez reproduit sur la couverture de cette revue. En 2022, cette règle n'a rien perdu de sa pertinence.

L'an passé, nous le savons, les sujets de préoccupation collective n'ont pas manqué : conflit en Ukraine, crise sociale et énergétique, montée des radicalités politiques, inquiétudes grandissantes liées au changement climatique... ont rythmé l'actualité mais aussi le quotidien des Français.

Ce climat tempétueux n'a épargné aucun Français et aux difficultés de tous, s'est ajoutée pour les Juifs la crainte que l'instabilité sociale et économique ne nourrisse le besoin de bouc émissaire et ne serve, *in fine*, de catalyseur à l'antisémitisme.

Qu'il s'agisse du déferlement de la haine en ligne, de la poussée des thèses conspirationnistes, du développement de la haine d'Israël dans le débat public, de la récupération de la mémoire de la Shoah, l'actualité en 2022 a témoigné une nouvelle fois de la permanence de l'antisémitisme. C'est bien-sûr une réalité qu'il faut regarder avec lucidité. Mais dans le même temps, nous



avons la responsabilité de refuser de réduire le fait juif à ce combat. Être juif ne se réduira jamais à n'être qu'anti-antisémite !

Ainsi et heureusement, en 2022, la vie juive en France a poursuivi son développement, ou plutôt son épanouissement. Sa diversité culturelle, religieuse, sociale, apparaît chaque jour plus florissante et dynamique, au service des Juifs et du judaïsme mais aussi de la société tout entière.

Le rôle du Crif, dans ce contexte, s'impose avec toute sa clarté.

En menant le combat contre l'antisémitisme (et les antisémites eux-mêmes !), en assurant un dialogue de confiance avec les pouvoirs publics, en faisant entendre avec force les inquiétudes, les aspirations mais aussi les espoirs des Français juifs dans la société, en réaffirmant la force des valeurs républicaines, le Crif s'engage à défendre le cadre permettant à la condition juive d'exister, de s'exprimer et de se déployer.

Le Crif porte une vocation, celle d'être un carrefour, où, à la lumière de la condition juive, nous pouvons questionner les défis lancés à la société française dans son ensemble et offrir ainsi un espace de débats et d'échanges, de projets et de solutions. C'est l'esprit chaque année de notre Convention nationale, dont l'édition 2022, autour du thème « La France dans tous ses états » visait précisément à ausculter le malaise français.

Je crois fermement à la force et à l'utilité de l'action du Crif, et particulièrement dans les

temps difficiles que nous traversons. Et c'est fort de cette conviction, que j'ai souhaité mettre ma détermination et mon expérience au service du Crif, en ayant le privilège de le présider depuis l'été dernier. Je tiens évidemment à remercier mon prédécesseur Francis Kalifat, qui a su diriger le Crif durant 6 ans avec courage et intégrité, dans des circonstances chaque jour plus complexes, faisant en sorte de maintenir un cap ferme et un horizon éclairé.

Tout au long de cette année, les activités de notre institution n'ont cessé d'illustrer les engagements du Crif, au niveau national comme dans chacune de nos délégations régionales. Commémorations et événements, travail des commissions thématiques, activité digitale, rencontre avec les élus, dialogue avec les acteurs de la société civile, partenariats institutionnels en France et à l'international... ne sont que quelques exemples de toutes les activités menées au quotidien par le Crif.

Un événement politique a cependant marqué l'année 2022 : l'installation à l'Assemblée nationale de deux groupes de taille comparable qui, pour des raisons et des ressorts différents, s'opposent à l'approche que nous nous faisons de la République et de ses valeurs, ceux du Rassemblement national et de la France insoumise.

Très rapidement, le travail et la vie parlementaires en ont été affectés, favorisant l'agitation et les provocations médiatiques. Dès le mois de juillet, une proposition de résolution, portée par un groupe de députés principalement communistes, proposait ainsi d'assimiler Israël à un Etat *d'apartheid*, dans un texte outrancier et stigmatisant pour Israël mais aussi pour l'attachement de tout Juif à ce pays. Quelques mois plus tard, le Rassemblement national s'illustrait par le dérapage xénophobe d'un de

ses députés et tentait par ailleurs, de mettre la main sur un groupe d'études consacré à l'antisémitisme avec un but : mettre le combat contre l'antisémitisme au service de sa marche vers le pouvoir. Nous avons dénoncé avec force ces outrages et nous réjouissons de constater que la majorité des responsables politiques ont su, eux aussi, s'opposer à ces manipulations grossières.

D'extrême-droite comme d'extrême-gauche, mais aussi négationniste, complotiste, islamiste ou antisioniste, l'antisémitisme poursuit ainsi sa route. Ceci nous oblige à une vigilance renforcée, sans angélisme ni naïveté. Il dit quelque chose de la condition juive mais il dit surtout quelque chose de la France.

Face à cela, nous refuserons toujours le choix du défaitisme. Je crois au contraire qu'il nous faut envisager l'avenir avec volontarisme et ambition. En 2023, nous allons célébrer les 80 ans de la création du Comité général de défense juive, devenu un an plus tard le Crif. Cet anniversaire sera l'occasion de nous rappeler l'esprit de résistance qui animait ses fondateurs, dont nous sommes héritiers. S'ils sont parvenus, malgré les menaces d'alors, à trouver la force de combattre et de se projeter dans l'avenir, pourquoi ne le ferions-nous pas également ?

Et dans ce combat, nous ne sommes pas seuls. Les citoyens de bonne volonté sont nombreux, il nous faut les mobiliser. L'action de l'Etat et des collectivités locales ne peut être efficace que si elle est soutenue et partagée.

Cette fraternité est, j'en suis certain, une aspiration profonde des Français.

Yonathan Arfi
Président du Crif

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'année 2022 figurera comme une année de changement et de transition dans l'histoire du Crif. Après deux ans de crise sanitaire, nous avons pu reprendre une activité normale ; tout en conservant les bonnes leçons de la crise. Les outils de communication à distance, mis en place pendant cette période, nous permettent par exemple d'assurer une participation élargie à l'ensemble de nos événements.

Changement aussi de *leadership*. Fin juillet, le Président Yonathan Arfi a succédé au Président Francis Kalifat avec la même détermination et la même ambition de remplir les missions du Crif : expliquer et convaincre nos partenaires politiques et de la société civile, ainsi que nos concitoyens, de l'importance des combats que nous menons pour la société française, – bien au-delà de la seule représentation des inquiétudes des Français juifs.

Comme vous le lirez tout au long de cette Revue annuelle, la vie du Crif est un défi permanent et une expérience particulièrement riche, chargée, souvent complexe, mais toujours passionnante. C'est le résultat de l'action du Président et de son bureau, des instances et des permanents, mais aussi de la dynamique insufflée par les nombreux



bénévoles qui y participent.

Le Crif est une fédération de 70 associations représentatives de toute la pluralité des Français juifs incluant les mouvements libéraux, progressistes, orthodoxes, mais aussi laïcs, des associations sociales regroupées par le FSJU, des associations éducatives comme l'Alliance Israélite Universelle, ou définies par leur rapport à Israël comme la Wizo, des associations

ayant un rayonnement international, comme le B'nai Brith, ou national comme l'Union des Etudiants Juifs de France.

C'est cette diversité qui fait du Crif une organisation représentative de tous les courants et de toutes les idées qui traversent le judaïsme français, et en assure sa spécificité. Afin d'assurer un maillage territorial complet, le Crif est également représenté sur tout le territoire français par ses organisations régionales et des représentants, qui maintiennent le lien avec les pouvoirs publics locaux. Le Crif est donc la synthèse de toutes ces différences et dont le Président assure la ligne et l'expression politique.

Le Crif possède également un caractère démocratique ; il fonctionne autour de différentes institutions : le Président, élu par les membres de l'Assemblée générale pour un mandat de trois

ans, renouvelable une fois, le Comité directeur et le Bureau exécutif, élus par tiers tous les deux ans, et les vice-présidents renouvelés tous les deux ans.

Le Crif est une ruche de travail pour tous les bénévoles qui s'activent et participent, à Paris comme au sein des Crif régionaux, aux événements, aux activités des commissions thématiques, ou aux conférences des Amis du Crif.

Il est aussi présent sur la scène internationale, tant auprès des organisations juives locales ou internationales que des institutions publiques, notamment européennes.

Le Crif, c'est enfin une équipe très impliquée qui anime, prépare et organise les activités de l'institution au quotidien.

Particulièrement intense, le calendrier des activités s'articule autour de grands rendez-vous, comme le Dîner du Crif ou la Convention nationale, mais aussi les commémorations, les conférences, et les voyages – notamment le voyage de mémoire à Auschwitz-Birkenau. Au cours de l'année écoulée, le Crif a organisé un déplacement remarquable dans les capitales de la Paix, – dans le cadre des Accords d'Abraham –, avec le Président Francis Kalifat.

À l'occasion des dix ans de l'attentat de l'école Ozar Hatora, le Crif Toulouse a organisé un hommage particulier en présence du Président de la République Emmanuel Macron et du Président de l'État d'Israël Itzhak Herzog. Le Crif a également organisé à Paris, dans le lieu très

symbolique du Bataclan, une soirée d'hommage et de lutte contre l'antisémitisme et le terrorisme, en présence notamment des anciens Présidents de la République François Hollande et Nicolas Sarkozy.

Le Crif, c'est aussi de très nombreuses rencontres avec des représentants de la vie politique, et de la société civile.

Les activités de l'institution sont rapportées et diffusées via les différents outils de communication, notamment sur le site Internet, dans la newsletter quotidienne, et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube et Twitter).

Il est impossible de dire ici la totalité d'une action permanente et passionnante ; je ne peux que témoigner de la motivation et de la fierté de toute une organisation pour assurer des missions toujours aussi nécessaires depuis près de 80 ans, à savoir, la représentation des Français juifs auprès des instances de la vie publique et politique, le soutien à l'État d'Israël, – sans considération politique –, le combat pour les Droits de l'Homme partout où ils sont attaqués ou menacés, incluant la lutte contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de haine et de discrimination, et enfin le travail de mémoire de la Shoah.

Je souhaite remercier ici tous ceux qui nous permettent de remplir cette mission par leurs engagements au service de cette belle et noble cause.

Robert Ejnes
Directeur exécutif du Crif



RAND

8 RUE BELLINI - 75116 PARIS

BALABOOSTÉ
Paris

LOLLIPOPS
PARIS

 **ATELIER de**
FAMILLE

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

	PAGE
▶ PRÉSENTATION DU CRIF	11
▶ ASSOCIATIONS MEMBRES DU CRIF	16
▶ ILS ONT PRÉSIDÉ LE CRIF	17
▶ GOUVERNANCE DU CRIF	18
▶ LES AMIS DU CRIF	20
▶ LES ÉTUDES DU CRIF	22
▶ LE DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION DIGITALE DU CRIF	24



PETROFRANCE

112, Avenue Kléber
75116 PARIS

PRÉSENTATION DU *Crif*

En 1943, les différents groupes de résistance juive se réunissent dans la clandestinité pour créer le Comité général de défense juive, qui deviendra l'année suivante le Conseil représentatif des israélites de France. En créant cette structure au départ informelle, ses fondateurs mettent sur pied ce qui allait devenir le futur pivot central d'une communauté organisée.

Pour la première fois dans l'Histoire, toutes les tendances du judaïsme français se regroupent. Cette union réussie entraîne d'autres accords et ententes, notamment la constitution du Fonds Social Juif Unifié.

Douze présidents ont façonné l'histoire du Crif durant ces 79 ans, avec le souci constant d'inscrire leur action dans le respect des valeurs de la République, des principes philosophiques et religieux du judaïsme français : Léon Meiss, Vidal Modiano, Ady Steg, Jean Rosenthal, Alain de Rothschild, Théo Klein, Jean Kahn, Henri Hajdenberg, Roger Cukierman, Richard Prasquier, Francis Kalifat, et désormais Yonathan Arfi.

Le Crif est une institution composée de 70 associations, qui couvrent la quasi-totalité du spectre communautaire juif présent en France. C'est l'organe représentatif de la communauté juive organisée, dans sa diversité et sa pluralité. Il a vocation à incarner le porte-voix des Français juifs, de leurs idées, de leurs combats et de leurs aspirations, sans considération pour leurs affiliations religieuses, politiques ou culturelles.

Les missions du Crif sont les suivantes :

- Il porte vers les pouvoirs publics les préoccupations et intérêts des Français juifs. Il se mobilise non seulement contre l'antisémitisme sous toutes ses formes, mais aussi contre le racisme, l'intolérance, l'exclusion, et l'ensemble des discriminations.
- Il assure le dialogue avec les acteurs de la société civile afin d'approfondir les perspectives de réflexion relatives à la communauté juive. Dans une démarche d'ouverture et sous l'impulsion

de son Président, il accorde désormais une place particulière aux domaines de l'éducation, du sport et de l'écologie.

- Il œuvre à la transmission et à la préservation de la mémoire de la Shoah et lutte contre son instrumentalisation. Il s'investit également en faveur de la mémoire des autres génocides, et plus généralement contre les atteintes aux droits de l'homme. Il défend les minorités opprimées et dénonce les crimes contre l'humanité à travers le monde.
- Il exprime les sentiments de solidarité et d'attachement de la communauté juive de France envers l'État d'Israël, en le soutenant dans sa pérennité et dans sa sécurité, sans prendre parti dans le débat politique israélien.

Pour mener son action, le Crif intervient dans le cadre de ses différentes instances : une Assemblée générale, qui comprend l'ensemble des associations membres, les sections et délégations régionales du Crif, un Comité directeur, qui débat chaque mois des orientations du Crif, et un Bureau exécutif, qui agit au quotidien.

Le Crif anime également des commissions, pour mener des réflexions en lien avec la société civile autour de thématiques fondamentales et variées.

Par ailleurs, le Crif est investi autour des questions internationales, soucieux de dialoguer avec des partenaires européens et, plus largement, avec d'autres acteurs internationaux.

La communication digitale est elle aussi une priorité du Crif, qui maintient une présence vigilante et active sur les réseaux sociaux. Il propose une information quotidienne à ses lecteurs à travers l'envoi de sa newsletter.

Enfin, dans sa volonté d'ouverture, le Crif a créé l'association Les Amis du Crif, qui organise chaque mois des événements ouverts à tous. En fonction de l'actualité et de ses partenariats, bien d'autres activités peuvent également être menées par le Crif tout au long de l'année.

ACTIVITÉS ET PRIORITÉS EN 2022

L'action du Crif s'articule autour de trois missions principales : affronter et combattre les nouvelles formes d'antisémitisme et d'antisionisme, exprimer sa solidarité et son soutien à l'État d'Israël et perpétuer la mémoire de la Shoah et sa transmission.

Ces sujets constituent les priorités du Crif et sont l'essence même de l'institution.

L'objectif de l'institution est d'instaurer des espaces de débats et d'échanges pour la société civile d'une part, et de sensibiliser les élus et les pouvoirs publics aux thématiques de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie d'autre part.

L'année est rythmée par les actions et les événements menés en ce sens.

Trois ans après le début de la crise de la Covid 19, le Crif constate avec inquiétude que l'antisémitisme est toujours plus prégnant sur les réseaux sociaux et dans l'espace public. Il s'amplifie au gré de l'actualité, notamment dans sa nouvelle expression de la haine d'Israël.

Cette année, très attaché aux valeurs républicaines, le Crif s'est aussi particulièrement engagé contre la progression de partis d'extrême droite et d'extrême gauche à l'occasion des élections présidentielles et législatives. Les positions défendues par les candidats de ces partis, qui sont fondamentalement opposées aux valeurs du Crif, ainsi que les résultats des élections législatives, apparaissent comme de véritables sources de préoccupation.

Tout au long de l'année, la mobilisation du Crif est bien évidemment restée intacte pour tous

les sujets liés à la sécurité de la communauté juive de France.

Le Crif a également continué à développer des espaces de réflexions sur les sujets de société et d'actualité, à travers la Convention nationale du Crif, organisée chaque année, mais aussi au travers des rendez-vous de l'association Les Amis du Crif, qui favorise les rencontres et les échanges.

Enfin, dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le Crif a monté un projet artistique et mémoriel inédit : L'exposition *Lest We Forget - N'oublions pas*. Quarante deux portraits photographiques de survivants français de la Shoah ont été exposés sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, mettant en valeur le travail de l'artiste germano-italien Luigi Toscano.

En juin 2022, l'Assemblée générale du Crif a élu Yonathan Arfi à la présidence du Crif. Celui-ci succède ainsi à Francis Kalifat et entame un mandat de trois ans.

Sous l'impulsion de Yonathan Arfi, le Crif souhaite travailler de concert avec davantage de partenaires au sein de la société civile. Ainsi, dans une démarche d'ouverture, il entend accorder une place particulière aux domaines de l'éducation, du sport et de l'écologie.

Le Crif continue sans relâche de mener ses missions et de relever au mieux les défis présents et futurs pour l'ensemble des Français juifs.

LA CONVENTION NATIONALE DU CRIF

Chaque année, la Convention Nationale du Crif rassemble de nombreuses personnalités politiques, publiques, religieuses et de la société civile pour réfléchir le temps d'une journée sur des sujets qui font l'actualité. La Convention Nationale du Crif constitue un moment d'enrichissement privilégié pour nourrir les points de vue et participer ainsi au débat démocratique et républicain.

La 12^e Convention nationale du Crif s'est tenue dimanche 4 décembre 2022, pour la première fois à la Maison de la Chimie, à Paris.

Tout au long de la journée, des conférences-débats et ateliers se sont articulés autour du thème « La France dans tous ses états ».

Comme chaque année, cette journée a été l'occasion de nombreux échanges articulés autour de tables-rondes, d'ateliers, et des deux plénières, rendez-vous incontournables de l'évènement.

Le Garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, était présent lors de la plénière de clôture et y a prononcé un discours.



INSTANCES

Chaque association membre du Crif nomme à l'Assemblée générale des représentants dont le nombre s'établit en fonction de leur importance relative. Les délégations du Crif en province et en région parisienne nomment également des représentants à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale se réunit deux fois par an pour discuter du cadre de l'action du Crif et de ses orientations générales. L'Assemblée générale élit le Président du Crif pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois. Elle élit également les membres du Comité directeur.

Le Comité directeur est composé de représentants élus parmi les membres de

l'Assemblée générale, de représentants de plein droit, des anciens présidents du Crif, de membres d'honneur et de personnalités cooptées par le président du Crif. Le Comité directeur élit les membres du Bureau exécutif et les Vice-présidents.

Le Bureau exécutif assiste le Président dans la gestion de l'action courante du Crif ; il veille à la bonne exécution des décisions de l'Assemblée générale et du Comité directeur.

Le Crif est enfin doté d'une équipe de permanents, dédiée au fonctionnement de l'institution, à la recherche, à l'organisation et à la gestion de projets, aux relations internationales et à la communication.

COMMISSIONS

Des commissions thématiques participent à la vie et aux réflexions de l'institution. Les commissions les plus actives sont :

Commission	Présidée par
Études politiques	Nathalie Cohen-Beizermann
Relations internationales	Gérard Unger
Relations avec les élus locaux	Bernard Gahnassia
Relations avec l'Église Catholique et le monde Chrétien	Raphy Marciano
Relations avec les Musulmans	Serge Dahan
Médias, études et analyses	Jérémie Haddad
Souvenir	Bruno Halioua
Femmes dans la Cité	
Statuts / agréments / mandats	Patricia Sitruk
Éducation	Déborah Elalouf
Sports	Gil Taïeb

PRÉSENCE INTERNATIONALE DU CRIF

Au-delà de son activité nationale, le Crif maintient une forte présence sur la scène diplomatique internationale.

Conscient de l'importance des échanges internationaux et diplomatiques, le Crif entretient de très bonnes relations avec les représentations étrangères établies en France. Le Président du Crif et ses équipes rencontrent ainsi régulièrement les Ambassadeurs et personnels diplomatiques et les invitent aux différentes activités du Crif.

Une fois par mois, avec l'appui de la Commission Relations internationales, le Crif a aussi l'occasion d'inviter des personnalités étrangères de haut rang ainsi que des experts sur les sujets qui rythment l'actualité internationale.

L'institution développe aussi d'excellents liens avec les représentations françaises à l'étranger, que nous ne manquons jamais de visiter lors de nos déplacements.

Le Crif s'investit également pleinement dans le projet européen et entretient de fortes relations avec la Commission européenne, notamment dans le cadre de la Stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de préservation de la vie juive en Europe.

D'un point de vue institutionnel international, le Crif est membre du *World Jewish Congress* (Congrès juif mondial) et du *European Jewish Congress* (Congrès juif européen) et participe aux différentes rencontres et réunions initiées par ces deux organisations.

Le Président du Crif est par ailleurs statutairement vice-Président de ces Congrès.

Le Crif travaille également de concert avec les organisations juives européennes telles que le *Board of Deputies* au Royaume-Uni, le *Zentralrat der Juden in Deutschland* en Allemagne, ou l'Union des communautés juives italiennes (UCEI) en Italie.

ASSOCIATIONS MEMBRES DU CRIF

Absi Keren Or	Comité français pour Yad Vashem	La solidarité des réfugiés israélites
Agence juive pour Israël	Communauté juive Massorti de paris - Adath Shalom	Maguen David Adom
Alliance israélite universelle (AIU)	Coopération féminine	Massorti France
Amicale des juifs originaires du Maroc (AJOM)	Département éducatif de la jeunesse juive (DEJJ)	Mémorial de la Shoah
Amis du musée d'Israël à Jérusalem	Éclaireurs, éclaireuses israélites de France (EEIF)	MORIAL – Mémoire et traditions des Juifs d'Algérie
Amis français et francophones du CJM	ECUJE (Centre communautaire de paris)	Mouvement juif libéral de France (MJLF) – Judaïsme en mouvement
Anciens de la résistance juive (ARJ)	Farband - union des sociétés juives de France (USIF)	Naguilah
Arts et traditions populaires des juifs de Tunisie (ATPIT)	Fédération des anciens combattants juifs de France	Œuvre de secours aux enfants (OSE)
Association des anciens combattants et engages volontaires juifs	Fédération des associations sépharades de France (FASF)	ORT France
Association de coopération économique France Israël (ACEFI)	Fédération des juifs noirs	Ozar Hatorah
Association des juifs des grandes écoles (AJGE)	Fédération française Maccabi	Rassemblement des avocats juifs de France (RAIF)
Association indépendante des anciens déportés juifs de France	Fédération du judaïsme libéral francophone	Renouveau juif
Association des médecins israélites de France (AMIF)	Fédération nationale des écoles juives autonomes (FNEJA)	Socialisme et judaïsme
Association des pharmaciens juifs de France (APJF)	Fédération sépharadique de France	Les institutions Sinaï
Association internationale des juristes juifs	Fédération sioniste de France (FSF)	Union des cadres juifs de France (UCJF)
Beit Haverim	Fédération des sociétés juives de France (FSJF)	Union des centres communautaires
Bnai Brith de France (BBF)	Fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF)	Union des étudiants juifs de France (UEJF)
Bnai Brith youth organization (BBYO)	Fonds social juif unifié (FSJU)	Union libérale israélite de France (ULIF) – Judaïsme en mouvement
Centre Medem	Hachomer Hatzair	Union des médecins, dentistes et pharmaciens amis d'Israël
Centre Rambam	Hadassah France	Union nationale des amis de Tlemcen
Cercle Bernard Lazare	Jeunesse Loubavitch	Wizo
	Judaïsme et liberté	
	Keren Kayemeth le Israël (KKL)	
	Keren Hayessod	

ILS ONT PRÉSIDÉ LE *Crif*



LÉON MEISS
1943 à 1950



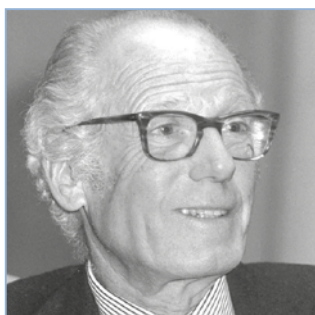
VIDAL MODIANO
1950 à 1969



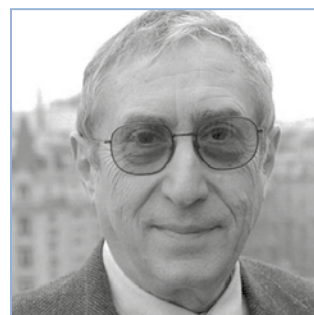
ADY STEG
1970 à 1974



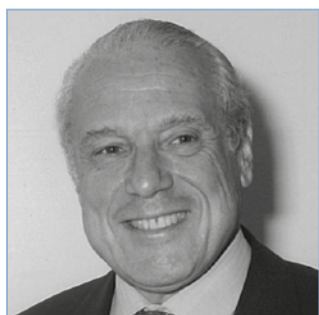
JEAN ROSENTHAL
1974 à 1976



ALAIN DE ROTHSCHILD
1976 à 1982



THÉO KLEIN
1983 à 1989



JEAN KAHN
1989 à 1995



HENRI HAJDENBERG
1995 à 2001



ROGER CUKIERMAN
2001 à 2007 et 2013 à 2016



RICHARD PRASQUIER
2007 à 2013



FRANCIS KALIFAT
2016 à 2022



YONATHAN ARFI
Depuis 2022

GOVERNANCE DU CRIF

Le Crif est organisé autour des organes suivants :

1. Le Bureau exécutif

Les 12 membres du Bureau exécutif sont élus par tiers tous les deux ans par le Comité directeur.

2. Le Comité directeur

36 membres sont élus par tiers tous les deux ans par l'Assemblée générale.

3. L'Assemblée générale

À travers ses 294 délégués, l'Assemblée générale représente l'ensemble des 70 associations membres du Crif. Les délégués sont nommés par les associations qui les mandatent.

4. Des sections régionales

Les sections régionales du Crif sont organisées en associations, avec un fonctionnement et des instances similaires à ceux du Crif national, ou sous forme de délégations, les délégués régionaux ou locaux étant nommés par le Président du Crif national. Les Présidents des organisations représentatives dans les départements de la région parisienne sont également les délégués du Crif dans leurs départements.

Le président du Crif est élu par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. Yonathan Arfi a été élu au mois de juin 2022 ; il est également vice-président du Congrès juif mondial et du Congrès juif européen.

Membres du Bureau exécutif du Crif

Au 1^{er} Janvier 2023



Yonathan ARFI
Président



Gérard UNGER
Vice-président



Serge DAHAN
Vice-président



Gil TAÏEB
Vice-président



Benjamin ALLOUCHE
Trésorier



**Ariel
AMAR**



**Nathalie
COHEN-BEIZERMANN**



**Bernard
GAHNASSIA**



**Gérard
GARÇON**



**Jean-François
GUTHMANN**



**Jérémie
HADDAD**



**Bruno
HALIOUA**



**David Olivier
KAMINSKI**



**Marc
ZERBIB**



Robert EJNES
Directeur exécutif

LES AMIS DU CRIF

Plus de 4.000 adhérents de toutes confessions sont membres de l'association Les Amis du Crif. Ils participent à la vie civile et politique, française et internationale, par l'intermédiaire du Crif. Chaque mois, une conférence-débat est organisée avec une personnalité politique ou intellectuelle. De nombreux événements sont également proposés tout au long de l'année tels que des voyages, des privatisations d'exposition et des avant-premières de films...

NOS INVITÉS

9 juin 2022

Franz-Olivier Giesbert

20 septembre 2022

Éric Dupond-Moretti

19 octobre 2022

Beate et Serge Klarsfeld

30 novembre 2022

Boualem Sansal

12 janvier 2023

Bruno Le Maire

NOS ACTIVITÉS

Voyage de la mémoire :

22 janvier 2023 : Voyage mémoriel au camp d'Auschwitz-Birkenau

Concert :

Novembre 2022 : « Les Violons de l'espoir », avec l'Orchestre Le Palais Royal



Les Violons de l'espoir
et leur incroyable histoire...

Orchestre Le Palais royal
Concert sous la direction de
Jean-Philippe Sereva

Judi 17 nov. 2022 / 20h30
Auditorium de la Seine Musicale

Samedi 19 nov. 2022 / 20h30
Salle Gaveau

LES AMIS DU CRIF VOUS PROPOSENT
DEUX CONCERTS EXCEPTIONNELS :

LES VIOLONS DE L'ESPOIR

17 & 19 NOVEMBRE 2022
À 20H30

Informations et réservations : 01 42 17 11 11 / venezique.lacour@crif.org
Associations partenaires : Alliance Israélite Française, Union des Juifs de France, Union des Juifs de France, Union des Juifs de France

france-tv

Crif CYRUS

ELNET

les Amis du Crif

LES INVITÉS DES AMIS DU CRIF



Franz-Olivier Giesbert



Éric Dupond-Moretti



Boualem Sansal



Béate et Serge Klarsfeld



LES AMIS DU CRIF REÇOIVENT

BRUNO LE MAIRE

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

JEUDI 12 JANVIER 2023
À 19H30



COLLECTION Les Études du CRIF

Crif

La collection a été créée au mois de juillet 2003. Au mois d'octobre 2021, la collection des *Études du Crif* comporte 64 numéros. Depuis le tout premier numéro, le Crif publie de véritables études académiques et universitaires – d'où le nom de la revue – d'une quarantaine à une soixantaine de pages. La revue ne dépasse pas les 90 pages. Le format est donc court, mais attractif. Au total, près de 2700 pages ont été publiées avec la participation rédactionnelle de 67 universitaires et/ou intellectuels. Par ailleurs, un numéro spécial a été publié pour les 70 ans de l'institution, avec 70 autres contributeurs. Au total, plus de 140 auteurs ont déjà contribué à cette collection.

Dans chaque numéro, un intellectuel (philosophe, historien, sociologue, politologue, juriste, journaliste, ethnologue...) étudie un seul et unique sujet. Le rédacteur qui a été sollicité maîtrise intellectuellement son domaine, dont il est l'expert. L'approche est analytique. Cependant, les textes publiés n'engagent pas la responsabilité du Crif.

Chaque numéro est accompagné de notes précises, quelquefois nombreuses, de références bibliographiques et thématiques, d'une iconographie originale, la présentation est très soignée.

Les sujets sont extrêmement variés, et changent d'un numéro à l'autre. Il peut être question, par exemple, d'interculturalité et de citoyenneté ; des écrivains et des intellectuels ; des manifestations et mutations de l'antisémitisme contemporain ou de l'antisionisme ; de discrimination positive et de racisme ; de relations internationales ; de laïcité ; de la Shoah, sous différents aspects ; de négationnisme, de complotisme ; de terrorisme et ses différentes mouvances ; des communautés juives de différents pays (Maroc, Grèce, Belgique, États-Unis)...

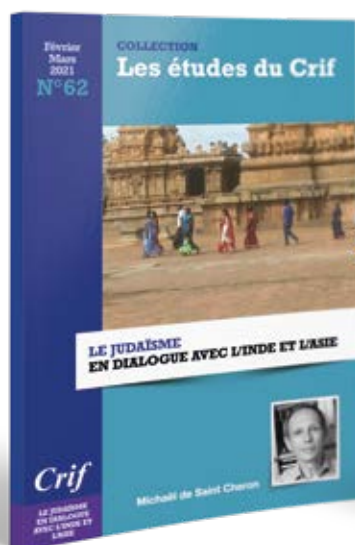
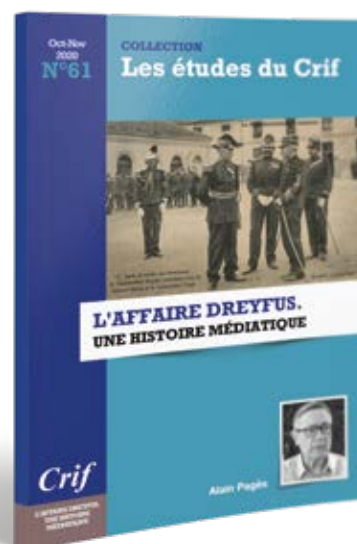
Les *Études du Crif* sont envoyées aux grandes bibliothèques et à des intellectuels. Elles sont publiées en partenariat avec le Collège des Bernardins, la Fondation pour l'innovation politique, le Cercle de la Licra – Réfléchir les Droits de l'Homme, la Revue civique, le Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism de l'Université hébraïque de Jérusalem et avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cette collection a été dirigée par Marc Knobel jusqu'à l'été 2022. Depuis janvier 2023, la collection a été confiée à un nouveau Directeur des Études du Crif. Un premier numéro est édité à l'occasion du Dîner du Crif 2023.



Depuis le mois de janvier 2020, 8 numéros ont été publiés :

- **Michaël Iancu**, « Les juifs des terres d'Oc », *Les Études du Crif*, numéro 57, janvier 2020, 56 pages.
- **Georges Elia-Sarfati et Pierre-André Taguieff**, « Le sionisme comme réalité historique et comme fantasme, ou la réinvention de la judéophobie », *Les Études du Crif*, numéro 58, janvier 2020, 136 pages.
- **Joseph Voignac**, « Les débuts du secondaire juif en France : la fondation de l'École Maïmonide (1935-1939) », *Les Études du Crif*, numéro 59, juin 2020, 48 pages.
- **Jean-Pierre Allali**, « Les Juifs de Tunisie. Deux mille ans d'une belle histoire », *Les Études du Crif*, numéro 60, juillet 2020, 64 pages.
- **Alain Pagès**, « L'Affaire Dreyfus. Une Histoire Médiatique », *Les Études du Crif*, numéro 61, octobre 2020, 52 pages.
- **Michaël de Saint Cheron**, « Le judaïsme en dialogue avec l'Inde et l'Asie », *Les Études du Crif*, numéro 62, février-mars 2021, 40 pages.
- **Jacques Amar**, « La loi au dessus de la foi ? », *Les Études du Crif*, numéro 63, avril-mai 2021, 60 pages.
- **Daniella Pinkstein**, « La poésie juive en dialogue », *Les Études du Crif*, numéro 64, novembre 2021, 96 pages.



LE DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION DIGITALE DU CRIF

Le Crif dispose d'un environnement digital majeur.

Quotidiennement, le Crif anime une communauté grande de près de 300.000 personnes sur ses réseaux sociaux. Il propose des contenus variés et originaux, en utilisant les outils digitaux et technologiques mis à sa disposition. L'animation de la communauté d'internautes est très importante pour le Crif qui veille à maintenir un lien de qualité.

Le Crif s'est engagé dans un travail minutieux de modération et de signalement, afin de répondre au large besoin de lutte contre la haine sur Internet. Pour cela, le Crif dispose à présent d'un Pôle Cyber-sécurité dédié à ces problématiques.

Le Crif rencontre régulièrement les responsables des grandes plateformes Internet. Ces rencontres sont l'occasion de les alerter sur les sujets les plus sensibles et sur certains manquements de leur part en matière de modération. Grâce à ces partenariats, le Crif dispose de canaux privilégiés sur les réseaux sociaux pour que les signalements soient traités plus rapidement.

Chaque jour, le Crif alimente son site Internet d'articles liés aux problématiques et missions principales de l'institution.

Le Crif dispose également d'un outil de communication important, sa newsletter quotidienne, envoyée à près de 33 000 abonnés. La première partie de la newsletter regroupe principalement les actualités du Crif et les prises de position de l'institution. Il peut s'agir de communiqués de presse, d'éditos, d'opinions, d'entretien avec des experts, mais aussi d'annonces de futurs événements ou de comptes-rendus des actions récentes du Crif.

La seconde partie de la newsletter est composée d'articles de presse à mettre en avant, pour l'angle choisi, l'opinion exprimée, la qualité de la rédaction et la source. Le Crif veille à diversifier les sources médiatiques utilisées et à proposer des articles internationaux.

Un espace d'expression est également proposé aux lecteurs qui peuvent, avec la relecture du comité éditorial, publier des billets sur le site du Crif.

Depuis plusieurs années, le Crif a développé ses relations avec les départements digitaux des grandes institutions juives, en France et dans le monde afin de travailler ensemble sur des problématiques communes.

LE CRIF ENGAGÉ CONTRE LA HAINE EN LIGNE

10 SIGNALEMENTS PAR JOUR

CONTENUS IDENTIFIÉS, EXPERTISÉS, QUALIFIÉS ET SIGNALÉS

+75% SUPPRIMÉS

LA PRÉSENCE DU CRIF SUR INTERNET EN 2022

FACEBOOK

286 000 FANS



TWITTER

44 000 ABONNÉS

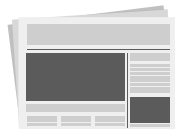


INSTAGRAM

7 700 ABONNÉS

SITE INTERNET

8 ARTICLES/JOUR
20 000 VISITEURS/MOIS



NEWSLETTER

30 000 LECTEURS
18,2% D'OUVERTURE



@LE_CRIF



CRIF



LE_CRIF



CRIF



LE CRIF

L'ANNÉE 2022 EN 8 POSTS

FACEBOOK



INSTAGRAM



L'ANNÉE 2022 EN 8 TWEETS



@le_crif

CRIF @Le_CRIF - 27 janv.

En ce #27janvier, @FrancisKalifat a accompagné la délégation du Premier ministre @JeanCASTEX à Auschwitz-Birkenau pour la commémoration de la libération du camp de concentration et d'extermination. La mémoire des disparus nous oblige. N'oublions jamais. #HolocaustRemembranceDay

Jean Castex et 2 autres personnes

CRIF @Le_CRIF - 18 juil.

#Crif #VeldHv - (re)Découvrez le discours du Président du Crif @Yonathan_Arfi lors de la cérémonie de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv.

bit.ly/3R6AGce

CRIF et Yonathan Arfi

CRIF @Le_CRIF - 27 juil.

#Crif - Sur le terrain : pour sa première matinée à la tête du Crif, @Yonathan_Arfi a souhaité aller sur le terrain, à la rencontre et à l'écoute de celles et ceux qui font la communauté juive de France. Il s'est rendu à Créteil, dans le Val-de-Marne.

bit.ly/3GyZp1l

CRIF et 2 autres personnes

CRIF @Le_CRIF - 8 sept.

Moment de recueillement ce matin devant l'HyperCacher de la Porte de Vincennes, où le Président de la Knesset @MikiLevy a rendu hommage aux victimes de l'attentat aux côtés de la Maire de Paris @Anne Hidalgo, de S.E. @GermanYael et de @Yonathan_Arfi.

Francis Kalifat @FrancisKalifat - 29 mars

Interdire l'abattage rituel s/s étouffissement et l'importation de viande casher est une atteinte à la pratique religieuse garantie par la constitution. Ce serait moyen à terme la fin de la présence juive en France. Fin de la délabralisation. @RNational_off montre son vrai visage

19 37 97

Yonathan Arfi @Yonathan_Arfi - 26 juin

Eu ce matin à la présidence du @Le_CRIF, je mesure la responsabilité qui m'incombe dans un contexte tourmenté pour les Juifs de France et pour la République toute entière. La lutte contre l'antisémitisme et pour les valeurs républicaines nécessite la contribution de tous.

143 264 1 404

Francis Kalifat @FrancisKalifat - 23 mars

Non @rbs, pas de guillemets à terroriste. Il s'agit d'un attentat TERRORISTE perpétré par un terroriste islamiste déjà condamné et emprisonné pour avoir soutenu l'état islamique. Où qu'il frappe, le terrorisme doit être dénoncé et combattu sans ambiguïté @IsraelenFrance

Yonathan Arfi @Yonathan_Arfi - 21 oct.

Précision utile par temps troubles : à supposer qu'un jour l'extrême-droite change d'attitude sur les Juifs et la mémoire de la Shoah, elle resterait malgré tout un repoussoir par sa xénophobie. Et inversement. Le combat contre l'extrême-droite ne se divise pas.

130 241 814



@FrancisKalifat



@Yonathan_Arfi

L'ANNÉE 2022 SUR YOUTUBE



2012-2022 : LA FRANCE FACE À L'ANTISÉMITISME ET À L'ISLAMISME



Scannez-moi !



LA CONVENTION DU CRIF EN LIGNE



Scannez-moi !



CHAPITRE 2

LES ACTIVITÉS DU CRIF EN 2022

	PAGE
▶ CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE L'HYPER CACHER	30
▶ COMMÉMORATION DES 10 ANS DES DES ATTENTATS DE TOULOUSE ET MONTAUBAN	32
▶ TOULOUSE 2012-2022 – LA FRANCE FACE À L'ANTISÉMITISME ET À L'ISLAMISME	34
▶ CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU SOULÈVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE	46
▶ VOYAGE DES CAPITALES DE LA PAIX	51
▶ COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA RAFLE DU VEL D'HIV	58
▶ L'EXPOSITION « LEST WE FORGET - N'OUBLIONS PAS »	74
▶ COMMÉMORATION DES 40 ANS DE L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS	83
▶ 12 ^e CONVENTION NATIONALE DU CRIF	85
▶ CONTRIBUTION DU CRIF AU RAPPORT DE LA CNCDH	97
▶ LES ACTIVITÉS DU CRIF À L'INTERNATIONAL	98

Hyper Cacher

Les temps forts de la cérémonie d'hommage aux victimes

9 janvier 2022

Sept ans après l'attentat de l'Hyper Cacher, le Crif a organisé une cérémonie d'hommage aux victimes. De nombreuses personnalités publiques et politiques étaient présentes, et ont allumé les bougies du souvenir aux côtés des familles des victimes.



Ce dimanche 9 janvier, sept ans après l'attentat de l'Hyper Cacher, le Crif a organisé une cérémonie d'hommage aux victimes de cet attentat ainsi qu'à toutes les victimes du terrorisme islamiste dans le monde.

Les familles et proches des victimes - auxquels le Crif réaffirme son soutien sans faille - étaient, comme chaque année, présents à la cérémonie.

De nombreuses personnalités publiques et politiques ont répondu présentes à l'invitation du Crif et ont assisté à la cérémonie. Parmi elles, **Eric Dupond-Moretti**, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, **Jean-Michel**

Blanquer, Ministre de l'Education nationale, **Marlène Schiappa**, Ministre déléguée chargée de la citoyenneté, **Elisabeth Moreno**, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, et **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

La Maire de Paris **Anne Hidalgo** - accompagnée de maires d'arrondissements et d'adjoints - et **Jérémy Redler**, représentant la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France Valérie Pécresse, étaient également présents à la cérémonie.

Manuel Valls, Premier Ministre au moment de l'attentat, a aussi assisté à l'hommage.

Ronit Ben-Dor, chargée d'affaires auprès de l'ambassade d'Israël, était également présente.

Des représentants religieux et communautaires étaient également sur place. Parmi eux, **Haïm Korsia**, Grand Rabbin de France, **Ariel Goldman**, Président du Fonds Social Juif Unifié, **Elie Korchia**, Président du Consistoire, **Joël Mergui**, Président du Consistoire de Paris, **Monseigneur Thibault Verny**, Evêque auxiliaire de Paris, et **Cheikh Larbi Khaled et Cheikh Brerhi Abdallah**, représentants de Chems Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Riss et **Marika Bret**, du journal Charlie Hebdo étaient également présents, témoignant chaque année de leur amitié sans faille.

La cérémonie a été rythmée par l'allumage de



onze bougies en mémoire des quatre victimes de l'Hyper Cacher, Yoav Hattab, Yohan Cohen, Philippe Braham et François-Michel Saada, des victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo, des forces de l'ordre assassinées dans l'exercice de leur fonction, des victimes de l'antisémitisme dans le monde, de Sarah Halimi, de Mireille Knoll et de toutes les victimes du terrorisme en France et dans le monde.

"SOUVIENS-TOI ET N'OUBLIE PAS"

7 ANS APRÈS,
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE
AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT TERRORISTE
DE L'HYPERCACHER

DIMANCHE 9 JANVIER 2022 À 16H30

DEVANT L'HYPER CACHER DE VINCENNES
23 AV. DE LA PORTE DE VINCENNES, 75020 PARIS



YOHAN COHEN



PHILIPPE BRAHAM



FRANÇOIS MICHEL SAADA



YOAV HATTAB



CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Commémoration des 10 ans des attentats de Toulouse et Montauban

Hommage national à Toulouse avec le Président de la République

20 mars 2022

Dimanche 20 mars, le Crif Toulouse organisait la cérémonie d'hommage aux victimes des attentats islamistes de mars 2012, à Toulouse et à Montauban. Dix ans après ces tragédies meurtrières, faisant sept morts, un hommage national a été rendu par le Président de la République, Emmanuel Macron, en présence de son homologue israélien, Isaac Herzog.



Les commémorations ont démarré à 15 heures. Le Président de la République et son homologue israélien ont déposé une gerbe dans l'école Ohr Torah.

Les hommages se sont poursuivis à 16h30 à la Halle aux grains de Toulouse, avec un hommage musical et les discours des deux présidents, Emmanuel Macron et Isaac Herzog.

Près de 2 000 personnes étaient invitées pour ces cérémonies.

Parmi elles, l'ancien Premier ministre Manuel Valls, le Président du Sénat, Gérard Larcher, le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, et la Maire de Paris, Anne Hidalgo.

Des amis, la famille ou encore des camarades de classe des victimes se sont exprimés. Ils ont rendu hommage à ceux qu'ils chérissaient et dont ils chérissent aujourd'hui la mémoire. Ils ont raconté leurs souvenirs. Des moments de grande émotion.

Emmanuel Macron s'est rendu dimanche à Toulouse aux cérémonies de commémoration du dixième anniversaire des attentats de Toulouse et de Montauban, organisées par le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) à Toulouse, en présence du président d'Israël, Isaac Herzog, ainsi que de François Hollande et Nicolas Sarkozy. Le Président du Crif, Francis Kalifat, faisait partie de la délégation présidentielle d'Emmanuel Macron pour les commémorations.

Dix ans après, l'émotion et les souvenirs restent intacts. Retour sur cette journée d'hommage, pour ne jamais oublier.

Il y a dix ans, le terrorisme islamiste tuait sept personnes, des militaires, Imad Ibn Ziaten, Abel Chennouf, Mohamed Legouad et des français juifs, parmi lesquels 3 enfants, Jonathan, Gabriel et Arie Sandler et Myriam Monsonogo.



Yonathan Arfi  [@Yonathan_Arfi](#) · [Suivre](#)

Les présidents français et israélien, Emmanuel Macron et Ytzhak Herzog, écoutent le témoignage de Samuel Sandler, père et grand-père de Aryeh, Gabriel et Jonathan, assassinés parce que Juifs le 19 mars 1942.
[@Le_CRIF](#) [@Elysee](#) [@Isaac_Herzog](#)



5:14 PM · 20 mars 2022 depuis Toulouse, France 

Laurence Goldmann  [@goldlaure](#) · [Suivre](#)

« L'antisémitisme et l'antisionisme sont les ennemis de notre République »: Emmanuel [#Macron](#) [#Toulouse](#) [@RCJRADIO](#)



6:40 PM · 20 mars 2022 

Emmanuel Macron  [@EmmanuelMacron](#) · [Suivre](#)
 Officiel du gouvernement · France

Imad Ibn Ziaten, 30 ans.
 Abeï Chennouf, 25 ans.
 Mohamed Legouad, 23 ans.
 Jonathan Sandler, 30 ans.
 Gabriel Sandler, 3 ans.
 Arié Sandler, 5 ans.
 Myriam Monsonégo, 8 ans.

Dix ans sont passés, nous ne les oublions pas.



8:21 PM · 20 mars 2022 

Isaac Herzog [י.א.הרצוג](#)  [@Isaac_Herzog](#) · [Suivre](#)
 Israel government official

Très ému de visiter Ohr Torah à Toulouse, où a eu lieu un terrible massacre il y a 10 ans. Avec les présidents [@EmmanuelMacron](#), [@FHollande](#) et [@NicolasSarkozy](#), nous avons réconforté le directeur, Rav Monsonégo et son épouse Yaffa, qui ont perdu leur fille Myriam, âgée de 8 ans.



4:33 PM · 20 mars 2022 

Toulouse 2012-2022

La France face à l'antisémitisme et à l'islamisme

Soirée Crif au Bataclan - 21 mars 2022

10 ans après les attentats de Montauban et de Toulouse, le Crif a organisé une soirée exceptionnelle autour du thème : "La France face à l'antisémitisme et à l'islamisme", lundi 21 mars 2022 à 18h30 au Bataclan ; en présence des anciens Présidents de la République Nicolas Sarkozy et François Hollande. Un événement fort en émotion, en hommage aux trop nombreuses victimes du terrorisme islamiste.



Vous étiez très nombreux hier soir, plus de 600, à venir rendre hommage aux victimes du terrorisme islamiste lors de cette soirée exceptionnelle au Bataclan.

10 ans après les attentats de Toulouse et Montauban, 7 ans après ceux de Charlie Hebdo, de l'Hyper Cacher et du Bataclan, nous

nous sommes interrogés sur les prémices de la menace islamiste en France, les signaux d'alertes trop longtemps minimisés voire ignorés, la chronologie des terribles événements qui ont marqué la France et les traumatismes du terrorisme islamiste en France.

La question de l'antisémitisme et de la sécurité

des Juifs en France a également été posée, au regard de la menace islamiste.

La soirée a débuté par l'intervention de Nicolas Sarkozy, Président de la République en 2012, lors des Attentats de Toulouse et Montauban.

Francis Kalifat, Président du Crif, a ensuite pris la parole à son tour.

Un film sur les attentats des 10 dernières années, réalisé pour l'événement à la demande du Crif, a été projeté.

La soirée s'est poursuivie par la présentation d'une enquête réalisée par l'IFOP sur la perception de l'antisémitisme aujourd'hui, par **Frédéric Dabi**, Directeur Général Opinion du Groupe IFOP.

Ce sondage, commandé par le Crif auprès de l'IFOP, a porté sur plusieurs interrogations : la perception de la menace terroriste et le souvenir des attentats de Toulouse et

Montauban, le souvenir des différentes affaires impliquant des victimes juives, et les opinions et les perceptions à l'égard du phénomène de l'antisémitisme. Découvrez les **résultats de cette enquête, en pages suivantes.**

L'ancien président **François Hollande**, Président de la République au moment des Attentats de Janvier 2015 et des attentats du 13 Novembre, s'est ensuite fait interviewer par la journaliste **Nathalie Saint-Cricq.**

Enfin, la soirée s'est conclue par une table-ronde sur le sujet de la lutte contre l'antisémitisme et l'islamisme, avec la participation de **Manuel Valls**, ancien Premier ministre, **Abnousse Shalmani**, et **Frédéric Dabi.**

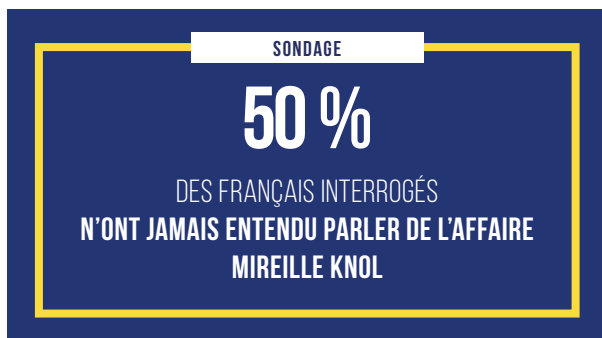
Tout au long de la soirée, ensemble, dans ce lieu si spécial, nous avons tourné nos cœurs et nos esprits dans la même direction : celle qui permet de panser les plaies.



La question de l'évaluation de la menace terroriste en France a également été évoquée, et notamment celle de **la sécurité des Français juifs**. Ainsi, face à la menace terroriste en France, 1/4 des français ont le sentiment que les Français juifs sont plus en danger que les autres Français.



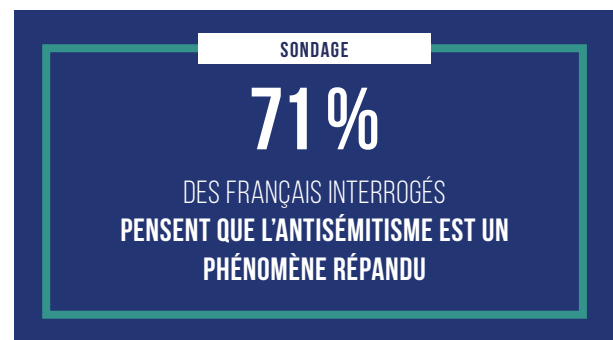
La seconde partie de cette enquête concerne **le souvenir des différentes affaires impliquant des victimes juives**. À la question «Avez-vous entendu parler de ...», 42 % déclarent ne pas avoir eu connaissance de l'affaire Sarah Halimi, et 50 % (soit 1 français sur 2) pour l'affaire Mireille Knoll.



Concernant l'Affaire Ilan Halimi, une fois le contexte posé et les faits relatés, la majorité des personnes interrogées déclarent avoir

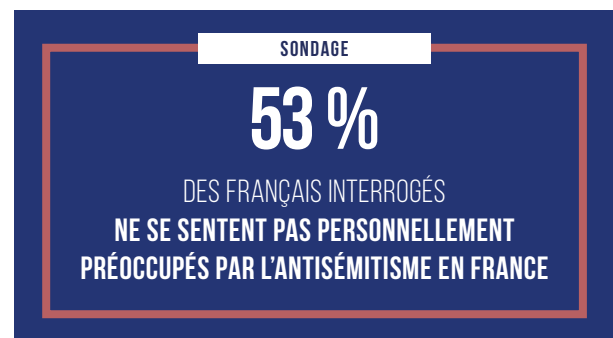
été beaucoup touchées. 64% d'entre elles considèrent que ce drame est un symbole de ce à quoi peuvent conduire les préjugés sur les juifs.

Enfin, la troisième et dernière partie de ce sondage aborde la question des **opinions et des perceptions à l'égard du phénomène de l'antisémitisme**. 71 % des personnes interrogées estiment que l'antisémitisme est un phénomène répandu en France.



Et 63% pensent que l'antisémitisme en France est en augmentation par rapport à une dizaine d'année

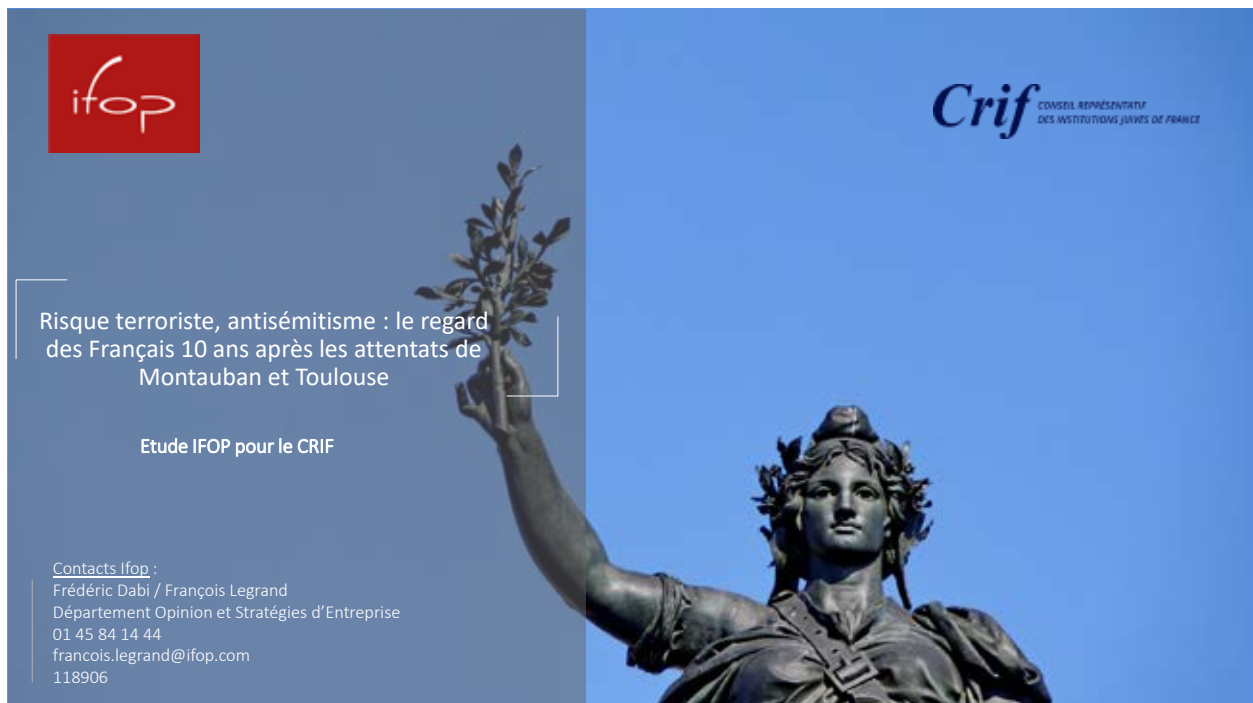
À la question, «Est-ce que vous vous sentez personnellement préoccupé par l'antisémitisme en France?», **47% des français ont répondu positivement**. Néanmoins, les 53 % restants ont déclaré ne pas se sentir concernés.



F, H & F

24, avenue Matignon
Paris VIII^{ème}
France

RISQUE TERRORISTE, ANTISÉMITISME : LE REGARD DES FRANÇAIS 10 ANS APRÈS LES ATTENTATS DE MONTAUBAN ET TOULOUSE



ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'INSTITUT IFOP POUR LE CRIF, EN MARS 2022

L'enquête a été réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 14 mars 2022, auprès d'un échantillon de 1504 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus.

La menace terroriste perçue et le souvenir des attentats de Toulouse et Montauban

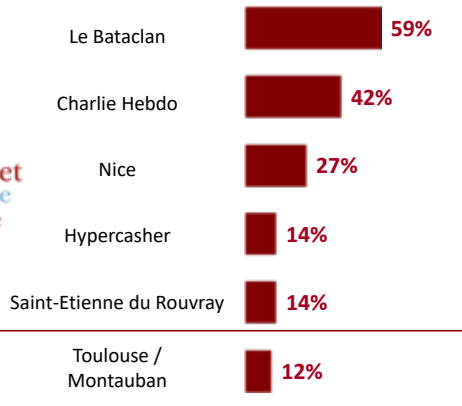
Le souvenir des attentats survenus au cours des vingt dernières années

Question : Quels sont tous les attentats survenus en France au cours des vingt dernières années dont vous vous souvenez ?

Question ouverte, réponses spontanées



Les principaux attentats cités



- Les autres attentats ont été cités par moins de 10% des sondés

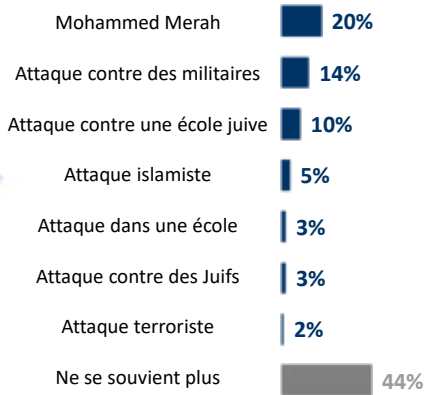
Note de lecture : 12% des témoignages font référence à l'attentat de Toulouse



La connaissance et les évocations associées aux attentats de Montauban et Toulouse

Question : Quand on vous parle des attentats de mars 2012 survenus à Toulouse et Montauban, à quoi pensez-vous ? de quoi s'agissait-il ?

Question ouverte, réponses spontanées

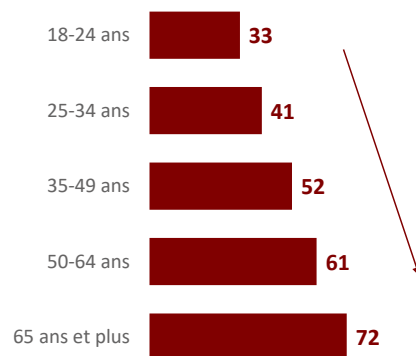


Notoriété de la tuerie de l'école Ozar Hatorah de Toulouse

Résultats détaillés selon l'âge

Question : Vous personnellement, avez-vous entendu parler... ?

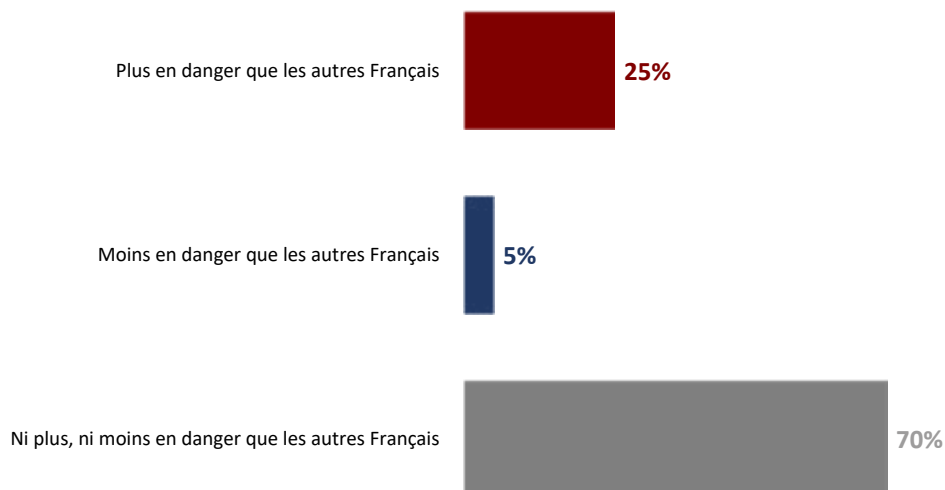
« Oui, vous voyez précisément de quoi il s'agit »



7 ifop

Le sentiment que les Français juifs sont plus, moins, ni plus ni moins en danger que les autres Français

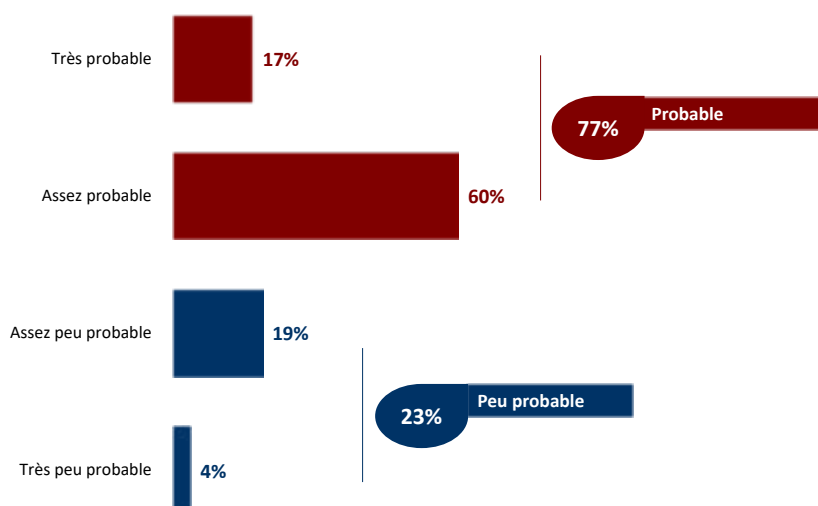
Question : Aujourd'hui, diriez-vous que Les Français juifs sont... ?



11 ifop

La probabilité perçue qu'un attentat terroriste visant des Français de confession juive survienne au cours des prochaines années

Question : Et diriez-vous que la survenue au cours des prochaines années d'un nouvel attentat terroriste perpétré par un ou plusieurs islamistes et visant les Français de confession ou de culture juive est... ?



La Région Île-de-France est un acteur engagé dans la lutte contre l'antisémitisme et contre toutes les formes de discriminations. Elle a adopté une résolution interdisant tout financement des associations qui ne respectent pas les lois de la République et notamment celles qui prônent le boycott d'Israël.

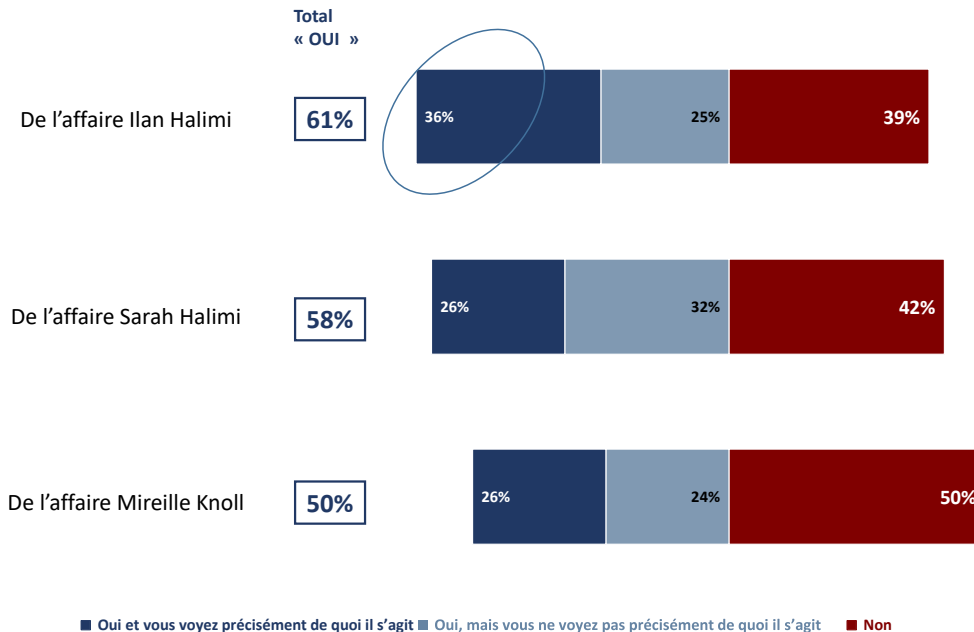
Valérie Pécresse
Présidente de la Région Île-de-France



Le souvenir des différentes affaires judiciaires impliquant des victimes juives

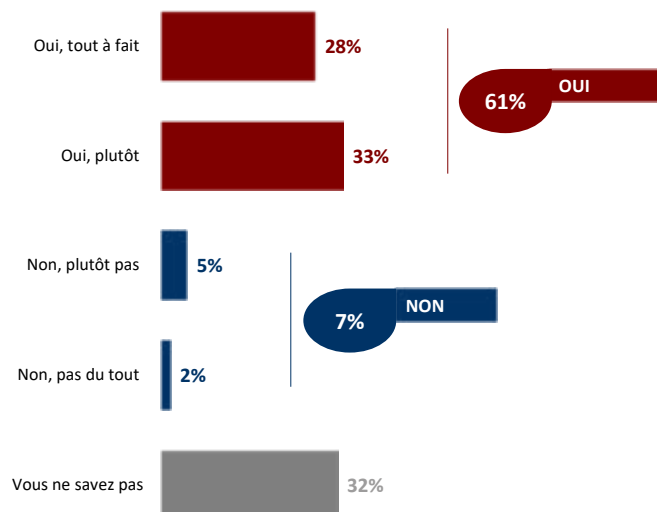
La notoriété des différentes affaires judiciaires impliquant des victimes juives

Question : Avez-vous entendu parler... ?



Le regret à l'égard de l'absence de procès après l'assassinat de Sarah Halimi

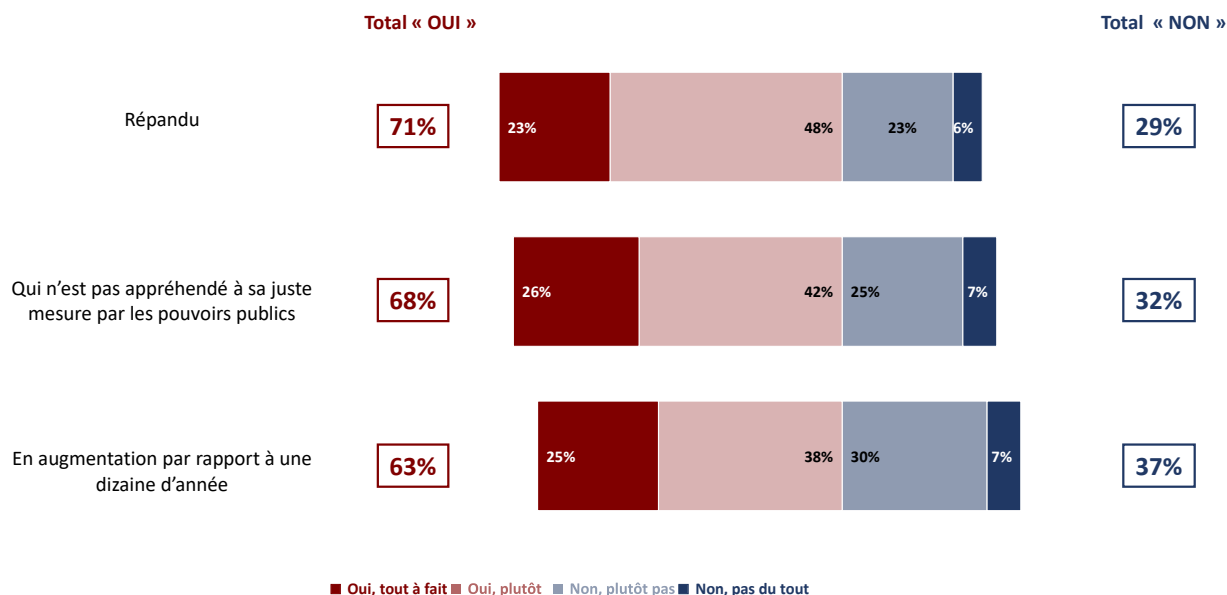
Question : Vous personnellement, regrettez-vous qu'il n'y ait pas eu de procès après l'assassinat de Sarah Halimi ?



Antisémitisme : opinions et perceptions à l'égard du phénomène

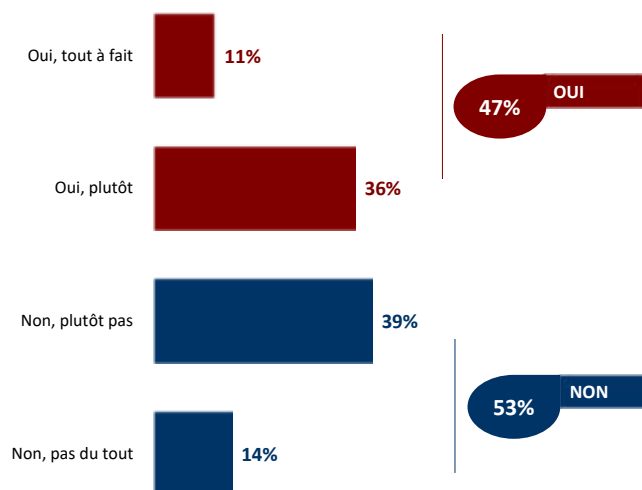
L'adhésion à l'égard de différentes affirmations liées à l'antisémitisme

Question : Diriez-vous que l'antisémitisme est un phénomène... ?



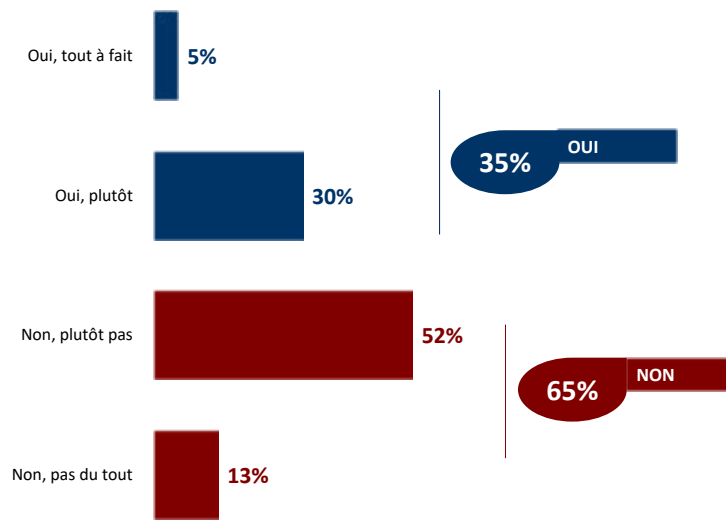
Le sentiment d'être personnellement préoccupé par l'antisémitisme

Question : Est-ce que vous vous sentez personnellement préoccupé par l'antisémitisme en France ?



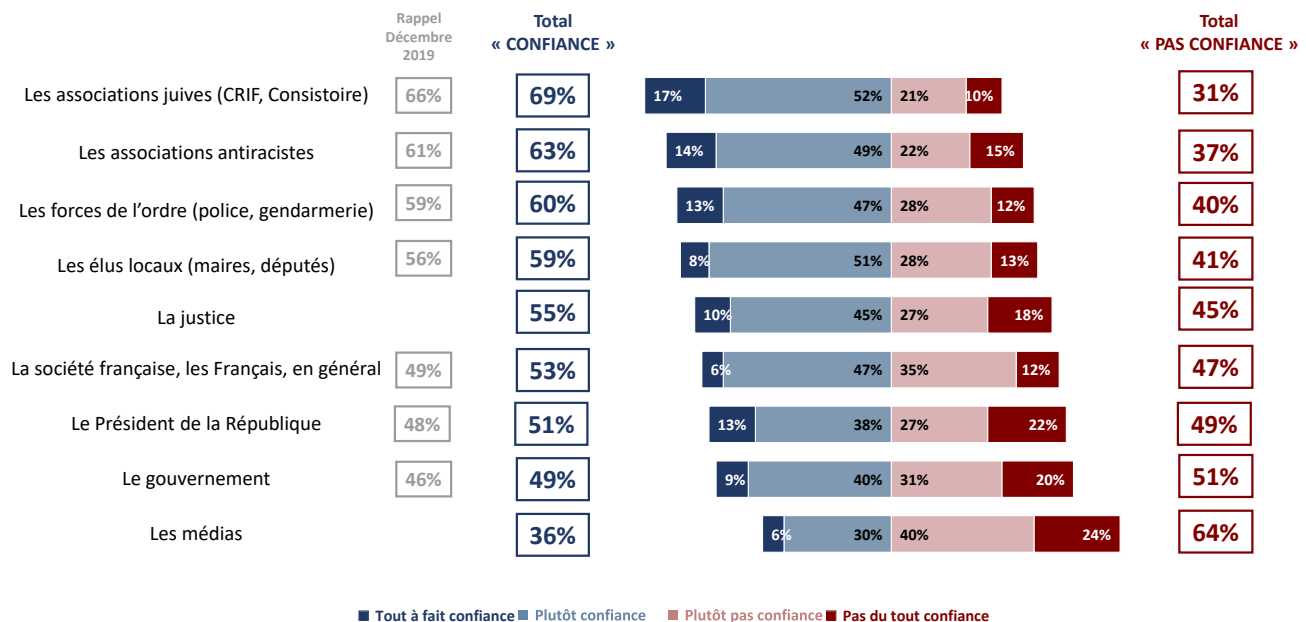
Le sentiment que la lutte contre l'antisémitisme est considérée par les pouvoirs publics comme un sujet prioritaire

Question : Diriez-vous que la lutte contre l'antisémitisme en France est considérée par les pouvoirs publics comme étant un sujet prioritaire... ?



La confiance à l'égard de différents acteurs en matière de lutte contre l'antisémitisme

Question : Et avez-vous confiance dans chacun des acteurs suivants pour lutter contre l'antisémitisme en France ?



Ghetto de Varsovie

Commémoration du 79^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie

19 avril 2022

Comme chaque année, le Crif, avec la coopération active de sa commission du Souvenir, présidée par le Dr Bruno Halioua, et le Mémorial de la Shoah, ont organisé la commémoration du Soulèvement du ghetto de Varsovie. Un moment très émouvant au cours duquel, ensemble, nous avons rendu hommage aux Hommes qui se sont soulevés pour leur liberté.

Mardi 19 avril 2022 a eu lieu au Mémorial de la Shoah la commémoration du 79^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Dans leurs discours respectifs, le Président du Crif, **Francis Kalifat** et l'Ambassadrice d'Israël en France, Son Excellence **Yaël German** ont rendu un vibrant hommage aux combattants du ghetto qui se sont levés le 19 avril 1943 contre les nazis. Dans leurs propos, les deux responsables ne se sont pas cantonnés à une évocation historique, ils ont aussi souligné avec force l'urgence de prendre à bras le corps le problème de la montée de l'antisémitisme en France.

Une des particularités de cette cérémonie est qu'on y entend chaque année la récitation d'un texte en Yiddish. C'est Lise Gutmann, journaliste et professeur de Yiddish qui cette année a été invitée pour cette séquence, accompagnée par Arthur Nauzyciel, metteur en scène et directeur du théâtre national de Bretagne pour la récitation du même texte en français.

Larissa Cain survivante du ghetto de Varsovie a dans un remarquable témoignage, livré au public ses souvenirs d'enfant prisonnière du ghetto et en même temps, retracé avec le brio d'une historienne les étapes du soulèvement du ghetto.

Une très belle séquence a suivi avec cinq jeunes gens militants du mouvement de jeunesse Hachomer Hatzair qui ont choisi de lire un corpus de textes d'appel à la résistance des jeunes combattants du ghetto.



© Mémorial de la Shoah

Arrestation de Juifs lors de l'insurrection du ghetto de Varsovie, avril-mai 1943

Enfin, la cérémonie s'est terminée par les prières récitées par le **Grand Rabbin Olivier Kaufmann** et par le chant « Zog Nit Keyn Mol », l'hymne du Ghetto de Vilnius et de la Résistance juive, interprété par la talentueuse Talila accompagnée de son musicien Teddy Lasry.

Cette cérémonie s'est déroulée en public et a été retransmise en direct sur les réseaux du Crif et du Mémorial de la Shoah.

Programme de la commémoration du 79^e anniversaire du Soulèvement du ghetto de Varsovie :

- 18h00 :** Ouverture de la cérémonie.
- 18h05 :** Accueil d'**Éric de Rothschild**, Président du Mémorial de la Shoah.
- 18h10 :** Allocution de **Francis Kalifat**, Président du Crif.
- 18h20 :** Lecture en yiddish « Chant du ghetto de Bialystok » par **Lise Gutman**, journaliste et professeur de Yiddish suivi de la traduction en français récitée par **Arthur Nauzyciel**, comédien, Directeur du théâtre national de Bretagne.
- 18h30 :** Allocution de **S.Exc. Madame Yaël German**, Ambassadrice d'Israël en France.
- 18h40 :** Intervention de **Larissa Cain**, survivante du ghetto de Varsovie et écrivain.
- 18h50 :** Appels à la résistance des combattants du Ghetto et évocation poétique par les mouvements de jeunesse.
- 19h00 :** Sonnerie aux Morts.
- 19h05 :** Kaddish par le **Grand Rabbin Olivier Kaufmann**.
- 19h10 :** Hymne du Ghetto de Vilnius et de la Résistance juive, par **Talila** (accompagnée par Teddy Lasry).
- 19h15 :** Fin de la Cérémonie.

Discours de
Francis Kalifat
Président du Crif



Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer le 79^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, et rendre hommage aux combattants héroïques devenus des héros de la résistance juive contre les nazis.

Je veux d'abord rappeler la mémoire d'un homme d'exception digne héritier de ces combattants. Un homme dont l'existence fut au sens propre extraordinaire, jalonnée d'événements hors norme et en prise avec l'histoire la plus douloureuse du peuple juif, la Shoah.

Raphaël Esrail, fut arrêté comme résistant et déporté à Auschwitz comme juif. Président de l'Union des Déportés d'Auschwitz, il a porté jusqu'au bout avec force la parole des victimes de la barbarie nazie. Sa disparition en janvier

dernier laisse un vide immense. Son combat pour la mémoire et son inlassable action nous obligent.

En septembre 1939, après l'invasion allemande, la Pologne a vu son territoire éclaté entre l'Allemagne nazie et l'Union Soviétique. Dans la partie centrale qui deviendra « le Gouvernement général de Pologne », sous domination nazie vivaient 1,5 million de Juifs.

Dès novembre 1940, les 360 000 Juifs de Varsovie, sont parqués et entassés dans ce qui deviendra le ghetto de Varsovie.

En 1941 ils seront, près de 450 000, victimes de pénurie, de famine et de nombreuses maladies.

En juillet 1942 est créée l'Organisation Juive de Combat (OJC), au sein de laquelle se sont

regroupés plusieurs mouvements de jeunesse qui commencèrent à construire des bunkers et à se procurer des armes.

La date n'est pas anodine, la création de l'OJC a lieu lors de l'Aktion Reinhard au cours de laquelle entre juillet et septembre 1942, 300 000 Juifs de Varsovie ont été déportés vers Treblinka.

Ceux qui avaient pu échapper à la déportation savaient que l'avenir écrit à l'encre noire et dans la langue nazie, ne leur laissait aucune chance de survie.

Aussi, devant l'horreur de la fatalité, les membres de l'OJC ont uni leurs forces, avec celles de l'ensemble des mouvements de résistance présents dans le ghetto dans un ultime combat, débuté le jour du premier seder de Pessah, il y a 79 ans jour pour jour, le 19 avril 1943, quand fut prise par les nazis la décision de liquider le ghetto de Varsovie.

Si les troupes allemandes ne mirent que quelques jours à briser la résistance militaire, les combattants survivants purent se cacher et continuer de livrer bataille pendant presque un mois.

La résistance à l'intérieur du ghetto s'éteignit le 8 mai avec la mort de son chef Mordehaï Anielewicz dans le bunker du 18 de la rue Mila.

C'est seulement le 15 mai 1943, après la destruction de la grande synagogue, que le général SS Jürgen Stroop écrit à Berlin : « Le quartier Juif de Varsovie n'existe plus ».

Le ghetto n'est plus qu'un champ de ruines.

N'oublions jamais le courage héroïque de ces combattants. N'oublions jamais la dignité qu'ils rendirent au peuple juif asservi.

« N'oubliez pas que cela fut » écrivait Primo Levi.

Si l'issue de la révolte fut fatale, son impact fut grand. D'abord parce qu'il déstabilise les troupes nazies durant plusieurs jours, leur infligeant de nombreuses pertes humaines.

Ensuite, parce que le reproche qui fut souvent fait aux Juifs de ne pas s'être battus est balayé par cet exemple.

Les combattants juifs du ghetto, devenus de véritables héros de la Résistance, incarnent tous les révoltés des ghettos ceux de Bialystok et Minsk, et ceux des centres de mise à mort avec la révolte des sonderkommandos de Treblinka, Sobibor et Auschwitz.

Cette commémoration du 79^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie prend place dans un contexte géopolitique particulièrement inquiétant.

Aux portes de l'Europe la guerre s'intensifie. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les images terribles que nous recevons nous renvoient à des temps que nous voulions croire révolus. Comme vous tous, je suis inquiet. Je pense aux victimes de ce conflit inédit. Je veux redire notre soutien et notre solidarité au peuple ukrainien agressé.

En Israël le terrorisme islamiste a frappé à trois reprises en moins de 15 jours faisant 11 morts et de nombreux blessés, tous des civils. À leurs familles et à leurs proches je veux dire toute notre compassion et au peuple israélien notre solidarité pleine et entière.

En France, partout dans le débat public, monte une musique identitaire, attaquant progressivement l'édifice de l'universalisme républicain que les Juifs en France ont toujours considéré comme leur meilleur allié.

Les analyses complotistes nauséabondes foisonnent. Ce même complotisme qui gangrène les esprits. Porté par la crise sanitaire, il est prétexte à tous les raccourcis et confusions historiques.

Nous le savons depuis de nombreuses années, l'antisémitisme ne présente pas un seul visage. Ses formes changent, s'associent, se renforcent et peuvent avancer masquées, y compris chez certains qui se disent humanistes et antiracistes.

Il s'attaque aux vivants mais aussi aux morts.

Il s'insinue sur nos murs, défigure nos bâtiments et nos rues, et profane nos cimetières. Ni circonscrit ni localisé il peut frapper n'importe où.

Avec d'autres le Crif alerte sur la radicalisation, le fondamentalisme et l'islamisme dont on sait la menace qu'ils représentent pour les Juifs et pour la France.

Mais le Crif combat aussi les instrumentalisation diverses et les appels à la haine de l'ultra droite et de l'ultra gauche. Toutes ces atteintes, toutes ces menaces, toutes ces violences se déroulent dans un contexte où l'antisémitisme et l'antisionisme ont conquis un droit de cité planétaire.

En 2021, le Ministère de l'Intérieur et le SPCJ ont recensé 589 actes et menaces antisémites, en hausse de 75 % par rapport à 2020. 73 % de la totalité des actes antireligieux contre les personnes visent des Juifs. Voilà la réalité que vit moins de 1 % de la population de notre pays.

Derrière ces chiffres, il y a des histoires d'agressions et de traumatismes, de vies inquiètes et retranchées, d'exodes vers des quartiers moins sensibles, de peurs pour ses enfants ou pour ses grands-parents.

L'antisémitisme ne se limite plus aux quartiers dits sensibles. Cela fait hélas bien longtemps qu'il frappe n'importe où, sans crier gare.

Le constat est implacable, la haine antisémite continue de gangréner notre société.

Resurgi depuis 20 ans, l'antisémitisme a été le signe prémoniteur d'un regain de haine et de violence dans notre pays : sexisme, homophobie, haine de la France, mais aussi une hostilité croissante contre les Chrétiens et les Musulmans.

Comme souvent dans l'histoire, si l'antisémitisme commence avec les Juifs, il ne s'arrête jamais aux Juifs et au-delà du danger, pour nous Juifs,

c'est une menace pour la France tout entière, une menace pour la concorde et la paix dans notre pays.

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle sont particulièrement inquiétants. S'ils montrent un affaiblissement du camp républicain et un renforcement dangereux des partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche, ils imposent au second tour une union républicaine pour empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir.

Il y va de nos libertés individuelles, de nos valeurs, de notre diversité sociale, de nos traditions et de la stabilité de notre pays.

Aucun calcul, aucun prétexte ne peut être invoqué pour échapper à notre responsabilité citoyenne face à un choix qui n'en est pas un.

Lorsque le CRIF alerte, dénonce ou exprime une inquiétude, il le fait certes au nom des Français juifs mais aussi dans l'intérêt de tous car l'enjeu n'est pas seulement celui des Français juifs mais la République !

Car à travers l'antisémitisme, c'est aussi la République et ses valeurs que l'on vise. C'est l'universalisme républicain que l'on menace.

Derrière ceux qui haïssent les juifs on retrouve souvent ceux qui haïssent la France.

De notre côté nous ne céderons rien des valeurs que nous portons et que nous défendons.

79 ans plus tard nous sommes là et nous nous souvenons.

Notre souvenir n'est pas que l'évocation d'une histoire qui fut.

Churchill disait : « Un peuple qui oublie son passé, se condamne à le revivre ». Alors n'oublions pas ».

Francis Kalifat
Président du Crif

Voyage

La mission du Crif dans les capitales de la paix

8 au 16 mai 2022

« Les capitales de la paix » : c'est le nom qu'a souhaité donner Francis Kalifat à la mission du Crif dans les principaux pays signataires des Accords d'Abraham. Du 8 au 16 mai, Francis Kalifat a conduit une délégation à Casablanca, Rabat, Abou Dhabi, Dubaï et Jérusalem afin de mieux comprendre les enjeux des Accords d'Abraham sur un plan politique, diplomatique et économique.



Ce dimanche 8 mai, la mission du Crif s'envole au coeur des villes clé des Accords d'Abraham pour un déplacement d'une semaine.

Au programme : Casablanca, Rabat, Abou Dhabi, Dubaï, et Jérusalem.

À **Casablanca**, la délégation aura la chance de visiter la Mosquée Hassan II et la Grande synagogue. Une rencontre avec la communauté juive locale est également prévue. À **Rabat**, les participants à la mission déjeunent notamment avec S.E. Madame Hélène Le Gal, Ambassadeur de France au Maroc.

Le lendemain, direction **Abou Dhabi** pour la visite de la Mosquée Cheikh Zayed et du Musée

du Louvre Abu Dhabi. La mission prendra ensuite la route de **Dubaï** pour de nombreuses rencontres avec des personnalités publiques et politiques du pays.

Enfin, la mission arrivera en Israël pour des journées de visites et de rencontres à **Jérusalem**. Les participants au voyage auront l'opportunité de rencontrer S.E. Monsieur Éric Danon, Ambassadeur de France en Israël. Une visite guidée du Musée d'Israël, et des échanges avec des députés israéliens francophones à la Knesset sont également prévus.

Un voyage unique pour célébrer des accords de paix historiques !

Casablanca et Rabat

Le voyage a débuté dimanche 8 mai, au matin. La délégation comprenait 25 personnes, dont le Président du Crif Francis Kalifat et son épouse, l'ancien Président et Président d'honneur du Crif Roger Cukierman, le vice-Président Gérard Unger, les membres du bureau exécutif Ariel Amar, Yonathan Arfi, Bernard Gahnassia, la Présidente du Crif Auvergne-Rhône-Alpes



Nicole Bornstein, le Directeur exécutif du Crif Robert Ejnes, et des membres des Amis du Crif.

La première journée à **Casablanca** avait été organisée par **Serge Berdugo, ancien ministre et Président de la communauté juive du Maroc.**

À peine arrivé à Casablanca et après avoir déposé les bagages, le groupe s'est rendu à la mairie de Casablanca pour une première rencontre avec **la Maire de Casablanca, Madame Nabila Rmili,**

accompagnée des Préfets de la Région.

Au-delà des mots d'accueil, la Maire a délivré un message d'amitié profonde avec la communauté juive dont elle souligne la présence ancestrale au Maroc et sa participation accomplie au sein de la société marocaine.

Le Président Francis Kalifat a quant à lui déclaré que cette mission avait pour objet de montrer l'implication de la société civile dans les Accords d'Abraham.

La délégation a été très chaleureusement accueillie avec un excellent buffet déjeunatoire casher.

Après cette rencontre, la délégation s'est rendue à la **Grande mosquée de Casablanca** pour une visite privée.

Le soir, Serge Berdugo avait organisé une soirée au Cercle de l'Union avec la délégation et des représentants de **la communauté juive de Casablanca.**



Ce dîner fut aussi l'occasion d'échanges entre les présidents sur les liens particulièrement forts entre les communautés juives de France et du Maroc avec la communauté d'origine marocaine en Israël.

La journée de lundi a commencé par la réception d'une partie de la délégation au siège de la



Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), organisation de représentation des chefs d'entreprises. Le Président de la CGEM, accompagné de vice-Présidents, de la Directrice générale et de collaborateurs, a souligné l'intérêt des entreprises du Maroc pour les développements attendus des Accords d'Abraham. De nombreux échanges sont envisagés et les voyages de prospection ont commencé avec un engouement des entreprises tant marocaines qu'israéliennes.

Le lendemain, la délégation a visité **la ville de Rabat**, en commençant par **la principale synagogue et le Mausolée Mohamed V**. Une réception avait ensuite été organisée pour le déjeuner avec **S.E. Madame l'Ambassadeur de France au Maroc, Hélène Le Gal**, précédemment Ambassadeur de France en Israël. Ce déjeuner fut l'occasion d'échanges entre l'Ambassadeur, le Président du Crif et la délégation autour des

liens qui existent entre la France et le Maroc, mais aussi sur l'influence des Accords d'Abraham sur les relations diplomatiques, économiques avec Israël.

A l'issue de la rencontre avec Madame Hélène Le Gal, la délégation a répondu à l'invitation de **Monsieur David Tolédano, Président de la Communauté juive de Rabat**, qui avait également invité **S.E. Monsieur l'Ambassadeur d'Israël au Maroc, David Govrin**.

Au cours de l'échange, l'Ambassadeur a décrit l'évolution des relations entre le Maroc et Israël. Il a répondu avec David Tolédano aux questions de la délégation sur la situation et sur l'évolution attendue de ces relations.

Pour la délégation du Crif, ces deux jours au Maroc ont permis de comprendre la profondeur des relations de la communauté juive avec le Maroc, ainsi que la qualité des liens tissés historiquement entre le Maroc et Israël.



Abou Dhabi et Dubaï



Après deux jours passés au Maroc, la Délégation du Crif s'est rendue à Abou Dhabi, première étape du voyage aux Emirats.

Après une première nuit et le test PCR réalisé le matin pour préparer l'entrée en Israël, la délégation se rend chez **Son Excellence Ali Rashid Al Nuaimi**. Ali Al Nuaimi est membre du Haut Conseil des Émirats Arabes Unis, il est président du Centre international d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent, fondateur et président du Conseil mondial des communautés musulmanes, membre fondateur du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes et premier secrétaire général du Conseil des sages musulmans. Al Nuaimi a également été chancelier de l'Université des Émirats Arabes Unis et Président du Département de l'éducation et des connaissances d'Abou Dhabi en sa qualité de membre du Conseil exécutif du Gouvernement d'Abou Dhabi.

Très impliqué dans les discussions qui ont amené à la signature des Accords d'Abraham, Ali Al Nuaimi nous a livré pendant plus d'une heure une analyse globale sur l'histoire des Emirats Arabes Unis et la vision de son fondateur, Sheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan, ainsi que sur la situation actuelle au Moyen Orient, les discussions avec la diplomatie américaine et avec les États européens sur l'avenir politique, économique, scientifique, etc. et des Accords d'Abraham.

La visite s'est poursuivie au **Louvre d'Abou Dhabi**, où nous avons été reçus par **SE Mohammed Al Mubarak**, Ministre de la Culture, Membre du Conseil exécutif d'Abou Dhabi, supervisant certaines des institutions les plus importantes de l'émirat dans les secteurs de la culture, du tourisme, des médias, du divertissement et de l'immobilier. SE Mohamed Khalifa Al Mubarak joue un rôle essentiel dans la croissance diversifiée et

intégrée à l'échelle mondiale d'Abou Dhabi.

Al Mubarak nous fait une longue présentation du projet en cours de construction de la place des religions d'Abraham, sur laquelle sont actuellement construites une mosquée, une église et une synagogue, chacune dans



un cube de 350 mètres d'arrête, dessinées, décorées et aménagées par des architectes de renom. Un message de paix et de fraternité entre les religions abrahamiques.

Nous effectuons ensuite une visite du Musée avec **Manuel Rabaté**, Directeur général du Musée. Le Musée du Louvre est particulièrement intéressant pour son architecture et pour les éléments archéologiques et les œuvres d'art (dont certaines prêtées par le Musée du Louvre de Paris).

Au cours de la journée, nous avons ensuite assisté à une réception chez **SE Xavier Chatel**, Ambassadeur de France aux Émirats Arabes Unis. Le déjeuner a été l'occasion d'un échange entre l'Ambassadeur et la délégation sur la place de la France aux Émirats et dans la région, et sur les Accords d'Abraham.

La journée de visites et de rencontres se termina par la visite de la très belle **Mosquée Sheikh Zayed**, où la délégation du Crif a été reçu par le service du Protocole pour une visite VIP de la Mosquée et du Mausolée du Sheikh Zayed, fondateur des Émirats. Pour cette visite, habituellement interdite aux visiteurs, la délégation était accompagnée

par l'Imam Hassen Chalghoumi.

Après une nuit de repos, la délégation continue son voyage dès le lendemain matin : direction Dubaï.

La première visite est pour le **Burj Khalifa**. La tour est devenue en mai 2008 la plus haute structure humaine jamais construite. Sa hauteur finale, atteinte le 17 janvier 2009, est de 828 mètres. Reçue là aussi par le Protocole, la délégation est transportée vers les salons du 148^e étage, en quelques minutes par des ascenseurs ultra rapides. La vue est poignante sur 360°.

Après quelques minutes passées entre ciel et terre, la délégation redescend pour se rendre au **Dubaï Mall**, un centre commercial qui accueille, outre un aquarium géant, la plupart des marques internationales de luxe. Une courte visite qui montre le caractère exceptionnel de Dubaï comme centre économique international.

La délégation reprend le bus pour la dernière visite de la journée, celle du **Musée des futurs**, immeuble à l'architecture exceptionnelle, bâtiment sans pilier de sept étages qui accueille plusieurs expositions sur les sciences du futur.

La journée, et le séjour aux Émirats Arabes Unis, s'est conclue par un dîner au cours duquel nous avons eu le plaisir d'accueillir le Rabbine Élie Abadie, Grand Rabbine des Émirats Arabes Unis. Dans son exposé, le Rabbine Abadie explique l'histoire et l'organisation de la communauté juive locale, en pleine croissance, essentiellement distribuée entre Dubaï et Abou Dhabi.

Deux jours de visites, de découvertes et de rencontres particulièrement intéressantes qui nous permettent de comprendre l'intérêt économique, mais aussi l'attrait de la société Émirati pour les Accords d'Abraham et les opportunités qu'ils représentent.

Jérusalem



Pour le troisième volet du voyage dans les capitales de la paix, nous nous sommes levés très tôt, le vendredi matin pour nous rendre à l'aéroport de Dubaï. Direction Tel-Aviv, en vol direct, sur la compagnie FlyDubai.

À l'arrivée en Israël, après le passage des passeports et le test PCR obligatoire, la délégation s'est rendue en bus jusqu'à **Jérusalem**.

La journée se termine avec l'entrée du Chabbat et un passage à l'office de la Grande synagogue de Jérusalem pour une partie de la délégation. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour un dîner de Chabbat en compagnie de l'**Ambassadeur de France en Israël, S.E. Éric Danon** et de son épouse. Ce dîner fut l'occasion pour l'Ambassadeur d'exposer la situation des relations bilatérales entre la France et Israël, et les conséquences des Accords d'Abraham pour l'avenir de la région et des relations bilatérales. Éric Danon a pu répondre aux nombreuses questions des membres de la délégation.

La journée du Chabbat était libre mais a permis à tous ceux qui le désiraient de se rendre au Mur des Lamentation (*Kotel*) en fin d'après-midi, avant d'aller dîner sur Ben Yehouda.

Dimanche matin, nous sommes allés à la **Knesset**. Une rencontre était prévue avec Yomtov

Kalfon, président de la Commission sur l'*aliyah* francophone de la Knesset. Il a cependant dû annuler notre meeting la veille au soir. Nous avons cependant pu maintenir la rencontre avec **Yossi Taieb, député francophone**, membre de la commission sur l'*Aliyah* francophone. Yossi Taieb est membre du parti Chass, de l'opposition. Cette discussion fut l'occasion de faire un point sur la **situation des Olim de France**, de leurs préoccupations, de la question des équivalences des diplômes, et du projet de loi proposé par Yomtov Kalfon sur un système prioritaire qui permettrait aux Juifs de Diaspora de se rendre en Israël même dans des conditions difficiles comme le Covid. L'occasion d'échanger également avec le député Yossi Taieb sur le récent vote des Français en Israël lors de l'élection présidentielle.

L'étape suivante, après un déjeuner à la Knesset, fut une **visite exceptionnelle au Musée d'Israël**. Cette visite avait été organisée par Jacqueline Frydman, membre de la délégation, par ailleurs membre des Amis français du Musée d'Israël. Nous avons été accueillis par le **Dr Adina Kamien**, Senior curator du département d'art moderne du Musée. Nous avons pu faire une visite passionnante d'une partie des collections d'art moderne. Au cours de cette visite nous avons été rejoints par Nathan Diamant, qui fait des recherches sur son oncle JD Kirchenbaum,

un peintre qui a été déporté et dont l'œuvre a été brûlée par les nazis à Boulogne-sur-Seine où il était installé. Il a repris sa peinture après son retour de déportation. Le Musée d'Israël possède une partie de ses œuvres, que nous avons pu voir dans les réserves du Musée, une expérience très intéressante.



La délégation au Consulat de France en Israël

Nous avons été ensuite reçus chez Madame Frydman pour un moment convivial (et délicieux !).

Lundi matin, dernier jour de notre voyage. Nous l'avons débuté au **Consulat général de France** pour un long échange avec le **Consul général René Troccaz**. Le Consul général de France à Jérusalem est également le diplomate français en charge des relations diplomatiques avec l'autorité palestinienne. Ce fut l'occasion d'échanger longuement et librement sur la position de la France en Israël et dans les Territoires palestiniens, sur l'impact des Accords d'Abraham sur le terrain, sur les Français vivant en Israël, etc.

Après cet entretien, une partie de la délégation a pu se rendre chez le **Premier Ministre d'Israël Naftali Bennet**. Le Premier Ministre nous a reçu pendant plus d'une heure, nous exposant



Avec le premier ministre israélien Naftali Bennet

l'importance des Accords d'Abraham pour l'avenir de la région, ainsi que la gestion israélienne du risque iranien. Le Premier Ministre a également insisté sur la situation économique israélienne (8 % de croissance annuelle).

Francis Kalifat a exposé la situation des Français juifs, et de l'antisémitisme en France. Répondant aux propos de Francis Kalifat sur l'antisémitisme en France, il s'est montré inquiet de la situation, mais a souligné les très bonnes relations régulières qu'il entretenait avec le Président français.

Il a commenté la guerre en Ukraine et les conséquences qu'elle pourrait avoir en terme d'aliyah en Israël.

Naftali Bennett a expliqué que son gouvernement se compose de huit partis de tous bords, présente une stabilité et s'intéresse essentiellement aux besoins quotidiens de la population, rappelant au passage qu'en sa qualité de Premier Ministre d'Israël il a la responsabilité non seulement de tous les citoyens israéliens, mais aussi de tous les Juifs du monde.

Le Premier Ministre a ensuite répondu aux questions des membres de la délégation, montrant sa parfaite connaissance des sujets, son intérêt pour l'avenir et la sécurité des Français juifs.



Francis Kalifat et Naftali Bennet

Après un court passage dans le quartier de **Mahane Yehouda**, nous avons repris l'avion.

Le voyage était passionnant. Certes fatiguant, mais extrêmement enthousiasmant, et il a permis de réfléchir à l'avenir d'Israël et du Moyen-Orient dans le cadre nouveau des Accords d'Abraham.

Vel d'Hiv

Les temps forts de la cérémonie nationale commémorant les 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv

17 juillet 2022

La cérémonie nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes de France, commémorant la rafle du Vel d'Hiv, a eu lieu dimanche 17 juillet 2022, en présence de Madame la Première ministre, Élisabeth Borne.

Cette année marquait le 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.



Comme chaque année à l'occasion d'une cérémonie organisée conjointement par le Crif et le Ministère des Armées, la France a rendu hommage aux 13 152 hommes, femmes et enfants, arrêtés au cours de la tristement célèbre rafle du Vel d'Hiv.

La cérémonie s'est déroulée en présentielle et était retransmise en direct.

La commémoration a débuté au 10 boulevard

de Grenelle, devant la **plaque rendant hommage aux victimes du Vel d'Hiv**, devant laquelle se sont recueillis madame la Première ministre, Elisabeth Borne, le Ministre de l'intérieur et des outre-mer Gérald Darmanin, la Maire de Paris Anne Hidalgo, l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde combattant Laurence Patrice et le Président du Crif Francis Kalifat.

Étaient également présents Serge Klarsfeld, le Grand Rabbin Haïm Korsia, le Président du



Crif récemment élu Yonathan Arfi, le Président du Consistoire central israélite de France Élie Korchia, le Président du Consistoire de Paris Joel Mergui, et Pierre-François Veil.

Ils se sont ensuite rendus dans le **Jardin du Souvenir**, inauguré en 2017 par Serge Klarsfeld, avant de se diriger vers le square des martyrs juifs du vélodrome d'hiver.

Les prières ont été récitées par le Grand Rabbin **Olivier Kaufmann**.

Plusieurs dépôts de gerbes de fleurs ont suivi, ajoutant à la solennité du moment. Parmi eux, Monsieur Élie Korchia, Président du Consistoire central ; Serge Klarsfeld et Beate Klarsfeld, pour l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France ; Raymond Heimburger, trésorier de l'UDA et Madame Ginette Kolinka, survivante d'Auschwitz, pour l'Union des déportés d'Auschwitz ; Monsieur David de Rothschild, Président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah ; Monsieur Pierre-François Veil, Président du comité français pour Yad Vashem, Monsieur Francis Kalifat, Président en exercice du Conseil Représentatif de Institutions juives de France (Crif) et Monsieur Yonathan Arfi, Président nouvellement élu du Crif ; Monsieur Jérémy Redler, conseiller régional d'Île-de-France ;



Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris ; Madame Naïma Moutchou, Vice-présidente de l'Assemblée nationale ; Monsieur Vincent Capo Canellas, questeur du Sénat ; Son Excellence Yaël German, Ambassadrice d'Israël en France ; et Madame Élisabeth Borne, Première ministre déléguée aux Armées.

Ce fut ensuite le tour d'**Arlette Testyler**, rescapée du Vel d'Hiv, de prendre la parole et d'entamer un témoignage très émouvant.

Pierre-François Veil, Président du Comité



français pour Yad Vashem, a ensuite pris la parole et a rappelé l'engagement de Yad Vashem pour les Justes parmi les Nations.

Monsieur **Philippe Labro**, fils de Jean-François et Henriette Labro, a ensuite livré un hommage vibrant à la mémoire de ses parents, ainsi qu'à tous les Justes de France.

La cérémonie s'est poursuivie par une allocution du Président nouvellement élu du Crif, **Yonathan Arfi**.

Enfin, Madame la Première ministre, **Élisabeth Borne** a pris à son tour la parole.





Discours de
Yonathan ARFI

Président du Crif

Lors de la cérémonie nationale de commémoration des 80 ans
de la rafle du Vel d'Hiv



Madame la Première Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Secrétares d'État,
Madame la Vice-présidente de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Questeur du Sénat,
Madame la Maire de Paris,
Monsieur le représentant du Conseil Régional d'Île-de-France,
Madame et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Grand Rabbine de France,

Messieurs les Présidents d'institutions de Mémoire,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Chers amis,

J'avais 12 ans. J'ouvre le magazine l'Équipe et je découvre une immense photo, familière, la photo du nageur Alfred Nakache. Je lis alors l'article détaillé racontant le destin de ce nageur olympique, star de la natation française des années 30. Le 7 juillet 1941 il bat le record du monde, alors que la France est occupée. La France de Vichy célèbre l'athlète et sa performance. Et pourtant, le 20 janvier 1944, il est déporté à Auschwitz par le convoi 66, avec sa femme Paule et sa fille, Annie, âgée de 2 ans. Il revient d'Auschwitz, seul. Anéanti.

Des larmes de rage m'ont assailli. Alfred Nakache était le frère de ma grand-mère.

* * * *

Faire face à cette part tragique de notre Histoire, celle qui nous réunit ce matin, faire face à ce qu'ont été dans les faits le Vel d'Hiv, Vichy et la Shoah, c'est d'abord accepter de nous confronter aux tourments intérieurs que ces mots réveillent en chacun de nous : pour moi, comme peut-être pour beaucoup d'entre nous, c'est une sensation vertigineuse tissée dans une irrépressible rage intérieure.

Cette colère sourde face à l'impensable n'est pas une impasse. Elle nous pousse collectivement à exiger la Vérité de l'Histoire.

Rechercher la Vérité sur la rafle du Vel d'Hiv, c'est identifier les mécanismes politiques profonds qui ont permis l'émergence de l'idéologie nazie en Allemagne. C'est entendre la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs. C'est mesurer aussi l'empressement avec lequel le crime a été perpétré.



Entre le 3 octobre 1940, date du premier statut des Juifs, et le 14 mai 1941, jour de la rafle du « billet vert », 7 mois seulement se sont écoulés. Puis, à peine 10 mois plus tard, le 27 mars 1942, le 1^{er} convoi part de France. Moins de 4 mois plus tard, les 16 et 17 juillet 1942, 13 152 personnes sont arrêtées en 48 heures à peine. Le 26 août 1942, une grande rafle en zone libre, conduit à l'arrestation de 6 584 personnes. Entre juillet et le mois d'août 1942, plus de 4 000 enfants sont

déportés et assassinés seuls à Auschwitz.

Des milliers de parcours de vies et de destins brisés. Nous venons d'entendre le témoignage poignant d'Arlette Testyler. **Madame Testyler, je salue votre courage.** Merci aussi à vous et à tous ceux qui ont accepté de témoigner auprès de tous les Français en figurant dans **l'exposition de 42 portraits de survivants de la Shoah que le Crif vient d'inaugurer avec le Sénat sur les grilles du jardin du Luxembourg.** Nous serons toujours à vos côtés.

En France, 42 000 Juifs ont été déportés au cours de la seule année 1942. Si l'assassinat des Juifs a pu être mené à une telle cadence, c'est que l'antisémitisme s'était installé et avait prospéré dans notre pays depuis de longues années, faisant progressivement tomber les barrières morales et les principes civiques.

Nous le savons, les agissements de l'État français n'ont pas suscité de grandes vagues de protestation.

Mais faire œuvre d'histoire c'est aussi savoir distinguer qu'en France, certains ont résistés à Vichy, aux Nazis, et à l'antisémitisme. Il y a eu des fuites émanant de policiers, des commissaires qui privilégiaient la retenue, des Français qui cachaient pour quelques nuits, et parfois pour de longs mois, des Juifs qui n'étaient plus que des fugitifs. Ils ont éclairé d'un flambeau d'humanité les ténèbres qui envahissaient notre pays.

C'est ainsi que s'engagèrent Jean-François et Henriette Labro, dont Philippe Labro vient d'évoquer les actes courageux.

Ces actes de justice ont eu lieu, aussi, au sein de l'Église. Je veux rendre hommage à la lettre pastorale de Monseigneur Saliège, qui en août 1942 dénonce publiquement les persécutions antisémites.

2022 est aussi le 80^e anniversaire de cette France-là. C'est cette France des Justes, de leurs actions et de celles que des Juifs de France mènent pour leur propre sauvetage, qui permet à 75 % d'entre eux d'échapper à la déportation et à la mort.

À cette France-là nous devons la vérité de l'Histoire et la reconnaissance des consciences.

Mesdames et Messieurs,

Faire face à l'Histoire de la Shoah, c'est accepter une responsabilité au présent. Cette responsabilité ne diminue pas avec les années, au contraire. Elle s'accroît à mesure que le temps passe et que de grands témoins nous quittent.

“ **Faire face à l'Histoire de la Shoah, c'est accepter une responsabilité au présent.** ”

J'entends encore ce matin résonner la voix claire de Raphaël Esrail, qui prenait la parole ici même chaque année. J'aperçois le visage d'Elie Buzyn, qui nous a quitté au soir d'un ultime témoignage. Il était le compagnon de route de tant de voyages à Auschwitz, de tant d'organisations d'étudiants et de jeunesse, pour transmettre, toujours et encore. Notre responsabilité doit être à la hauteur de leurs engagements.

Cette responsabilité, je la ressens à chaque lecture, à chaque témoignage. C'était encore le cas, il y a quelques jours, au Mémorial de la Shoah, face aux dessins de Cabu de la Rafle du Vel d'Hiv. Un de ces dessins m'apparut particulièrement saisissant, celui où figure un enfant, jouant au centre du Vélodrome et poursuivi par un gendarme. Il illustre comment la machine de propagande et de persécution a trahi le lien de confiance naturel entre les générations : un adulte représentant de la loi pourchasse un enfant pour l'envoyer à la mort.

Le destin de Cabu, de ses dessins du Vel d'Hiv, jusqu'à son assassinat par des terroristes islamistes, incarne le lien ténu et complexe, qui relie toujours les drames du présent aux tragédies du passé.

Permettez-moi aussi de partager avec vous un souvenir qui illustre ce que la vigilance face à l'antisémitisme d'aujourd'hui doit à la Mémoire

de la Shoah. Le 10 avril 2005, une délégation venue de France inaugurait la stèle établie sur l'emplacement du Bunker 1, à Birkenau. Parmi nous, le Cardinal Lustiger, dont la mère avait été assassinée dans cette première chambre à gaz. Personne n'oubliera son visage grave et les longues minutes de son recueillement. Quelques heures plus tard, dans la nuit de Cracovie, j'ai eu le privilège de l'accompagner jusqu'à l'aéroport. Il est resté silencieux. Puis il s'est tourné vers moi : « Est-ce vrai ? Est-ce que l'antisémitisme revient réellement ? Comment les Juifs le vivent-ils ? » m'a-t-il demandé.

Pour lui comme pour chacun de nous, la Mémoire de la Shoah interrogeait l'antisémitisme au présent.

C'est cette promesse que nous renouvelons ensemble chaque année en nous réunissant ici-même. Cet engagement, j'en prends la mesure pour le Crif dont je prendrai la présidence dans quelques jours, en succession de mon ami Francis Kalifat qui a mené le combat contre l'antisémitisme avec courage et intégrité et qui m'a confié la responsabilité de représenter le Crif à cette tribune.

Oui, l'antisémitisme est bien présent, aujourd'hui encore, en France. Tantôt islamiste, complotiste, antisioniste, négationniste, d'extrême-droite, d'extrême-gauche..., l'antisémitisme multiplie ses visages et ses faux semblants. Pour tenter de tromper notre vigilance, il se pare sans cesse des habits de notre temps.

Au gré de l'actualité, il se niche dans des manifestations de gilets jaunes. Il s'infiltré dans les mouvements antivax. Il bénéficie de complaisances coupables dans les rangs de l'extrême-gauche tendance Corbyn qui fait le choix du clientélisme. Il se banalise, quoiqu'ils en disent, par l'entrée importante à l'Assemblée nationale de députés d'extrême-droite. Il s'illustre dans des appels obsessionnels et haineux à la délégitimation d'Israël. Il s'invite dans les prêches de certains imams radicaux, comme celui d'une mosquée toulousaine...

La Mémoire de la Shoah nous oblige à la vigilance

face à la récupération et à l'instrumentalisation. Certains ont tenté de réhabiliter Pétain pour faire sans succès leur nid électoral. D'autres imaginent faire oublier rapidement les origines du RN et ses accointances nauséabondes. Enfin, pour certains, rendre hommage aux victimes de la Shoah a aussi une vertu : contrebalancer une hostilité assumée au seul État juif et au sionisme. Personne n'est dupe de ces manœuvres grossières.

“ La Mémoire de la Shoah nous oblige à la vigilance face à la récupération et l'instrumentalisation. ”

À tous ceux-là, nous recommandons de commencer par dénoncer l'antisémitisme venu de leur propre camp.

Il y a quelques semaines encore, à l'entrée nord de la ville d'Avignon, une immense fresque représentant Jacques Attali tenant le Président de la République par des fils de marionnettistes s'affichait au regard des passants.

Tristement, je crois que chacun ici pressentait qu'une telle chose pouvait se produire. Nous y sommes, au fond, habitués. Les justifications douteuses prétendant n'y voir qu'une œuvre artistique, ça aussi, tristement, nous y sommes habitués. En revanche, qu'un grand nombre de Français, de bonne foi, ne perçoivent pas le caractère antisémite de cette fresque, nous montre l'ampleur du chemin qu'il reste ensemble à parcourir.

Le constat est cinglant. **80 ans après la rafle du Vel d'hiv, trop de nos concitoyens ignorent ce qu'est l'antisémitisme.** Et témoins de la complexité de notre temps, certains sont même parfois, du haut de leurs certitudes complotistes, des antisémites qui s'ignorent. Où avons-nous collectivement échoué ?

Certains pointent les difficultés du système éducatif à traiter la question de l'antisémitisme. Trop complexe. Trop singulière. Passée de mode,

pour les tenants de la concurrence mémorielle. Face à cela, rappelons une réalité : les enseignants ne sont pas le problème. Ils sont la solution. Il faut les soutenir.

Madame la Première ministre, je sais l'importance que vous accordez à l'éducation. Nous partageons avec vous l'idée que la promesse républicaine repose sur l'ambition d'une école qui émancipe et développe l'esprit critique.

Lutter contre l'antisémitisme nécessite la mobilisation de toute la puissance publique : les forces de police, bien entendu en première ligne contre la menace sécuritaire mais aussi les magistrats qui détiennent les clés pour restaurer la force de dissuasion de l'État de droit face aux passages à l'acte contre les Juifs. Le caractère antisémite ne doit jamais être négligé. La lutte contre l'antisémitisme et contre toutes les forces de haine doit être l'affaire de tous.

* * * *

Alfred Nakache est rentré de déportation en avril 1945. Peu à peu, celui que l'on a surnommé le « nageur d'Auschwitz » a repris la natation. Il est redevenu *recordman* du monde en 1946. et sera le seul rescapé des camps à participer aux Jeux Olympiques de Londres en 1948. Cette leçon de résistance et de détermination est à la source de mon engagement.

Cet esprit de résistance animait aussi les fondateurs du Crif, dans la clandestinité, au cœur de la nuit nazie, ainsi que tous les Français qui se sont opposés aux plans funestes et criminels imaginés pour les Juifs. C'est cette force de détermination, qui portent aujourd'hui encore les Français juifs dans leur engagement constant pour une société meilleure, une société où la fraternité formerait plus qu'un espoir : un avenir.

Je vous remercie.

Yonathan Arfi
Président du Crif

Discours de
Élisabeth BORNE

Première ministre

Lors de la cérémonie nationale de commémoration des 80 ans
de la rafle du Vel d'Hiv



Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame l'Ambassadrice,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Maire de Paris,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président du Conseil Représentatif
des Institutions Juives de France et son successeur,
chère Francis KHALIFAT, Cher Jonathan ARFI,
Monsieur le Président du Consistoire central, cher
Élie KORCHIA,
Monsieur le Grand Rabbin de France, cher Haïm
KORSIA,

Mesdames et Messieurs les Présidents de
l'association des fils et filles des déportés juifs de
France, cher Beate et Serge KLARSFELD,
Monsieur le Président de la Fondation
pour la mémoire de la Shoah, cher David De
ROTHSCHILD,
Monsieur le Président du comité français pour
Yad Vashem, cher Pierre-François VEIL,
Monsieur le Vice-président de l'Union Fran-
çaise des Associations Tziganes, cher Fernand
MARAVAL,
Mesdames et Messieurs,
C'était il y a 80 ans, et pourtant ici, l'écho de
l'horreur résonne encore.

Ici, on entend toujours les cris de détresse et les ordres hurlés. Ici, les mots paraissent comme vides de sens, dérisoires. Car même si le Vel d'Hiv a été rasé, le murmure monte encore, il nous saisit, il nous étouffe. Et ces phrases que nous prononçons paraissent presque sans force face à la violence et à l'horreur dans sa cruelle réalité, car on se rappelle ces femmes, ces enfants, ces hommes arrêtés, parqués, humiliés ici. Ici même, ce sont plus de 13 000 personnes que la France a livré au supplice, à la haine, à la mort. « Nous sommes très malheureux. À chaque instant, il y a de nouveaux malades. Il y a des femmes enceintes, des aveugles, nous couchons par terre », écrivait Clara GARNEK, 15 ans. Pour elle comme pour les autres, le Vel d'Hiv a marqué le passage de l'humanité vers la barbarie, le passage d'une France qui protège à une France qui se trahit.



Ces 16 et 17 juillet 1942, l'histoire de la France a été marquée d'une blessure qui reste à nu. Ce sont bien nos lois qui ont imposé le fichage des juifs, leur mise au ban. C'est bien notre police qui a cherché et arrêté des milliers de familles sans distinction d'âge ou d'état de santé. C'est bien notre pays qui les a laissés suffoquer ici dans la chaleur de juillet, avant un tri macabre, avant leur transfert vers les camps du Loiret ou vers Drancy, avant leur déportation vers Auschwitz-Birkenau. Ces jours-là, l'État français est allé plus loin que les exigences de l'occupant nazi, en livrant notamment des enfants, en les envoyant à la mort. Ces jours-là, des milliers d'innocents ont été livrés à un destin dont personne, parmi les responsables de l'État français, n'ignorait l'issue. Ces images tournent nécessairement dans nos

esprits, quelle que soit notre histoire personnelle, notre proximité avec le gouffre que dit la Shoah pour l'humanité. Oui, ces jours de juillet, comme lors des rafles qui ont suivi, la France a perdu un peu de son âme. Le chemin a été long, il a fallu le travail des historiens, la parole des témoins, l'ampleur des faits. Notre pays a attendu 1995 et les mots du Président Jacques CHIRAC, 1995, il y a moins de 30 ans, pour reconnaître sa responsabilité. C'était une étape forte, nécessaire. Ce fut un soulagement aussi, immense. Un de ces moments où les mots mettent enfin une réalité sur les choses, sur l'indicible. La force de ces paroles reste ancrée profondément en chacun de nous. Car pour garder son honneur, notre pays devait et doit regarder son histoire en face. Ce n'est pas être patriote que de déchirer les pages de l'Histoire qui nous dérange, de les occulter ou de les amoindrir. (Applaudissements) C'est parce que la France est la patrie des Lumières, c'est parce que notre pays est un des berceaux du progrès que la blessure est plus grave encore et que le vrai courage consiste à la reconnaître et à la commémorer. C'est aussi parce que nous reconnaissons la noirceur de certaines heures que nous pouvons voir briller plus fort encore celles et ceux qui se sont dressés contre la haine, contre l'arbitraire, contre la barbarie. Je pense à ceux parmi les policiers qui ont refusé les ordres et laissé certains s'échapper. Je pense à ces Françaises et ces Français anonymes qui ont protégé, aidé et caché des juifs de notre pays. Je pense aux Justes de France pour qui l'humanité comptait plus que le danger. Je pense à la France libre dont le cœur battait à Londres ou dans le maquis. Ensemble, nous commémorons les 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv. Mais nous envoyons aussi un message à notre jeunesse et aux générations à venir. N'oubliez pas, n'oubliez jamais, le devoir de mémoire est un devoir pour l'avenir. À l'heure où l'antisémitisme tue encore, où la haine prend bien des visages, où certains menacent l'unité de notre République. Nous devons par tous moyens faire savoir, faire connaître. Nous continuerons à porter et faire entendre les témoignages des victimes, des rescapés. Pour éveiller les consciences, la mémoire doit être incarnée. C'est la condition même de la transmission car si les données sont

glaçantes et les faits insupportables, ce sont les mots et les récits des victimes qui, pour toujours, marquent. Ces derniers mois, ces dernières années, plusieurs des grands témoins de la Shoah nous ont quittés. Aujourd'hui, je pense à ces voix qui se sont éteintes, à Élie BUZYN, à Marceline LORIDAN-IVENS ou encore à Walter SPITZER. Je veux leur rendre hommage, dire notre admiration, notre admiration d'être parvenues à mettre des mots sur ce qu'aucun mot ne peut réellement saisir. Notre admiration de s'être sans doute fait violence pour nous transmettre des souvenirs, des images, des moments. Et je veux le dire, leur récit ne nous quitteront pas. Leurs mots sont ancrés dans les esprits de tous les jeunes auxquels des rescapés ont décrit ce qu'était l'horreur. Ils vivent dans l'engagement des descendants, dans le travail des historiens, dans la détermination de tous ceux qui refusent que l'on tourne le dos ou que l'on jette un voile de mensonge sur l'histoire. Ce sont les lettres préservées, publiées, exposées. Ce sont les témoignages enregistrés, diffusés. C'est la mobilisation de la culture, ce sont les lieux de mémoire de la Shoah. Ce sont ces listes de noms sur les murs du Mémorial, le travail de Beate et Serge KLARSFELD. Ces listes de noms comme une psalmodie, ces listes de noms que nous devons sans cesse relire, redire à haute voix pour que vive les mémoires. Nous continuerons à soutenir ces initiatives, à les encourager. La parole des témoins est précieuse, et partout nous la ferons perdurer. Je crois aussi que la mémoire repose sur notre jeunesse, nous enseignerons encore et toujours la réalité du génocide et de ses années noires. Et je le dis clairement devant vous, il n'y a pas une salle de classe en France où la mémoire de la Shoah ne doit pas être enseignée, pas une école où elle peut être contestée. [Applaudissements] Car le travail de mémoire, c'est aussi de ne jamais laisser passer le moindre geste, le moindre mot que l'antisémitisme peut encore faire germer. La barbarie se trouve toujours au bout du chemin de la haine. Sous l'autorité du président de la République, nous avons agi avec force, détermination. Nous avons fait en sorte de combattre l'antisémitisme partout où il se trouve

qu'il se dissimule en ligne ou derrière des opinions dévoyées. Nous avons dissout des associations qui promouvaient la haine. Nous avons pris des mesures pour que la justice soit rendue, pour que chacun puisse pratiquer sa foi en toute sécurité. Nous luttons avec la plus grande intransigeance contre le séparatisme. Nous continuerons, nous poursuivrons sans relâche, sans jamais nous dire que la bataille est gagnée. Le combat contre l'antisémitisme ne s'arrête jamais. En cette journée de commémoration, en cette journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, je veux dire également que je n'oublie pas que lors de ces années sombres d'autres communautés, d'autres peuples ont été victimes de ce racisme d'État, notamment les Tziganes. Eux aussi ont été victimes de la barbarie [applaudissements]. Pour eux aussi, nous ferons vivre la mémoire et nous lutterons contre toutes les haines, toutes les discriminations. Mesdames et Messieurs, l'oubli, l'indifférence et le relativisme sont autant de périls mortels. Ils servent les théories les plus abjectes, ils nourrissent la division, justifient la violence. Ils sonnent comme des outrages à toutes les victimes et leurs descendants. Par la mémoire, par l'éducation, la culture, par le combat incessant contre l'antisémitisme, nous ferons connaître le destin des femmes, des hommes, des enfants du Vel d'Hiv. Alors, 80 ans après la rafle, nous le réaffirmons, la République sera toujours le refuge de ceux qui souffrent et ont souffert. La République mènera toujours le combat pour la justice et la vérité. Mesdames et Messieurs, il y a 80 ans, la France se perdait et commettait l'irréparable. À nous, à nous tous aujourd'hui, de veiller à ce que la mémoire des visages des victimes nous éclaire, à ce que la mémoire de ces visages nous rappelle que nous ne devons rien céder dans ces combats.

Vive la République et vive la France !

Élisabeth Borne
Première ministre

Le Crif en régions

Les cérémonies commémoratives du Vel d'hiv organisées partout en France

17 juillet 2022

Dimanche 17 juillet 2022, partout en France, ont eu lieu les cérémonies organisées par les Crif régionaux à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes de France, commémorant la rafle du Vel d'Hiv. Pour en savoir plus sur la cérémonie organisée dans votre région, c'est par ici.

À Bordeaux

Dimanche 17 juillet 2022, la ville de Bordeaux a commémoré la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France.



La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de l'école nationale de la magistrature (ENM) au Fort du Hâ, que l'on aperçoit et qui a servi de prison où étaient enfermés les résistants et les opposants politiques.

À Grenoble

À Grenoble, c'est à l'ombre du monument de la déportation, esplanade des communes compagnons de la libération, que la cérémonie commémorative officielle des 80 ans du Vel d'Hiv est venu clôturer un cycle mémoriel organisé par le Crif Grenoble-Dauphiné depuis un mois.

Les élus rassemblés ont écouté le discours du Président du Crif Grenoble-Dauphiné, porteur de messages de vigilance, d'espoir et de



combat pour les valeurs du judaïsme dans une France plus solidaire. Il a rappelé la nécessaire préservation du principe de laïcité, condition sine qua none de la liberté religieuse. Le Préfet Laurent Prevost a invité chacune et chacun à remplir son devoir de mémoire comme le fait la nation en ce jour.



Les gerbes de toutes les autorités ont été posées, le Président du Crif Grenoble-Dauphiné étant accompagné dans son geste par le Rabbin Yehuda Berdugo et Yoel Nusbaum, représentant la synagogue consistoriale BarYohai.



À Lyon

Eu égard à un fâcheux « télescopage », à proscrire dans l'avenir, s'agissant de la cérémonie au CHRD en mémoire des crimes racistes de l'État Français et en hommage aux Justes, Marcel Dreyfus et Bernard Massoubre Vice-président ont représenté le Crif Auvergne Rhône-Alpes. Après le dépôt des gerbes, Marcel Dreyfus a prononcé un discours.

Au même moment, une cérémonie avait lieu au Mémorial des enfants d'Izieu en présence, de Mme la Préfète de l'Ain, de Mme Keller, Vice-présidente de la Région, du Maire d'Izieu, de Thierry Philipp, du Grand Rabbin Daniel Dahan, du Président du Consistoire régional, Alain Sebban et de Jean Levy (FFDJF). Richard Zelmati, Président du Crif Auvergne Rhône-Alpes, a été invité, pour la première fois, à prononcer un discours.

À Marseille

Dimanche 17 juillet, au matin, s'est déroulée la cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France » sur la place du 23 janvier 1943 à Marseille.

Pour ne pas oublier les crimes racistes et antisémites et en hommage aux rafles des 16 et 17 juillet 1942, où près de 13 000 femmes, hommes et enfants juifs furent arrêtés par la police française et enfermés au Vélodrome d'Hiver à Paris avant d'être déportés.



« Je veux ce matin rendre hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites, sans oublier de remercier du fond du cœur, ces hommes et femmes qui, au péril de leur vie, en ont sauvé des centaines en leur offrant l'hospitalité de leur maison ». Bruno Benjamin.

« Lors de la commémoration j'ai échangé ce matin avec Albert Corrieri centenaire. Un



parcours de vie hors du commun. Albert Corrieri est né le 28 mai 1922. À 21 ans, ce plombier de profession, né à Marseille, fut victime de l'engrenage tragique, de la fameuse opération « Sultan », qui s'abattit sur la ville, dans les affres de la déportation et la destruction par les nazis des quartiers du Vieux-Port. Il a été reconnu par la Fédération nationale des déportés du travail, pour son séjour forcé de 1943 à 1945 au camp allemand de Ludwigshafen am-Rhein, suite à son contrôle lors de la rafle du Vieux-Port fin janvier 1943 ». Bruno Benjamin.



À Montpellier

Belle assistance à l'émouvante cérémonie de commémoration de la Rafle du Vel d'Hiv et d'hommage aux justes. Les noms des justes de l'Hérault ont été lus et le témoignage d'un enfant caché par des justes, Jean Golgevit, a été lu par son fils.

Engagement fort du maire Michael Delafosse pour la transmission, l'éducation et la lutte contre l'antisémitisme.



À Orléans

Comme chaque année, la cérémonie nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France a eu lieu Place de la République, à Orléans, à 9h30.



En présence du Représentant de la Préfète de la Région Centre, du Sénateur Jean-Pierre Sueur, des élus de la Mairie, du Procureur de la



République, de représentants de l'Université, de Madame Mouchard-Zay, de la responsable du Cercil, de délégations militaires, des portedrapeaux, du Rabbin d'Orléans et de membres de la Communauté juive d'Orléans, André Druon, Président de la CIO, et autres citoyens français.

Après le discours d'Éliane Klein, nous avons écouté la lecture d'un message d'un représentant des Gens du voyage, lectures de témoignages des camps d'internement du Loiret, écoute du chant de Pithiviers, en Yiddish.

Le Kaddish prononcé par M. Engelberg, Rabbin de la CIO, lecture du message ministériel par le Représentant de la Préfète.

À Strasbourg

Plus de 200 personnes ont répondu présent à l'invitation de la délégation Alsace du Crif, le 17 juillet dernier, dans l'allée des Justes pour se souvenir, 80 ans après la Rafle du Vel d'Hiv.

Le délégué régional Pierre Haas étant empêché,

c'est Francis Moses qui a accueilli les personnalités, dont des élus, et le public au nom du Crif et qui a lu le discours du délégué. Après avoir relaté dans leur contexte les événements du 16 juillet 1942 à Paris et les jours suivants, Pierre Haas a particulièrement insisté sur l'actualité des actes antisémites en France, y compris en Alsace, et sur l'actualité politique de l'antisémitisme en général. Notamment, l'entrée massive à l'Assemblée nationale de deux forces politiques extrêmes ou radicales dont certains portent des discours antisionistes, cheval de Troie du nouvel antisémitisme, qui inquiètent légitimement la communauté.

Puis Mme Laurence Jost-Lienhard, agrégée d'histoire, auteure de l'ouvrage Kaddish pour un prof relatant le sort d'un enseignant et d'élèves juifs du collège de Bouxwiller où elle enseigne, a détaillé les journées de juillet et août 1942 durant lesquels des convois ferroviaires pour Auschwitz ont amené à la mort les Juifs de France, en évoquant aussi les noms de quelques figures de la tragédie.

Thierry Roos, administrateur du Consistoire israélite de Strasbourg, a souligné le zèle unique en Europe des autorités françaises de l'époque qui ont été au-devant des desseins criminels nazis, en rappelant le caractère inédit et sans pareil de la Shoah qui fait des descendants des victimes directes des survivants eux-mêmes. Pour sa part, le Grand rabbin du Bas-Rhin a appelé à ne jamais laisser la place au vide et à ne jamais interrompre la chaîne de la mémoire, d'où



l'importance d'une telle cérémonie, aujourd'hui et pour toujours.

Enfin, Madame Annie Paquet, sous-préfète représentant la Préfète du Bas-Rhin, a lu une adresse de la Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire, qui appelle également chacun à s'opposer à la tentation de l'oubli. Au nom de l'État, elle a déposé une gerbe à l'endroit où se tenait jadis la Grande synagogue incendiée par les nazis.

L'ensemble de la cérémonie a été accompagné par des membres de la chorale de la Grande synagogue, qui ont entonné notamment le Chant des marais, repris en chœur par l'auditoire, sous la direction de l'aumônier militaire Jonathan Blum, qui a chanté la prière El male rahamim et dit le Kaddish.

À Tours

À Tours, assistance habituelle avec l'intervention exceptionnelle de Monseigneur Jordy qui a rappelé la mémoire de sœur Monique Cadart, honorée du titre de Juste parmi les Nations.

Sur l'initiative du comité français pour Yad Vashem en partenariat avec l'AREHSVAL, association de recherches et d'études historiques de la Shoah en Val de Loire, l'installation dans les prochains mois d'un mémorial de la Shoah sur l'Esplanade des Justes parmi les Nations a été annoncée à la mémoire des 1019 déportés juifs de Touraine.

La responsabilité de la France dans les crimes racistes et antisémites des années 1942 à 1945 a été fortement rappelée en insistant sur notre volonté de ne jamais oublier. La mémoire a de l'avenir.



À Toulouse



Lest We Forget 2022

Le Crif présente l'exposition « Lest We Forget - N'oublions pas »

11 juillet 2022

Lundi 11 juillet 2022, le Crif a inauguré son exposition «Lest We Forget - N'oublions pas» sur les grilles du Jardin du Luxembourg en présence de M. Gérard Larcher, Président du Sénat et de nombreux survivants de la Shoah photographiés. Un moment unique et riche en émotions.



Depuis le 9 juillet 2022, 42 portraits de survivants de la Shoah français sont exposés sur les grilles du Jardin du Luxembourg (rue de Médicis).

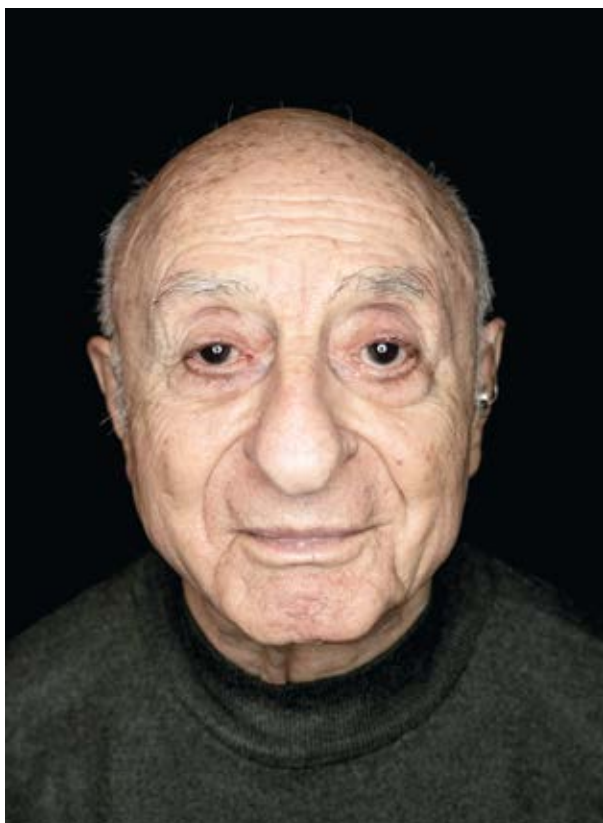
Ce projet, d'une envergure exceptionnelle, est proposé par le Crif dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv mais également des événements de l'année 1942.

Hier après-midi, ce projet a été dévoilé au public

à l'occasion du vernissage de l'exposition.

Celle-ci a été présentée à M. Gérard Larcher, Président du Sénat, M. Roger Karoutchi, 1^{er} Vice-président du Sénat et Mme Nathalie Delattre, Vice-présidente du Sénat par les commissaires de l'exposition Marie-Sarah Seeberger et Johana Mechaly, en présence du Président du Crif Francis Kalifat.

Cet événement a réuni près de trente survivants de la Shoah, participants à l'exposition, et



photographiés par Luigi Toscano. Accompagnés de leurs familles, ils ont découvert leurs portraits et l'exposition dans son ensemble. Un moment fort en émotions.

Nous remercions nos chers amis Albert Barbooth, Lili Leignel, Henri Ostrowiecki, Pierre Osowiechi, Rachel Jedinak, Evelyn Askolovitch, Arlette Testyler, Ginette Kolinka, Saby Péresse, Julia Wallach, Lucienne, Francine Roos, Claude

Louy, Jean-Paul Rosner, Josette Melinon, Ida et Marcel Apeloig, Claude Bloch, Sarah Castel, Gitla Shapiro, Nicole Kahn, Armand Bulwa, Yvette Lévy, Nicole Farnel et leurs proches pour leur présence. Cet évènement n'aurait pas eu la même intensité, ni le même goût sans vous.

Le vernissage de l'exposition s'est conclu autour d'un cocktail, proposé par le Sénat, dans les magnifiques salons de Boffrand.

À propos de l'exposition



Scannez-moi !

Ces photographies sont présentées par le Crif et le Sénat sur les grilles du Jardin du Luxembourg, du 9 juillet au 7 août 2022.

Sous chaque photo, vous pourrez scanner le QR code correspondant afin de découvrir le récit de notre rencontre avec chaque personne photographiée et l'intégralité de son témoignage.



Scannez-moi !

Découvrez également le site dédié à l'exposition : <https://lestweforget.crif.org/>




HAVAS
EST HEUREUX DE PARTICIPER
AU DÎNER DU CRIF

A propos d'Havas Group
Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde. Fondé à Paris en 1835, le Groupe compte aujourd'hui 20 000 collaborateurs dans plus de 100 pays et dispose de trois unités opérationnelles qui couvrent l'ensemble des métiers de la communication. Depuis fin 2017 il est totalement intégré à Vivendi. La mission de Havas Group est de mettre en relation les marques et les consommateurs via la créativité, l'expertise média et l'innovation. Pour mieux anticiper et répondre aux besoins des clients, Havas a opté pour une organisation «client centric» et un modèle totalement intégré incarné par les 55 Havas Villages à travers le monde, où les équipes créatives et médias travaillent en synergie.
De plus amples informations sur le Groupe Havas sont disponibles sur le site web de la société www.havasgroup.com



Innovative, Safe
and Effective Solutions
for Dentistry Worldwide

Septodont
58 rue du Pont de Créteil
94100 Saint-Maur-des-Fossés - France
Tel. +33 (0)1 49 76 70 00
Email: tlorne@septodont.com

Please visit our website
for more information:
www.septodont.com



Lest We Forget 2022

L'album photo du vernissage de l'exposition

11 juillet 2022

Lundi 11 juillet 2022, le Crif a inauguré son exposition *Lest We Forget - N'oublions pas* sur les grilles du Jardin du Luxembourg en présence notamment de Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, de Francis Kalifat, Président du Crif, et de Yonathan Arfi, Président du Crif élu.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv et présente 42 portraits photographiques de survivants français de la Shoah, 42 destins individuels liés par une histoire commune.

Ces portraits sont l'œuvre de l'artiste germano-italien Luigi Toscano.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de nombreux survivants. Un moment unique et très émouvant.

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien : la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, la Ville de Paris, le *European Jewish Fund*, le *World Jewish Congress*, et la *Fondation Rothschild*.

Crédit photos : © Vartan Tanelian





Le Monde

Publié le 12 juillet 2022

Sur les grilles du jardin du Luxembourg, les visages de 42 survivants de la Shoah

Une trentaine d'entre eux se sont déplacés pour l'inauguration de cette exposition de photos de Luigi Toscano organisée par le CRIF, lundi 11 juillet, à Paris.

Lundi 11 juillet 2022, le Crif a inauguré son exposition *Lest We Forget - N'oublions pas sur les grilles du Jardin du Luxembourg* en présence notamment de Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, de Francis Kalifat, Président du Crif, et de Yonathan Arfi, Président du Crif élu.



Marcel et Ida Apeloig et d'autres membres de leur famille devant les photographies de Luigi Toscano pour le CRIF exposées sur les grilles du jardin du Luxembourg, à Paris, le 11 juillet.

BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv et présente 42 portraits photographiques de survivants français de la Shoah, 42 destins individuels liés par une histoire commune.

Ces portraits sont l'œuvre de l'artiste germano-italien Luigi Toscano.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de nombreux survivants. Un moment unique et très émouvant.

Défi au temps et à la barbarie, leur regard vous happe,

avivé par un cercle lumineux qui semble venir de l'intérieur. C'est le reflet du flash, mais il donne à ces visages en gros plan une forme d'unité, comme un signe de reconnaissance. Tous semblent dire : nous y étions. Les quarante-deux portraits de survivants de la Shoah, réalisés par Luigi Toscano, resteront accrochés sur les grilles du jardin du Luxembourg, à Paris, jusqu'au 7 août. Lundi 11 juillet, une trentaine de ceux-ci avaient pu se déplacer pour l'inauguration officielle de cette exposition organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et les voir découvrir en famille leur propre image n'avait rien de banal.

A l'origine de ce projet, « *Lest we forget. N'oublions pas* », injonction tirée d'un poème de Rudyard Kipling de 1897, une question qui taraude l'artiste germano-italien depuis la montée de l'extrême droite en Allemagne, au milieu des années 2010. Le programme de l'AfD (Alternative für Deutschland), parti anti-immigration, homophobe, antisémite à tendance néonazie, provoque un choc chez ce quinquagénaire né à Mayence de parents siciliens. « Je me suis dit : "Et moi, que puis-je faire ?" » Que peuvent penser des survivants de l'Holocauste de tout cela ? » Autodidacte, fils d'ouvrier et aîné de sept enfants, le photographe, réalisateur et plasticien écrit ce projet de portraits, dont au début personne ne veut. « J'ai démarché tellement d'institutions ! Je n'avais pas d'argent. On m'a fichu à la porte en me disant : "Luigi, on investit dans le futur, pas dans le passé !" », explique-t-il au Monde.

«Lest We Forget» : 42 survivants de la Shoah livrent leurs témoignages à travers des portraits exposés à Paris

Du 9 juillet au 7 août 2022, les grilles du jardin du Luxembourg à Paris donnent à voir 42 portraits photographiques de survivants de la Shoah, 42 destins individuels que le Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) et l'artiste Luigi Toscano ont choisi de mettre en lumière à l'occasion du 80e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.

C'était il y a 80 ans. Le 16 juillet 1942, à Paris, des milliers de Juifs étaient brutalement tirés de leur sommeil par des coups résonnant à leur porte : « Ouvrez ! Police ! ». Ils ne le savent pas encore mais ils n'auront que quelques minutes pour rassembler leurs affaires avant d'être arrêtés par les policiers français qui n'épargneront personne. Ni femmes, ni enfants.

Jusqu'au lendemain, ce sont 13.152 juifs dont 5.919 femmes et 4.115 enfants qui seront forcés de quitter leur domicile. Quasi tous n'y reviendront jamais. Plus de 8.000 d'entre eux seront conduits au stade du Vélodrome d'Hiver situé sur le quai de Grenelle, dans le 15^e arrondissement, où ils resteront pendant plusieurs jours dans des conditions inhumaines.

Le symbole de la persécution des Juifs en France

Le 22 juillet, les prisonniers seront évacués vers les camps de Drancy en Seine-Saint-Denis, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande situé à une centaine de kilomètres au sud de Paris, avant d'être déportés vers le camp d'Auschwitz en Pologne. Quelques dizaines d'adultes seulement y survivront mais aucun enfant.

« La rafle du Vel d'Hiv est devenue le symbole de la persécution des Juifs en France. Une page noire de l'histoire française rédigée à l'encre indélébile », explique Francis Kalifat, président du Crif, Conseil représentatif des institutions juives de France. Cette première vague d'arrestations sera suivie de plusieurs autres à Paris et en région.

Elle sera aussi le point de départ des premiers convois vers les camps de concentration et d'extermination

dont celui d'Auschwitz. C'est pour rappeler ce sombre épisode que le Crif a imaginé un projet d'une envergure inédite : une exposition dévoilée cette semaine sur les grilles du jardin du Luxembourg en plein cœur de la capitale.

Intitulée Lest We Forget - N'oublions pas, elle dévoile les portraits photographiques de 42 survivants français de la Shoah. 42 personnalités qui ont tous, alors qu'ils étaient enfants ou adolescents, été confrontés au péril nazi et ont échappé, parfois de justesse, aux arrestations, à l'enfer des camps et à la mort.

Des portraits et des histoires à raconter

En longeant les grilles du jardin parisien, on croise le visage d'Arlette, victime à 9 ans de la rafle du Vel d'Hiv, de Victor, conduit au camp de Drancy au même âge, de Ginette, arrêtée à 19 ans avec sa famille après une dénonciation, ou encore Rachel, sauvée par la gifle que sa mère lui a infligée à 8 ans pour la convaincre de s'enfuir.

Les regards sont francs, les sourires légers, parfois plus appuyés, interpellant les passants en pleine promenade. Mais les traits de ces hommes et femmes ne laissent en rien deviner les événements tragiques qu'ils ont connus. C'est en s'attardant sur les quelques lignes de texte accompagnant les portraits que leur histoire sort peu à peu de l'ombre.

L'exposition ne réunit en effet pas que des photographies des rescapés. Chaque portrait est agrémenté d'un QR Code à flasher pour découvrir l'intégralité du témoignage du survivant immortalisé.



Devant le portrait de Lili Keller-Rosenberg, arrêtée avec toute sa famille en octobre 1943 alors qu'elle avait 11 ans. © Vartan Tanelian

Le fruit de plusieurs mois de collaboration entre le photographe germano-italien Luigi Toscano et l'équipe du Crif.

Depuis 2014, Luigi Toscano a réalisé plus de 400 photographies de survivants de la Shoah qui ont été présentées dans des dizaines de villes et lui ont valu d'être nommé Artiste pour la paix de l'Unesco en 2021. C'est en échangeant avec le Crif que l'idée d'une nouvelle exposition réunissant uniquement des rescapés français pour le 80^e anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv est née.

« Nous avons été à la rencontre de 42 survivants de la Shoah partout en France, à Paris, Strasbourg, Bordeaux, Marseille et Lyon », explique Johana Mechaly, co-commissaire de l'exposition avec Marie-Sarah Seeberger, sa collègue du Crif. « Nous avons ensuite développé un site dédié à l'exposition avec les photos et les témoignages de chacun ».

« C'était une expérience humaine très forte, très enrichissante », poursuit-elle. « Chaque rencontre s'est accompagnée de beaucoup d'émotions. Nous avons écouté ces survivants nous parler de leur passé mais aussi de leur présent, de qui ils sont, de ce qu'ils aiment, de leur famille, de ce qu'ils sont devenus et de ce qu'ils ont accompli ».

« Ce sont des personnes extraordinaires avec des destins tous différents, des personnalités hautes en couleurs », ajoute-t-elle encore. Ce lundi soir, plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs présents pour assister au vernissage de l'exposition au Sénat, partenaire de l'événement. « C'est ce qui nous

paraissait important, ces personnes sont encore en vie et on voulait vraiment les mettre en valeur et à l'honneur ».

« On a un devoir de mémoire, un devoir de transmettre »

Parmi elles, Jean-Paul Rosner. Il avait à peine 7 ans et demi lorsqu'il a observé depuis la fenêtre de l'appartement familial les Allemands entrer dans Lyon le 11 novembre 1942. Onze jours plus tard, après avoir été prévenue par une voisine, la famille quittait précipitamment son domicile pour se réfugier dans la région Rhône-Alpes.

Jean-Paul, son frère cadet Alain et leur tante Irène furent accueillis et protégés jusqu'à la fin de la guerre par un couple d'agriculteurs vivant dans un hameau à quelques kilomètres de Bourgoin-Jallieu. « Ça a permis à mes parents de se cacher de façon plus décontractée si vous voulez parce qu'ils savaient que leurs enfants étaient à l'abri », raconte le rescapé.

Cette histoire, Jean-Paul l'a racontée à de multiples reprises lors d'interventions en établissements scolaires notamment. Alors il n'a pas hésité lorsqu'on lui a proposé de participer à cette exposition d'un nouveau genre. « Le plus jeune des rescapés doit avoir au minimum 85 ans. Et dans quelques années, ces 40 personnes dont les portraits sont exposés auront disparu », justifie-t-il.

« Donc on a un devoir de mémoire, un devoir de transmettre », insiste-t-il. Son visage aux yeux



Le portrait de Jean-Paul Rosner, caché avec son frère cadet Alain par des agriculteurs à partir de 1942. © EF

lumineux trône, comme celui des autres, sur les grilles du jardin parisien, pour interpeller le passant. « C'est vivant », juge sa fille. « Je trouve ça très bien d'avoir fait ça ici à la vue de tout le monde plutôt que dans un environnement fermé ».

A quelques chaises de Jean-Paul, c'est un autre survivant et inlassable témoin qui assiste à l'événement : Claude Bloch. « Je suis le dernier rescapé d'Auschwitz à Lyon », explique-t-il. Arrêté à l'âge de 15 ans, Claude est passé par le camp de Drancy, celui d'Auschwitz avant d'être transféré dans le camp de Stutthof en Pologne puis enfin libéré en mai 1945.

75, c'est le nombre d'interventions que le rescapé a réalisées en 2019 pour raconter son histoire. « Enfin celles que j'ai notées », précise-t-il. « Depuis 1995, depuis que je suis à la retraite, c'est devenu mon métier. Tant que je peux le faire et que je vois que les jeunes sont intéressés, je continuerai ».

« Je suis toujours étonné de voir comment les élèves écoutent, les questions qu'ils posent. Et il faut voir les lettres que je reçois après mes interventions... », confie-t-il. Lui non plus n'a donc pas hésité à se faire tirer le portrait pour « Lest We Forget » aux côtés de ces 41 autres survivants qui ont tous en commun d'avoir connu une « expérience de vie » en 1942.

Devenir les « témoins des témoins »

Plus que la rafle du Vel d'Hiv seule, c'est toute l'année 1942 que le Crif a souhaité commémorer. L'année qui

a marqué une brusque aggravation des persécutions quotidiennes des Juifs avec le port de l'étoile jaune, la limitation des heures de sortie, l'interdiction de fréquenter certains lieux publics ou d'exercer certains métiers.

Pendant cette seule année, environ 42.000 Juifs (dont 14.500 femmes et 6.800 enfants) ont été déportés du sol français. Seuls 3 % d'entre eux ont survécu. « C'est un immense défi auquel nous faisons face », relève Francis Kalifat. « Celui de la disparition progressive des derniers témoins. Comment conserver cette mémoire sans témoin ? ».

« Cette exposition est avant tout un hommage aux survivants de la Shoah » mais elle constitue aussi un appel à devenir « les témoins des témoins », souligne le président du Crif. « Nous voulons dire à ceux qui passent devant ces photographies : souvenez-vous de ces femmes et de ces hommes, de leurs témoignages et prenez l'engagement de porter à votre tour leur histoire ».

>> L'exposition «Lest We Forget - N'oublions pas» est présentée sur les grilles du Jardin du Luxembourg, dans le 6^e arrondissement de Paris, du 9 juillet au 7 août 2022. L'accès est libre et gratuit. Les photographies ainsi que l'histoire de chaque rescapé sont également à découvrir sur le site officiel.

Attentat de la Rue des Rosiers

40 ans après...

un premier hommage national

9 Août 2022

Le 9 août, nous avons commémoré le triste anniversaire de l'attentat de la rue des Rosiers. Il y a 40 ans, le lundi 9 août 1982, vers 13h15, plusieurs hommes pénètrent dans le restaurant Jo Goldenberg, situé rue des Rosiers, dans le quartier du Marais, à Paris. Soudainement, c'est le chaos.



Cette cérémonie était organisée par le Ministère de la Justice, en partenariat avec le Crif, l'AfVT et la FENVAC.

Plusieurs prises de paroles ont rythmé la cérémonie parmi lesquelles celle du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, du représentant de la Maire de Paris, du représentant du Maire de Paris Centre, du Président du Crif Yonathan Arfi, de victimes de

l'attentat et de familles de victimes.

L'attentat de la rue des Rosiers, il y a 40 ans...

Le 9 août 1982, des terroristes jettent une grenade à l'intérieur du restaurant Jo Goldenberg avant de faire feu sur les clients attablés et le personnel. Dans sa fuite, le commando traverse le quartier du Marais en ouvrant le feu dans la foule. En trois minutes, 6 personnes sont tuées et 22 blessées.

Mohamed BENNEMOU
 André HEZKIA NIEGO
 Grace CUTER
 Anne VAN ZANTEN
 Denise GUERCHE ROSSIGNOL
 Georges DEMETER
Nous ne les oublions pas

Une première revendication provient du groupe Action directe mais l'organisation anarcho-communiste se rétracte et condamne l'acte qualifié d'« erreur politique ».

L'enquête, menée par le juge Jean-Louis Bruguière jusqu'en 2007, incrimine rapidement le Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal. En 2008, un journaliste lance une piste néonazie. Mais, en 2011 cette piste est abandonnée par le juge Marc Trévidic, qui a identifié les auteurs de la fusillade grâce à des témoignages d'anciens membres du Fatah obtenus grâce à une procédure « sous X ». Le juge antiterroriste Marc Trévidic parvient à recueillir de nouveaux témoignages en 2015.

Plusieurs individus sont alors identifiés : trois tueurs présumés et le cerveau logistique de l'opération. Le juge antiterroriste délivre quatre mandats d'arrêt contre l'organisateur présumé de l'attentat et trois membres possibles du commando qui avait mené cet assaut terroriste. Cependant, la justice jordanienne rejette la demande d'extradition de ses deux ressortissants d'origine palestinienne, Souhair Mouhamed Hassan Khalid al-Abassi, présenté comme le cerveau de cette attaque, anciennement numéro 3 du « comité des opérations spéciales » du Fatah-CR et Nizar Tawfiq Mussa Hamada, membre présumé du commando. La justice française recherchait aussi Mahmoud Khader Abed Adra, qui vit aujourd'hui en Cisjordanie et Walid

Abdulrahman Abou Zayed qui vit en Norvège.

Le 8 août 2017, dans un communiqué conjoint, le Crif et l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT) ont appelé «les autorités françaises à tout mettre en œuvre auprès de leurs homologues norvégiens, jordaniens et palestiniens pour que les suspects soient entendus en France par le juge en charge du dossier et que la justice puisse travailler en toute indépendance et en-dehors de toute considération politique».

En mars 2019, le Président du Crif a demandé à **rencontrer S.E. Madame l'Ambassadeur de Norvège**, Oda Helen Sletnes, au sujet de la demande d'extradition par la France d'un des terroristes présumés. Il était accompagné par Guy Benarousse, blessé lors de l'attentat.

En 2020, Walid Abdulrahman Abou Zayed, 62 ans, a été extradé de Norvège vers la France où il a été mis en examen pour « assassinats » et « tentatives d'assassinats » et placé en détention provisoire en l'attente d'être jugé. Mais le juge chargé de l'enquête a aussitôt saisi la cour d'appel de Paris d'une possible erreur de procédure.

La cour d'appel de Paris a finalement **validé l'enquête en rejetant deux possibles irrégularités**. Le procès est toujours en attente.

Enfin, il y a quelques semaines, le 20 juillet 2022, l'Elysée a annoncé la visite du représentant de l'autorité palestinienne, Monsieur Mahmoud Abbas. Dans ce contexte, **le Crif et l'Association française des victimes du Terrorisme ont solennellement demandé à Monsieur le Président**, au nom des victimes de l'attentat de la rue des Rosiers et de leurs familles, de bien vouloir mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour que justice puisse leur être rendue.

L'Autorité palestinienne, comme la Jordanie, persistent à rejeter les demandes d'extradition formulées par la justice française.

12^e CONVENTION NATIONALE DU CRIF

12^e Convention Nationale du Crif



DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022
MAISON DE LA CHIMIE



CONSEIL REPRESENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Actualité Juive

LE FIGARO

RCJ

12^e Convention Nationale du Crif

Les temps forts de la convention !

4 Décembre 2022

Pour sa douzième édition, la Convention Nationale du Crif vous a proposé des conférences et tables-ronde autour du thème «La France dans tous ses états». Tout au long de la semaine, découvrez les temps forts de la 12^e Convention du Crif !



La 12^e Convention nationale du Crif a eu lieu hier, dimanche 4 décembre, à la Maison de la Chimie. Les nombreux ateliers, tables-ronde et conférences de la journée se sont articulés autour du thème « La France dans tous ses états ». Vous étiez plus de 750 à y participer.

Deux plénières ont encadré cette journée. La première a commencé par une introduction de **Yonathan Arfi**, le Président du Crif, suivie d'une prise de parole de **Nicolas Sarkozy**, ancien Président de la République, animée par le journaliste **Bruno Jeudy**.

La discussion était ensuite animée par **Bruno Jeudy**, journaliste, qui a interrogé les invités de cette session sur le thème « La France dans tous ses états ». **Haïm Korsia**, Grand Rabbin de France, **Vincent Peillon**, Philosophe, ancien Ministre de l'Éducation nationale, et **Abnousse Shalmani**, Journaliste et écrivaine, ont chacun exposé leur point de vue sur le sujet, et notamment sur les défis actuels de la société française.

Lors de la seconde, la plénière de clôture, un message vidéo d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, a été diffusé. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir **Anne Sinclair**, journaliste, **Étienne Klein**, Physicien, et **Maurice Lévy**, Président du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe pour une discussion animée par **Yves Thréard**, Rédacteur en chef adjoint du *Figaro*, sur le thème « Les grands défis ». Enfin, **Yonathan Arfi**, Président du Crif et Garde

des Sceaux, **Éric Dupond-Moretti** ont chacun prononcé un discours.

La matinée de la Convention a été rythmée par quatre tables-ronde :

- Qui a peur de la démocratie israélienne ?
- Hier et demain, Juifs en France
- L'arc républicain face aux extrêmes
- Manger ensemble, c'est vivre ensemble ?

Deux déjeuners-débats étaient ensuite proposés. Parmi eux, le **déjeuner du Président du Crif** sur Les accords d'Abraham avec **S.E. Mme Yaël German**, Ambassadrice d'Israël en France et **M. Tareq Al Shehhi**, de l'Ambassade des Émirats Arabes Unis en France. Et un déjeuner : « Ukraine, Iran, Taïwan : vers la guerre » avec **Fredéric Encel**, Géopolitologue, animé par Gérard Unger, Vice-président du Crif.

L'après-midi de la Convention du Crif s'est divisé en trois temps, trois créneaux de conférences.


De nombreuses sessions étaient proposées au cours de l'après-midi.


Parmi les temps fort de l'après-midi, une table ronde « Antisémite, la faute aux réseaux sociaux ? » avec l'intervention d'**Isabelle Rome**, Ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et une discussion entre **Julien Bahloul**, ancien journaliste, spécialiste de la société israélienne, **Éric Garandeau**, Directeur des affaires publiques de TikTok en France, **Rudy Reichstadt**, Directeur de Conspiracy Watch, expert associé à la Fondation Jean Jaurès, et **Mathias Wargon**, Médecin urgentiste.

Ou encore une table-ronde politique « L'extrême droite est-elle aux portes du pouvoir ? » avec **Clément Beaune**, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports, et **Xavier Bertrand**, Président de la Région Hauts de France, ancien Ministre.

Tout au long de la semaine, nous vous proposerons des vidéos et compte-rendu de cette journée riche en échanges d'idées. Ces articles seront signalés par une petite vignette sur l'image utilisée.




LA CONVENTION S'ÉCOUTE SUR  Spotify




PODCAST

#ConvCrif

Crif



 SCANNEZ-MOI !

Le Crif vous propose de revivre cette journée grâce au Live Tweet de la Convention, que vous trouverez en utilisant le #ConvCrif sur Twitter. En voici un extrait :

CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Les premières conférences commencent. Au programme ce matin :

1) Qui a peur de la démocratie israélienne ? Avec @GermanYael1, Samy Cohen, Gilles Darmon, et @HillelNeuer. Ouverture par @GilTaieb. Modérée par @SteveNadjar.



10:23 AM - 4 déc. 2022

CRIF @Le_CRIF - Suivre

En réponse à @Le_CRIF

#ConvCrif - 4) Manger ensemble, c'est vivre ensemble ? Avec Jean-Michel Cohen et le Chef Thierry Marx. Modérée par @JadePartouche. Ouverture par Benjamin Allouche.



11:00 AM - 4 déc. 2022

Crif @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Déjeuner avec le Président du Crif @Yonathan_Arli, SE @GermanYael1, et les représentants des Ambassades du Maroc et des EAU en France, autour des Accords d'Abraham.



2:26 PM - 4 déc. 2022

CRIF @Le_CRIF - Suivre

En réponse à @Le_CRIF

#ConvCrif - 2) Hier et demain, Juifs en France. Avec Dominique Farnagla, Samuel Sandler, Perrine Simon Nahum, Danny Trom. Modérée par @Bady_Saada. Ouverture par Marc Zerbib. Conclusion par Gérard Garçon.

CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - 3) L'arc républicain face aux extrêmes. Avec @Meyer_Habib, Valérie Rabault, Astrid Panosyan-Bouvet. Modérée par Paul Rechter. Ouverture par Serge Dahan @PresidentBBE. Conclusion par Bernard Gahnassia.

10:23 AM - 4 déc. 2022

CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Début de la plénière d'ouverture de la Convention du Crif. Déclaration du Président du Crif @Yonathan_Arli et grand entretien avec @Nicolas Sarkozy, animé par @JeudyBruno.



CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Début des conférences de l'après-midi ! Les Accords d'Abraham : au-delà de la diplomatie, quels impacts ? En partenariat avec le #JDCorps du @WorldJewishCong. Avec SE Yehuda Lancry et SE Saïd Benryane. Modérée par Patricia Sitruk. Conclusion par Ilan Scialom.



CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Début du débat "La France dans tous ses états" avec @HaimKorsia, Vincent Peillon et Abnousse Shalmani. Une session animée par @JeudyBruno.



12:54 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Le sport, plus fort que la haine.
 Avec Bernard Amsalem, @MalekBoutih, Pierre Fraidenaich.
 Modérée par Jean-Philippe Lustyk.
 Ouverture par Françoise Bendayan, Présidente du @Le_Crif13.
 Conclusion par Albert Massiah, President du Crif Bordeaux-Aquitaine.

2:36 PM - 4 déc. 2022

8 Répondre Copier le lien

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Les échanges se poursuivent !
 Regards croisés sur les engagements environnementaux
 Avec Emma Haziza, hydrologue et Yeshaya Dalsace.
 Modérée par Jean-François Strouf @RadioFrance.
 Ouverture par @gadweil @JudaismeM.
 Conclusion par Jeremie Haddad @EEIF_officiel



4:56 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Discours du Président du Crif @Yonathan_Arfi.
 "On pourrait, je crois, résumer notre Convention en une blague juive : "En 2 mots, comment va la France ? Ça va. Et en 3 mots ? Ça va pas".



7:06 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Antisémitisme : la faute aux réseaux sociaux ?
 Avec la Ministre @Romelsabelle, @julienbahoul, @wargonm et @RReichstadt.
 Modérée par @fabienneLissak.



3:13 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Début de la plénière de clôture de la Convention du Crif.
 Iris Scialom, Lauréate du Prix des Violons de l'espoir, joue un morceau sur l'un des violons brûlés, désormais restaurés.



6:18 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice @E_DupondM prend la parole au nom du Gouvernement et conclue cette 12eme Convention nationale du Crif.



7:22 PM - 4 déc. 2022

Crif CRIF @Le_CRIF - Suivre

#ConvCrif - Début du débat "Les grands défis" avec Anne Sinclair, Maurice Levy et @EtienneKlein, aux côtés du Président du Crif @Yonathan_Arfi.
 La discussion est modérée par @yvestheard.



6:21 PM - 4 déc. 2022

Discours de
Yonathan ARFI

Président du Crif

Lors de la 12^e Convention nationale du Crif



Monsieur le Garde des Sceaux, cher Éric Dupond-Moretti, qui nous faites l'amitié de conclure cette journée de travail. Je vous remercie d'être là et je vous souhaite la bienvenue.

Chers Anne Sinclair, Etienne Klein et Maurice Lévy,

Merci d'avoir partagé avec nous vos analyses, vos inquiétudes et vos espoirs face aux défis du monde qui vient.

Je dois vous dire que la Convention du Crif est un moment que j'apprécie particulièrement. J'aime arpenter les salles de ses tables-rondes, ateliers, projections, déjeuners-débats, expositions... J'aime ce programme au pas de course où l'on repart avec plus de questions que de réponses.

Chers amis, intervenants parfois venus de loin, présidents d'institutions et d'associations, militants engagés ou simples passionnés de la cause juive et du débat citoyen, J'ai eu beaucoup de plaisir à partager avec vous cette journée pleine de vitalité, de foisonnement, de bouillonnement.

Elle est à l'image du Crif, qui fédère plus de 70 associations, diverses par leurs actions autant que par leurs opinions. Nous avons été près de 1500 personnes de tous horizons à participer aux débats aujourd'hui.

Par la mise en commun de nos confrontations, je suis convaincu que nous esquissons les contours de la « communauté de destin », celle qui réunit tous les citoyens de bonne volonté.

* * * *

Monsieur le Garde des Sceaux, dans le combat citoyen contre l'obscurantisme et le prêt-à-penser, les échanges intellectuels, les débats contradictoires authentiques, sont une arme décisive. Certains diraient qu'ils constituent la version citoyenne du pilpoul, la fameuse tradition de débat talmudique.

Aujourd'hui, nous avons travaillé sur des thèmes aussi vastes et divers que les fractures de la société française, l'antisémitisme, la relation France-Algérie, la laïcité, l'Europe, l'Ukraine, le défi posé par le poids politique de LFI ou du RN, et même, sur une tonalité plus légère, l'impact de la gastronomie ou du sport sur le vivre ensemble.

Nous pourrions je crois résumer nos échanges par une blague juive :

- « Comment va la France ? »
- En deux mots ? Ça va !
- Et en trois ? Ça va pas.

Ça nous fait rire. Mais en disant que ça ne va pas, ça va tout de même déjà un peu mieux, non ?

Parce que la parole, celle du diagnostic et du constat, a sa force, son souffle, qui nous libère. Et surtout, en disant ce qui ne va pas, l'état des lieux ouvre la voie aux esquisses de solutions, aux perspectives du possible.

L'esprit du judaïsme et l'ambition républicaine se rejoignent ici dans le refus obstiné du défaitisme et du fatalisme. Dans le judaïsme, le monde est imparfait et il revient aux hommes, libres par essence, de le réparer.

La République, de son côté, porte en elle l'idée fondatrice que l'action politique peut transformer la vie des Français. La République, c'est le volontarisme politique érigé en principe, C'est chercher à rendre la société meilleure en libérant de ce qui entrave, en corrigeant les inégalités, en tissant les liens de la concorde fraternelle. C'est le refus d'un ordre social et naturel figé. C'est la victoire programmée de l'Homme et du citoyen sur la fatalité.

Voilà, je crois, l'un des terrains communs les plus fertiles entre les valeurs du judaïsme et l'élan républicain, qui peut-être explique aussi la longue romance qui lie les juifs et la République depuis la Révolution.

Monsieur le Garde des Sceaux, certains reprochent parfois à notre pays une tendance à l'inertie et au déni. Force est de constater qu'aujourd'hui nous avons au contraire entendu des Français qui regardent la réalité les yeux grands ouverts, sans catastrophisme ni angélisme.

Les intervenants ont, tous ou presque, dressé le tableau d'un pays fracturé :

- Sur le front social d'abord, où s'exacerbent des inégalités qui trahissent la promesse républicaine.
- Sur le plan idéologique ensuite, où le débat semble confisqué par la loi du buzz et de la caricature.
- Sur des lignes politiques, aussi, où les discours populistes, de gauche comme de droite, tiennent le haut du pavé.
- Et parfois même, sur des injonctions culturelles voire religieuses, où l'assignation identitaire des islamistes et des indigénistes comme des tenants de la « France aux Français », veut mettre chacun dans une case et l'y enfermer durablement.

Partout, le sens du collectif, le goût de la chose commune, en un mot l'attachement à une forme d'universalisme, se raréfient.

Il nous appartient de regarder cette réalité avec lucidité. Non pour nous lamenter mais pour cultiver en retour notre détermination, notre volontarisme et notre mobilisation. Le constat, si amer soit-il, n'est jamais une impasse ! C'est un chemin de crête, ardu et sinueux, vers un avenir plus apaisé. Monsieur le Garde des Sceaux, je crois pouvoir dire que vous pouvez compter sur les Français juifs et tous les citoyens de bonne volonté pour mener ce chemin à vos côtés.

Mesdames, Messieurs,

Améliorer la vie des Français passe bien entendu par la préservation des services publics et de leurs conditions de vie matérielles qui sont aujourd'hui menacées par une crise économique naissante et une hausse inédite du coût de la vie. Mais cela passe aussi par le combat contre l'obscurantisme et le ferment de la division qui se répandent dans toute la société.

En France, ce n'est un secret pour personne, le poison de la haine, du racisme, de l'homophobie, du sexisme, et bien entendu de l'antisémitisme persiste. La haine des Juifs est tenace, toujours là : dans la rue, dans le débat public, jusque dans les écoles. La détermination du gouvernement ne fait pas de doute. Mais les moyens sont-ils les bons ? Sont-ils suffisants ?

Si l'antisémitisme prend sans cesse de nouveaux visages, de l'antisionisme au complotisme, de l'islamisme à l'extrême-droite, de l'extrême-gauche au négationnisme, il y a un terrain sur lequel les entrepreneurs de la haine se retrouvent tous : celui des réseaux sociaux.

Soyons clairs : la prise de contrôle de Twitter par Elon Musk et sa volonté affichée de laisser libre cours à l'expression des contenus les plus haineux au nom d'une vision libertarienne, très éloignée de nos conceptions européennes, constitue un défi lancé à notre modèle de société et en particulier à la justice.

Dans les mois qui viennent, Monsieur le Garde des Sceaux, je crains que vous soyez, que nous soyons, embarqués dans un bras de fer avec Twitter dans lequel nous devons tout faire pour restaurer la force de dissuasion de l'État de droit.

Je sais pouvoir compter sur votre volonté politique sur ce sujet mais aussi, plus largement, pour que la justice prenne toute sa part dans le combat contre l'antisémitisme, avec pédagogie et fermeté.

Chers amis, dans cette 12^e Convention du Crif, nous avons discuté de nombreux sujets. L'un d'eux, je le sais, a pu surprendre certains d'entre vous : le réchauffement climatique. Alors pourquoi le Crif se soucie-t-il des questions environnementales ?

D'abord et avant parce que nous sommes, comme beaucoup de Français, conscients qu'il s'agit là d'une méta-menace, de long terme, qui nous concerne tous.

Sans compter que toutes les crises portent avec elle les ingrédients de la haine et de la division qui tôt ou tard désignent l'Autre, l'étranger et souvent le Juif comme bouc émissaire, inquiétant rappel que nous sommes in fine tous condamnés à vivre ensemble.

Chers amis,

Vous le savez, nous vivons des temps politiques inédits, avec, au sein de l'Assemblée nationale deux groupes de députés LFI et RN de taille comparable, opposés mais partageant de troublantes accointances : le vote récent d'une résolution sur l'Ukraine pour laquelle ces deux partis se sont abstenus en est malheureusement l'illustration.

À l'Assemblée nationale, le moindre relâchement de la vigilance envers le groupe RN est exploité politiquement. Ces députés d'extrême droite ont ainsi prétendu à la présidence d'un groupe d'étude sur l'antisémitisme. Sans la vive réaction du Crif, des institutions juives, des organisations antiracistes et de républicains de droite, de gauche et du centre, le RN aurait poursuivi sa soi-disant dédramatisation par un renversement cynique, en se faisant parangon de la lutte contre l'antisémitisme.

Je le dis ici clairement, nettement, pour que personne ne puisse l'oublier : explicite ou non, l'antisémitisme est contenu dans le projet de l'extrême-droite, comme objectif ou comme conséquence. Et surtout, quoique le RN dise des Juifs ou de l'antisémitisme, il restera un repoussoir au nom de son projet d'exclusion et de sa xénophobie, contraires aux valeurs de la tradition et de l'histoire juives. Mesdames, messieurs, nous ne cesserons jamais de combattre l'extrême droite.

Et avec la même vigueur, je souhaite partager avec vous notre stupeur face aux propos et aux positions tenus par certains à l'extrême-gauche de l'hémicycle. L'extrême-gauche, qui se sert de toutes les tribunes pour vilipender Israël et le

sionisme, l'accuser de tous les maux, a fait de la haine d'Israël un fonds de commerce électoral. Elle n'hésite pas, pour une partie d'entre elle, à afficher une complaisance coupable avec des mouvements indigénistes et leurs cortèges d'islamistes et d'antisémites.

La France Insoumise n'a trouvé ainsi aucune contradiction à laisser certains de ses membres éminents parader dans Paris avec Jeremy Corbyn, aux amitiés antisémites notoires, et venir ensuite assister aux commémorations de la rafle du Vel d'Hiv.

Aux uns comme aux autres, nous disons que nous ne sommes pas dupes. Nous les invitons à commencer par balayer devant leur porte. Une démarche sincère contre l'antisémitisme commence par dénoncer l'antisémitisme venu de son propre camp.

Merci, Monsieur le Ministre, d'avoir fait un rappel salubre de ces principes, au cours de l'été lors d'une séance parlementaire chahutée.

Chers amis,

La situation internationale n'est pas plus apaisée qu'en France. Durant cette journée de Convention, j'ai ainsi entendu des analyses pertinentes et courageuses à ce sujet.

Mes premiers mots seront naturellement pour l'Ukraine et l'Iran. Ceux qui s'opposent à l'expansionnisme irresponsable de Vladimir Poutine ou au totalitarisme sanguinaire des mollahs ne le font pas que pour eux.

À travers le combat des Ukrainiens pour défendre leur souveraineté ou la révolution des femmes et de toute la jeunesse iranienne face à l'asservissement qui les étreint depuis 43 ans, se joue la crédibilité et, je le crois, l'avenir, de nos démocraties. Nous devons être à la hauteur de leurs attentes. Nous, citoyens juifs, savons ce que nous devons à la démocratie.

Je voudrais associer à ces réflexions, notre vigilance sur la situation des Ouighours en Chine, et celle de toutes les minorités opprimées, mais aussi notre inquiétude devant les ambitions impérialistes assumées d'Erdogan et d'Aliev, face aux Kurdes et aux Arméniens.

Ailleurs, l'Histoire fait parfois son œuvre positivement. Ainsi, les Accords d'Abraham poursuivent le processus de normalisation d'Israël dans le monde. Nous nous en réjouissons et souhaitons que la France participe de cette dynamique et joue pleinement un rôle de facilitateur et de tiers de confiance, comme elle l'a fait récemment dans la négociation concernant la frontière maritime entre Israël et le Liban.

Et, nous l'espérons, un jour viendra où Israël ne sera plus ostracisé dans les instances internationales et où sa démocratie, toujours à préserver et à défendre comme toutes les démocraties, sera reconnue pour ce qu'elle est : la seule du Moyen-Orient jusqu'à présent.

La France, notre pays si attaché à ces valeurs, doit être un allié plus assumé d'Israël, et plus largement de toutes les démocraties.

* * * *

Chers amis,

Notre convention a été riche en enseignements et nous affirmons ce soir notre volonté collective de transformation et de réparation de la société.

Le poète Edmond Fleg le disait avec ces mots : « Je suis juif parce que le monde n'est pas achevé : les hommes l'achèvent ».

Chaque année, nous tous, citoyens soucieux de l'état de santé de notre société, nous retrouverons ici même pour poursuivre ces travaux de construction, pas à pas, pièce par pièce, de cette « communauté de destin ».

Car c'est à tous les citoyennes et citoyens qu'il appartient d'améliorer encore et toujours notre société. Comme tout au long de l'Histoire de la République, soyez assurés que dans ce projet collectif les Français juifs prendront toute leur part.

Vive la République, vive la France.

Yonathan Arfi
Président du Crif

LE PRÉSIDENT DU CRIF FACE AUX LECTEURS

Yonathan Arfi : « Défendre les juifs en France, c'est intensifier le dialogue avec la société civile »

AJ La 12^{ème} convention du CRIF annonce un programme dense et éclectique. Avant sa tenue, dimanche 4 décembre, à la maison de la Chimie, son président en parle et répond aux questions de nos lecteurs.

Actualité Juive Cette 12^{ème} convention nationale du CRIF s'intitule « la France dans tous ses états ». Pourquoi ce thème ?

Yonathan Arfi : Être juif implique d'être particulièrement sensible aux divisions de la société parce que l'on sait, hélas, quelles peuvent être les retombées des secousses sociales. Or, la France est aujourd'hui fracturée. Face à cela, nous avons ressenti le besoin d'analyser cette situation avec des acteurs de la société. Puis, de réfléchir à des solutions afin de retrouver du commun dans la société française.

Le programme est à la fois prometteur et original. Des rencontres autour des thèmes « manger ensemble, c'est vivre ensemble ? » ou « le sport, plus fort que la haine » sont prévues. Que signifie cette ouverture ?

Y.A. : Nous avons, en effet, décidé, cette année, d'élargir le nombre d'intervenants et le type de thématiques abordées. J'ai la conviction que défendre les juifs dans la société française impose de poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics et de l'intensifier avec la société civile. La participation des juifs dans la société française est à la fois historique et symbolique. Notre capacité à contribuer à l'animation du débat public en est l'illustration. Le rôle du CRIF est aussi d'organiser cette agora où, entre gens de bonne volonté, nous pourrions faire les diagnostics et réfléchir ensemble.



Passons aux questions que nos lecteurs ont souhaité vous poser. La première vient d'Éliane B., de Marseille : « Les élus d'extrême gauche et d'extrême droite sont de plus en plus nombreux. Dans ce contexte, le CRIF réfléchit-il à aller à leur rencontre, pour leur expliquer l'importance du combat contre l'antisémitisme ? ».

Y.A. : C'est une question qui nous est régulièrement adressée. Il y a bien sûr une question d'ordre moral, sur laquelle nos valeurs juives nous imposent la clarté. S'y ajoute également une vraie question politique. Nous considérons que ces rencontres-là serviraient plus l'extrême gauche ou l'extrême droite qu'elles ne nous serviraient. Je sais ce que de telles rencontres apporteraient au RN ou à LFI. Je ne sais pas, en revanche, ce que ces rencontres apporteraient aux Français juifs. Éliane a néanmoins parfaitement raison de

souligner que nous devons sensibiliser à la lutte contre l'antisémitisme, y compris les Français qui ont voté pour ces élus-là. C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à toute la société française, indépendamment des choix faits dans l'isolement.

« Les grands dîners du Crif servent-ils encore à quelque chose et si oui, à quoi ? », demande Sophie A. de Paris.

Y.A. : Le dîner du Crif est d'abord un espace de dialogue institutionnalisé entre la communauté juive et les élus politiques. C'est une fonction

fondamentale parce que c'est le moment où nous faisons remonter nos inquiétudes, nos espoirs et nos aspirations auprès des pouvoirs publics. Ce dîner est devenu un moment central dans la relation entre les pouvoirs publics et la communauté juive. Mais il ne signifie pas pour autant qu'il y ait connivence.

Marc C. de Villeurbanne demande si « le Crif peut jouer un rôle pour faire baisser le coût de la vie juive en France ».

Y.A. : J'aimerais pouvoir lui répondre oui ! Comme tout le monde, je suis frappé par la manière dont le coût de la vie, et donc aussi le coût de la vie juive, a augmenté. Cela pose une vraie question sur la facilité et donc la pérennité à être juif dans la société française. Cette thématique relève plus du Fonds social et du Consistoire. Néanmoins, nous

LE RÔLE DU CRIF EST DE S'ADRESSER À TOUS, INDÉPENDamment DES CHOIX FAITS DANS L'ISOLÉ

savons que toute crise économique produit potentiellement des formes de radicalité qui, d'une manière ou d'une autre, finissent par se tourner contre la communauté juive. Notre responsabilité étant de mener le combat contre l'antisémitisme, nous serons très vigilants sur un antisémitisme qui pourrait surgir comme conséquence d'une crise sociale.

Yvan W., de Rueil-Malmaison demande : « que pense le Crif des dernières élections législatives en Israël ? »

Y.A. : Sur la forme, cette élection vient rappeler au monde entier qu'Israël reste la seule démocratie du Proche-Orient et, à ce titre, doit être considéré comme un partenaire privilégié par ses partenaires, européens notamment. On ne peut, en effet, jamais renvoyer dos-à-dos Israël et ses voisins qui n'ont, eux, rien de démocratique. Je félicite Benyamin Netanyahu pour cette élection, en espérant qu'il dirigera le pays, avec le souci de défendre les valeurs juives et démocratiques et de développer le dialogue avec les communautés de diaspora et notamment celle de France. J'espère aussi que la relation entre Israël et la France sera renforcée. Je suis convaincu que les deux pays partagent bien plus que ce que l'on veut bien croire. ■

Propos recueillis par Laëtitia Enriquez



Programme de la Convention Nationale du CRIF DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 - MAISON DE LA CHIMIE

10h00 - 11h15

- Qui a peur de la démocratie israélienne ?
- Hier et demain, Juifs en France
- L'arc républicain face aux extrêmes

10h20 - 11h00

- Manger ensemble, c'est vivre ensemble ?

11h20 - 12h45 : Plénière d'ouverture (Amphi Lavoisier)

- Rencontre avec Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République
- Débat « La France dans tous ses états »
- Communication de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile de France

12h45 - 14h00 : Déjeuners-débats

- Déjeuner du Président du Crif - « Les accords d'Abraham »
- Déjeuner « Ukraine, Iran, Taïwan : vers la guerre ? »

13h00-14h00 : Documentaire (Amphi Lavoisier)

- Projection *Sauver les enfants*, un film de Catherine Bernstein et Grégory Célérier

14h00 - 15h15

- France Algérie, la réconciliation est-elle possible ?
- Le sport, plus fort que la haine ?
- Antisémisme, la faute aux réseaux sociaux ?
- La laïcité peut-elle sauver la République ?
- Les accords d'Abraham, au-delà de la diplomatie, quels impacts ?
- Projection « *Histoire de l'antisémisme : le temps du rejet 1144-1791* »

15h15 - 16h30

- Poutine : guerre contre l'Ukraine, guerre contre l'Europe ?
- Terrorisme : procès pour l'histoire ?
- L'Université à l'épreuve des idéologies ?
- L'extrême droite est-elle aux portes du pouvoir ?
- Pourquoi Israël n'est pas un régime d'apartheid
- Projection « *Histoire de l'antisémisme : les nouveaux visages de l'antisémisme. 1945 à nos jours* »

16h30 - 17h45

- Grand entretien avec Laurent Wauquiez
- L'Europe peut-elle résister aux populismes
- Face à l'islamisme, la République ?
- Regards croisés sur les engagements environnementaux
- Extrême gauche : Israël, antisémisme, un point aveugle ?
- Documentaire « *La rafle du Vel d'Hiv. La honte et les larmes* »

17h45 - 19h00 : Plénière de clôture (Amphi Lavoisier)

Communication d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

Débat « Les grands défis »

Conclusion par Elisabeth Borne, Première ministre

S.E. Mme Yaël German,

Ambassadrice d'Israël en France

Samy Cohen,

Directeur de recherche émérite à Sciences Po

Gilles Darmon,

Président-fondateur de LATET

Hillel Neuer,

Directeur exécutif de UN Watch

Dominique Farrugia,

Réalisateur et acteur

Samuel Sandler,

Président honoraire de la communauté Israélite de

Versailles

Perrine Simon Nahum,

Directrice de recherches au CNRS

Danny Trom,

Directeur de recherches au CNRS

Rudy Saada,

Journaliste RCJ

Meyer Habib,

Député des Français de l'étranger

Valérie Rabault,

Députée de Tarn et Garonne, Vice-Présidente de

l'Assemblée nationale

Astrid Panosyan-Bouvet,

Députée de Paris

Jean-Michel Cohen,

Médecin, nutritionniste

Thierry Marx,

Chef cuisinier

Nicolas Sarkozy,

ancien Président de la République,

Bruno Jedy,

Journaliste politique, éditorialiste, BFM

Haim Korsia,

Grand Rabbín de France,

Vincent Peillon,

Philosophe, ancien Ministre de l'Éducation nationale,

Abnousse Shalmani,

Journaliste et écrivaine

Valérie Pécresse,

Présidente de la région Ile de France

S.E. Mme Hend Al Oteiba,

Ambassadrice des Emirats Arabes Unis en France

S.E. Mme Yaël German,

Ambassadrice d'Israël en France

Fredéric Encel,

Géopolitologue

Chems-eddine Hafiz,

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Benjamin Stora,

Historien

Rachid Temal,

Sénateur du Val d'Oise

Bernard Amsalem,

ancien Président de la Fédération française

d'athlétisme

Malek Boutih,

ancien Député, référent éthique du PSG

Pierre Fraidenraich,

Co-fondateur de B Smart TV

Jean-Philippe Lustyk,

Journaliste

Isabelle Rome,

Ministre déléguée auprès de la Première ministre,

chargée de l'Égalité entre les femmes et les

hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Julien Bahloul,

ancien journaliste, spécialiste de la société

israélienne

Eric Garandeau,

directeur des affaires publiques de TikTok en France

Rudy Reichstadt, Directeur de Conspiracy Watch,

expert associé à la Fondation Jean Jaurès

Mathias Wargon, Médecin urgentiste

Fabienne Lissak, Journaliste I24 News

Iannis Roder, Professeur d'histoire-géographie à

Saint-Denis (93), Directeur de l'Observatoire de

l'éducation de la Fondation Jean Jaurès

Francis Szpiner,

Maire du 16ème arrondissement de Paris, avocat

Patrick Weil,

Historien, directeur de recherche au CNRS

Stéphane Bou, Rédacteur en chef de la "Revue K. :

Les Juifs, l'Europe, le XXIe siècle".

Yehuda Lancry, ancien Ambassadeur d'Israël

Saïd Benryane, ancien Ambassadeur du Maroc

Galia Ackerman, Essayiste et historienne

Masha Kondakova, actrice et réalisatrice

Dominique Moïsi, politologue et géopoliticien

Arthur Dénouveau, survivant du Bataclan et

Président de l'association de victimes du 13

novembre 2015 Life for Paris

Vincent Nioré, Avocat, vice-bâtonnier de Paris

Denis Peschanski, Directeur de recherches au CNRS

Laurence Goldmann, Journaliste RCJ

Ilana Cicurel, Députée européenne

Nathalie Heinich, Sociologue au CNRS

Bruno Karsenti,

Philosophe, directeur d'études à l'EHESS

Jean-Claude Lescure,

Professeur des Universités (Cergy Pontoise)

Jean-Philippe Moinet,

Fondateur de la Revue Civile

Clément Beaune Ministre délégué auprès du

ministre de la Transition écologique et de la

Cohésion des territoires, chargé des Transports

Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts de

France, ancien Ministre

David Assouline, Sénateur de Paris

Paul Amar, Journaliste

Ariela Carno, ancienne présidente de l'Union

des étudiants juifs d'Afrique du Sud

Jonathan Hayoun, auteur et réalisateur

Nicolas Lebourg, Chercheur au CEPPEL (CNRS-

université de Montpellier)

Simone Rodan, Directrice de l'American Jewish

Committee Europe

Dominique Sopo, Président de SDS Racisme, agrégé

de sciences économiques et sociales, enseignant

Alberto Toscano, Journaliste

Eva Soto, Journaliste Radio J

Laurent Wauquiez, Président de la région

Auvergne Rhône Alpes

Jean-Pierre Obin, Inspecteur général honoraire

de l'Éducation nationale

Caroline Yadan, Députée de Paris

Alexis Lacroix journaliste, Directeur d'Actualité Juive

Gilles Clavreul, Préfet, ancien DILCRAH

Marc Weitzmann, Écrivain

Mario Stasi, Président de la LICRA

Yeshaya Dalsace,

Rabbín de la Communauté Dor Vador

Emma Haziza, Hydrologue

Jean-François Strouf, directeur adjoint de l'ECUJE,

chroniqueur environnement de Radio J et Actu J.

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Anne Sinclair, Journaliste

Etienne Klein, Physicien

Maurice Lévy, Président du Conseil de Surveillance

de Publicis Groupe

Yves Thérard, Rédacteur en chef adjoint du Figaro

Elisabeth Borne,

Première Ministre (sous réserve)

Succès de la Convention nationale du CRIF

AJ Dimanche dernier, à la Maison de la Chimie, la Convention nationale du CRIF a mis l'accent sur les liens avec la société civile.

« Avec 1500 personnes à la Maison de la Chimie, 80 intervenants de haute volée, 2 plénières, 21 tables rondes et 4 documentaires, la Convention a pleinement rempli son rôle de dialogue et d'ouverture entre la communauté juive et la République », a déclaré Robert Ejnes, le directeur du CRIF, au lendemain de l'événement. De très nombreux et éclectiques thèmes furent abordés : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, les « accords d'Abraham », la vie des juifs



en France, la démocratie israélienne, l'arc républicain et la lutte contre les extrêmes, la guerre en Ukraine et même, l'écologie, la culture et le sport « pour être en lien avec la société civile, comme l'a défini le président du CRIF, Yonathan Arfi », ajoute-t-il. Le CRIF a accueilli des invités de marque, tels que Nicolas Sarkozy, Éric

Dupont-Moretti, Isabelle Rome, Clément Beaune, Laurent Wauquiez, Xavier Bertrand. « La seule frustration fut celle du public de ne pas pouvoir assister à tous les événements en même temps », sourit Robert Ejnes.

Le directeur est satisfait. « Comme le dîner du CRIF, la Convention nationale a pris toute sa place dans la cité et dans la République depuis 12 ans. Le CRIF se doit de rester connecté à la France et au monde ». Une preuve supplémentaire que l'organisation reste connectée : les participants, amateurs de football, ont pu suivre, avec plaisir, le match France-Pologne en direct... ■ **Ilan Levy**



DES HORIZONS À PARTAGER

Depuis 70 ans, le Groupe ADP contribue à l'amélioration des standards internationaux en termes de sécurité sanitaire, de sûreté, d'accueil et d'innovation. Avec ses deux partenaires TAV Airports et GMR Airports, le groupe gère un réseau de 29 aéroports et anime une formidable communauté d'experts créant chaque jour des opportunités bénéficiant à l'ensemble des acteurs du secteur.



groupeadp.fr

La mairie du 8^e arrondissement de Paris est pleinement engagée aux côtés du CRIF pour lutter contre l'antisémitisme.

Au sein des établissements scolaires, elle s'attache à transmettre la mémoire de ceux qui ont été tués parce que juifs et de ceux qui ont sauvé leurs compatriotes d'une mort certaine. Forte de cette compréhension du passé, la jeunesse peut être une sentinelle contre toutes les formes de discrimination.

À l'heure où l'antisémitisme et l'antisionisme sont trop souvent considérés comme des opinions et non des délits, il est fondamental de réaffirmer les valeurs de la République française.

Jeanne d'Hautesserre
Maire du 8^e arrondissement
Conseillère régionale d'Île-de-France
Conseillère métropolitaine



Mairie du 8^e arrondissement de Paris
3, rue de Lisbonne 75008
01 44 90 75 08
www.mairie8.paris.fr

Contribution du Crif au rapport 2022 de la CNCDH

À l'occasion de la parution de l'édition 2022 du rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, le Crif a contribué pour la première fois à l'élaboration du rapport, aux côtés d'acteurs étatiques et de la société civile.

Destiné à délivrer un éclairage sur la situation du racisme et de l'antisémitisme en France, ce rapport a permis au Crif de partager ses observations et de faire connaître son engagement en la matière. Ainsi, le Crif a dressé un bilan de l'état de l'antisémitisme pour l'année 2022, observant une évolution à la fois qualitative et quantitative de celui-ci depuis le début de la crise sanitaire. En s'appuyant sur les indicateurs dont il dispose, le Crif a également

fait savoir ses préoccupations sur la situation politique actuelle, notamment dans le contexte des élections présidentielles et législatives.

Par ailleurs, le Crif a pu mettre en avant les nombreuses actions qu'il mène pour lutter contre l'antisémitisme et préserver la mémoire de la Shoah : événements, cérémonies, travaux des commissions, activité digitale, partenariats avec d'autres organisations françaises ou européennes... Dans certains domaines spécifiques, tels que l'éducation ou le numérique, ont également été détaillées les positions du Crif, avant d'évoquer les nombreuses perspectives et opportunités qui marqueront son action durant les prochains mois.



Merci

à nos clients
et nos équipes !

boulangier
si bien ensemble

*Catégorie Distribution de produits électroménager - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Les activités du Crif à l'international

Le comité exécutif du Congrès juif mondial, au cœur de la ville éternelle

21 et 22 novembre 2022

La semaine dernière se tenait à Rome le Comité exécutif du Congrès juif mondial (WJC). Deux jours de réflexions autour de l'actualité des communautés juives du monde et des défis qui nous attendent.

Jour 1

Lundi 21 novembre - Rome



Pour ce nouveau Comité exécutif, le Congrès juif mondial (WJC) nous a donné rendez-vous dans la ville éternelle.

Les président.e.s et directeur.trices des insti-

tutions et organisations juives du monde ont retrouvé les membres du Jewish Diplomatic Corps et du programme Next Gen du WJC, arrivés à Rome quelques jours auparavant pour

participer à un séminaire dédié à la diversité et à la représentation des femmes à la tête de nos organisations.

Le premier jour du Comité directeur a ainsi été dédié aux sujets de préoccupations portés par les voix des jeunes générations, soucieux de voir leurs organisations s'adapter au monde de demain.

Les membres du *Jewish Diplomatic Corps* ont rapporté les grandes lignes de leur séminaire aux membres du Comité exécutif et ont animé des tables-rondes liées à la représentation des femmes dans le leadership et à l'égalité femmes-hommes.



Les participants du programme *Next Gen* ont quant à eux animé des sessions sur les sujets suivants : la crise des réfugiés, le changement climatique, les droits des minorités, la santé mentale, et les menaces pour la démocratie.

Des discussions parfois (très !) animées ont rythmées cette première journée de réflexions.

En fin de journée, nous nous sommes rendus



dans l'impressionnante Grande synagogue de Rome où nous avons été accueillis par le grand Rabbín de Rome, Riccardo Di Segni.



La soirée s'est poursuivie au Musée juif de Rome aux côtés de Ronald S. Lauder, Président du Congrès juif mondial, de Ruth Dureghello, Présidente de la communauté juive de Rome, et du Père Norbert Hofmann, Secrétaire de la commission du Vatican pour les relations religieuses avec le judaïsme.

Nous avons ensuite découvert le quartier juif de Rome où la journée s'est terminée autour d'un dîner.

Pour découvrir la suite du Comité exécutif du Congrès juif mondial (et pas des moindres !), rendez-vous mercredi dans la Newsletter !

À Rome, Robert Ejnes, directeur exécutif du Crif et Serge Dahan, vice-Président du Crif, représentaient l'institution. Marie-Sarah Seeberger, chargée des Affaires internationales au Crif et membre du *Jewish Diplomatic Corps* était également présente.



Jour 2

Mardi 22 novembre - Le Vatican



Ce mardi matin, très tôt dans la matinée, nous avons été invités à nous rendre au Vatican où s'est déroulée la deuxième journée du Comité exécutif du Congrès juif mondial.

C'est dans l'une des salles de réunions formelles des Cardinaux du Vatican que le Président du Congrès juif mondial a mis en lumière le projet



Kishreinu 'Our bond', un texte vu comme une réponse juive à *Nostra Aetate*.

Ronald S. Lauder a ainsi présenté le document au Cardinal Kurt Koch, Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et Président de la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le judaïsme.

Ronald S. Lauder a rappelé les liens uniques et extrêmement forts qui unissent les Chrétiens et les Juifs du monde entier et a souligné le caractère tout à fait exceptionnel de la tenue d'une réunion du Congrès juif mondial dans l'enceinte du Vatican.

La Présidente de l'Union des communautés juives italiennes (UCEI), Noemi Di Segni, a également pris la parole.

Notre journée a ensuite pris une tournure tout à fait particulière... Nous nous sommes rendus dans l'une des ailes du Palais apostolique et avons eu l'immense honneur et la joie de rencontrer Sa Sainteté le Pape François.

Le Pape a reçu la délégation du Congrès juif mondial avec beaucoup de bienveillance et de chaleur. Dans son discours à notre intention, il a souligné la force de notre relation et nos travaux conjoints pour l'instauration d'une paix durable entre les peuples.

Le Pape François a eu une pensée particulière pour le peuple ukrainien, et pour tous ceux qui souffrent dans le monde.

Il a conclu son allocution par un mot qui a

trouvé une résonance très spéciale dans les cœurs de chacun : « Shalom ».

Nous avons ensuite été invités à saluer le Pape, un par un et à lui adresse quelques mots. Un moment hors du temps dont nous nous souviendrons pour toujours.

Remise de ses émotions, la délégation du Congrès juif mondial a de nouveau rejoint la salle du Vatican pour tenir sa séance plénière et procéder aux votes du Comité exécutif.

Le soir-même, chacun est rentré chez soir avec des images inoubliables plein la tête et le sentiment d'avoir assisté à quelque chose de grand et de réellement unique.



Les activités du Crif à l'international

Le comité exécutif du Congrès juif européen, à Paris

13 et 14 décembre 2022

Mardi 13 et mercredi 14 décembre 2022, le Congrès juif européen a tenu son Comité exécutif à Paris. Des représentants des organisations juives en Europe étaient réunis pour échanger autour des grands enjeux à venir.



À l'occasion de son Comité exécutif, le Congrès juif européen s'est installé à Paris le temps de deux journées d'échanges et de réflexions.

C'est au très beau Musée d'art et d'histoire du Judaïsme qu'a eu lieu la première journée, rythmée par des sessions de travail principalement liées aux actualités de communautés juives européennes et aux défis de demain.

En fin de journée, la délégation a pu profiter d'une visite privée de la collection permanente du musée, guidée par Paul Salmons, le directeur du MahJ.

Le lendemain, le Comité exécutif s'est retrouvé au cœur de la capitale, dans le quartier de l'Opéra.

La session du matin était animée par Francis Kalifat, ancien Président du Crif et actuel Président du Conseil du Congrès juif européen et dédiée à la situation politique européenne, teintée d'une représentation importante des partis extrêmes.

La délégation a ensuite eu l'honneur de recevoir Isabelle Rome, Ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et d'échanger avec elle sur l'engagement de la France dans la lutte contre l'antisémitisme.

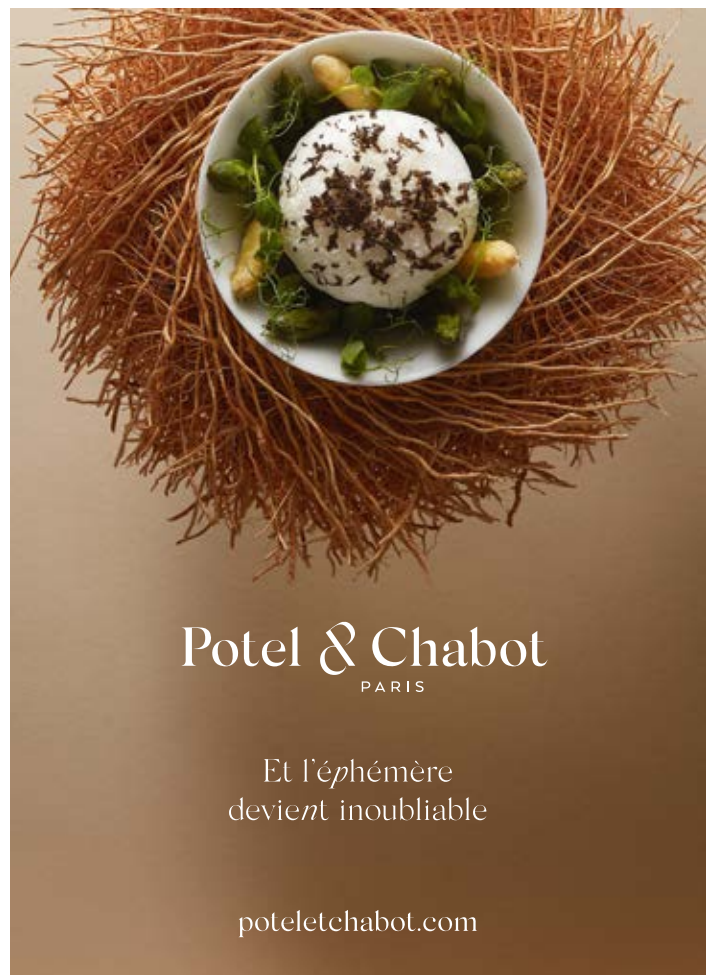
La matinée s'est conclue par l'intervention de Karel Fracapane, directeur de projets et de

programmes à l'UNESCO, notamment en charge des questions de lutte contre l'antisémitisme.

Après un déjeuner dans le 17^e arrondissement de Paris, la délégation a eu la chance de découvrir l'exposition Munch, actuellement présentée au Musée d'Orsay.

Un final très européen, conclusion parfaite de ce Comité exécutif !

Le Crif était représenté par Yonathan Arfi, Président du Crif et vice-Président du Congrès juif européen et Robert Ejnes, Directeur exécutif du Crif. Marie-Sarah Seeberger, chargée des Affaires internationales, a également assisté au Comité exécutif.



Les activités du Crif à l'international

L'envoyée spéciale américaine contre l'antisémitisme Deborah Lipstadt en déplacement en Europe

14 octobre 2022

Officiellement nommée en 2021 par le Président américain Joe Biden, Deborah Lipstadt effectue actuellement un large déplacement en Europe. À l'occasion de sa visite à Paris, le Crif et le Congrès juif mondial ont organisé une grande soirée en son honneur.



Le 14 octobre, l'Ambassadrice Deborah Lipstadt a commencé sa visite en Europe par la capitale britannique, Londres, où elle a notamment rencontré l'Ambassadrice des États-Unis au Royaume Uni, Jane Hartley.

Deborah Lipstadt a ensuite pris la route de Bruxelles où elle a rencontré son homologue pour l'Union européenne, Katharina von Schnurbein et ses équipes.

Une rencontre a ensuite été organisée avec

l'Union européenne des étudiants juifs (EUJS). L'Envoyée spéciale américaine, remarquable professeure en études juives et études sur la Shoah, tenait beaucoup à rencontrer des étudiants juifs européens.

Le 18 octobre, un déjeuner était organisé à Bruxelles par le Congrès juif mondial et la Commission européenne, en l'honneur de Deborah Lipstadt. Le Crif a eu le plaisir d'assister à ce déjeuner de rencontre, avant de participer à la session de la Commission européenne sur

la liberté de religion et l'abattage religieux. Cette session de travail était organisée dans le cadre de l'implémentation de la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de préservation de la vie juive en Europe.

Deborah Lipstadt a assisté à l'intégralité de la session de la Commission européenne, aux côtés notamment de Katharina von Schnurbein et de Margaritis Schinas, vice-Président de la Commission européenne.

L'Ambassadrice a ensuite pris la direction de Paris. Elle y a notamment rencontré Yaël German, Ambassadrice d'Israël en France, et ses équipes, le bureau de AJC Paris, et la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH).

et du programme *Next Gen* du Congrès juif mondial, le bureau national de l'UEJF et les militants, SOS Racisme, et Coexist.

Deborah Lipstadt s'est ensuite entretenue avec le Président du Crif Yonathan Arfi, le Directeur exécutif Robert Ejnes, le vice-président du



Congrès juif mondial Maram Stern, et l'Imam Hassen Chalghoumi, récemment victime d'une tentative d'attaque au couteau.

L'Ambassadrice a enfin rencontré les membres du Comité directeur du Crif.

Deborah Lipstadt a ensuite échangé avec le journaliste du Washington Post James McAuley devant un public très à l'écoute.

Aujourd'hui, mardi 25 octobre, Yonathan Arfi a retrouvé Deborah Lipstadt à l'occasion de sa rencontre

Lundi 24 octobre, le Crif et le Congrès juif mondial ont organisé une grande soirée en l'honneur de Deborah Lipstadt.

Avant la conférence du soir, Deborah Lipstadt a eu l'opportunité de rencontrer plusieurs groupes. Une session a d'abord été organisée avec les membres français du *Jewish Diplomatic Corps*

avec S.E. Denise Campbell Bauer, Ambassadrice des États-Unis en France. Le Président du Crif a ainsi pu exposer un état de l'antisémitisme en France à l'Ambassadrice des États-Unis et discuter des points de convergence avec les États-Unis avec l'Envoyée spéciale.

À l'issue de sa rencontre avec l'Ambassadrice

des États-Unis et le Président du Crif, Deborah Lipstadt a pris la direction de Strasbourg où elle conclut son déplacement en France.

Crédit photos : ©Alain Azria



CHAPITRE 3

LE DÎNER DU CRIF 2022

	PAGE
▶ DISCOURS DE FRANCIS KALIFAT	108
▶ DISCOURS D'EMMANUEL MACRON	119

Discours de **FRANCIS KALIFAT**

Président du Crif

Lors du 36^e Dîner du Crif, jeudi 24 février 2022



Monsieur le Premier Ministre,

Ce dîner a lieu en temps de guerre sur notre continent. À l'heure où nous parlons, le Président de la République est à Bruxelles pour une réunion d'urgence du Conseil européen.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous renvoie à des temps que nous voulions croire révolus. **Comme vous tous, je suis inquiet et je pense aux victimes de ce conflit inédit. Je veux dire ce soir notre soutien au peuple Ukrainien agressé.**

Ce dîner est traditionnellement un temps d'échanges avec les plus hautes autorités

de l'État sur les sujets qui préoccupent les Français juifs. Le discours que j'ai préparé parle beaucoup de l'antisémitisme. Il pourra sembler décalé à certains en ces temps de guerre.

Je vais m'adresser à vous en ayant à l'esprit la situation en Ukraine et j'ai l'intime conviction que si l'on néglige l'antisémitisme, on affaiblit la démocratie.

Monsieur le Premier Ministre,

Madame Brigitte Macron,

Monsieur le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental,

Monsieur l'ancien Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres et
Secrétaires d'État,

Monsieur le Président du Congrès Européen,

Madame la Maire de Paris,

Madame la Présidente de la Région Ile-de-
France,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Grand Rabbin de France,

Mesdames et Messieurs les Représentants des
cultes, des Médias et de la société civile,

Monsieur le Président du Consistoire central
et Mesdames et Messieurs les Présidents de
fondations d'institutions et d'associations,

Messieurs les anciens Présidents du Crif, cher
Henri Hajdenberg, cher Richard Prasquier, et
cher Roger Cukierman.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je pense ce soir, à deux hommes d'exception.
Deux hommes dont l'existence fut au sens
propre extraordinaire, jalonnée d'événements
hors norme et en prise avec l'histoire la plus
douloureuse du peuple juif, la Shoah.

Ancien président du Crif, et de l'Alliance Israélite
Universelle, professeur agrégé de médecine et
membre de l'Académie nationale de médecine,
Ady Steg a toujours su concilier ses engagements
juifs, citoyens, et républicain.

Il nous a quitté le 11 avril 2021, laissant la

communauté Juive de France orpheline de l'un
de ses derniers grands bâtisseurs de l'après-
guerre.

Investi dès les années 80 à l'Amicale d'Auschwitz,
infatigable combattant de la mémoire, Raphaël
Esrail, Président de l'Union des Déportés
d'Auschwitz nous a quittés le 22 janvier der-
nier à l'âge de 96 ans. Jusqu'au bout, il a porté
avec force la parole des victimes de la barbarie
nazie. Le Prix du Crif – Pierrot Kaufman que
nous remettrons un peu plus tard à l'Union des
Déportés d'Auschwitz sera l'occasion d'évoquer
plus longuement son souvenir.

En mémoire d'Ady Steg et de Raphaël Esrail je
vous demande de vous lever et d'observer une
minute de silence.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et
Messieurs,

Je suis heureux et honoré de vous accueillir au
36^e Dîner du Crif et de renouer avec un rituel
républicain dont la pandémie de Covid-19 nous
a privé depuis deux ans.

Revenons quelques semaines en arrière. Avant
même la guerre en Ukraine, le tableau général
du monde était bien sombre.

En France, des pans entiers de la population sont
aujourd'hui dans la défiance, le complotisme ou
la colère.

Notre Nation prend la forme d'un archipel dont
plusieurs composantes sont des terres fertiles
pour la haine et la violence.

Violence contre des femmes avec 215 féminicides
en 2020 et 2021.

Dîner du Crif • 24 février 2022



▲ Anne Hidalgo, Maire de Paris, Haïm Korsia, Grand Rabbin de France



▲ Denise Campbell Bauer, Ambassadrice des Etats-Unis, Francis Kalifat, Président du Crif



▲ Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



▲ Francis Kalifat, Président du Crif



▲ Gil Taieb, Vice-président du Crif ; Jean Castex, Premier ministre ; Brigitte Macron ; Francis Kalifat, Président du Crif

Contre des pompiers qui sont caillassés lorsqu'ils viennent secourir.

Contre des policiers qui sont attaqués lorsqu'ils viennent protéger.

Contre des Juifs car notre pays a de plus en plus besoin de boucs émissaires.

En 2021, le Ministère de l'Intérieur et le SPCJ ont recensé 589 actes et menaces antisémites, en hausse de 75 % par rapport à 2020.

73 % de la totalité des actes antireligieux visent des Juifs.

Voilà la réalité que vit moins de 1 % de la population de notre pays.

Derrière ces chiffres, il y a des histoires d'agressions et de traumatismes, de vies inquiètes et retranchées, d'exodes vers des quartiers moins sensibles, de peurs pour ses enfants ou pour ses grands-parents.

L'antisémitisme ne se limite plus aux quartiers dits sensibles. Cela fait hélas bien longtemps qu'il frappe n'importe où, sans crier gare.

Comme à Strasbourg en 2021, lorsqu'un livreur algérien refuse de prendre les commandes d'un restaurant casher parce que, dit-il, « il ne livre pas les Juifs ».

Ou à Perros-Guirec, où la stèle à la mémoire de Simone Veil est dégradée quatre fois en quinze jours.

Ou encore à Champcueil dans l'Essonne, quand deux adolescents de 14 ans frappent un enfant de 11 ans, dans la cour du collège, en lui criant « sale juif, on va te gazer ».

Aucune institution n'est préservée.

Pas même la compagnie CRS 1 dont un membre a trouvé des croix gammées et « sale juif » gravés sur son casier.

Ni même l'Assemblée Nationale, où la députée Yaël Braun-Pivet, traitée dans un mail de « youpine » et de « mal absolu », est menacée d'un funeste « bientôt les camps ».

Il faut aller sur Internet et les réseaux sociaux pour prendre la pleine mesure de l'antisémitisme dans notre pays. Des centaines de milliers de contenus antisémites y sont postés chaque année.

Deux études menées en France, l'une de IPSOS pour le Crif, l'autre d'un *think tank* pour la Commission européenne, ont identifié, avec deux méthodes différentes, deux corpus de plus de 50 000 contenus antisémites sur l'année 2020.

Des contenus partagés, likés, retweetés ou commentés des millions de fois.

Un mélange écoeurant de stéréotypes complottistes, d'insultes à caractère sexuel, de haine des Juifs et d'Israël, de déni de la Shoah et d'amalgames avec le nazisme.

Un condensé toxique d'islam radical, d'extrême-droite et d'extrême-gauche, mais aussi des peurs, des frustrations et des colères de toute la société française.

On s'y attaque aux Juifs, coupables de tous les maux et qui tirent les ficelles.

Et c'est seulement la pointe émergée de l'iceberg, soulignent les deux études.

Dîner du Crif • 24 février 2022



▲ Hommae à Ady Steg, ancien président du Crif et à Raphaël Esrail, Président de l'Union des Déportés d'Auschwitz



▲ Gabriel Attal, Porte parole du gouvernement ; Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations



▲ Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur



▲ Gil Taiëb, Vice-président du Crif, Cédric Villani, Député de l'Essonne, Corinne et Francis Kalifat, Yanick Jadot,

La crise sanitaire avait besoin d'un coupable et d'un bouc émissaire. Elle a aggravé notre situation.

Les Juifs auraient fabriqué le virus et les vaccins pour gagner plus d'argent et pour détruire les Français.

Ils sont vus comme des intouchables qu'il est interdit de nommer. Une question est devenue un cri de ralliement : « mais qui ? ».

Oui, qui tire les ficelles ? Qui veut nous faire disparaître ?

Dans une analogie malsaine et pernicieuse, certains manifestent contre ce qu'ils nomment le pass « nazitaire », en arborant l'étoile jaune.

Les obsessions antijuives se déversent désormais dans l'espace public à visage découvert.

Quand ce n'est pas le Juif qui incarne le mal, c'est souvent Israël.

Vous vous souvenez peut-être de l'élection de Miss France en décembre 2020. Il a suffi qu'une candidate indique l'origine italo-israélienne de son père pour que dans un réflexe pavlovien, grégaire et antisémite, Twitter s'enflamme et soit submergé d'un torrent de haine.

Houria Bouteldja, co-fondatrice du Parti des Indigènes de la République, a alors écrit, je cite : « on ne peut pas être israélien innocemment ». Elle n'est pas la seule en France à être obsédée par Israël.

Pour certains militants antisionistes, qu'ils soient d'extrême-gauche ou musulmans, Israël est un État illégitime et raciste, donc un État coupable qu'il faut absolument détruire.

Je combats résolument cette vision d'Israël.

Et si je pense qu'Israël est un État singulier, c'est pour des raisons radicalement opposées.

Commençons par une évidence : Israël est le seul État juif.

Certains vont ici crier au racisme, mais étonnamment, ils ne trouvent rien à redire au fait que de nombreux pays aient l'islam ou le christianisme comme religion d'État.

Les autres raisons sont moins enviables.

Israël est le seul État dont la population civile fut la cible de près de 4.400 roquettes et missiles en moins de dix jours en 2021.

Et lorsqu'il se défend, Israël est le seul État qui suscite des réactions automatiques d'appels à manifester.

En Allemagne, sans surprise, ces manifestations furent le théâtre de slogans antijuifs.

En France elles ont été interdites.

Merci monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Mais où sont les manifestations contre la Chine ou la Birmanie ? Pour défendre les Ouïghours ou les Rohingyas ? Pour les peuples de Syrie, du Yémen, d'Afghanistan ou d'Iran ?

Que dire de l'Assemblée Générale des Nations Unies ou de son Conseil des Droits de l'Homme ou Israël est discriminé comme un État paria.

Et que dire d'Amnesty International qui diabolise Israël en le qualifiant d'apartheid ?

Non, Israël n'est pas un État d'apartheid ! Comme la France, Israël est une démocratie

dont tous les citoyens, quelle que soit leur origine ou religion, sont égaux en droits.

Monsieur le Premier Ministre, à la différence de l'Allemagne, du Royaume Uni ou des États-Unis, pourquoi la France n'a-t-elle pas rejeté les conclusions biaisées, outrancières et diffamatoires du rapport d'Amnesty International.

Dans un autre registre, Israël est le seul État qui ne pourrait pas choisir sa capitale.

Monsieur le Premier Ministre, au moment où la France préside le Conseil de l'Union Européenne, n'est-il pas temps qu'elle reconnaisse Jérusalem comme capitale d'Israël, montrant ainsi la voie à l'ensemble des pays européens ?

Enfin, Israël est le seul État dont la disparition est au programme d'un autre État, l'Iran, qui pour se donner les moyens de cette funeste ambition cherche à tout prix à se doter de l'arme nucléaire. Tout doit être fait pour l'en empêcher.

Plus près de nous, trois associations actives en France ont aussi pour objectif la disparition d'Israël : BDS, le collectif Palestine vaincra et le Comité Action Palestine.

La volonté de faire disparaître Israël n'a rien à voir avec la critique de la politique israélienne. C'est un appel antisémite à la haine et à la violence.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous avez annoncé cet après-midi le déclenchement de la procédure de dissolution de ces deux collectifs.

Je veux ce soir vous en remercier.

Face à cela, la plus cinglante des réponses est venue des Accords d'Abraham. De nouveaux horizons s'ouvrent au Proche-Orient, porteurs d'un nouvel avenir pour les peuples Marocain, Émirati, Soudanais, Bahreïmien et Israélien.

Je salue chaleureusement leurs Ambassadeurs présents ou représentés.

Revenons aux obsessions antisémites en France. J'ai évoqué plusieurs fois l'extrême droite et l'extrême gauche. L'antisémitisme y est plus présent que dans les autres courants politiques.

Qu'en pensent leurs leaders ? Luttent-ils contre l'antisémitisme ? Pas vraiment !

Jean-Luc Mélenchon et Éric Zemmour multiplient les polémiques sur le dos des Juifs. Pour l'un, les Juifs ne sont pas assez universalistes. Pour l'autre, ils ne sont pas assez français.

Les deux ont en commun une grande propension à réécrire l'Histoire, surtout celle des Juifs. Pour l'un, c'est le complot juif. Pour l'autre, c'est Pétain, sauveur de Juifs.

Quant à Marine Le Pen, ses tentatives de dédramatisation ne trompent personne : le Rassemblement national s'accommode toujours des préjugés antisémites dans ses rangs.

Aux prochaines élections, j'appelle à faire barrage à tous les candidats d'extrême-gauche et d'extrême-droite.

Heureusement, l'échiquier politique ne se réduit pas aux extrêmes dans notre pays.

Le Président de la République, comme ses prédécesseurs, est engagé dans la lutte contre l'antisémitisme.

Il a eu des paroles très fortes le 26 janvier, lors de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah.

Et vous, Monsieur le Premier Ministre, que j'ai eu l'honneur d'accompagner à Auschwitz, vous avez, vous aussi, trouvé les mots justes, aux côtés des derniers survivants.

Les gouvernements successifs, l'administration, de nombreux élus locaux et de nombreux acteurs de la société civile sont, depuis longtemps, sur la même ligne.

À toutes celles et tous ceux qui se mobilisent contre l'antisémitisme, je tiens, ce soir, à dire notre reconnaissance.

Je suis reconnaissant, mais permettez-moi de nuancer mon propos car je ressens un malaise autour du combat contre l'antisémitisme. Je souhaite maintenant m'en ouvrir à vous.

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté la définition de l'antisémitisme qui fait référence au niveau international et qui est aujourd'hui le socle de la Commission européenne dans sa stratégie contre l'antisémitisme. Cette définition élaborée par l'IHRA décrit toutes les formes actuelles d'antisémitisme, y compris la haine d'Israël.

Pourtant, peu de choses ont véritablement changé depuis ces votes. S'agirait-il seulement de belles déclarations, sans conséquence, ni lendemain ?

Lorsque la France s'est félicitée d'accueillir, certes pour raisons humanitaires, Ramy Shaath, l'un des fondateurs de BDS, pourquoi n'a-t-elle pas, en même temps, rappelé que le boycott d'Israël, prôné par BDS, est illégal dans notre pays ?

Et que dire de la résolution sur Jérusalem présentée fin 2021 à l'Assemblée Générale des Nations Unies, une résolution négationniste effaçant le Mont du Temple et parlant seulement de l'Esplanade des Mosquées ?

À la différence de l'Allemagne, des Pays-Bas et d'autres États-membres, pourquoi la France a-t-elle choisi de voter cette résolution, s'associant ainsi à ceux qui manipulent l'Histoire ?

Ma dernière interrogation porte sur la stratégie de la France contre l'antisémitisme.

La Commission européenne a construit une stratégie spécifique de lutte contre l'antisémitisme. Elle y encourage chaque État-membre à adopter une stratégie nationale sur ce sujet d'ici fin 2022.

Alors que la France est le pays comptant le plus grand nombre de Juifs en Europe et qu'elle exerce la présidence du Conseil de l'Union, pourquoi refuse-t-elle une stratégie spécifique contre l'antisémitisme ?

Pourquoi vouloir diluer la lutte contre l'antisémitisme dans une stratégie plus globale et moins efficace de lutte contre tous les racismes et toutes les haines ?

Toutes ces questions me donnent le sentiment très désagréable que les victimes de l'antisémitisme ne sont pas des victimes légitimes, des victimes à part entière.

L'approche globale ne fonctionne pas. Chacun peut constater l'inquiétante progression des racismes et des haines dans notre pays. Mais alors, pourquoi persévérer ?

Certains invoquent l'universalisme. Je pense qu'ils se trompent.

Être universaliste, c'est être lucide sur tous les fléaux qui abîment la France : le sexisme, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, la xénophobie, la haine des Musulmans, et je ne suis pas exhaustif. C'est les combattre en disant haut et fort qu'aucun n'est plus grave, ni plus prioritaire que les autres.

Mais être universaliste, ce n'est pas courir après la chimère d'un remède universel contre toutes les haines.

Ce n'est pas, non plus, s'enfermer dans des idéologies ou des bons sentiments qui refusent de voir que des victimes du racisme peuvent, elles aussi, commettre des actes racistes.

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous demande d'acter le passage à une stratégie spécifique et ciblée de lutte contre l'antisémitisme.

Une stratégie qui s'appuiera sur la définition votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat et qui ciblera toutes les formes d'antisémitisme, y compris la haine d'Israël.

Une stratégie qui inscrira et qui déploiera cette définition dans les politiques publiques sur quatre grands sujets : la sécurité, la justice, l'éducation et la régulation d'Internet.

Ces quatre sujets sont au cœur des missions de l'État et des attentes de tous les Français.

S'agissant de la sécurité, je veux rappeler que la police et la gendarmerie ont déjoué ces deux dernières années plusieurs projets attentats préparés par des islamistes et par des complotistes d'extrême-droite. Certains d'entre eux visaient des synagogues.

Ce soir, je veux dire ma reconnaissance aux policiers, aux gendarmes et aux militaires qui assurent la sécurité publique et notamment la sécurité des lieux juifs.

Je serai un peu plus long sur la justice.

Nous vivons le procès des attentats du 13 novembre 2015 et celui de l'assassinat du père Hamel.

Ils viennent après deux autres procès majeurs : le procès des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher et le procès des meurtriers de Mireille Knoll.

Mais il y a les procès que nous attendons toujours : ceux des attentats de la rue des Rosiers et de la rue Copernic.

Et il y a le procès dont l'absence ne passe pas et fait mal, très mal : le procès de l'assassin de Sarah Halimi.

Le député Meyer Habib n'a pas ménagé ses efforts dans le cadre de la Commission d'enquête parlementaire qu'il a présidé sur cette faillite judiciaire. Je veux qu'il en soit ce soir remercié.

Je resterai, quant à moi, marqué à jamais par mes entretiens avec le fils et le frère de Sarah Halimi, par nos déceptions et nos colères à chaque péripétie du dossier, par cette plaie condamnée à rester béante,

Parce que la justice a refusé de passer et de cicatriser,

Parce que, n'étant pas fou, l'assassin sortira bientôt de l'hôpital.

Au-delà de l'affaire Sarah Halimi, la justice ne va pas bien dans notre pays.

La France a besoin de plus de juges et de plus de greffiers et, contre le racisme et l'antisémitisme, elle a besoin de jugements qui dissuadent. Trop d'auteurs d'actes antisémites sont des multirécidivistes.

Les juges ont une responsabilité dans la lutte contre l'antisémitisme. Il est urgent d'en finir avec les rappels à la loi, les peines symboliques et les peines non appliquées.

J'en appelle solennellement ce soir au sens des responsabilités des magistrats pour que l'antisémitisme soit sanctionné de manière systématique et dissuasive.

Comme chacun d'entre vous, j'ai été effrayé par la décapitation de Samuel Paty.

Le Ministère de l'Education prend à bras le corps tous les sujets liés à la laïcité, mais c'est récent et l'on part de très loin.

Plusieurs études et témoignages décrivent l'autocensure des enseignants, les hommages perturbés ou la pression du religieux à l'école.

Je vous invite, par exemple, à lire l'étude menée par l'IFOP pour la LICRA auprès de lycéens en janvier 2021. Ses résultats nous interpellent sur le futur de la France.

J'en citerai un seul que je trouve glaçant.

13 % des lycéens ne condamnent pas totalement l'assassinat de Samuel Paty. Ce chiffre atteint 25 % chez les lycéens musulmans.

Chacun devine que la tâche est gigantesque et qu'il y a urgence, mais comment avancer lorsque même des manuels scolaires dérapent ?

Je vais citer un manuel d'histoire de l'éditeur

Magnard, pour les élèves de terminale, à propos d'Israël :

« David Ben Gourion proclame la naissance de l'État d'Israël le 14 mai 1948. Cette décision est à l'origine de cinq guerres israélo-arabes ».

Ce mensonge historique fait d'Israël un État coupable à sa naissance.

Comment lutter contre l'antisémitisme s'il est légitimé dans des manuels d'histoire ?

Le dernier grand sujet est la régulation d'Internet. Ici encore, il y a urgence.

Je suis heureux que la France ait enfin fixé des obligations plus strictes aux réseaux sociaux et que l'Union Européenne avance, elle aussi, dans cette voie.

Le temps de l'impunité est-il révolu pour tous ceux qui postent ou partagent des contenus haineux ? Je le souhaite, mais le diable est dans les détails et la désinvolture de Twitter n'incite pas à l'optimisme.

J'ai néanmoins une certitude : il est temps que la France et l'Europe fixent une obligation de résultat à Facebook, Twitter et consorts et qu'elles les sanctionnent pour les contenus haineux qui passeraient entre les mailles de leurs filets.

Monsieur le Premier Ministre,

Je viens d'évoquer Samuel Paty qui est mort pour avoir enseigné la liberté d'expression.

Je souhaite évoquer Mila, cette jeune femme qui a reçu près de 30 000 menaces sur les réseaux sociaux et qui vit désormais retranchée du monde, parce qu'elle a fait usage de la liberté d'expression.

Et je souhaite évoquer Ophélie Meunier et Amine Elhabi, tous deux menacés de mort pour avoir fait usage de la liberté d'informer.

Face à ces drames, face à l'antisémitisme et à de nombreux problèmes, notre société pratique trop souvent, au choix, l'indignation, la polémique, le relativisme ou le dialogue de sourds.

Il est urgent d'aller au-delà des mots et de passer à l'action.

C'est un 24 février que Lamartine proclama la Deuxième République, celle qui instaura notamment le suffrage universel.

Dans quelques semaines nous pourrons tous exercer notre droit de, mais je suis inquiet car la démocratie ne va pas bien dans le monde et dans notre pays.

Des forces hostiles rêvent de lui porter un coup fatal.

Certaines sont à l'œuvre en Russie et dans plusieurs pays autocratiques qui miment régulièrement des élections aux résultats connus d'avance.

Ces forces hostiles qui abusent tant de nos compatriotes en colère ou dans la misère, ce sont les mêmes, à l'extrême-droite, à l'extrême-gauche et dans l'islam radical, qui ont besoin de boucs émissaires. Ils commencent par les Juifs, mais ne s'arrêtent jamais aux Juifs.

Le Président de la République a déclaré le 26 janvier que « le combat contre l'antisémitisme [était] essentiel à la civilisation européenne [...] et à la France comme Nation et comme République ».

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

À titre plus personnel, il s'agit du dernier dîner où je m'adresse à vous depuis cette tribune car mon second mandat arrive à son terme en juillet prochain.

Je tiens à vous dire avec émotion et gravité que le combat contre l'antisémitisme a été le fil conducteur et ma priorité à la tête du Crif. Ce combat est vital pour nous, Français juifs, mais il est aussi vital pour tous les Français qui veulent un pays de libertés, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Car ce qui est en jeu dans l'antisémitisme, ce sont des sujets existentiels pour tous les Français qui, comme moi, aiment leur pays, ses valeurs et la démocratie.

Quels que soient nos choix électoraux, il est urgent que nous ayons, tous ensemble, une obligation de résultat.

La situation l'exige et l'efficacité le commande.

J'ai confiance en mon pays et, même si nous allons vers des jours terribles, je sais que nous réussirons parce que c'est notre seule option.

Vive la République, Vive la France !

Francis Kalifat

Président du Crif

Discours du Président de la République
EMMANUEL MACRON

Délivré par

JEAN CASTEX

Premier ministre

Lors du 36^e Dîner du Crif, jeudi 24 février 2022



Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame Brigitte Macron,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil
Économique, Social et Environnemental,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Maire de Paris,
Madame la Présidente du Conseil Régional
d'Île-de-France,
Monsieur le Président du Crif,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez tous, le Président de la République regrette très vivement de ne pouvoir être parmi vous ce soir puisqu'il est en ce moment même à Bruxelles, où il préside un Conseil européen extraordinaire convoqué en urgence sur la situation en Ukraine.

L'agression militaire déclenchée cette nuit par la Russie constitue un acte de guerre, une infraction manifeste à toutes les règles du droit international et un manquement assumé aux engagements politiques pris par le président russe.

Nous devons à nos amis ukrainiens un soutien et une solidarité absolus dans l'épreuve qu'ils subissent. Nous devons, au-delà des condamnations portées dans les enceintes internationales compétentes, répondre par des actes forts et concrets de soutien et de sanctions à la hauteur de la gravité de cette situation inédite depuis des décennies. Nous avons tous ici le sens de l'histoire et savons ce qu'ont été les longs efforts qui ont permis à notre continent européen d'établir au cours de ces 70 dernières années un équilibre fondé sur des valeurs de paix, de liberté des peuples et de souveraineté des États. Nous devons nous montrer unis et déterminés pour défendre cet acquis fondamental.

Le Président de la République m'a fait l'honneur et le plaisir de me demander de le représenter et de prononcer en son nom l'intervention qu'il avait préparée à votre intention.

Enfin. Après deux années d'annulation du fait des contraintes sanitaires, ce rendez-vous important pour vous, pour moi et pour la vie de la Nation qu'est le Dîner du Crif peut se tenir.

Je veux commencer mon propos par deux hommages. Le premier vous concerne, Monsieur le Président, cher Francis Kalifat. Au moment où vous vous apprêtez à quitter vos fonctions, je veux, au nom de la Nation, vous remercier. Merci pour ces années à la tête du Crif. Des années au service des Juifs de France. Des années d'engagement pour notre République.

Je tiens également à saluer une personnalité qui nous était tous chère ici. Raphaël Esrail avait

seulement 18 ans quand, étudiant à l'École Centrale de Lyon, il entra en Résistance. Chargé de la confection de faux papiers, celui qui se faisait alors appeler Paul Raoull sauva, par ses actions, des dizaines de vies. Arrêté, torturé, il fut déporté dans le camp d'Auschwitz. Y réchappant, il mena une vie de travail et se tut, longtemps, avant de faire le choix, à la fin des années 1980, de transmettre, beaucoup. D'accomplir auprès des enfants de France son devoir de mémoire.

Président de l'Union des déportés d'Auschwitz à partir de 2008, il était du voyage à Yad Vashem en janvier 2020 pour commémorer le 75^e anniversaire de la libération du camp. Raphaël Esrail est décédé le 22 janvier 2022. La Nation lui a rendu solennellement hommage le 27 janvier dernier sous l'arc de Triomphe. Que le Crif distingue l'association qu'il présidait par un Prix est une reconnaissance supplémentaire de tout ce que nous lui devons.

En 2018, un constat partagé. En 2019, des mesures. En 2022, des engagements tenus et de premiers résultats. Ce troisième dîner du CRIF en tant que Président de la République, dernier de ce quinquennat, est pour moi l'occasion de dresser un bilan de l'action menée ensemble.

Nous avons d'abord cherché, vous l'avez rappelé Monsieur le Président, à nommer clairement le mal, car arracher les masques sous lesquels la haine apprend à se dissimuler est la condition de toute action. Comme je m'y étais engagé devant vous, la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de la

Shoah a été adoptée par la République. Cela fut parfois difficile, les extrémistes de tout bord ne manquant pas de rendre les débats houleux. Mais l'Assemblée nationale a finalement adopté solennellement cette résolution à la fin de l'année 2019.

Résultat : nos forces de sécurité, nos magistrats apprennent ainsi dans leurs écoles à mieux débusquer ses nouveaux visages, les mots dans lesquels il se drapent. Nos professeurs y sont sensibilisés au cours de leur formation, pour pouvoir éveiller les consciences de tous les enfants de France.

Nous n'avons ensuite jamais cessé de traquer les actes de haine et poursuivre tous ceux qui s'en rendent coupables. Comme je m'y étais engagé devant vous, des équipes d'enquêteurs spécialisés se sont constituées partout dans sur tout le territoire. À Aix-en-Provence en partenariat avec le mémorial du camp des Milles, à Orléans avec le mémorial des enfants du Vel d'Hiv, à Caen avec le mémorial de la Paix, policiers et gendarmes reçoivent des formations spécifiques assurées par des historiens, des juristes, des psychologues spécialistes des crimes de haine.

Et les résultats, peu à peu, apparaissent : dans les commissariats et les brigades concernées, les victimes sont mieux prises en charge, l'écoute y est plus attentive, les circonstances aggravantes plus souvent retenues. Parce que les enquêteurs et les magistrats sont mieux formés, les peines prononcées sont plus dures et plus justes.

Vous avez évoqué le fléau de l'antisémitisme

numérique. Cette violence qui déferle en ligne et notamment sur les réseaux sociaux, parfois à l'abri de toute régulation, est vous le savez un sujet de préoccupation majeure pour moi. Depuis le premier jour, nous agissons.

Au niveau national, avec loi relative à la lutte contre les contenus de haine en ligne, qui nous a conduit à deux avancées majeures : la mise en place du pôle nationale de lutte contre la haine en ligne auprès du Parquet de Paris et l'instauration de l'Observatoire de la haine en ligne. Nous avons parallèlement doublé les équipes d'enquêteurs de la plateforme Pharos, afin que celle-ci puisse désormais fonctionner 24/24 et 7/7.

Au niveau européen, en assumant un bras de fer avec les plateformes pour le retrait rapide des contenus de haine et en avançant vers une meilleure régulation avec le Digital Services Act, qui vient d'être approuvé par le Parlement est au cœur de la Présidence française. Je veillerai personnellement à ce que les dispositions votées soient appliquées et les engagements pris tenus. Le retrait de ces contenus de la honte en moins de 24 heures, la fin des sites miroirs : voilà ce que nous devons viser. Mais au-delà, c'est à un terreau qu'il faut s'attaquer : celui du complotisme qui prospère dans des groupes qui, sur les réseaux sociaux, se développent à l'écart de toute vérité et de toute réalité.

Après les images ignobles d'antivaccins qui ont comparé le pass sanitaire à l'étoile jaune, j'ai décidé de confier au sociologue Gérald Bronner la présidence d'une commission sur les Lumières

Dîner du Crif • 24 février 2022



▲ Remise du Prix du Crif Pierrot Kauffmann à l'Union des Déportés d'Auschwitz ; Ginette Kolinka, Elie Buzyn, Esther Sénot, (survivants d'Auschwitz) et au micro, Victor Perahia (survivant de Bergen Belsen)



▲ Yonathan Arfi, Vice-président du Crif, Jean Castex, Premier ministre, Francis Kalifat, Président du Crif



▲ Pierre-François Veil, Président du Comité français pour Yad Vashem, Olivier Véran, Ministre de la Santé



▲ Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, Francis Kalifat, Président du Crif, Meyer Habib, Député des Français de l'étranger, Yonathan Arfi, Vice-président du Crif, Gérard Unger, Vice-président du Crif



▲ Jean Castex Premier ministre, Eric Dupond Moretti, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

à l'âge numérique. Les propositions formulées par cette commission, je les fais miennes. Et je crois que l'ensemble de ceux qui, aujourd'hui, aspirent à présider aux destinées de ce pays devraient également les endosser.

* * * *

Vous m'avez souvent alerté, Monsieur le Président, sur la situation des enfants qui quittent l'école de la République parce qu'ils sont victimes d'antisémitisme, des professeurs qui, dans certains quartiers, peinent à enseigner l'histoire de la Shoah. Je ne suis pas de ceux qui jettent un voile pudique sur cette réalité et disent : cela n'existe pas. C'est là. Et c'est pourquoi nous nous y attaquons depuis plusieurs années.

Dans chaque académie, des référents sont ainsi formés pour accompagner les équipes – professeurs, assistants – qui se trouvent confrontés à des refus d'enseignement. En cas d'incident antisémite, une équipe nationale de réaction est déjà opérationnelle, et peut être déployée rapidement pour intervenir et appuyer les professeurs qui sont confrontés à ces situations inadmissibles. Je souhaite que nous étendions désormais ces dispositifs aux établissements d'enseignement supérieur qui ont été marqués par une inflation des actes antisémites ces dernières années.

Rien ne se fera sans un travail de fond, sans l'éducation et sans la culture. Je sais que cette conviction est partagée par le Consistoire et le Fonds social juif unifié dont je salue les présidents et l'engagement. Le rapport de Gérald

Bronner préconise, pour faire reculer la haine, de développer dans nos écoles une éducation à ce qu'il appelle « l'esprit de méthode ». C'est le fondement de tout et j'y suis prêt. Nous devons renouer avec cette grande tradition où l'école ne fait pas seulement des individus, mais aussi des républicains, des citoyens.

La lutte contre l'antisémitisme passe par des actions spécifiques. Donner à voir tout à la fois l'horreur à laquelle cette idéologie funeste a pu mener. Et l'extraordinaire richesse du judaïsme. Là encore, l'État a été au rendez-vous.

Au mémorial de la Shoah, le mur des noms a été rénové avec le soutien de l'État. Les budgets pour multiplier les actions dans les écoles, les collèges, les lycées ont été augmentés. Grâce au soutien de l'État, de la région Île-de-France, de la Ville de Paris et de partenaires privés, le Centre Européen du Judaïsme a pu sortir de terre dans le XVII^e arrondissement de Paris et offre à ses visiteurs une plongée extraordinaire dans l'épopée conjointe de la civilisation européenne et du judaïsme.

Nous avons aussi posé des gestes symboliques forts comme la restitution de 15 œuvres qui avaient été enlevées par les nazis ou acquises par l'État durant l'Occupation dans des circonstances troubles. Ainsi, des tableaux de Klimt – le seul que nous avons dans les collections nationales, Chagall, Utrillo, Forain vont retrouver leurs propriétaires dans une juste opération de réparation.

« Il faut une lumière pour voir la lumière » écrit Emmanuel Levinas. C'est en assumant

ces symboles, en assumant le combat contre l'obscurantisme et pour la raison que nous ferons reculer ceux qui, s'en prenant aux Juifs, s'en prennent à la France, à nos valeurs, à ce que nous sommes.

Il y a encore tant à faire. Certes, les actes antisémites sont en 2021 en diminution de 14 % par rapport à l'année 2019, dernière année de référence puisque sans confinement. Certes, la diminution de moitié des agressions antisémites sur les personnes est une bonne nouvelle. Mais chaque agression est une agression de trop. Et des insultes aux profanations de plus en plus nombreuses de cimetières juifs, des courriers anonymes aux agressions dans le bus, dans le métro, dans la rue en passant par des propos indignes tenus par de hauts responsables politiques, qui ne voit que le vent mauvais souffle encore ? Qui ne voit, à nos portes, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, partout en Europe et jusque dans certaines instances internationales, cette banalisation du mal qui rampe là même où nous espérons naïvement l'avoir expurgé à jamais ?

Alors oui, dans les mois et les années à venir, vous pouvez compter sur moi pour continuer le combat. Sans relâche.

Ce combat est international. Comme vous, je m'inquiète de la résolution des Nations unies sur Jérusalem qui continue d'écarter, à dessein et contre toute évidence, la terminologie juive de « Mont du Temple ». Vous connaissez mon attachement à Jérusalem. Jérusalem est la capitale éternelle du peuple juif. Je n'ai jamais

cessé de le dire. Cela n'empêche en rien de reconnaître et de respecter l'attachement d'autres religions à cette ville, et c'est dans cet esprit que j'ai moi-même parcouru la vieille ville à pied en 2020 et visité chacun des lieux saints juif, chrétien et musulman. Mais effacer la part de judéité de Jérusalem n'est pas acceptable.

Comme il n'est pas acceptable qu'au nom d'un combat juste pour la liberté, des associations abusent de termes historiquement chargés de honte comme pour qualifier l'État d'Israël. Comment oser parler d'apartheid dans un État où les citoyens arabes sont représentés au gouvernement, au Parlement, occupent des postes de direction et des emplois à responsabilité, où tous les citoyens, quelle que soit leur religion, ont compris que leur seule espérance est la paix ensemble ? Ce n'est pas en affirmant de telles contre-vérités que des associations qui prétendent poursuivre un objectif de paix remplissent leur vocation.

Le combat contre l'antisémitisme est européen. Je l'ai dit le 27 janvier dernier à l'occasion de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, la France a choisi de faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une des priorités de sa Présidence.

Le combat est et reste bien sûr national. La France, qui accueille la première communauté juive d'Europe, se doit de montrer la voie.

Combat pour améliorer encore le fonctionnement de notre justice. « C'est comme si elle avait été tuée une seconde fois » : combien de

fois ai-je entendu ces mots pour évoquer Sarah Halimi, dont le meurtrier a été reconnu irresponsable pénalement ? Si comme Président de la République, je suis garant de l'indépendance de la Justice, je n'ai pas à commenter une affaire sur laquelle notre plus haute juridiction – la Cour de Cassation – aura à statuer dans les prochains mois, j'entends ce cri du cœur.

Voilà pourquoi, j'ai demandé au Garde des Sceaux de créer une commission pour évaluer la manière dont procède la justice face à des personnes irresponsables. Cette commission, à laquelle vous avez largement été associé, a abouti à la loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure. Désormais, une limite est posée à l'irresponsabilité pénale d'un auteur qui a consommé des stupéfiants. L'abolition du discernement pourra ne plus être prononcée si la consommation de stupéfiants a été volontaire. C'est une avancée importante pour notre société et pour les victimes, même si je sais que cela n'efface jamais, jamais la douleur des familles.

Combat pour mieux lutter contre les actes anti-religieux. Comme je m'y étais engagé devant les représentants des cultes et notamment devant vous monsieur le Grand Rabbin, j'ai chargé deux députés (Isabelle Florennes et Ludovic Mendes présents ce soir) d'une mission sur le sujet. Ils remettront leur rapport dans quelques semaines. J'attends des propositions fortes. Car c'est l'honneur de notre République de protéger ceux qui croient et en particulier les juifs de France.

Combat bien sûr pour lutter contre le séparatisme islamisme. Ne nous cachons pas : l'antisémitisme est de plus en plus souvent le fait d'islamistes radicaux qui rendent la vie difficile aux juifs de France, qui, parfois, tuent. Conformément aux lois votées par le Parlement, nous allons amplifier notre stratégie de lutte contre le séparatisme islamiste. Dina demalkhouta dina. « La loi du royaume est la loi » : ce principe doit redevenir une règle pour tous les citoyens de France.

C'est pour cela que nous tiendrons bon sur la fin des imams détachés. Pour cela aussi que nous serons fermes sur le contrôle du financement étranger des lieux de culte. Et je serai à Toulouse le 20 mars prochain, avec le Président israélien, pour faire vivre la mémoire des victimes des tueries de mars 2012 et notamment aux enfants de l'école Ozar Atorah : Gabriel, Aryeh, Jonathan Sandlers et Myriam Mossonego, ainsi que les militaires Imad Ibn Zlaten, Abel Chennouf et Mohamed Legouad.

Combat enfin pour faire des lieux d'éducation un sanctuaire inviolable. Nous avons, je l'évoquais beaucoup investi l'école et nous allons continuer de le faire. La nouvelle frontière est celle de l'enseignement supérieur. Des référents ont été désignés dans chaque académie. Mais, comme nous l'avons fait à l'école avec la mise en place de l'équipe nationale de réaction, nous devons aller encore plus loin. Je souhaite donc que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme soit inscrite dans tous les projets d'établissements du supérieur.

Réforme de la justice, lutte contre les actes anti-religieux, lutte contre le séparatisme, école et, je l'évoquais, régulation d'Internet : toutes ces actions doivent effectivement, Monsieur le Président, se conjuguer dans un plan global et ambitieux. Je ne sais pas si ce plan doit s'attaquer spécifiquement à l'antisémitisme ou au racisme et à l'antisémitisme, le Gouvernement aura à se prononcer. Tous les services de l'État doivent être mobilisés. Pour cela, nous devons sortir des sentiers battus, des mesures éculées qui ont hélas échoué, pour porter des solutions radicales, innovantes, tenter ce qui n'a jamais été tenté. Ce dont je suis sûr, c'est qu'il nous faut entraîner toute la société, l'État bien sûr, mais les collectivités, les entreprises, les associations, tous les citoyens. Nous ne viendrons au bout de la bête immonde par un plan que par la mobilisation générale de toute la société. Par la participation de tous.

Mesdames et Messieurs, dans quelques semaines, les Juifs de France, se retrouveront en famille à l'occasion de Pessah. Comme à chaque fois, cette belle et grande fête débutera le soir par cette prière – *Ma Nishtana*, au cours de laquelle les enfants chantent aux adultes quatre questions qui pourraient se résumer en une seule : « pourquoi ce jour est-il différent des autres ? ». *Ma Nishtana*, le doute qui ouvre des possibles. *Ma Nishtana*, le questionnement permanent. *Ma Nishtana*. Cette interrogation, qui est au fondement même du judaïsme, est aussi au fondement de ce que les Juifs de France apportent au pays.

Oui, vous êtes là, toujours, comme un miroir pour questionner la Nation, là toujours pour rappeler la République à ses valeurs. Alors, ce que je veux vous dire ce soir, c'est de cultiver cette force

d'interrogation, cette force d'interpellation, c'est de chérir ces deux forces qui vous habitent car cette force d'interpellation permet à la Nation de ne jamais céder à la confusion de l'esprit et de nos valeurs, à nos âmes de ne jamais devenir « habituées », comme disait Charles Péguy.

* * * *

Cette force d'indignation sera particulièrement utile dans la période électorale qui s'ouvre avec le lot de manipulations, d'exagérations, de contre-vérités qu'elle charrie. Cette force d'indignation d'oser porter la vérité quoi qu'il en coûte, d'oser dire, à la suite des prophètes d'Israël, « Me voici, fait la France grande et la République forte ».

Vous évoquiez, Monsieur le Président, Lamartine et la proclamation voici 174 ans de la II^e République.

« Le vent qui secoue
Les vergers flottants,
Fait sur notre joue
Neiger le printemps ».

Écrivait le premier des romantiques.

Je suis convaincu que, si nous le voulons, si nous agissons ensemble, peut succéder au temps des tempêtes que nous vivons, un nouveau printemps.

Vive la République.

Vive la France.

Emmanuel Macron
Président de la République

CHAPITRE 4

LE CRIF EN RÉGIONS

REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

Les délégations régionales de l'institution représentent le Crif dans les régions de France. Les délégations génèrent des projets, dialogues inter-religieux,

commémorations, propositions de création d'espaces de mémoire, actions et réactions aux actes racistes et antisémites...

Associations régionales	Présidée par
Crif Marseille-Provence	Fabienne Bendayan
Crif Auvergne Rhône-Alpes	Richard Zelmati
Crif Sud-Est - Corse	Jérôme Culioli
Crif Toulouse Midi-Pyrénées	Franck Touboul
Crif Grenoble-Dauphiné	Hervé Gerbi
Crif Languedoc-Roussillon	Perla Danan
Crif Alsace	Pierre Haas
Crif Bordeaux Aquitaine	Albert Massiah

Conseil des communautés juives	Présidé par
Hauts de Seine	Elie Korchia
Seine-Saint-Denis	Sammy Ghozlan
Val de Marne	Gérard Uzan
Val d'Oise	René Taieb
Seine et Marne	Charles Goldstein
Yvelines	Valérie Boussard
Essonne	Benjamin Allouche

Délégations	Présidée par
Crif Hauts de France	Charles Sulman
Crif Metz	Jean-Claude Michel
Crif Nancy	Michel Fruchtenreich
Crif Tours	François Gugenheim
Crif Orléans	Eliane Klein
Crif Bretagne	Jean-Philippe Elkaïm
Crif Guadeloupe	André Saada
Crif Israël	Marc Lévy

CRIF ALSACE

Le Dîner du Crif à Strasbourg

Publié le 8 mars 2022

Avec toutes les institutions juives en Alsace, cet évènement placé sous la présidence conjointe de Madame Klinkert, ministre délégué à l'insertion et de Monsieur Francis Kalifat, Président du Crif a réuni les représentant de l'État et des exécutifs des collectivités locales, ainsi que de nombreux élus parlementaires et locaux. Il a permis de faire l'unanimité contre les nouvelles tendances de l'antisémitisme et son essor par un large rassemblement républicain.

Près de 200 personnes ont répondu présentes au Dîner du Crif Alsace, qui a dû refuser du monde, faute de place.

Tous les élus qui comptent en Alsace avaient tenu à se joindre à ce moment d'échange républicain entre la communauté juive, ses institutions, et les autorités publiques.

D'autant que le Crif Alsace avait souhaité, face à la banalisation des discours de haine, inviter les représentants des principales religions ainsi que les structures associatives du dialogue interreligieux pour mettre en exergue la concorde qui prévaut sur cette terre au statut concordataire.



Mme la Ministre Brigitte KLINKERT et le Président du Crif Francis KALIFAT

En introduction du dîner, un hommage a été rendu à Pierre Lévy, ancien délégué du Crif Est qui nous a quitté brutalement l'an dernier.

Francis Kalifat, à la suite du Dîner du Crif national, a rappelé, dans un contexte d'augmentation en France des actes et propos antisémites, sa stratégie de lutte contre ce fléau articulée autour de la sécurité, de la justice, de l'éducation et de la régulation d'Internet. Tout en se félicitant des récentes avancées positives des pouvoirs publics, il a regretté le déni de justice qui est fait à la mémoire de Sarah Halimi dont l'assassin ne sera jamais jugé pour cause d'irresponsabilité pénale, en dépit de ses convictions clairement antisémites.

Pour sa part, Pierre Haas, délégué régional du Crif en Alsace, a illustré combien l'antisémitisme en particulier dans notre région, ne reculait pas, bien au contraire, à l'aune notamment d'une crise sanitaire qui a recyclé pour certains les vieux clichés du juif bouc émissaire facile. C'est d'ailleurs ce qu'étaient venus expliquer lors de deux conférences, ce même jour, en prélude du Dîner du Crif Alsace, l'historien Georges Bensoussan et le politologue Joël Kotek.



Le président KALIFAT, Mme la Préfète Josiane CHEVALIER, le délégué du CRIF Pierre HAAS et le Président de la Région Grand Est Jean ROTTNER

L'accent avait été mis sur le principal vecteur d'antisémitisme qu'est devenu l'antisionisme contemporain : « après le peuple de trop, c'est l'État de trop ». Ces éléments ont été repris à l'attention des participants au Dîner pour les sensibiliser à ces formes camouflées d'antisémitisme.

Enfin, après les salutations chaleureuses de Delphine Gamburg, de l'ambassade d'Israël en France, Jeanine Elkouby, présidente de l'association d'amitié judéo-chrétienne de Strasbourg, a souligné le travail exemplaire de convergence entre ces deux religions. C'est un exemple qu'il faut développer avec d'autres religions et d'autres formes de pensées non religieuses mais républicaines. La ministre Brigitte Klinkert a conclu cette grande soirée en affirmant la volonté du gouvernement à

lutter contre la nature spécifique de l'antisémitisme, dans le cadre des lois de la République.

Ainsi, malgré des temps inquiétants pour la sécurité et la paix de l'Europe, le Dîner du Crif Alsace aura permis que soit renouvelé l'attachement des citoyens juifs à la République et à la laïcité qui garantit la liberté de conscience et l'égalité de tous.

Le succès de cette belle soirée tient à l'implication bénévole de ses organisateurs, en particulier, les membres du bureau du Crif Alsace, du SPCJ, ainsi qu'à tous les fidèles amis qui ont apporté leur contribution et donné de leur temps.

Pierre Haas et Christophe Nagyos
Crif Alsace

CRIF ALSACE

Le Crif Alsace célèbre la France avec les trois religions concordataires

Publié le 20 juillet 2022

La Fête Nationale du 14 juillet est l'occasion de rappeler l'attachement à la France à travers des cérémonies religieuses.

Il est de tradition en Alsace et en Moselle que les confessions concordataires juive, catholique et protestante, célèbrent la France à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet. Le Crif était invité à chacune des célébrations cette année, et était représenté par des membres du Bureau de la délégation alsacienne.



Cathédrale de Strasbourg (crédit : Sabine Blum)

À la Synagogue de la Paix, samedi 9 juillet 2022, le Grand rabbin Abraham Weill a rappelé l'origine de la Fête Nationale, tout en soulignant le sort des Juifs en France, avant et après la Révolution. Tous les membres du bureau présents à Strasbourg étaient présents à l'office et à la réception donnée après.

Le lendemain, dimanche 10 juillet, au Temple, le pasteur Christian Aalbecker, président du Conseil de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) a appelé à la solidarité avec l'Ukraine

en ces temps de mise en cause des libertés comme celle de l'avortement que son église défend. Le Crif était représenté par Francis Moses, second délégué du Crif en Alsace.

Pour sa part, monseigneur Luc Ravel, archevêque de Strasbourg, le même jour dans la cathédrale

Notre Dame de Strasbourg, a également évoqué ce conflit en Europe, tout en insistant sur le devoir de prendre soin de l'autre, au sens britannique du terme « care », à travers l'amour de son prochain. Le Crif était représenté par Mme Sabine Blum, membre du bureau du Crif Alsace.

Le délégué du Crif en Alsace remercie toutes les autorités religieuses qui ont associé le Crif en cette Fête Nationale du 14 juillet, ciment de l'unité

de la Nation et de la République, ainsi que tous les membres qui ont pris de leur temps pour le représenter.

Christophe Nagyos
Membre du Bureau du Crif Alsace

CRIF AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Commémoration de la rafle de la Rue Sainte-Catherine survenue à Lyon le 9 février 1943

Publié le 14 février 2022

C'est devant le 12 de la rue Sainte Catherine à Lyon, qu'a eu lieu ce dimanche 13 février, la cérémonie commémorative de la rafle du 9 février 1943, où 86 hommes juifs furent arrêtés dans le local de l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) par la Gestapo de Klaus Barbie, puis déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Deux hommes parvinrent à s'évader pendant les transferts et 3 sont revenus du camp d'extermination.

Une nombreuse assistance était présente en cette matinée froide et ensoleillée, avec, entre autres, le Maire de Lyon Grégory Doucet, les représentants du Préfet, du Président de la Région, de la Métropole, du Département et de la Mairie du 1^{er}, des parlementaires et élus du Rhône, les consuls du Maroc, d'Allemagne et de Croatie, le Grand Rabbin de Région Daniel

Dahan, les représentants des cultes juif, chrétien et musulman, et ceux des corps constitués (Justice, Armée, Police)...

Les gerbes de fleurs ont été déposées par toutes les autorités ainsi que par la Présidente du Crif Auvergne Rhône-Alpes Nicole Bornstein et par Jean Lévy pour



les FFDJF, avant l'interprétation du chant du Marais, de la Marseillaise et l'observation d'une très longue minute de silence.

Les jeunes du Lycée Ampère de Lyon et leurs professeurs, fidèles chaque année à cette cérémonie, ont lu à tour de rôle, les noms des 86 victimes de la rafle, gravés sur la plaque commémorative ; il est notable de souligner qu'ils ont su prononcer ces noms, pourtant souvent compliqués, sans la moindre difficulté et avec beaucoup d'émotion.

Étaient également présents les élèves du Lycée Notre Dame de Bellegarde aussi accompagnés de leurs professeurs et à nos côtés malgré les vacances scolaires.

La représentante de la Mairie du 1^{er} arrondissement, a rappelé l'importance de la transmission de la mémoire de la Shoah et s'est félicitée de l'apposition de plaques commémoratives dans de nouvelles écoles de la ville, dont une école du 1^{er} arrondissement. Y furent inscrits les noms d'enfants scolarisés dans ces établissements durant l'occupation et victimes de la barbarie nazie.

Jean Lévy (FFDJF) après avoir félicité et salué la présence de Claude Bloch, survivant et témoin de la Shoah dans la région, a lu le discours que Serge Klarsfeld avait préparé pour l'entrée au Panthéon, le 18 janvier dernier, de 15 Justes français parmi les Nations.

Nicole Bornstein, Présidente du Crif Auvergne Rhône-Alpes, a d'abord rappelé la mémoire de Benjamin Orenstein, disparu il y a tout juste un an. Elle a souligné que les 86 hommes raflés n'étaient ni des hors la loi, ni des terroristes, ni des assassins ; ils n'étaient coupables que d'être juifs. Elle s'est aussi félicitée de ces appositions de nouvelles plaques commémoratives à Lyon et à Décines, grâce au travail du CDDEJ (Centre de Documentation sur la Déportation des Enfants Juifs).

Elle a rappelé qu'en 2021, 3/4 des actes racistes en France, sont subis par des français juifs qui, pourtant, ne représentent que moins de 1 % de la population et qu'un sondage montre la persistance des préjugés antisémites, notamment à l'extrême droite, à l'extrême gauche et chez les plus islamistes des musulmans.

Elle a demandé aux élus que la résolution de l'IHRA, assimilant anti-sionisme à antisémitisme, soit adoptée par beaucoup plus de municipalités notamment dans la Métropole de Lyon et la région, puis est revenue sur l'inquiétude liée au changement d'orientation du conseil scientifique de la prison mémorial Montluc...

Grégory Doucet, Maire de Lyon, a remercié les 3 personnes qui l'ont précédé pour leurs paroles qui donnent une raison d'être et tout leur sens, à cette cérémonie.

La cérémonie s'est achevée par la lecture du Elmaleh Rahamim en hommage à toutes les victimes des camps d'extermination nazis puis du Kaddish.

CRIF AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Région Auvergne Rhône-Alpes : Adoption de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA dans la charte de la région

Publié le 28 juin 2022

**La région Auvergne Rhône-Alpes s'engage dans la lutte contre les racismes !
Un dossier de presse émis par la région les 17 et 18 mars 2022 suite à leur
assemblée plénière fait notamment état de l'adoption de la définition de
l'antisémitisme de l'IHRA dans leur charte.**



Les Régions sont sollicitées pour un soutien financier par diverses associations qui pour certaines d'entre elles ont des positions idéologiques problématiques.

Cela a d'ailleurs été le cas dans le passé en région Rhône-Alpes où des ONG pro-palestiniennes

pratiquaient un activisme très éloigné de l'objectif humanitaire affiché.

Par ailleurs, le Crif Auvergne Rhône-Alpes a informé, en son temps, l'exécutif régional de l'intérêt particulier qu'il attache à la Mémoire de la Shoah

et de l'importance de l'adoption de la définition de l'antisémitisme proposée par l'IHRA (Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste) au sein de nos institutions.

Lors d'une assemblée plénière qui s'est tenue les **17 et 18 mars 2022**, la Région Auvergne Rhône-Alpes a adopté une charte mettant en place un contrat d'engagement républicain s'appliquant notamment à sa politique de subvention.

Le non-respect des termes de ce contrat autorise la Région à la suspension de toute aide aux structures concernées.

En lien étroit avec les préoccupations récurrentes du Crif, notons que la charte dans le chapitre relatif à la

Liberté affirme sa volonté de sensibiliser l'ensemble des Français à l'importance de leur histoire et de poursuivre sa politique active en matière de Mémoire. Elle s'oppose à toute contestation des drames du 20^e siècle et notamment de l'existence des génocides reconnus par la loi, le génocide arménien de 1915 et celui des juifs durant la seconde guerre mondiale.

Et, dans le chapitre traitant de la **Fraternité**, au point 13 (page 18*), la Région s'engage dans la lutte contre les racismes et reconnaît la définition de l'antisémitisme adoptée par l'IHRA.

Nicole Bornstein

THE
POWER
OF
ONE

PUBLICIS GROUPE

Publicis Groupe est un des leaders mondiaux de la communication. Le Groupe accompagne ses clients dans leur transformation grâce à une offre unique et intégrée qui connecte pour eux Data, Créativité, Média et Technologie.

CRIF AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Déplacement du Président du Crif à Lyon

Publié le 14 novembre 2022

Jeudi 10 novembre, le Président du Crif était à Lyon pour une journée de rencontres, en présence du président du Crif Auvergne Rhône-Alpes, Richard Zelmati.

Il s'est d'abord rendu au CHRD de Lyon (Centre d'histoire de la résistance et de la déportation) pour assister à la cérémonie de commémoration du 11 novembre organisée par la Mairie du 7^e arrondissement.

Il a ensuite visité l'exposition permanente du CHRD, qui retrace l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, en particulier à Lyon. Les objets légués par d'anciens résistants et déportés, les photographies, documents d'archives et témoignages audiovisuels permettent d'appréhender les réalités d'une ville en guerre sous l'Occupation, entre les politiques antisémites, les engagements résistants et la répression continue.

Yonathan Arfi s'est ensuite entretenu avec Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional d'Auvergne - Rhône-Alpes. Il était accompagné de Richard Zelmati, Président du Crif Auvergne - Rhône-Alpes.

La journée s'est poursuivie par une réunion de travail avec les membres du Crif Auvergne - Rhône-Alpes.

Le Président du Crif a ensuite répondu aux questions des journalistes du Progrès de Lyon.

De passage à Lyon où il rencontrait la jeunesse, le président du Crif, Yonathan Arfi, est revenu sur les velléités du RN de présider un groupe d'étude à l'Assemblée Nationale sur l'antisémitisme. « Le RN se sert de l'antisémitisme comme d'un marchepied politique » a déclaré Yonathan Arfi.



La journée s'est terminée par sa présence au séminaire Hineni du FSJU. Tous les mouvements de jeunesse étaient présents. Yonathan Arfi a participé aux small talks permettant aux responsables

communautaires d'échanger avec les jeunes. Il a ensuite prononcé un discours d'encouragement pour la jeunesse en incitant les participants à poursuivre leur engagement essentiel.



RÉACTION

«Le RN se sert de l'antisémitisme comme d'un marchepied politique»

Yonathan Arfi, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif)

« Si jamais cela devait arriver, nous ne participerions pas aux réunions de ce groupe d'études [sur l'antisémitisme que le RN entend présider à l'Assemblée nationale]. Il s'agit d'une manipulation grossière, parce que le RN a identifié depuis longtemps qu'il existe un verrou pour eux autour de la question de la mémoire de la Shoah et l'antisémitisme. Ils pensent qu'en donnant des signaux autour de ces questions-là, ils vont pouvoir faire sauter ce verrou qui, à leurs yeux, les empêche de prospérer davantage dans la société. Nous avons la responsabilité de dénoncer cette manipulation. Parce que ce n'est pas un intérêt sincère pour la question de l'antisémitisme, ça n'est qu'une volonté de s'en servir comme d'un marchepied politique. Nous refusons cela, d'autant plus qu'il y a besoin d'un groupe de travail sérieux sur l'antisémitisme, qui puisse regarder l'antisémitisme en face, d'où qu'il vienne. Qu'il vienne de l'extrême gauche, de l'islamisme, mais aussi de l'extrême droite. Le RN n'est pas qualifié, pas légitime, pour pouvoir mener et présider un groupe de ce type-là. »

Propos recueillis par Clémence OUTERDYCK



Yonathan Arfi. Photo Progrès/Norbert GRISAY



LYON

Yonathan Arfi, nouveau président du Crif : « La laïcité n'est pas une loi liberticide »

À 42 ans, Yonathan Arfi a été élu président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) le 26 juin dernier. Ce jeudi, il était en visite à Lyon, où il a assisté à une cérémonie de commémoration du 11 Novembre, organisée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, avant d'intervenir lors d'un séminaire de jeunes.

Qu'êtes-vous venu dire à la jeunesse juive ?
 « L'idée est d'échanger avec ces jeunes autour du refus du défaitisme et du fatalisme. L'antisémitisme vient de tout bord : des islamistes, de l'extrême gauche, de l'extrême droite, des courants complotistes, de la haine d'Israël et de l'antisionisme. Pour autant, je crois qu'il y a toujours la possibilité de trouver un chemin vers un avenir vertueux. Je veux faire passer le message qu'il y a dans la tradition juive française une tradition de combat républicain. C'est un combat pour la condition juive dans la société française mais, en même temps, pour la société tout entière. »

Est-ce plus difficile d'être un jeune juif, en France, qu'auparavant ?
 « C'est certain. On est dans une période d'assignation identitaire. Que vous le vouliez ou non, vous êtes en permanence renvoyé au fait d'être juif, et, en général, pas pour de bonnes raisons. Cette forme d'expression d'hostilité au fait juif prend parfois des visages nouveaux. On voit ressurgir des discours d'hostilité aux juifs, basés sur des rhétoriques complotistes, qui n'avaient plus cours depuis 100 ou 150 ans. On voit également une hostilité aux juifs se masquer derrière les discours de haine d'Israël. Et aussi dans l'islamisme, terrain sur lequel s'est développé le passage à l'acte, dans les violences les plus dures vis-à-vis des juifs, ces vingt dernières années. Tout cela contribue à un contexte inquiétant qui pourrait amener à douter de l'avenir et qui, en même temps, doit servir d'appel à la mobilisation. Dans la communauté et au-delà. Parce



Pour Yonathan Arfi, président du Crif, il est plus difficile d'être jeune juif, aujourd'hui, qu'auparavant.
 Photo Progrès/Norbert GRISAY

que ce qui arrive aux juifs ne s'arrête jamais aux juifs. C'est une constante de l'Histoire. »

Les signalements pour atteintes à la laïcité dans les établissements sco-

laire ont doublé en octobre. Doit-on s'en inquiéter ?
 « C'est le signe qu'il faut une prise de conscience sur les questions de laïcité, de harcèlement, de racisme et d'antisémitisme dans le milieu scolaire. On a un terrain fragile et fondamental, car c'est là que se joue l'avenir de notre société. La laïcité n'est pas une loi liberticide, au contraire. C'est un projet éminemment moderne et adapté aux problématiques qu'on rencontre aujourd'hui. Nous avons un vrai travail de pédagogie pour expliquer aux nouvelles générations en quoi la laïcité a été un régime de protection et de liberté pour les juifs. On peut être une minorité religieuse en France et s'épanouir dans le cadre de la laïcité. Les démarches de signalement dans les écoles sont une étape importante. Il faut, derrière, mobiliser et soutenir la communauté éducative. Les enseignants ne sont pas le problème, ils sont la solution. »

Propos recueillis par Clémence OUTERRYCK

COGIFRANCE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE DE FRANCE

MAÎTRISER TOUS LES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER POUR MIEUX VALORISER

GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD

63, RUE LA BOETIE - 75008 - PARIS
 TÉL : 01 45 61 65 00 - FAX : 01 40 70 08 44
 www.cogifrance.fr

Mairie du **NEUF** PARIS

Delphine Bürkli,
 Maire du 9^e arrondissement de Paris,
 Conseillère régionale de Paris Île-de-France

Face aux défis de notre temps et aux bouleversements du monde, le CRIF, dans sa diversité et à travers ses sensibilités, porte une voix singulière et une volonté de faire vivre nos valeurs démocratiques, de respect mutuel et de liberté.

En tant que maire du 9^e arrondissement de Paris, je participerai, comme chaque année, au dîner du CRIF pour réaffirmer mon amitié et mon engagement constant aux côtés de la communauté juive de France.

LA FONDATION SNCF

soutient l'insertion des jeunes dans la société, pour construire avec eux un avenir durable, à travers deux domaines d'intervention :



Trouver sa voie

Aider les jeunes à devenir des acteurs citoyens, responsables et confiants dans leur avenir

Agir pour l'environnement dans les territoires

Accompagner les jeunes dans des projets locaux, concrets et utiles pour le développement durable de leur territoire



Le mécénat de compétences

Pour aller plus loin que le soutien financier, SNCF et sa Fondation proposent aux associations l'apport en compétences des salariés de l'entreprise

Pour en savoir plus : <http://sn.cf/nouvellefondation> - @FondationSNCF

#PourNousTous #FondationSNCF

CRIF BORDEAUX-AQUITAINE

Crif Bordeaux-Aquitaine : commémoration de la rafle de Libourne

Publié le 14 janvier 2022

La commémoration de la Rafle des Juifs de Libourne est organisée chaque année par l'association « Souvenir de Myriam Errera » et par sa présidente Josette Daguet Melinon et son bureau. Le Crif Bordeaux-Aquitaine invité par la présidente de l'association y participait pour la première fois.

Le 10 janvier 1944, près de 400 juifs de Bordeaux, Libourne, Arcachon, Bayonne et Pau sont enfermés dans la grande synagogue de Bordeaux transformée en prison. La plupart sera déportée à Drancy puis Auschwitz-Birkenau. 365 juifs sont arrêtés par les autorités françaises, dont 228 en Gironde. Ils ont ensuite été transférés vers le camp de Drancy avant d'intégrer le convoi numéro 66 du 20 janvier composé de 1 153 juifs à destination d'Auschwitz-Birkenau. Dans ce triste convoi, le plus jeune déporté n'avait que trois mois.

Libourne, le 10 janvier 2022.

C'est en présence d'un très grand public constitué de nombreux écoliers, parents d'élèves, enseignants et représentants des associations œuvrant pour la défense de la mémoire de la Rafle de Libourne du 10 janvier 1944 que s'est déroulée cette très émouvante cérémonie.

La cérémonie s'est déroulée sur deux sites différents ; tout d'abord dans la cour de l'école primaire

anciennement école du Nord et qui porte maintenant le nom de Myriam Errera, devant sa plaque commémorative, puis devant la stèle à la mémoire des déportés de la Seconde Guerre mondiale.

C'est la présidente de l'association Josette Melinon qui a pris tout d'abord la parole pour rappeler la Rafle du 10 janvier 1944 à Libourne, l'arrestation



et la déportation de Myriam Errera et d'une grande partie de sa famille, mais également à travers elle, de toutes les victimes de la Shoah, emprisonnées à Libourne puis déportées et assassinées à Auschwitz, pour unique et seule raison d'être nées juives.

L'émotion palpable dans l'assemblée a été à son paroxysme quand une écolière de l'école voisine de Lugon raconta avec sa voix d'enfant le sauvetage de Josette 3 ans et demi et de Blanche sa sœur de 8 ans, puis la déportation de sa mère Gilberte Torres Daguet à Drancy :

« Vers 22 h, le 10 janvier 1944 des coups frappés à la porte d'entrée. Notre mère ouvrit et se trouva face à 5 soldats allemands, mitraillette calée contre la hanche. Après avoir suivi notre mère dans les chambres où elle prit quelques vêtements, ils réclamèrent du linge devant les portes de l'armoire ouverte. Nous descendîmes l'escalier toujours encadrées et là, je me mesurai à la hauteur de leurs bottes !... Après avoir pris l'escalier en colimaçon dont les murs étaient peints en rose sale, nous nous retrouvâmes face à la cellule où nous vîmes, assises sur le banc, tantes, cousines, grand-mère, grand-tante, etc. Là je passais dans tous les bras, embrassée, serrée, ne comprenant pas ce qui m'arrivait... Après deux nuits passées en prison, notre père, muni de certificats de baptêmes de grands-mères et arrière-grands-mères (7 générations), nous fit sortir avec l'aide d'une voisine épouse d'un médecin ».

Des chants d'enfants, des musiques, puis la Marseillaise furent entonnés pour ponctuer cette cérémonie.

Parmi les nombreuses personnalités présentes les porte-drapeaux, les anciens combattants, le Grand Rabbin Régional Claude Maman, le député de la

10^e circonscription Florent Boudié, le représentant du Marie de Libourne, Josette Melinon, la président de l'association, Albert Massiah président du Crif Bordeaux-Aquitaine prononça un discours à la mémoire de Myriam Errera et de toutes les victimes de la Shoah.



Il rappela notre rôle de veilleur, cette attention à l'histoire, pour la mémoire et contre l'oubli : « Voilà justement notre principal objectif et notre combat permanent comme il est également le vôtre... La fraternité n'exclut pas la vigilance, et face à cette perte de repères qui ouvre souvent la porte à la haine, la fraternité donne du crédit à nos actes et de la portée à nos paroles ».

La deuxième cérémonie se déroula devant la stèle du mémorial aux morts des victimes de la Seconde Guerre mondiale avec des prises de paroles et des témoignages tout aussi émouvants, puis se conclut par une prière du Grand Rabbin Régional.

Albert Massiah
Président du Crif Bordeaux-Aquitaine

CRIF BORDEAUX-AQUITAINE

Crif Bordeaux-Aquitaine : Représentation de « Simone Veil, les combats d'une effrontée »

Publié le 10 mai 2022

C'est à l'issue d'un spectacle magnifique, qu'Albert Massiah, Président du Crif Bordeaux Aquitaine a eu le plaisir d'accueillir l'actrice Cristiana Reali et la metteur en scène Pauline Susini au cocktail-interview donné par le Crif et les Amis du Crif Bordeaux.



Judi 5 mai 2022, une représentation de la pièce « Simone Veil, les combats d'une effrontée » a eu lieu à Bordeaux.

Cette rencontre, organisée avec le concours de la Société de Production de Jean Marc Dumontet, de la mairie de Merignac et du théâtre du Pin Galant, avec l'appui du FSJU, a réuni plus d'une près d'une centaine de personnes.

Toutes ont été conquises par la remarquable qualité de la pièce, une mise en scène efficace et subtile, et surtout une interprétation émouvante et magnifique saluée par une standing ovation des 900 spectateurs présents.

Incarner Simone Veil sur scène est un réel défi relevé avec brio par Cristiana Reali car la ressemblance traduite par le phrasé, la posture, la gestuelle, la veste Chanel et l'éternel chignon est stupéfiante.

Mais cette pièce excelle aussi à évoquer la survivante de la Shoah, l'emblématique femme politique et tous ses combats dont l'actualité est (hélas) intacte, qu'il s'agisse de la dignité humaine, du droit des femmes à disposer de leur corps, de la paix en Europe ou de la transmission de la Mémoire.

La loi Veil ouvrant le droit à l'IVG à 47 ans, pourtant ce droit est remis en cause dans certaines démocraties occidentales comme l'illustrent les débats de la Cour Suprême aux USA ; la guerre de la Russie contre



Cristiana Reali et Albert Massiah

l'Ukraine précipite aujourd'hui la nécessité d'une Union Européenne plus forte ; et la disparition des derniers survivants de la Shoah nous oblige plus que jamais à un travail de transmission envers les jeunes générations.

Cristiana Reali et Pauline Susini, solaires et chaleureuses, ont chacune exprimé leur attachement à cette transmission. D'ailleurs, l'écriture du texte adapté d'après *Une Vie* de Simone Veil et le personnage d'une jeune thésarde, questionnant le souvenir de cette femme entrée au Panthéon jusqu'à la faire apparaître sur scène, s'inscrivent avec justesse et sensibilité dans cette volonté à transmettre.

Une soirée exceptionnelle, pleine d'émotion, qui œuvre contre l'Oubli et pour La Défense de la Mémoire de la Shoah et des valeurs qui s'y attachent.

La tournée de la pièce continue et elle sera jouée à nouveau à Paris à la rentrée : à ne pas manquer !



CPMS

Centre de Prévoyance Médico-Sociale depuis 1950

**SPÉCIALISTE DE LA MUTUELLE
SANTÉ D'ENTREPRISES**

Pour en savoir plus,
retrouvez-nous sur www.cpms.fr

4, rue Auber, 75009 Paris - Tél. : 01.47.70.45.68
Mail: ctran@cpms.com

CRIF GRENOBLE-DAUPHINÉ

Interview Crif : Polémique autour d'une fresque murale à Grenoble

Publié le 26 janvier 2022

Une fresque murale réalisée dans le cadre du Grenoble Street Art Festival a récemment indigné le Crif Grenoble. En effet, celle-ci fait la comparaison entre le sort des musulmans d'aujourd'hui et celui des victimes de la Shoah. Maître Hervé Gerbi, le nouveau Président du Crif Grenoble-Dauphiné a interpellé le maire de la ville. Nous l'avons interrogé.

**Derrière
« l'œuvre »
se cache en
réalité un
double
message
politique
inacceptable.**

Hervé Gerbi
Président du
Crif Grenoble-Dauphiné

Crif : Monsieur Gerbi, vous avez interpellé le maire de Grenoble au sujet d'une fresque peinte sur les murs de la ville. Quelle est cette fresque et que représente-t-elle ?

Hervé Gerbi : Cette fresque s'inscrit en marge des fresques réalisées dans le cadre officiel du Grenoble Street Art, c'est-à-dire qu'elle n'a pas fait l'objet

d'un dévoilement officiel mais en quelque sorte elle s'inscrit dans le cadre du festival « off ». Elle a été réalisée par un artiste bien connu de ce festival à Grenoble.

Cette peinture met en scène une personne dont l'origine musulmane est marquée par le voile qu'elle porte et l'indication, à la poitrine, du mot « muslim ».

La présentation générale de cette jeune femme rappelle d'emblée celle des juifs détenus dans les camps nazis : la couleur et les rayures du vêtement font référence sans aucun doute possible à la tenue des déportés dans les camps de concentration. L'apposition du terme « muslim », dans sa calligraphie et au sein d'une forme géométrique totalement comparable heurte par sa similitude avec l'étoile jaune marquée du terme « juif » que nos coreligionnaires étaient dans l'obligation de porter en 1940-1945.

Crif : Selon vous, celle-ci fait une comparaison « inacceptable » entre le sort des musulmans d'aujourd'hui et les victimes de la Shoah. Expliquez-nous quel problème pose cette œuvre ? Quel message diffuse-t-elle ?

Hervé Gerbi : Certains y verront une œuvre d'art. Certains diront qu'elle est volontairement subversive, sans doute.

C'est d'ailleurs la volonté de son auteur, GOIN, qui avait défrayé la chronique déjà avec une peinture figurant des policiers matraquant une Marianne à terre.

Derrière « l'œuvre » se cache en réalité un double message politique inacceptable :

La mémoire et le respect dus aux victimes de la Shoah oblige à rappeler que le sort des musulmans, puisque c'est de cela qu'il s'agit, n'est en rien comparable à celui qui fut réservé aux juifs : au-delà même de la discrimination dont ils ont été l'objet, faut-il rappeler que le port de l'étoile jaune était le passeport aux camps de concentrations et d'extermination ? Cette comparaison entre le sort réservé aux musulmans aujourd'hui et l'extermination programmée et organisée de 6 millions de juifs, aussi odieuse que contraire à la vérité est une atteinte intolérable à ce que fut l'holocauste ; Cette fresque, par la comparaison dont elle procède, contribue à la banalisation du mal que tous les historiens redoutent et qui plait tant aux extrémistes de tous poils.

Le titre même de cette peinture, « Bad religion ? », nous interpelle particulièrement. L'usage du pluriel « religions » aurait arrêté mon propos à une comparaison outrancière et irrespectueuse mais le choix d'un titre singulier affublé d'un « ? » ajoute une dimension au message de l'artiste. En distinguant les 2 religions, et le sort de leurs coreligionnaires, il laisse penser en effet que la situation des musulmans souffrirait de moins d'empathie alors que la cause juive serait mieux entendue ? Et par qui, et pourquoi alors ? Il ne peut y avoir en la matière de place pour une concurrence victimaire alors que dans notre pays près d'un jeune sur quatre n'a jamais entendu parler de la Shoah.

Crif : Le Crif a notamment pour mission de préserver la mémoire de la Shoah. À la veille de la Journée internationale dédiée aux victimes de la Shoah, il est essentiel de lutter contre ces dérives. Comment a réagi le Crif Grenoble-Dauphiné ? Quelles actions ont été entreprises ?

Hervé Gerbi : J'ai immédiatement, connaissance prise de cette fresque, pris contact avec le Maire de Grenoble à qui j'ai écrit.

Je lui ai demandé très clairement que cette œuvre soit retirée de l'espace public. Il est responsable des messages portés sur l'espace publique.

J'ai aussi interpellé la Communauté de Commune via son Président, et nos conseillers Régionaux : ces 2 institutions soutiennent l'association Spacejunk qui élabore et promeut le street art à Grenoble, et ses artistes.

Enfin, la presse locale s'est faite l'écho de notre mobilisation.

J'attends maintenant le retour des élus.

Je souhaite pour ma part que cette fresque, qui oppose 2 communautés, soit remplacée par une fresque qui rassemble plutôt qu'elle divise.

CRIF GRENOBLE-DAUPHINÉ

Le Crif Grenoble-Dauphiné en 2022

Publié le 20 Décembre 2022

L'activité du Crif Grenoble-Dauphiné pour l'année 2022 traduit des objectifs clairs, notamment : une priorité à la lutte contre l'antisémitisme et l'antisionisme et œuvrer et actualiser l'œuvre de mémoire de la Shoah.

La lutte contre l'antisémitisme et l'antisionisme

Le Crif s'est mobilisé de façon importante en janvier 2022 contre le pochoir de l'artiste de Street Art GOIN représentant une femme voilée, avec un semblant d'étoile de David sur laquelle était inscrite « muslim ». Sans nier les réalités de terrain sur les questions de racisme, nous ne pouvons en accepter la comparaison avec l'œuvre de destruction systématique que fut la Shoah. Les réactions politiques ont été nombreuses, de même que les mouvements de soutien sur l'arc allant de la gauche traditionnelle à la droite.



Sur ce sujet de l'antisémitisme, Le Crif Grenoble-Dauphiné est malheureusement intervenu plusieurs fois sur le plan local :

Des croix gammées sur une plaque commémorative de la résistance juive à Grenoble ;

L'auteur d'une croix gammée sur la chaussée du cours libération a été appréhendé et sera jugé en juin 2023 ;

Un membre de notre communauté, harcelé avec des injures antisémites a fait l'objet d'une attention

particulière du SPCJ et du CRIF. Son harceleur sera jugé lui aussi en 2023 ;

Un lieu de prière a fait l'objet de menaces téléphoniques. Notre intervention a permis une mise sous protection temporaire immédiate et l'auteur, actuellement recherché, est identifié.

Nous sommes intervenus auprès du Maire de Grenoble et du préfet pour alerter sur la tenue du concert de Dieudonné. Le nécessaire a été fait et le programme de cet individu annulé.

Enfin, nous avons entretenu, avant et pendant les cycles électoraux, des relations d'échanges et de discussions avec les parlementaires et élus locaux.

La mémoire

En sus des commémorations habituelles et officielles, nous avons organisé deux importants événements :

- La commémoration des attentats de Toulouse / Montauban qui a réuni en mars, à la synagogue



Commémoration des attentats de Toulouse, entouré de Eric Piolle, Maire de Grenoble et de Laurent Prevost, Préfet de l'Isère à la synagogue Baryohai

BARYOHAI, les plus hautes autorités, de nombreux élus et des personnalités grenobloises ;

- Un cycle mémoriel des 80 ans des rafles de l'été 1942, qui s'est déroulé entre Grenoble et Seyssins avec 2 Ciné-débats, une représentation théâtrale, 2 expositions et une conférence à la Maison de l'avocat avec le bâtonnier et le procureur général.

Enfin, le Crif a été présent à la commémoration de la rafle de la Martelière à Voiron, et, pour la première fois, à celle des fusillés de l'Écureuil à Seyssinet-Pariset, ou la rafle du Vel d'Hiv à Brié et Angonnes.

Nous travaillons pour cette année à un prix Louis Blum (qui récompense ceux qui œuvrent ou ont œuvré pour la mémoire de la shoah et contre l'antisémitisme), exceptionnel, autour de l'ancien Député-Maire de Grenoble Michel Destot, des 2 Présidents de la commission de spoliation des biens juifs, et Tal Brutmann, historien et spécialiste des questions de Shoah.

Enfin, les commémorations des 80 ans de la création du Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC) qui débiteront le 29 mars prochain seront organisées en lien avec le FSJU et verra la présence de nombreuses personnalités locales et nationales.



Commémoration de la rafle du Vél d'hiv avec à droite, M. Jean Yves Ballestas, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grenoble et M. Jacques Dallest, Procureur général de la Cour d'appel de Grenoble

Deloitte.

Audit Private

Deloitte Audit Private propose des services sur-mesure dédiés aux entreprises familiales, aux sociétés à forte croissance et aux fonds d'investissement, que ces entités soient cotées ou non, et quelle que soit leur structure actionnariale.

www.deloitte.com

Contact

Albert Aïdan
Associé Audit Private
aaidan@deloitte.fr



CRIF HAUTS DE FRANCE

Commémorations des 80 ans de la rafle de Lens

Publié le 16 Septembre 2022

Dimanche 11 septembre 2022, une cérémonie commémorant le 80^e anniversaire de la Rafle de Lens s'est tenue à Lens. Le Président du Crif, Yonathan Arfi a assisté à cette cérémonie. Le lendemain, une journée pédagogique autour de l'histoire de cette rafle a été organisée en partenariat avec le Mémorial de la Shoah. Charles Sulman, délégué du Crif Hauts de France retrace pour nous le déroulement de ces événements commémoratifs.



Le 11 septembre 1942, veille du nouvel an juif (fête de Rosh Hachana), a eu lieu la rafle des juifs du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique, zone sous le commandement nazi de Bruxelles.

À Lens et dans ses environs, à 4 heures du matin, la Feldgendarmérie, aidée par la police française, arrête chez eux des familles entières. Du nouveau-né aux personnes âgées, personne n'est épargné. Toutes ses familles sont ensuite rassemblées à la gare de

Lens d'où elles partiront pour le camp de Malines, en Belgique, avant d'être déportées vers les camps de la mort.

Le lendemain de la rafle, quelques commerçants lensois se sont réunis dans un café, remerciant les nazis de les avoir débarrassés des concurrents juifs.

Sur les 327 juifs déportés de Lens ce jour-là, seuls 17 ont survécu.

Sur invitation du Maire de Lens, Sylvain Robert, en association avec le Mémorial de la Shoah, la Communauté juive de Lens, le Crif et le Consistoire, nous avons commémoré devant le monument aux morts, le 80^e anniversaire de ce jour funeste.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Sous-préfet Jean-François Raffy, du député du Pas-de-Calais, Jean-Marc Tellier, de maires ou de représentants des maires des villes voisines et des élèves des collèges et lycées de la ville.

Au cours de la cérémonie, plusieurs prises de paroles se sont succédées : celles de Sylvain Robert, Maire de Lens, d'Olivier Laliou, représentant le Mémorial de la Shoah, de Yonathan Arfi, Président du Crif, et de Elie Korchia, Président du Consistoire Israelite de France. Puis la chorale lensoise a entonné le chant des Marais. Enfin, un dépôt de gerbes devant le monument aux morts a eu lieu.

Tous les orateurs ont rappelé le devoir de mémoire, la lutte contre la banalisation du génocide, la recrudescence de l'antisémitisme. Le Président du Crif Yonathan Arfi a insisté sur le sentiment d'insécurité des juifs et sur l'antisémitisme provenant des extrêmes, de droite et de gauche. Il a dénoncé la proposition de loi de députés de la Nupes accusant Israël «d'apartheid» et a rappelé que l'antisionisme est une des formes de l'antisémitisme.

Nous avons à Lens, le projet de créer en étroite collaboration avec le Mémorial de la Shoah, un musée à ciel ouvert sur l'histoire spécifique de cette communauté juive venue pour la majorité de Pologne, parlant le Yiddish dans les années 1920, décimée pendant la Shoah et qui s'est reconstruite après la guerre. Les différents orateurs nous ont apporté leur soutien.

Nous nous sommes ensuite recueillis, avec un dépôt de gerbe devant la plaque commémorative sur le quai de la gare.

Enfin, nous avons ensuite été reçu à la synagogue de Lens par son président, Sylvain Boukobza et son épouse. Dès l'entrée, le visiteur est interpellé par la très grande plaque apposée, pratiquement sur un mur entier, et présentant la liste des noms des 528 déportés. Parmi eux, 10 membres de ma famille.

Le lendemain, lundi 12 septembre au matin, Rudy Rigaut, Historien délégué du Mémorial de la Shoah dans notre région, a organisé un parcours de mémoire pour les collégiens entre la synagogue et la Gare de Lens. Sur ce chemin, les élèves sont passés devant des maisons de personnes déportées.

L'après-midi, dans une salle municipale, Rudy Rigaut et Sylvain Boukobza ont accueilli plus de 300 personnes (la majorité étant des lycéens et des collégiens) à la représentation du très émouvant film d'Alice Ekman «Mathilde et Rosette».

Il s'agit de l'histoire de la famille Berenzon. Mathilde 10 ans et Rosette 5 ans sont cachées. Mais la veille de Rosh Hachanan leurs parents décident de passer la fête avec elles. Elles sont malheureusement arrêtées avec leurs parents au cours de la Rafle de Lens.

Franck Fajnkuchen a ensuite raconté l'histoire de trois de ses parents déportés.

Enfin, cette journée s'est conclue avec la conférence de Nicolas Mariot et Claire Zalc, auteurs de « Face à la persécution : 991 Juifs dans la guerre ».

Ce travail pédagogique auprès des jeunes est essentiel et nous espérons pouvoir le poursuivre avec le concours des enseignants et à l'aide du musée à ciel ouvert que nous projetons de construire.

Charles Sulman
Délégué Régional du Crif Hauts de France
Président du Consistoire des Hauts de France
Président d'Honneur de la Communauté Juive de Lens

CRIF HAUTS DE FRANCE

Commémoration des 80 ans de la rafle de Lens : 3 questions à Charles Sulman, Président du Crif Hauts de France

Publié le 8 Septembre 2022

Il y a 80 ans, le 11 septembre 1942, à 4 heures du matin, la police militaire allemande, soutenue par la police française, lance une effroyable rafle à Lens et dans le bassin minier. À l'approche des commémorations, nous avons interrogé Charles Sulman, Président du Crif Hauts de France, sur la vie de la communauté juive de la région et ses défis.

Crif : Pouvez-vous nous parler de la communauté juive installée dans les Hauts de France : son histoire, sa composition actuelle, ses projets ?

Charles Sulman : La communauté juive des Hauts de France est née de la volonté des juifs d'Alsace-Lorraine de rester français après la défaite de 1940. C'est ainsi qu'a été créé il y a 150 ans, le consistoire régional qui regroupe le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne. La plupart de ces juifs s'installeront à Lille et ses environs.



En septembre 1919 une convention est signée entre les gouvernements français et polonais pour l'accueil de travailleurs immigrés polonais avec leurs familles. Ils devaient suppléer au manque de main-d'œuvre dans les mines de charbon du Pas-de-Calais et du Nord. Les Juifs les ont suivis mais ils sont arrivés clandestinement sans aucun papier.

Nos parents avaient vécu avec eux. Ils parlaient le polonais et pouvaient commercer avec eux, malgré leur antisémitisme endémique. C'était pour la majorité des Juifs pratiquants, ils parlaient le Yiddish. Sur les 991 membres de la communauté 528 ont disparu pendant la Shoah.

Après la guerre il a fallu se reconstruire. Une synagogue et un mikveh (bain rituel) ont été construits. On parlait le Yiddish mais nos parents avaient le souci de notre intégration dans la République à tous les niveaux et particulièrement à travers l'école de la République.

Les années ont passé, les jeunes sont partis vers Lille, vers Paris ou plus loin et notamment en Israël.

La communauté qui a été si vivante ne comporte plus que quelques familles. À la synagogue, dès l'entrée, on est interpellé par une grande plaque qui occupe tout un mur où sont inscrits les noms de nos disparus pendant la Shoah. Parmi elles,



10 personnes de ma famille. Grâce à son Président, Sylvain Boukobza et son épouse, quelques offices sont encore pratiqués notamment à Kippour. Nous avons un cimetière privé qui est bien entretenu par le président.

Ces 100 ans de présence à Lens, cette histoire si spécifique ne peut pas être définitivement effacée de nos mémoires. Nous souhaitons en collaboration étroite avec le mémorial de la shoah créer à côté de la synagogue un musée à ciel ouvert pour honorer la mémoire des victimes de la Shoah, rappeler la présence juive à Lens au cœur de la cité et son développement en phase avec la laïcité. Ce musée fera vivre les valeurs de la République notamment auprès des jeunes.

Crif : Le 11 septembre, Lens commémorera le 80e anniversaire de la rafle au cours de laquelle plus de 500 juifs ont été déportés. Comment comptez-vous honorer la mémoire de cette petite communauté décimée ?

Charles Sulman : Le 11 septembre 1942, veille de Roch Hachana (le nouvel an juif) a eu lieu la rafle des juifs du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique, zone sous commandement nazi à Bruxelles.

À Lens et dans les environs, les juifs furent rassemblés à la gare d'où ils sont partis pour Malines, le Drancy belge avant les camps de la mort. À l'invitation du maire de Lens, Sylvain Robert, en présence des autorités locales, du président du Crif National Yonathan Arfi, du Président du Consistoire

Central Elie Korchia, du Président du Crif et du consistoire Régional Charles Sulman, du Président de la Communauté Juive de Lens, Sylvain Boukobza, est prévue, dimanche 11 septembre 2022, une cérémonie aux monuments aux morts devant la plaque à la mémoire de nos disparus. Nous nous rendrons ensuite à la gare où une plaque a été apposée sur un quai, puis terminerons à la synagogue.

Le 12 septembre au matin, un parcours de mémoire pour des collégiens est prévu. Il commencera à la Synagogue devant le mur des noms des victimes de la Shoah, et s'achèvera devant des maisons des familles disparues et sur le quai de la gare.

L'après-midi le film « Mathilde et Rosette » d'Alice Eckman sera projeté suivi d'une conférence-débat animée par l'historien Rudy Rigaut. C'est ouvert à tout public.

Crif : Lors des élections présidentielles, la candidate RN est arrivée en tête du second tour. Dans la région, 20 députés RN ont été élus en 2022 (contre 5 en 2017), 12 dans le Nord Pas-de-Calais et 8 en Picardie. Quelle analyse faites-vous de cette progression dans votre région ?

Charles Sulman : Le front National s'est tout d'abord installé à la mairie d'Hénin Beaumont alors qu'un des maires précédents a eu des problèmes judiciaires graves. Cette mairie est devenue dès 2014 le fief du Front National.

Notre région était majoritairement socialiste avec des personnages emblématiques comme Pierre Mauroy et Daniel Percheron Président de région avant Xavier Bertrand.

Notre région dont certaines zones sont sinistrées ne se retrouvant plus dans la politique nationale a suivi la tendance générale. Non seulement le RN s'est largement implanté mais LFI à trois députés dans le nord, dont Lille et les socialistes sont laminés avec un député dans le Nord et un dans le Pas-de-Calais.

CRIF LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nouzha Sahel, Consule générale du Royaume du Maroc invite le Crif Languedoc-Roussillon et formule sa volonté de créer des projets communs

Publié le 7 mars 2022

Après une première phase dédiée à des actions gouvernementales et institutionnelles, les accords d'Abraham nourrissent les échanges de la société civile à l'initiative de Nouzha Sahel, Consule générale du Royaume du Maroc à Montpellier.



Avec l'objectif de faire connaître le Maroc actuel avec ses enjeux et ses avancées et la volonté de rassembler, Nouzha Sahel a organisé une réception à la Résidence consulaire, une rencontre riche de sens : Perla Danan, présidente de la délégation Régionale du Crif Languedoc Roussillon entourée de quelques

membres de la délégation, a pu rencontrer Jean Marie Heydt, universitaire et écrivain franco-suisse dont le dernier ouvrage apporte une analyse scientifique du Maroc actuel : « Mohammed VI, la vision d'un Roi : actions et ambitions ».

Des échanges animés et conviviaux ont permis d'évoquer le Maroc d'hier et d'aujourd'hui et le rôle de ce pays dans le dialogue nord-sud, avec la volonté ferme de rapprochement avec les communautés juives.

Une volonté que la Nouzha Sahel entend décliner dans notre région.

Au niveau plus interpersonnel, c'est la fraternité et la joie de se retrouver ensemble, qui a prévalu avec la volonté palpable de faire projet commun.

Promouvoir des valeurs fortes dans une ambiance chaleureuse, tel est l'objectif de cette rencontre entre madame Nouzha Sahel et le Crif Languedoc Roussillon.

Perla Danan
Présidente du Crif Languedoc Roussillon

CRIF LANGUEDOC-ROUSSILLON

Déplacement du Président du Crif à Montpellier

Publié le 9 novembre 2022

Mardi 8 et mercredi 9 novembre, le Président du Crif s'est rendu à Montpellier pour deux jours de rencontres avec des personnalités publiques et communautaires locales.



Yonathan Arfi s'est entretenu avec Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, Président de la Métropole

Mardi 8 novembre, le Président du Crif s'est d'abord rendu dans les studios de Radio Aviva-Midi Libre pour un entretien au micro d'Olivier Biscaye, directeur de la rédaction du Midi Libre. L'interview sera diffusée demain, jeudi 10 novembre, sur la page Facebook du Crif.

Yonathan Arfi a ensuite rencontré le comité constituant le Crif Languedoc-Roussillon à l'occasion d'un déjeuner de travail.

Dans l'après-midi, le Crif a échangé avec Fabrice Belargent, Procureur de la République près le Tribunal judiciaire et Catherine Lelong, Président du Tribunal judiciaire.

Plus tard, le Président du Crif a pris la route de l'Université de Montpellier afin de rencontrer Philippe Augé, le Président et Agnès Fichard-Caroll, vice-Présidente de l'Université en charge de la lutte contre les discriminations.

En fin de journée, la délégation du Crif a eu le plaisir de visiter le mikvé médiéval de la ville et de rencontrer les présidents d'associations juives locales.

La journée s'est terminée par la conférence de Yonathan Arfi sur l'avenir de la communauté juive de France, à l'Institut Maïmonide - Averroès - Thomas d'Aquin.

La conférence a débuté avec le mot de bienvenue par Michel Aslanian, adjoint au Maire de la Ville de Montpellier, et Charles Ebguy, président délégué de l'Institut Maïmonide et président de l'Association Sepharim.



Le débat était animé par Perla Danan et Michaël Lancu, directeur de l'Institut Maïmonide et délégué régional du Comité Français pour Yad Vashem.

Mercredi, Yonathan Arfi a notamment rencontré Denis Besle, Président du Tribunal administratif de Montpellier.

Il s'est ensuite entretenu avec Michael Delafosse, Maire de Montpellier et Président de la métropole.

Il a enfin rencontré Hugues Moutouh, Préfet de l'Hérault, Yves Blouin, directeur départemental de la Sécurité Publique de l'Hérault, et Christophe Mauny, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Hérault.

Deux jours de visites et de rencontres extrêmement enrichissantes qui témoignent de la volonté de Yonathan Arfi de valoriser les patrimoines culturel et historique juifs de nos régions, et de renforcer les liens du Crif avec les représentants politiques des territoires.





Francis Szpiner
Maire du XVII^e arrondissement de Paris
Conseiller de Paris



« Vous savez pouvoir compter sur moi dans le combat que je mènerai toujours contre l'antisémitisme, le racisme et pour la défense des valeurs républicaines qui font l'unité de la nation.
Vive la République et vive la France ! »





« A Issy-les-Moulineaux, le respect d'autrui et l'ouverture aux autres sont au cœur des manifestations publiques, des rencontres, des animations de quartier organisées par la Municipalité.

Cet esprit, c'est aussi celui du CRIF depuis sa création. C'est pourquoi nous soutenons ses combats, et plus particulièrement l'action de ses associations, et l'esprit de vigilance qui l'anime.

Aussi, tenons-nous à vous assurer plus que jamais, de notre total engagement à vos côtés. »



CRIF MARSEILLE PROVENCE

Crif Marseille Provence : commémoration de la rafle du Vieux-Port

Publié le 27 janvier 2022

Le Crif Marseille Provence a commémoré, dimanche 23 janvier 2022, la Rafle des 22 et 23 janvier 1943 à Marseille, dans les quartiers du Vieux-Port et de l'Opéra. Une cérémonie a eu lieu sur le Parvis de l'Opéra, à Marseille.

Ce dimanche 23 janvier 2022, a eu lieu la cérémonie commémorative de la Rafle du 22 et du 23 janvier 1943 à Marseille, dans les quartiers du Vieux-Port et de l'Opéra.

Le Président du Crif Marseille-Provence a prononcé un discours que nous vous proposons de découvrir, un peu plus bas, dans l'article.

**Discours de M. Bruno Benjamin,
Président du Crif Marseille Provence**

Parvis de l'Opéra, 23 janvier 2022

« Chers amis,

Nous voilà, cette année encore, réunis pour commémorer l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de Marseille. Les rafles des 22 et 23 janvier 1943 sont à juste titre considérées comme la catastrophe la plus effroyable que la ville ait connue depuis la mise à sac des Aragonais en 1423 et la grande peste de 1720. Organisées à la demande de



Commémoration des rafles des 22 et 23 janvier 1943

l'Occupant nazi, complaisamment exécutées par la police française qui avait pactisé avec le Mal, elles sont à jamais gravées dans la conscience collective, votre présence l'atteste.

Ces deux jours de violence extrême, prolongés le 24 janvier par d'autres arrestations, par d'autres exactions honteuses, blessent la mémoire de Marseille.

Au regard de l'Histoire, c'est un moment très difficile à évoquer parce que, comme le disait en 1995 le président Chirac parlant de la rafle du Vel' d'Hiv, « l'on ne sait pas trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie ». Par leurs émouvants témoignages, nous savons que des Marseillais, dont certains figurent encore parmi nous, ont été marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair.

Nul ne saurait ignorer ces faits. 79 ans après, ce sont des plaies qui ne cicatrisent pas. Les milliers de victimes, traitées comme des bestiaux, sont pour nous un fil continu qui court à travers le temps.

Ce qui s'est passé sur l'autre rive du Vieux-Port et dans ce quartier de l'Opéra relèvent de la plus cruelle inhumanité. Par-delà les décennies, et sans qu'ils soient le pur produit de notre imagination, les échos de ces sinistres journées nous parviennent dans leur terrifiante réalité. Tendez l'oreille et vous percevrez les vociférations par haut-parleurs, les ordres aboyés à grands cris dans les maisons investies au petit matin, les insultes humiliantes, les moqueries dégradantes, et, quelques heures après l'évacuation de 20 000 personnes, le fracas sourd des bombes et l'onde de choc émanant à chaque explosion, se propageant dans tout le centre de Marseille.

Ces rafles, soigneusement planifiées, visaient comme cela a été fort bien rappelé, les pâtés de maisons derrière la mairie, puis s'étendirent dans ce quartier de l'Opéra et ses rues adjacentes, la Canebière, la rue Longue des Capucins, jusqu'à Longchamp et la Belle de Mai, où vivaient de nombreuses familles juives.



Marseille était effectivement un des hauts-lieux de la mémoire juive. Cela irritait l'Occupant botté et casqué. Châtier la ville, c'était s'attaquer aux Juifs. Il fallait qu'ils fussent, telles des proies pourchassées, débusquées et arrêtées dans le cadre de « l'opération Sultan », conçue et élaborée par le général Karl Oberg, représentant de Himmler en France, avec le concours servile de René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et ses sous-fifres galonnés.

Pourquoi des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, enracinés de longue date dans cette ville, à tous égards exemplaires dans leur comportement civique et moral, et parfaitement intégrés à la Nation tout entière, ont été brutalement dissociés des autres habitants, parqués et isolés aux Baumettes, puis conduits à Compiègne avant d'être expédiés dans les camps de concentration ?

Ce n'est pas seulement le nombre de 1 642 personnes arrêtées qui est effarant, mais le mobile de la répression. Alors ne tournons pas autour du pot, désignons franchement les vrais responsables, n'en déplaise à ceux qui tentent de disculper, sinon d'absoudre l'État français installé en 1940 sur les bords de l'Allier.

C'est Pétain et Vichy qui ont retiré la nationalité française à des milliers de Juifs.

C'est Pétain et Vichy qui ont instauré le statut des Juifs et imposé le port de l'étoile jaune.

C'est Pétain et Vichy qui, dans leur délire antisémite, ont amalgamé les Juifs aux repris de justice, aux

étrangers en situation irrégulière, à toute personne indésirable ou marginale dépourvue de carte alimentaire.

C'est Pétain et Vichy qui ont envoyé la police française, dirigée par l'infâme Bousquet, arracher des enfants à leurs parents désemparés, des enfants nés sur le sol français, pour les expédier dans les camps de la mort. Ainsi 782 de nos frères et sœurs ont terminé leur parcours dans le camp d'extermination de Sobibor.

La Shoah, c'est ce mot hébreu qui définit la destruction radicale et irréversible qu'a subi le peuple juif.

C'est en souvenir de ces 6 millions de victimes que nous revendiquons haut et fort notre histoire trimillénaire et celle de l'identité juive.

L'antisémitisme n'est pas une notion du passé. Soyons lucides : ce fléau permanent, constant et avec obstination désigne toujours le juif en bouc émissaire. Si on la rencontre parfois dans la rue, elle est présente sur les réseaux sociaux, ce grand déversoir de haine où le Juif est caricaturé, insulté, menacé, Sali dans sa dignité, et Israël régulièrement condamné, nié jusque dans son existence, en toute impunité.



Bruno Benjamin

Chers amis, cette commémoration n'est pas une simple évocation du passé. Elle a du sens parce qu'elle en appelle à la vigilance.

Sur la base de cette impérieuse nécessité, je conclurai mon propos en vous demandant de continuer à vous ériger en garant de l'indignation, tous ensemble, contre les inhumanités, contre les injustices, contre le racisme et l'antisémitisme et comme Romain Gary : quand je cesserais de m'indigner, j'aurai commencé ma vieillesse.

Merci de votre précieux concours ».

CRIF MARSEILLE-PROVENCE

Le Dîner du Crif à Marseille

Publié le 20 septembre 2022

Lundi 19 septembre, s'est tenu le dîner annuel du Crif Marseille-Provence, en présence du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et du Président du Crif, Yonathan Arfi. Avec toutes les institutions juives de la région, cet évènement a réuni des représentants de l'État et des exécutifs des collectivités locales, ainsi que de nombreux élus parlementaires et locaux. Nous avons interrogé Bruno Benjamin, Président du Crif Marseille-Provence, sur la portée et les enjeux d'un tel événement local, ainsi que sur les défis auxquels fait face la communauté juive.

Au lendemain du dîner annuel du Crif Marseille-Provence, quel est votre état d'esprit vis-à-vis de cet événement ?

Bruno Benjamin : Au cours de ce dîner, notre rôle est de dire avec honnêteté, avec une sensibilité qui caractérise les grands rendez-vous, ce qui nous inquiète, ce que nous subissons au quotidien.



Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur et Bruno Benjamin ancien Président du Crif Marseille-Provence

Le Dîner du Crif est une tribune idéale pour s'exprimer, pour relever toutes nos interrogations et en retour avoir des réponses.

La lutte contre l'antisémitisme, contre le racisme ne peut plus se contenter de mots, aussi sincères soient-ils. Les actes forts sont vitaux pour que ces fléaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne se généralisent pas. La justice doit impérativement sévir avec des peines exemplaires.

Nos attentes sont la prise en compte des pouvoirs publics de la mutation de la société. Le législateur doit s'engager à réformer le code pénal, pour répondre à un ensauvagement généralisé. La procédure pénale n'est pas immuable et encore moins éternelle, au contraire de certaines lois gravées et figées dans le marbre.

Parlez-nous de votre région. Quelle est la réalité de l'antisémitisme à Marseille ? En quoi la présence du Crif Marseille-Provence est-elle importante ?

Notre ville est un lieu où les cultures s'entremêlent



et s'entrecroisent, où tous les ingrédients sont réunis pour une implosion. Par ailleurs cette ville interroge les sociologues, les anthropologues, notamment sur les raisons de la conservation d'une paix relative.

À Marseille, je pourrais citer des dizaines d'organismes et de personnalités qui cherchent comme nous à vaincre les préjugés, à faire en sorte de se comprendre, de vivre côte à côte plutôt que face à face. C'est une bonne chose.

Le Crif Marseille-Provence a le *leadership* dans la lutte contre l'antisémitisme, il est redevenu l'acteur essentiel dans l'évolution et l'influence d'une citoyenneté mise à mal par la mutation des mentalités et des postures.

Depuis 2016, nous n'avons plus recensé aucun acte antisémite violent, et c'est pour nous une victoire, car l'essentiel de notre combat réside dans le rejet de la violence.

Pouvez-vous nous parler des actions que vous avez menées pour le vivre-ensemble ?

Toujours ! Rassembler avec l'intime conviction que les différences qui par essence opposent, peuvent être une force collective : parce que les religions sont différentes, les coutumes sont différentes, les symboles sont différents, les rites sont différents.

Mais au fond, que tout ce qui nous sépare doit cohabiter au nom de la liberté, au nom de la laïcité, de la fraternité, et plus généralement au nom de la République, berceau fécond des libertés publiques.

Nous avons multiplié les rencontres avec les Musulmans de notre région. Nous avons travaillé sans relâche aux renforcements des liens forgés au

sein de « Marseillais unis dans l'amitié ». Des ateliers de la citoyenneté, des manifestations sportives, des spectacles, des conférences dans les quartiers difficiles sont organisés pour éviter que la société ne se délite.

Dans quelques jours s'achève votre mandat. Rétrospectivement, quels moments ou quelles actions vous ont particulièrement marqués ?

Les tribulations de la société, la volonté d'inverser les valeurs, d'ignorer et de rejeter le socle humaniste de la constitution de nos sociétés. Ce racisme et cet antisémitisme ambiant qui réapparaît après quelques années d'apaisement.

Cet antisémitisme de salon et d'hémicycle qui s'est répandu dans les milieux politiques et institutionnels à une vitesse épidémique.

Cet antagonisme constant contre Israël, ce lot de mensonges, ces propos faux et blessants qui génèrent des pensées qui sont le monopole des antisémites les plus sectaires et virulents.

Dans l'exercice de ma fonction, j'ai été confronté à tout cela. Mais j'y étais préparé.

Au-delà, j'ai vécu des moments forts. Je suis fier d'avoir présidé le Crif Marseille. J'en ai apprécié chaque seconde car je considère que l'institution Crif est au-dessus de toutes considérations. Elle est l'institution et la représentation fidèle de ce que nous sommes : nous français juifs.

En un mot j'ai pris énormément de plaisir à la présidence du Crif Marseille Provence.

CHAPITRE 5

HOMMAGES

Piliers de la communauté juive



HOMMAGE 

RAV YAACOV MERGUI

28/03/2022


CRIF - COMITÉ INTERMUNICIPAL DES RABBINS DE FRANCE





HOMMAGE 

MARGUERITE ZAUBERMAN

22/06/2022



CRIF - COMITÉ INTERMUNICIPAL DES RABBINS DE FRANCE



HOMMAGE 

LILY SAFRA

09/07/2022


CRIF - COMITÉ INTERMUNICIPAL DES RABBINS DE FRANCE

HOMMAGE 



BABETH ZWEIBAUM

01/08/2022


COMITÉ REPRÉSENTANT LES ANCIENS GRANDS RABBINS DE FRANCE

HOMMAGE 



ALAIN GOLDMANN
ANCIEN GRAND RABBIN DE PARIS

04/09/2022


COMITÉ REPRÉSENTANT LES ANCIENS GRANDS RABBINS DE FRANCE

HOMMAGE 



CLAUDE WINDISCH
DÉLÈGUE DU CCJ 77, À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU CRIF

19/11/2022


COMITÉ REPRÉSENTANT LES ANCIENS GRANDS RABBINS DE FRANCE

Ils nous ont quittés cette année... (Survivants de la Shoah)



Crif



ELIE BUZYN
SURVIVANT DE LA SHOAH

7 JANVIER 1929 - 23 MAI 2022



CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE



HOMMAGE 

21/02/2022

SARAH MONTARD
SURVIVANTE DE LA SHOAH



CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Hommage à Elie Buzyn - Remise du prix du Crif-Pierrot Kauffmann 2022 à l'Union des déportés d'Auschwitz

Publié le 23/05/2022

À l'occasion du 36^e Dîner du Crif, en présence du Premier ministre Jean Castex, représentant le Président de la République, Francis Kalifat a remis, au nom du Crif, le Prix du Crif - Pierrot Kauffmann 2022 à l'Union des déportés d'Auschwitz (UDA) pour son travail essentiel de préservation et de transmission de la mémoire de Shoah. Elie Buzyn était présent, aux côtés de ses camarades, pour recevoir le prix.



Le jeudi 24 février 2022, Elie Buzyn assistait au Dîner du Crif en présence de ses camarades Victor Perahia, Ginette Kolinka et Esther Senot.

Le Président du Crif a décerné le Prix du Crif - Pierrot Kauffmann 2022 à l'Union des déportés d'Auschwitz (UDA) pour son travail essentiel de préservation et de transmission de la mémoire de Shoah, notamment au travers d'outils et d'initiatives dédiés aux publics scolaires.

Une sculpture réalisée par Richard Orlinski et représentant un lion a été remise à Victor Perahia, survivant de la Shoah, secrétaire général de l'Union

des Déportés d'Auschwitz (UDA), accompagné sur scène par **Elie Buzyn**, Ginette Kolinka et Esther Senot, tous trois survivants de la Shoah.

À l'issue du discours de Victor Perahia, Elie Buzyn, Ginette Kolinka et Esther Senot ont entonné Le Chant des Marais, bientôt repris en chœur par la salle. Un moment hors du temps qui a marqué les cœurs et les esprits.

En **janvier 2020**, dans le cadre du 75^e anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau, **les Amis du Crif ont reçu Elie Buzyn** pour une conférence-débat exceptionnelle avec Michel Cymes.



Elie Buzyn

Elie a expliqué comment la Shoah a marqué sa vie et influencé son parcours professionnel.

De façon inédite, il a abordé comment son vécu pendant la Shoah a déterminé sa décision de devenir chirurgien orthopédiste ou encore de soigner les témoins de Jehova.

À Auschwitz, Elie avait de graves problèmes aux pieds, gelés par le froid. C'est grâce à un homme de son baraquement, qui lui conseilla de plonger ses pieds dans un seau d'eau glacé quelques secondes avant de rapidement les plonger dans un autre seau rempli d'eau brûlante, qu'il put s'en sortir.

Également atteint du typhus, il a eu la chance d'être soigné par un médecin témoin de Jehova. Car dans les autres « hôpitaux », ceux où les médecins nazis exerçaient, le taux de mortalité s'élevait à 90 %.



De gauche à droite : Robert Ejnes, Ginette Kolinka, Francis Kalifat, Elie Buzyn, Victor Perahia, Jean Castex, Esther Sénot, Richard Orlinski



HOMMAGE 



RENÉE BORYCKI
SURVIVANTE DE LA SHOAH

16 JUILLET 1936 - 6 JUILLET 2022


CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS NÉVES DE FRANCE

*80 ANS
DANS LE 1940
ÇA ÉTÉ MON COMPTIN
ANNIVERSAIRE*

HOMMAGE 



ANNETTE ZAIDMAN
SURVIVANTE DE LA SHOAH

1934 - 2022


CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS NÉVES DE FRANCE



HOMMAGE 

IDA NATAN
SURVIVANTE DE LA SHOAH


CONSEIL REPRESENTATIF DES INSTITUTIONS AVISES DE FRANCE



HOMMAGE 

LÉA ROHATYN
SURVIVANTE D'AUSCHWITZ-BIRKENAU

1925 - 2022


CONSEIL REPRESENTATIF DES INSTITUTIONS AVISES DE FRANCE

Homage aux victimes du terrorisme en Israël

HOMMAGE 

22 MARS 2022 BEER SHEVA, ISRAËL	27 MARS 2022 HADERA, ISRAËL	29 MARS 2022 BNEI BRAK, ISRAËL
DORIS YAHBAS LAURA YITZHAK RABBIN MOSHE KRAVITZKY MENAHEM YEHEZKEL	SHIREL ABUKARAT YEZEN FALAH	AMIR KHOURY YAAKOV SHALOM RABBIN AVISHAI YEHEZKEL VICTOR SOROKOPOT DIMITRI MITRIK

VICTIMES DU TERRORISME ISLAMISTE


CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

HOMMAGE 



VYACHESLAV GOLEV
23 ANS
29/04/2022

VICTIME DU TERRORISME


CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

HOMMAGE 



**BOAZ GOL
JONATHAN HABAKKUK
OREN MEIR BEN YIFTACH**

05/05/2022

VICTIMES DU TERRORISME


CONSEIL NATIONAL DES INSTITUTIONS ANIÉS DE FRANCE

HOMMAGE 



23/11/2022

ARIÉ SHECHOPEK
16 ANS


CONSEIL NATIONAL DES INSTITUTIONS ANIÉS DE FRANCE

HOMMAGE AUX 12 FRANÇAIS JUIFS VICTIMES DE L'ANTISÉMITISME



SÉBASTIEN SELAM
20/11/2003



ILAN HALIMI
13/02/2006



SARAH HALIMI
4/04/2017



MIREILLE KNOLL
23/03/2018



JONATHAN SANDLER
19/03/2012



ARIÉ SANDLER
19/03/2012



GABRIEL SANDLER
19/03/2012



MYRIAM MONSONEGO
19/03/2012



YOHAN COHEN
9/01/2015



PHILIPPE BRAHAM
9/01/2015



YOAV HATTAB
9/01/2015



FRANÇOIS MICHEL SAADA
9/01/2015

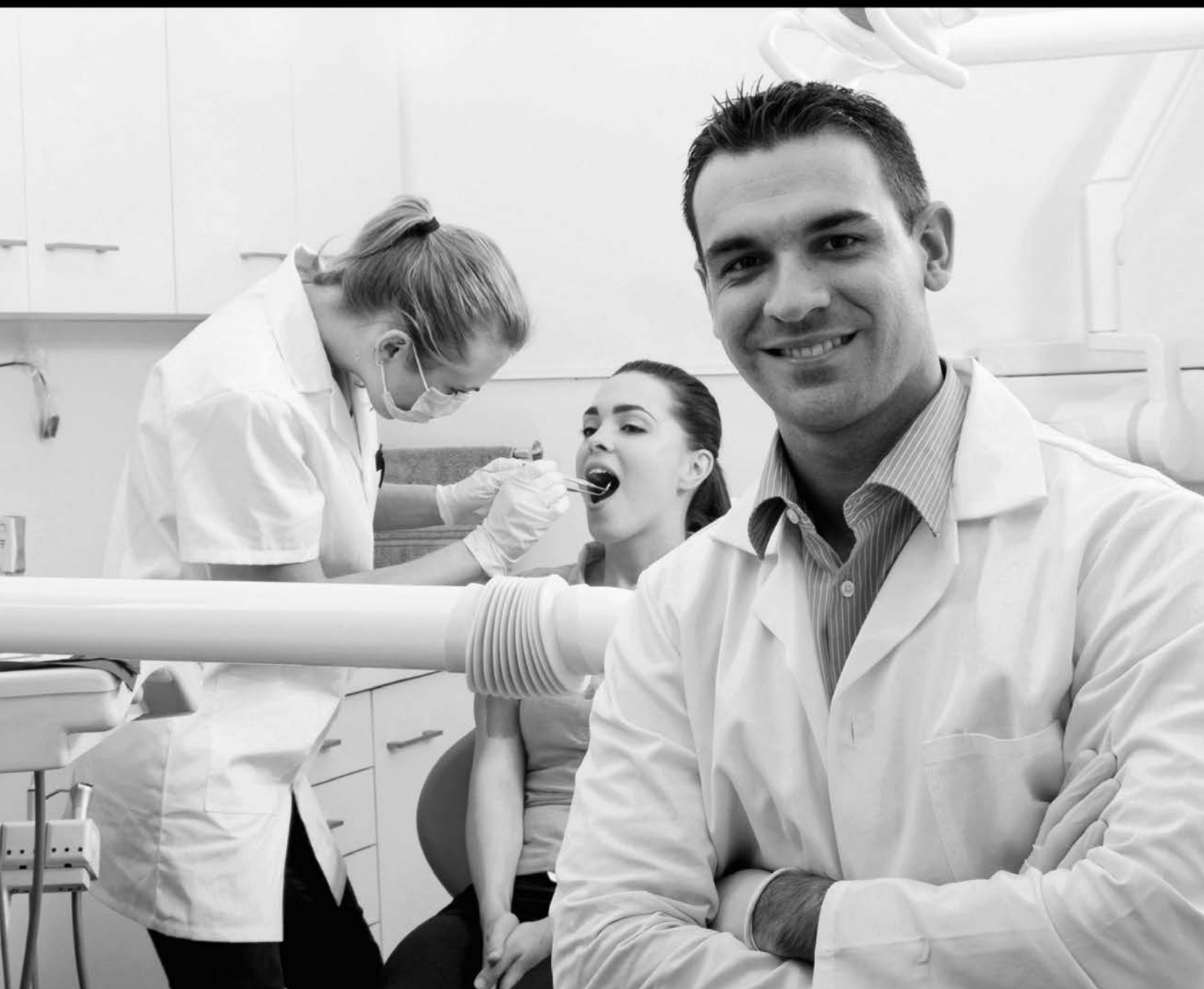
**ENGAGÉS
ET INNOVANTS.**

**GA
CD**

**VOTRE
MÉTIER,
NOTRE
COMBAT**

GACD LE PARTENAIRE N°1 DU CABINET DENTAIRE.

TÉL. 01 42 46 87 87 - WWW.GACD.FR



CHAPITRE 6

ACTUALITÉS DU CRIF EN 2022

	PAGE
▶ ACTUALITÉS DU CRIF	172
▶ LES INTERVIEWS DU CRIF	180

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 10/01/2022

Libération de Ramy Shaath et retour en France : l'incompréhension

Ramy Shaath, coordinateur en Egypte du mouvement BDS, a été libéré après plus de deux ans de détention. Le Président de la République Emmanuel Macron s'est réjoui de sa libération et de son arrivée en France. Une réaction que le Président du Crif a vivement dénoncé.

Le Président Emmanuel Macron a exprimé samedi son « soulagement » et a salué la décision du gouvernement égyptien de libérer le militant politique égypto-palestinien Ramy Shaath.

Un agissement qui a surpris le Président du Crif Francis Kalifat qui a dénoncé une incohérence entre « les paroles et les actes ». Francis Kalifat mentionne le « nouvel antisémitisme » qui fait référence à l'antisionisme, souvent dénoncé par Emmanuel Macron. Il exprime ainsi son incompréhension face aux paroles de condamnation

du Président de la République mêlées à cet acte qui semble aller dans un sens bien différent.





Publié le 8 janvier 2022
sur le site de i24news.

Le président français Emmanuel Macron a exprimé samedi son «soulagement» et salué la décision du gouvernement égyptien de libérer après plus de 900 jours de détention arbitraire le militant politique égypto-palestinien Ramy Shaath, arrivé en début d'après-midi à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

« Je salue la décision des autorités égyptiennes de remettre Ramy Shaath en liberté », a tweeté le chef de l'État.

« Je partage le soulagement de son épouse Céline Le Brun, qu'il retrouve en France, avec qui nous n'avons rien lâché. Merci à tous ceux qui ont joué un rôle positif dans cette heureuse issue », a-t-il ajouté.

Ramy Shaath, 48 ans, coordinateur en Egypte du mouvement BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) qui prône le boycott d'Israël, a toutefois été contraint de renoncer à sa nationalité égyptienne.

« Si nous sommes heureux que les autorités égyptiennes aient entendu notre appel à la liberté, nous regrettons qu'elles aient contraint Ramy à renoncer à sa citoyenneté égyptienne comme condition préalable à sa libération qui aurait dû être inconditionnelle », a indiqué un communiqué de la famille.

« Personne ne devrait avoir à choisir entre sa liberté et sa citoyenneté », a-t-il été souligné.

Fils de Nabil Shaath, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne et membre vétéran de la direction palestinienne, Ramy Shaath a été arrêté en 2019 avec plusieurs militants et hommes d'affaires égyptiens, soupçonnés d'avoir aidé un « groupe terroriste », en référence à la confrérie des Frères musulmans classée « organisation terroriste » par Le Caire depuis la destitution en 2013 de Mohamed Morsi.

Il a également fait face à des accusations de diffusion de fausses informations sur les conditions politiques et économiques en Égypte.

« Consultant politique et stratégique de l'ancien président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, il a consacré toute sa vie à la défense des droits des Palestiniens, à la liberté et à la justice dans la région », avait indiqué un communiqué de la famille à l'époque.

La famille avait par ailleurs accusé les autorités égyptiennes de « persécuter Ramy pendant de nombreuses années pour ses positions publiques contre toutes les formes de répression politique en Égypte, ainsi que pour sa défense des droits des Palestiniens contre l'occupation israélienne et l'apartheid ».

Publié le 03/03/2022

Rencontre avec l'Ambassadeur d'Ukraine

C'est suite à un long entretien avec Boris Lozhkin, Président de la Confédération juive d'Ukraine, que le Président du Crif, Francis Kalifat, a rencontré l'Ambassadeur d'Ukraine, S.E. M. Vadym Olmechenko, à l'Ambassade d'Ukraine à Paris.



Le président du Crif a exprimé à l'Ambassadeur la solidarité et le soutien des Français juifs au peuple ukrainien face à l'agression russe dont l'Ukraine est victime.

L'ambassadeur a fait un long point sur la situation, soulignant au passage que les autorités de la communauté juive ukrainienne étaient restées sur place pour s'occuper de leurs coreligionnaires. Il a livré un commentaire politique, militaire, stratégique et diplomatique.

Il ressort de son analyse que les sanctions économiques ont un impact réel sur l'économie russe, mais il pense que la Communauté internationale devrait également rapidement organiser une fermeture de l'espace aérien au-dessus de l'Ukraine. Il a aussi exprimé son inquiétude quant à l'utilisation par la Russie de missiles balistiques.

Concernant le fonctionnement de l'Ukraine, il a attesté que les structures de l'État ukrainien fonctionnaient malgré la situation de guerre, sur les plans administratif et financier de l'État, ainsi que pour les infrastructures. Les Ukrainiens sont très motivés et déterminés et organisent la résistance armée contre les troupes d'invasion.

L'activité de la diplomatie ukrainienne est à plein régime et les réseaux d'informations sont très actifs, tant pour recevoir des informations d'Ukraine que pour informer le monde. Il a rencontré hier ses homologues européens à Paris pour leur présenter la situation, photos et films à l'appui, et les sensibiliser à la situation de son pays.

Francis Kalifat a exprimé son soutien à l'Ambassadeur et lui a assuré que les Communautés juives européennes étaient particulièrement sensibilisées, notamment au sein du Congrès juif européen, pour soutenir la population sur place et s'occuper des réfugiés et qui seront accueillis dans les pays européens. A ce titre, il l'a également assuré de la forte mobilisation des associations de la Communauté juive française pour aider la population Ukrainienne.

L'Ambassadeur, très fatigué et très ému a exprimé à Francis Kalifat son émotion et ses très vifs remerciements quant à sa démarche. Il lui a demandé d'insister auprès des autorités nationales sur l'importance du combat en cours pour la liberté de l'Ukraine et des Peuples européens.

Il convient de rappeler que la Communauté juive d'Ukraine est une des plus importantes d'Europe de l'Est.

Robert Ejnes, Directeur exécutif du Crif et Dmytro Ostroushko, troisième secrétaire de l'Ambassade assistaient également à l'entretien.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 22/03/2022

Affichage sauvage de «Palestine vaincra» : rencontre avec Jean-Charles Decaux

Vendredi 18 mars, le Président du Crif Francis Kalifat, accompagné de Gérard Unger et de Robert Ejnes, a rencontré Jean-Charles Decaux, PDG de JCDECAUX, entouré de ses directeurs des affaires publiques, de la communication et des questions juridiques. Ensemble, ils ont abordé le problème de l'affichage sauvage par l'organisation «Palestine vaincra».



Crif que les affiches contestées étaient retirées dans les meilleurs délais et que l'entreprise portait systématiquement plainte ; malheureusement celles-ci n'aboutissent jamais. Il a aussi déclaré que la société étudiait la possibilité d'installer des serrures d'ouverture des panneaux plus performantes.

Le Président du Crif a déclaré qu'il comptait alerter le Garde des Sceaux au sujet de l'absence de réelle prise en compte de ces dossiers par les magistrats, la police n'agissant pas mieux de son côté. Jean-Charles Decaux et Francis Kalifat comptent placer l'incrimination non pas sur l'affichage sauvage ni même sur

Cette rencontre a avant tout été l'occasion pour le Crif de parler des cas d'affichage sauvage - une douzaine - réalisés sur les panneaux Decaux par l'organisation « Palestine vaincra », aujourd'hui dissoute.

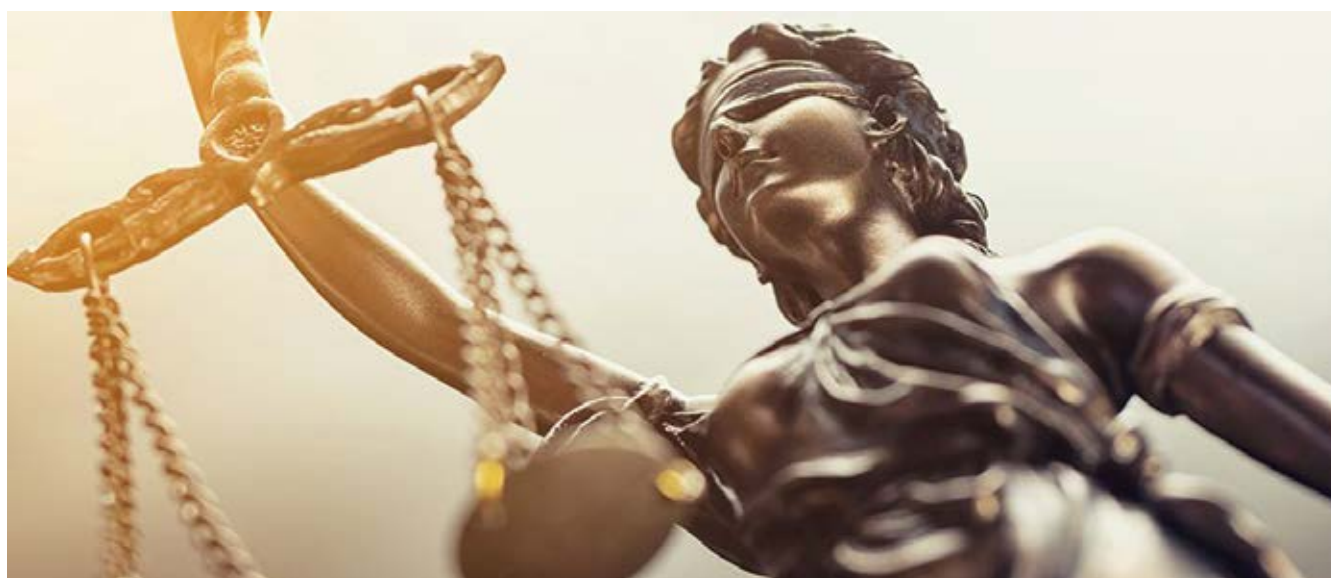
Jean-Charles Decaux a assuré aux dirigeants du

l'effraction, mais sur l'incitation à la haine. Les deux parties conviennent également qu'il est nécessaire d'alerter les préfets des villes les plus touchées (Toulouse, Lyon, Marseille et Paris). Elles resteront en contact pour coordonner leurs actions et s'informer mutuellement.

Publié le 30/05/2022

Affaire René Hadjadj : le caractère aggravant d'antisémitisme retenu

Vendredi 27 mai, l'enquête sur la mort de René Hadjadj, défenestré à Lyon, a été élargie à la circonstance aggravante d'antisémitisme. Plusieurs éléments recueillis sur les réseaux sociaux suggèrent une dimension antisémite. Francis Kalifat a demandé à constituer le Crif partie civile, pour être au plus près du dossier.



Le mot du Président du Crif :



Communiqué du Crif Auvergne Rhône-Alpes.

Le Crif Auvergne Rhône-Alpes prend acte de la décision du Procureur du parquet de Lyon d'élargir la saisine des juges d'instruction à « la circonstance aggravante d'actes commis à raison de l'appartenance de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Cette décision a fait immédiatement suite à la prise de connaissance de diverses publications sur les réseaux sociaux de la part du présumé coupable. Elle conforte la

confiance que le Crif Auvergne Rhône-Alpes a toujours exprimé en la justice chargée de cette sordide affaire pour mener à bien le processus judiciaire.

Il s'étonne néanmoins que la découverte par le parquet des éléments en question l'ait été par la presse, et non directement par les équipes en charge de l'enquête.

Le Crif Auvergne Rhône-Alpes souhaite que la poursuite de l'instruction puisse se dérouler de manière approfondie, notamment en prenant en compte le contexte culturel et idéologique dans lequel le présumé coupable a pu baigner pour l'amener à un tel geste. Jeter un homme de 89 ans d'un 17^e étage n'est pas un acte anodin. Il l'est encore moins s'il est soupçonné d'être à caractère antisémite, au regard de la succession d'assassinats ces dernières années en France de citoyens parce que nés juifs.

Aussi le Crif Auvergne Rhône-Alpes déplore avec tristesse que cet assassinat ait suscité si peu d'émotion au niveau national, et même local.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 07/06/2022

Elections législatives : le Crif appelle à une participation massive des électeurs et au rejet des extrêmes

Le Crif rappelle son engagement constant contre les extrêmes, qu'ils se situent à l'extrême-gauche ou à l'extrême-droite.



Les 12 et 19 juin, le Crif appelle à une participation massive des électeurs et au rejet des extrêmes lors des élections législatives.

Le Crif rappelle son engagement constant contre les extrêmes, qu'ils se situent à l'extrême-gauche ou à l'extrême-droite, au nom à la fois du danger qu'ils représentent pour la stabilité de nos institutions, pour le respect des libertés publiques, mais aussi pour leurs projets politiques dangereux pour les Français Juifs.

Le Crif constate avec inquiétude que des partis républicains ont fait le choix pour ces élections

législatives de s'allier à La France Insoumise, rompant ainsi la digue entre la gauche républicaine et l'extrême gauche.

Pour Francis Kalifat, Président du Crif, « comme tout candidat qui se rangerait sous une bannière d'extrême-droite autour de Marine Le Pen ou Éric Zemmour, ceux qui ont fait le choix de l'extrême-gauche derrière Jean-Luc Melenchon se sont mis hors du champ républicain et devront faire face à la mobilisation de tous les républicains sincères pour leur faire barrage, quels qu'aient pu être leurs engagements passés ».

Publié le 21/07/2022

Coloriage problématique : le Crif interpelle hachette livre

L'un des dessins proposés dans un livre de coloriage représente une sorcière présentant des stéréotypes physiques pouvant rappeler les poncifs antisémites, associée à des inscriptions en hébreu et des symboles liés au judaïsme. Le Crif a écrit à la Direction générale de Hachette Livre.



Philippe Meyer @philippemeyer92 · Jul 15

Monstrueux ! Dans ce cahier de coloriage « art thérapie » pour enfants sont associés la pomme empoisonnée, le rat et des écrits en hébreu. Vous rendez-vous compte @DisneyFR et @Hachette_France de cette ignominie et des relents qu'elle véhicule ? A retirer au plus vite. @DILCRAH

Le 15 juillet dernier, le Président du B'nai B'rith France Philippe Meyer interpellait Hachette France sur Twitter, au sujet d'un coloriage problématique figurant dans un livre de coloriages, édité par la maison Hachette Livre.

Correspondant au thème du livre de coloriages en question - basé sur la magie et la sorcellerie, l'un des dessins proposés représente une sorcière tenant une pomme visiblement empoisonnée, reprenant les caractéristiques connues des sorcières de dessins



animés. Cependant, la dite sorcière présente aussi des stéréotypes physiques pouvant rappeler les poncifs antisémites souvent utilisés et diffusés, et est associée à un livre grimoire rempli d'inscriptions en hébreu et de symboles liés au judaïsme.

Le Crif a écrit à la Direction générale de Hachette afin de l'avertir des dangers que peuvent véhiculer de telles images et dérives qu'elles peuvent engendrer.

La Direction générale de Hachette Livre a répondu au Crif, indiquant qu'une mesure de blocage du livre avait été prise, rendant ainsi impossible de nouvelles commandes par les libraires. Hachette Livre a par ailleurs assuré au Crif sa bonne foi et son engagement sans faille contre la diffusion de stéréotypes et de préjugés.

Hachette a également souligné qu'à aucun moment l'illustratrice de ce livre n'avait eu la « volonté de véhiculer un message à caractère antisémite ».

Le Crif salue la réponse et la décision d'Hachette d'arrêter la commercialisation de ce livre de coloriage.

Nous saluons également la vigilance de Philippe Meyer et du B'nai B'rith France. Nous les avons tenus informés de nos échanges avec Hachette.

Toutefois, le Crif encourage les maisons et les groupes d'éditions à la plus grande vigilance et minutie dans leurs choix éditoriaux, et notamment dans la diffusion d'images, même si celles-ci proviennent de banques d'images.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF

Votre e-mail

OK

SUIVEZ LE CRIF



Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE

ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF

FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 13/09/2022

Rencontre avec la communauté juive de l'Essonne à l'école Beth Rivkah

Mardi 13 septembre, une délégation du Crif a visité le complexe scolaire Beth Rivkah, à Yerres, dans le département de l'Essonne (91). Elle a été accueillie et guidée par le Directeur, Joseph Raba. Beth Rivkah compte des écoles de la maternelle au lycée, un internat ainsi qu'une école ULIS dédiée à un enseignement inclusif.



Le Président du Crif a été accueilli par le Directeur de l'école, Joseph Raba et son équipe. La visite s'est déroulée en présence du Président de la communauté juive des Ulis, Jean-Marc Karcenty, et de Patrick Racimor, Président de la communauté juive de Ris-Orangis.

Le complexe Beth Rivkah compte une crèche, des classes de la maternelle au lycée, ainsi qu'une école ULIS dédiée à un enseignement inclusif. Il se compose également d'un internat pour 120 filles. Au total, plus

de 1000 élèves qui viennent de tout le département mais aussi du Val de Marne étudient dans ce complexe.

Le Président du Crif a été très sensible aux méthodes d'enseignement, notamment celles adaptées aux enfants ayant un handicap.

Yonathan Arfi a également présenté l'institution et les missions du Crif dans diverses classes de l'établissement, aux élèves et au personnel éducatif.

La visite s'est conclue par un déjeuner et un échange avec tous les participants.

Les représentants des communautés juives de l'Essonne présents ont alors fait part de leurs difficultés au quotidien, des défis qu'ils rencontrent mais aussi des opportunités qui se présentent.



Publié le 26/10/2022

Solidarité avec les auteurs français menacés par des propos du ministre de la culture libanais

Dans ce communiqué, publié le 26 octobre 2022, le Crif exprime sa solidarité aux auteurs français menacés par des propos du Ministre de la Culture libanais lors du salon « Beyrouth Livres ».



Du 19 au 30 octobre, se tient au Liban le salon « Beyrouth Livres », organisé par l'Institut français et devant réunir plus d'une centaine d'auteurs francophones.

Avant l'ouverture de ce salon, les auteurs Pierre Assouline, Tahar Ben Jelloun, Pascal Bruckner, Sélim Nassib et Éric-Emmanuel Schmitt ont annoncé leur refus de participer à ce salon du livre de Beyrouth, quelques jours après les propos du ministre de la culture libanais Mohamed Mortada, accusant des auteurs français d'avoir « embrassé les projets sionistes dans la pensée et dans la pratique, les soutenant aussi bien dans leurs travaux littéraires que dans leur vie quotidienne ».

Il avait ajouté à l'adresse de la France : « nous ne

permettrons pas à des sionistes (...) de diffuser le venin du sionisme au Liban, même si, en apparence, ils semblent détenir les passeports de votre pays ».

“ **Il n'appartient ni au Hezbollah ni à l'Iran de déterminer les auteurs français autorisés à représenter la francophonie au salon Beyrouth Livres.** ”

Yonathan Arfi - Président du Crif

Proche du parti chiïte Amal, affilié au Hezbollah, Mohamed Mortada a pris en otage ce salon du livre en le détournant de sa finalité littéraire et culturelle. Illustrant la mainmise de l'Iran sur le Hezbollah et ses satellites, Mohamed Mortada avait rencontré le 11 mai dernier à Téhéran le ministre iranien des affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, centrant leur échange sur le combat contre le sionisme et la normalisation avec Israël.

Pour Yonathan Arfi, président du Crif : « Il n'appartient ni au Hezbollah ni à l'Iran de déterminer les auteurs français autorisés à représenter la francophonie au salon Beyrouth Livres. La France et ses institutions doivent montrer un front uni face à ces intimidations ».

Le Crif demande à l'Institut français de soutenir publiquement les écrivains dans leur démarche morale exemplaire et de condamner les déclarations du ministre libanais de la Culture.

Publié le 25/01/2022

INTERVIEW CRIF

Commission d'enquête sur l'affaire Sarah Halimi : entretien avec Meyer Habib

La Commission d'enquête chargée de rechercher d'éventuels dysfonctionnements de la justice et de la police dans l'affaire dite Sarah Halimi et de formuler des propositions pour éviter le cas échéant leur renouvellement a rendu son rapport le 11 janvier 2022. Nous avons interrogé le président de la Commission, le député Meyer Habib, sur les conclusions de ce rapport.



Crif : M. Habib, vous avez initié et présidé cette commission sur les dysfonctionnements de l'Affaire Sarah Halimi. Pourquoi avoir pris cette initiative ? Comment s'est organisée cette commission d'enquête ? Qui y a participé ?

Meyer Habib : Le soulèvement, l'émotion, les manifestations dans le monde entier qui suivirent la décision incroyable de la Cour de Cassation du 14 avril 2021, jusqu'à la décision des avocats de la famille de saisir une juridiction étrangère – israélienne en l'occurrence –, m'ont convaincu qu'il fallait trouver un moyen de continuer le combat en France, là où le meurtre avait eu lieu et pour éclaircir les zones d'ombre que je pressentais.

Pour rappel, en 2017, trois jours après le meurtre, je reçois un appel de William Attal, le frère de Sarah Halimi. Totalement désespéré, il s'est immédiatement confié à moi. Après qu'il m'eut donné les premières informations sur ce crime abject, j'ai immédiatement eu la conviction qu'il s'agissait d'une affaire antisémite ! La

communauté organisée s'interrogeait elle-même sur le caractère antisémite après avoir rencontré le procureur et pris connaissances des premiers éléments du dossier, tout cela dans une quasi-indifférence médiatique.

Il a fallu attendre ma question au gouvernement en juillet 2017 et la reprise des travaux parlementaires, où je parle à l'époque déjà de déni, pour que l'opinion commence enfin à s'intéresser à cette affaire.

L'affaire a ensuite suivi son cours, vous la connaissez. Nous tous à cette époque tenions à ne pas interférer dans le processus judiciaire, tant qu'une décision finale n'était pas rendue. Pourtant, **l'absence initiale du caractère antisémite du meurtre, incontestable, nous paraissait incompréhensible.** Il m'a même rapidement semblé évident que la décision de la Cour d'Appel fût prise sur la base d'une enquête lacunaire, voire d'un excès de compréhension du meurtrier par la juge d'instruction, au détriment à la fois de la victime et de la vérité.

Même le Président de la République est sorti exceptionnellement de sa réserve, s'exprimant dans ma circonscription, devant les Français d'Israël, pour manifester le besoin de procès.

A l'instar de l'Affaire d'Outreau, j'ai donc eu l'idée d'entamer le long processus d'initiation d'une commission parlementaire afin de savoir si oui ou non il y avait eu des dysfonctionnements de la part des services de l'État dans cette affaire, et si c'était hélas le cas, quels étaient ces dysfonctionnements.

À mon initiative s'est rapidement jointe ma collègue **Constance Le Grip**, députée des Hauts-de-Seine, à qui je tiens à rendre hommage.

Suite en page suivante

Suite de l'article

Le chemin fut néanmoins très long et parsemé de difficultés. Il a fallu d'abord rédiger la demande de résolution pour la création d'une commission d'enquête, la faire cosigner (quatre-vingts députés l'ont cosignée), que mon groupe parlementaire UDI utilise son unique droit de tirage annuel pour cette commission afin de l'inscrire à l'ordre du jour (il y avait sept demandes de commission parlementaire dans le groupe), que le garde des Sceaux ne s'y oppose pas et enfin que la commission des Lois se prononce sur sa recevabilité.

“**La vérité, c'est que le fait qu'un policier reconnaisse ne pas intervenir lorsqu'une femme hurle à mort, constitue une infraction de non-assistance à personne en danger.**”

Meyer Habib - Député

Notre assemblée a alors définitivement adopté la proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements de la police et de la justice dans cette affaire.

Le Président de l'Assemblée nationale avait quant à lui fait part de sa réticence à l'existence de cette commission ainsi qu'au fait que je la préside. Je tiens d'ailleurs à préciser dans la Newsletter du Crif que je remercie mes collègues du groupe UDI et particulièrement son président Jean-Christophe Lagarde. Sans eux, cette commission ne serait pas allée au bout.

Je m'attendais ensuite, une fois la commission enfin votée et constituée, à ce que chacun dépasse les clivages partisans pendant un temps. Or, **aucun élu de gauche n'a daigné nous faire l'honneur de sa présence. PCF, France Insoumise, Parti Socialiste... Aucun d'entre eux n'est venu à la commission**, ne serait-ce qu'une minute. Aucun n'a non plus signé la demande de commission d'enquête, alors que même les députés du Rassemblement national, dont Marine Le Pen, l'ont signée. **Quant aux députés LREM, seulement trois d'entre eux l'ont à l'époque signée.** Pourquoi ?

Si je n'attends rien des insoumis, où étaient les

socialistes, héritiers de Jaurès et de Clémenceau, hérauts de la justice et de l'antiracisme ? Où étaient les communistes ? Sont-ils à ce point insensibles au rétablissement de la vérité dans l'affaire de la mort d'une juive ? **Cela n'émeut-il plus la gauche qu'une femme juive se fasse massacrer par un islamiste ? L'affaire Sarah Halimi n'est pas une affaire politique ! La recherche de vérité et la lutte contre l'antisémitisme sont des impératifs dans lesquels chacun se doit d'être investi et ce quelle que soit sa sensibilité politique.**

A gauche, il semble qu'il existe une sorte d'hémiplégie lorsqu'il s'agit du meurtre d'une femme juive. Peut-être qu'il y a dans le subconscient de certains, l'idée que 75 ans après la Shoah, il est normal ou du moins dans la logique des choses, du fait de la politique d'Israël, qu'on tue des Juifs en France, parce que juifs. Délirant et inquiétant !

Crif : Comment peut-on accepter que malgré la présence immédiate d'une dizaine de policiers, une femme se fasse massacrer, torturer puis défenestrer chez elle sans qu'aucun policier n'intervienne ?

Votre question est fondamentale. C'est en effet invraisemblable et évidemment inacceptable !

C'est un dysfonctionnement majeur, évident, que nous avons prouvé mais hélas qui n'a pas été mentionné dans le rapport. La rapporteure a conclu que l'intervention de police n'a pas présenté de dysfonctionnements majeurs ! Absolument incroyable !

Président des travaux de cette commission, j'ai établi, détail après détail et avec certitude que les policiers présents immédiatement sur place avaient, non pas un vigik comme déclaré dans les rapports de police, mais bien le trousseau de clés des Diarra ! **Les Diarra ont avoué devant notre commission le leur avoir immédiatement jeté par la fenêtre !**

L'article est disponible en intégralité sur le site du Crif.

*Propos recueillis par Robert Ejnes,
Directeur exécutif du Crif*

Publié le 10/02/2022

INTERVIEW CRIF

Denis Ferrand, professeur d'histoire-géographie, et passeur de mémoire

Nous avons rencontré Denis Ferrand, professeur d'histoire-géographie au lycée de Ribérac, en Dordogne. A l'occasion d'un voyage scolaire à Paris, il a emmené ses élèves de Terminale au Mémorial de la Shoah de Paris pour un atelier pédagogique autour des théories du complot. Rencontre.



des classes de Terminales Sciences politiques - géopolitique, dans le thème "Histoire et mémoire", il y a une étude beaucoup plus approfondie de la Shoah et des mémoires de la Shoah. On travaille notamment sur le témoignage et le travail des historiens.

Nous travaillons aussi autour du cinéma et de son apport au champ mémoriel.

Mercredi 9 février, au deuxième étage du Mémorial de la Shoah, au cœur du service pédagogique, nous avons rencontré Denis Ferrand. Il était en bonne compagnie, accompagné de son confrère professeur de Lettres et de ses 27 élèves de Terminale - option cinéma.

Le Crif - Vous êtes professeur d'histoire-géographie au lycée Arnaut Daniel, à Ribérac, en Dordogne. Quelle place est accordée à l'enseignement de l'histoire de la Shoah au lycée ?

Denis Ferrand - Dans le programme de tronc commun de Terminale, lors de l'étude de la Seconde Guerre mondiale, un chapitre est consacré à l'enseignement de l'histoire de la Shoah, avec Auschwitz-Birkenau comme point de départ. Cela représente un faible volume horaire.

Par ailleurs, dans le programme d'histoire-géographie

Le Crif - Cela est-il suffisant selon vous ?

Denis Ferrand - Le temps consacré à l'enseignement de l'histoire de la Shoah du tronc commun de Terminale est à mon sens trop faible.

Mais je pense qu'il faut avant tout s'interroger sur la manière d'enseigner l'histoire de la Shoah afin que les élèves en gardent vraiment quelque chose de significatif.

Ce sujet mérite qu'on y consacre du temps et une réflexion permanente sur les angles d'approche.

Le Crif - Vous accompagnez cet enseignement d'un véritable engagement pour le travail de mémoire. Parlez-nous des différentes initiatives mises en place dans votre lycée.

Denis Ferrand - Tout d'abord, chaque 27 janvier, depuis plusieurs années, je présente une exposition au CDI du lycée. Cette exposition s'est montée à la

Suite en page suivante

Suite de l'article



suite d'un voyage scolaire à Auschwitz-Birkenau en 2010. Chaque élève avait choisi une photo qui l'avait particulièrement marquée et avait écrit un court texte pour l'illustrer.

Cette exposition est ré-installée tous les ans au lycée et permet aux élèves de vivre en images le parcours de visite du ghetto de Cracovie, de la Synagogue de Cracovie, puis du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Au fur et à mesure des années, mes collègues se sont appropriés l'exposition et y emmènent maintenant leurs classes chaque année.

Dans ma classe de Terminale - option cinéma, je travaille aussi beaucoup sous l'angle du cinéma. J'aime notamment m'appuyer sur « La Liste de Schindler » et « Le Fils de Saul ».

Par ailleurs, lors de visites scolaires à Paris, un moment est toujours consacré à la visite du Mémorial de la Shoah. Il peut s'agir de la visite du musée ou d'ateliers proposés par le service pédagogique du Mémorial de la Shoah. Dans la mesure du possible, j'essaie aussi de proposer des rencontres-témoignages aux élèves.

En 2020, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Libération d'Auschwitz-Birkenau, j'ai organisé une séance de streaming avec l'Union des Déportés

d'Auschwitz (UDA), au cinéma Max Linder de Ribérac. Beaucoup de classes du lycée avaient ainsi pu écouter les témoignages de survivants des camps.

Le Crif - Hier, vous avez accompagné une classe de Terminale - option cinéma, au Mémorial de la Shoah de Paris, à l'occasion d'un voyage scolaire. Les élèves ont participé à l'atelier pédagogique "La fabrique du complot". Comment s'est déroulée l'après-midi ?

Denis Ferrand - Comme je le disais, la visite du Mémorial de la Shoah est toujours au programme des voyages

scolaires à Paris.

Cette année, j'aurais beaucoup aimé faire travailler les élèves autour de l'exposition "Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie", proposée au Mémorial. La thématique des préjugés et de l'exclusion me semble être particulièrement adaptée pour des lycéens.

L'équipe pédagogique du Mémorial nous a davantage orientés vers un atelier autour des théories du complot qui s'est avéré passionnant.

Après une mise en contexte très vivante, les élèves ont découvert certaines salles du Mémorial, toujours sous l'angle du danger des théories du complot.

Les élèves ont beaucoup participé et je crois que nous avons tous appris de cette après-midi !

Dans le contexte des élections présidentielles et des positions absolument détestables de certains candidats, il me semblait essentiel d'insister sur l'importance de l'esprit critique.

Il me semble que cet atelier a permis aux élèves de comprendre que croire n'importe quoi pouvait mener au pire, comme l'histoire nous l'a malheureusement montré.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Publié le 15/03/2022

INTERVIEW CRIF

Toulouse, 19 mars 2012 : L'attentat de l'école Ozar Hatorah par ceux qui l'ont vécu

Il y a 10 ans, le lundi 19 mars 2012, Jonathan, Arieh, Gabriel et Myriam étaient assassinés, parce que Juifs, devant l'école Ozar Hatorah de Toulouse. Dans un livre paru mi-février, Jonathan Chetrit, ancien élève interne du collège-lycée Ozar Hatorah, raconte l'horreur du 19 mars 2012, de l'intérieur. Entretien avec Jonathan Chetrit.



Construit autour des témoignages d'anciens élèves, de parents d'élèves mais aussi de professeurs de l'école, l'ouvrage revient sur l'irruption du terroriste dans l'établissement, mais aussi toutes les conséquences que cette tragédie sans précédent a provoquée, pour

les familles des victimes, les témoins présents, et à plus grande échelle, pour la communauté juive de Toulouse.

Ce recueil de témoignages se veut aussi hommage : Hommage aux victimes. Pour qu'on ne les oublie pas, jamais. Et pour continuer à avancer tout en chérissant leurs mémoires.

Rencontre avec Jonathan Chetrit, l'ancien élève derrière le projet de ce livre.

Les bénéfices du livre sont reversés à deux associations. 50 % sont reversés à l'association de l'école Ozar Hatorah devenue Ohr Torah, et 50 % sont reversés à l'association Beth Sandler, créée par Eva Sandler.

Le Crif : Comment vous est venu l'idée de ce livre-témoignage ?

Jonathan Chetrit : J'ai toujours ressenti le besoin d'écrire à ce sujet-là. Très vite après l'attentat, j'ai commencé à coucher sur le papier les événements tels que je les avais vécus, mes émotions et mon ressenti. Certains des avocats des parties civiles ont également encouragé les témoins de l'attentat à le faire. Lorsque je me suis lancé dans la rédaction, cette démarche a eu un écho particulier en moi. J'ai senti que cela m'était bénéfique.

J'ai aussi eu l'intime conviction que c'était la chose à faire, que cela serait utile à l'avenir. La mémoire n'est

Suite en page suivante

Suite de l'article

pas infaillible. On a tendance à oublier certains détails. J'ai ressenti le besoin de figer les choses, alors qu'elles étaient encore récentes. J'ai écrit pour ne pas oublier.

Avec le temps, cette retranscription a commencé à prendre forme. J'ai travaillé mon témoignage. J'y ai ajouté les événements qui se sont produits lors du premier procès en 2017, puis du second procès en appel en 2019.

“ **J'ai toujours ressenti le besoin d'écrire à ce sujet-là. [...] J'ai écrit pour ne pas oublier.** ”

Jonathan Chetrit

Ancien élève de l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse, auteur du livre « Toulouse, 19 mars 2012. L'attentat de l'école Ozar Hatorah par ceux qui l'ont vécu »

Un jour, je me suis dit que raconter mon histoire n'était pas suffisant. Qu'il ne s'agissait là que d'un infime fragment de cette terrible journée.

Nous étions si nombreux, élèves, professeurs, parents d'élèves à avoir vécu les choses de l'intérieur, chacun de manière différente... Il fallait que je raconte notre histoire à tous. Chaque voix, chaque témoignage compte. Chaque histoire complète celle de l'autre. C'est l'union de nos voix, de nos récits-témoignages qui permet de reconstituer les événements de cette fatale journée du 19 mars 2012.

Dans cette optique, j'ai lancé un appel sur un groupe Facebook regroupant les anciens élèves de l'école Ozar Hatorah à Toulouse, toutes générations confondues. J'ai invité tous ceux qui souhaitaient livrer leur témoignage du jour de l'attentat à prendre contact avec moi car je me lançais dans la rédaction d'un ouvrage sur cette journée.

Le Crif : Pourquoi maintenant ?

Jonathan Chetrit : Tout d'abord, il a fallu du temps pour se reconstruire, pour se remettre du traumatisme... Et le chemin est encore long. Il y a beaucoup d'élèves qui

n'acceptaient pas d'en parler avant. Je me suis rendu compte que le temps a aidé certains pour qui il est désormais plus facile d'aborder le sujet, bien que ce soit toujours douloureux.

Les procès ont aussi été une étape clé dans la libération de la parole, des élèves notamment. Certains ont accepté de témoigner au procès, alors qu'ils n'en avaient jamais parlé auparavant. Cela a été un premier pas vers la guérison.

2022 est aussi une année symbolique. L'attentat d'Ozar Hatorah de Toulouse, c'était il y a 10 ans.

Le temps a fait son œuvre, la justice également lors des procès. Cela me paraissait être un moment propice.

Par ailleurs, 10 ans plus tard, cet événement tragique semble parfois oublié.

Le Crif : Quel est le sentiment, dans la communauté de Toulouse, vis-à-vis de ce livre ? Vous ont-ils soutenu dans votre démarche ?

Jonathan Chetrit : Dès l'appel lancé sur Facebook, j'ai reçu un accueil très favorable de la part des élèves. Rapidement, mon projet a pris forme.

Tous les élèves n'ont pas accepté de témoigner évidemment. Certains élèves ne s'en sentaient pas le courage. Ils étaient souvent désolés, mais incapable d'en parler assez ouvertement pour témoigner. Tous avaient leur raison.

C'est encore compliqué et trop douloureux pour certains de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu.

Ceux qui ont accepté en revanche, l'ont fait de manière spontanée et beaucoup ont accepté parce que j'étais à l'initiative de ce projet. J'étais là, tout comme eux ; je suis un ancien élève mais aussi leur ami.

Depuis la publication du livre, il y a près d'un mois, je n'ai eu que des retours incroyables. J'avais très peur... Ce n'est pas évident d'être celui qui vient ressasser le passé.

L'article est disponible en intégralité sur le site du Crif.

Propos recueillis par Johana M.

ABONNEZ-VOUS

À LA NEWSLETTER DU CRIF !

Votre e-mail

OK

SUIVEZ LE CRIF



PRESSE

ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF

FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 28/03/2022

INTERVIEW CRIF

Raya Kalenova : « l'objectif est d'aider autant de réfugiés, juifs et non-juifs, que possible dans cette situation humanitaire urgente »

Raya Kalenova est la vice-Présidente et directrice exécutive du Congrès juif européen, extrêmement mobilisé depuis le début du conflit en Ukraine. Nous nous sommes entretenus avec elle afin de mieux connaître et comprendre les actions indispensables du CJE et des communautés juives affiliées.



Le Crif - Depuis le début du conflit en Ukraine, le Congrès juif européen s'est énormément mobilisé pour aider la population civile. Parlez-nous des principales initiatives mises en place.

Raya Kalenova - Il était effectivement très important pour le Congrès juif européen et son Président

Dr Moshe Kantor de se mobiliser au plus vite afin d'aider les réfugiés fuyant l'Ukraine. Comme en tout temps de crise, les représentants de notre organe gestion de crise, SACC by EJC, se sont immédiatement mis au travail sur place aux côtés de nos communautés juives affiliées. Le CEO de SACC by EJC Ophir Revach a rappelé que cet énorme défi humanitaire est exactement le type de mission pour laquelle le SACC a été créé.

Des cellules de gestion de crises, créées dès 2014 en collaboration avec SACC dans le but de gérer les conséquences d'une éventuelle attaque terroriste, ont été activées très rapidement dans les communautés juives des pays limitrophes de l'Ukraine afin de fournir une assistance à tous les réfugiés et de faciliter leur voyage vers des lieux sûrs. La solidarité et la mobilisation dont ont fait preuve les communautés juives dans ces pays sont exemplaires et source de grande fierté.

Le Congrès juif européen a mis à leur disposition des moyens financiers ainsi que des membres de son équipe.

Le premier pays ayant reçu un nombre très important de réfugiés est la Pologne. Nos équipes se sont donc rendues sur place avec comme objectif d'aider la communauté juive de Pologne à recevoir dignement tous ceux qui avaient besoin d'aide. Ces efforts sont

Suite en page suivante

Suite de l'article

également menés en coopération avec les églises locales.

Nous avons d'ailleurs réuni à Varsovie tous les leaders juifs locaux afin de les aider à coordonner les opérations. Le président de la communauté juive de Varsovie, Leslaw Pizsewski, a pris cette lourde charge sur lui et a partagé son expérience avec les autres communautés locales. Je souhaite ici saluer son immense travail (il gère 3 centres de réfugiés) ainsi que son accueil chaleureux. Il met tout en œuvre pour sauver des vies et donner aux réfugiés un petit temps de répit et de sécurité.

“Je ne peux pas citer tout le monde mais dans chaque pays, il y a un accueil qui s'organise avec énormément de cœur et de solidarité de toute part.”

Raya Kalenova

Vice-Présidente et directrice exécutive du Congrès juif européen

Dans les jours qui ont suivi, le CJE a entamé la livraison de camions aux frontières slovaque et polonaise ainsi qu'à Budapest où un grand nombre de réfugiés était déjà présent. Nous pouvons bien entendu compter sur la précieuse aide logistique de nos communautés pour acheminer des produits de première nécessité, notamment de la nourriture, des médicaments et des produits sanitaires.

J'ai moi-même supervisé le premier envoi de camions quittant Bratislava aux côtés du Dr Ariel Muzicant, vice-président du CJE, et Richard Duda, président de l'ÚZŽNO. Ces camions sont réapprovisionnés en permanence et envoyés à d'autres endroits en fonction des besoins sur le terrain.

Enfin, il y a quelques jours, s'est tenue une formation à l'initiative de SACC by EJC en coopération avec Leslaw Pizsewski, à laquelle a participé une délégation de dirigeants de communautés juives d'Estonie, de Lettonie et de République tchèque. Ils ont visité un

camp de réfugiés et contribué à l'acheminement d'aide humanitaire procurée par le CJE à la frontière.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau une telle formation pour d'autres communautés.

L'objectif du CJE est, conformément à nos valeurs juives, d'aider autant de réfugiés, juifs et non-juifs que possible, dans cette situation humanitaire urgente, et de leur apporter un certain soulagement et une certaine sécurité.

Le Crif - Comment se passent les opérations de sauvetage sur place ? Comment les familles sont-elles contactées et quel est le processus de rapatriement en Europe ?

Raya Kalenova - Dans tous les centres de gestion de crise, il y a des lignes téléphoniques qui sont ouvertes 24h/24 et 7j sur 7. Dès qu'un appel est enregistré, les informations sont communiquées au responsable de la cellule. Par exemple, en Pologne, c'est Leslaw Pizsewski qui prend la décision adéquate pour chaque cas particulier.

Il est très difficile d'évaluer à l'avance le moment où les réfugiés vont physiquement traverser la frontière. Un contact permanent est établi avec chaque famille pendant leur voyage. S'ils arrivent la nuit, ils sont pris en charge par un réseau d'accueil qui les amène vers une maison qui se trouve au plus près de la frontière. Ils sont généralement très fatigués et ont besoin de récupérer avant de continuer leur voyage. Dès le matin, ils sont transférés vers un des centres de réfugiés, des hôtels ou même des maisons appartenant à des particuliers. Les réfugiés juifs qui ont besoin de repas cachés sont dirigés vers les lieux qui sont prévus à cet effet.

La très grande majorité de réfugiés juifs veut partir en Israël. Ils sont dès lors mis en contact avec l'Agence juive et reçoivent l'assistance nécessaire jusqu'au moment de leur départ.

L'article est disponible en intégralité sur le site du Crif.

ABONNEZ-VOUS

À LA NEWSLETTER DU CRIF !

Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF



PRESSE

ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF

FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 21/04/2022

INTERVIEW CRIF

Présidentielles 2022 - Judith Cohen Solal et Jonathan Hayoun : le danger de l'extrême droite pour la France

A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron et Marine Le Pen ont pris la tête de la course et se sont qualifiés pour le second tour, qui aura lieu dimanche 24 avril. Le Crif, depuis toujours, est fermement engagé contre les extrêmes politiques et s'est largement exprimé sur le sujet, invitant les citoyens à se mobiliser pour le second tour et à faire barrage contre l'extrême droite.



A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron et Marine Le Pen ont pris la tête de la course et se sont qualifiés pour le second tour, qui aura lieu dimanche 24 avril.

Avec 23,1 % des suffrages, le risque de voir la

Présidente du Rassemblement National élue à tête de la République française est réel.

Le Crif, depuis toujours, est fermement engagé contre les extrêmes politiques et s'est largement exprimé sur le sujet, invitant les citoyens à se mobiliser pour le

Suite en page suivante

Suite de l'article

second tour et à faire barrage contre l'extrême droite.

Nous avons interrogé Judith Cohen Solal et Jonathan Hayoun, co-auteurs de *La Main du diable - Comment l'extrême droite a voulu séduire les Juifs de France* sur les dangers du parti Rassemblement National pour la France.

Le Crif - Beaucoup de Français juifs ne comprennent pas l'engagement du Crif contre le Rassemblement National (RN). Pourriez-vous rappeler, en quelques faits, les dangers d'un tel parti pour la communauté juive de France.

Judith Cohen Solal et Jonathan Hayoun - Les dangers pour la communauté juive de France rejoignent ceux que le RN représente pour la France. Il se trouve que l'entourage de Marine Le Pen est toujours dans les mêmes orientations que ceux qui soutenaient et entouraient Jean-Marie Le Pen. Même les jeunes cadres qui sont promus aujourd'hui ont été formés par des anciens qui n'ont jamais renoncés à leurs passions extrémistes et notamment leur passion antisémite. Il suffit de faire un tour sur le site antisémite le plus consulté de France, le site d'Alain Soral. Il annonçait recevoir le soir du premier tour Dieudonné et... Bruno Gollnisch membre du bureau national du RN aujourd'hui, pour commenter les résultats.

De même, au lendemain du premier tour de la dernière élection présidentielle, Marine Le Pen avait décidé de se mettre en retrait de la présidence de son parti et céda sa place à un autre cadre historique Jean-François Jalkh. Ce dernier avait notamment tenu des propos négationnistes. Le poids du passé n'est pas le seul en cause puisque Jordan Bardella a été l'assistant parlementaire de Jean-François Jalkh.

La « normalisation » du Rassemblement National est le produit d'un changement de communication bien plus que d'un changement réel aussi bien du fonctionnement de ce parti que de ses projets.

Les exemples sont nombreux, mais il ne sert à rien de les multiplier.

Quant au regard porté par ce parti sur la possibilité de vivre librement son judaïsme comme c'est le cas depuis des décennies en France, il est inquiétant, au-delà même, il met cette liberté en péril.

Il semble que l'engagement du Crif et des grandes institutions juives contre ce parti relève de la nature même de son existence.

La proposition de Marine Le Pen d'interdire l'abattage rituel désigne les juifs comme porteurs d'une tradition ancestrale et barbare.

L'interdiction du port de la kippa dans la rue est une autre vieille rengaine de ce parti. Il y a déjà quelques années, Louis Aliot nous avait dit en parlant des juifs : « Ils vont devoir faire un effort ! » La communauté juive française pourrait être la première grande communauté juive du monde à perdre ce droit, gagné après des décennies voire des siècles de combats pour l'égalité.

Le Crif - Dans votre livre *La Main du diable*, vous parlez de « séduction » de l'extrême droite envers les Juifs de France. Expliquez-nous.

Judith Cohen Solal et Jonathan Hayoun - Depuis 2012, Marine Le Pen veut surfer sur l'inquiétude des juifs notamment devant les attentats meurtriers qui ont généré un sentiment compréhensible d'insécurité.

Elle a tenté de les séduire en se présentant comme un bouclier face aux islamistes antisémites. Elle veut leur expliquer qu'elle va les débarrasser des problèmes que posent l'antisémitisme islamiste en maintenant elle-même des antisémites à ses côtés. C'est de cette tentative de séduction dont il est question. Cela paraît surprenant aujourd'hui mais Jean-Marie Le Pen avait bien tenté lui aussi quelques rapprochements. Son pari n'avait rien de fondamentalement différent de celui de Marine Le Pen aujourd'hui. Le Front National se voulait déjà un parti attrape tout et n'hésitait pas à vouloir faire cohabiter juifs et antisémites au sein du même mouvement.

L'article est disponible en intégralité sur le site du Crif.

Publié le 18/05/2022

INTERVIEW CRIF

Paul Salmona : " Le mahJ possède l'une des plus belles collections internationales sur le judaïsme "

À l'occasion de la Journée internationale des musées, nous nous sommes entretenus avec Paul Salmona, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme.



Le Crif : La collection du mahJ compte aujourd'hui plus de 12 000 œuvres, et de très nombreux fonds d'archives. Comment est composée cette immense collection permanente ?

Paul Salmona : Au départ, il y a le don par Louis Hachette au musée de Cluny d'une centaine de stèles funéraires juives mises au jour lors de la construction du siège social de l'éditeur, rue Pierre-Sarrazin : c'est en France le plus grand ensemble de stèles hébraïques médiévales et le seul trouvé in situ.

Nous présentons aussi la magnifique collection d'Isaac Strauss, l'arrière-grand-père de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, qui fut le premier collectionneur d'objets et de mobilier juif ; il avait acquis des *judaica* dans toute l'Europe et notamment une arche sainte en bois marqueté, provenant de Modène et datée de 1472, probablement l'un des plus beaux meubles « haute époque » des collections françaises. À sa mort, la collection Strauss fut acquise par Charlotte de Rothschild et donnée à Cluny, qui nous l'a déposée en 1998.

Le mahJ a aussi reçu en don en 2002 le fonds du petit musée d'Art juif ouvert rue des Saules en 1948. Enfin, depuis 1988, le mahJ a acquis des œuvres et reçu un nombre important de dons de particuliers, et de dépôts

des consistoires.

Cette politique se poursuit à un rythme important chaque année. Les dons sont essentiels, car ils nous permettent d'accéder à des ensembles méconnus : archives familiales – notamment les *ketoubbot* –, photographies anciennes, œuvres d'artistes de l'École de Paris, œuvres d'artistes contemporains... Mais chaque acquisition est un choix rigoureux, car nous ne pouvons pas tout conserver. À la différence des musées de Berlin, Londres, Rome ou Vienne,

Suite en page suivante

Suite de l'article



Salle Moyen Âge © mahJ - Giovanni Ricci-Novara

spécifiquement dévolus au judaïsme de leur pays, le mahJ est avec le musée d'Israël et le Jewish Museum de New York la **seule collection internationale sur le judaïsme**, et l'une des plus belles au monde.

Le Crif : Une grande exposition sur Marcel Proust, Marcel Proust - Du côté de la mère, est actuellement présentée au mahJ. Parlez-nous un peu de la préparation de cette exposition d'envergure et de ses objectifs.

Paul Salmona : Avec Isabelle Cahn, commissaire de l'exposition, nous explorons la judéité de l'écrivain et son empreinte dans *À la recherche du temps perdu*.



Vue de l'exposition « Marcel Proust. Du côté de la mère » © mahJ - Christophe Fouin

Car on ne le sait pas toujours, si Marcel est le fils d'un médecin catholique originaire d'Illiers, en Eure et Loir, sa mère, Jeanne Weil, est née dans une famille juive parisienne originaire d'Alsace. Grâce à Antoine Compagnon, nous mettons en évidence l'importance de cette hérédité à travers l'arbre généalogique de Baruch Weill, l'arrière-grand-père de l'écrivain, un dynamique porcelainier qui fut aussi le mohel (circonciseur) de la première synagogue consistoriale édifée à Paris, dont il acquit le terrain rue Notre-Dame de Nazareth.

Nous montrons aussi le milieu israélite dans lequel est élevé Marcel, notamment au lycée Condorcet où se retrouvent les fils de familles juives républicaines. Nous soulignons le rôle de Jeanne Weil dans l'éducation esthétique et la formation littéraire de son fils, avec de magnifiques œuvres de Whistler, Monet ou Caillebotte. Nous illustrons aussi les sociabilités juives de la côte normande (déjà !), que fréquente l'écrivain, avec des toiles de Boudin, Dufy, Helleu, Vuillard...

Nous soulignons l'importance du Livre d'Esther dans la complicité de la mère et du fils, qui se donnent la réplique avec les vers de Racine. Les descendants de Robert Proust, nous ont d'ailleurs prêté un magnifique tableau de Frans Francken le jeune, représentant Esther et Assuérus, qui appartient à Marcel. Une section développe l'engagement de Proust dans l'affaire Dreyfus. Et l'on retrouve aussi des œuvres qui évoquent l'homosexualité de l'écrivain, ou sa passion pour les Ballets russes, avec des toiles magnifiques de Jacques-Emile Blanche et Pierre Bonnard.

Enfin, nous abordons la réception de Proust par les revues sionistes dans les années 1920. Comme beaucoup de nos manifestations, cette exposition montre une « part juive », souvent oubliée, de l'histoire de France, mais c'est aussi et surtout un enchantement pour l'œil et l'esprit.

L'article est disponible en intégralité sur le site du Crif.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF

Votre e-mail

OK

SUIVEZ LE CRIF



PRESSE

ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF

FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 15/07/2022

INTERVIEW CRIF

Entretien avec David Korn-Brzoza, le réalisateur du documentaire « La rafle du Vel d'hiv, la honte et les larmes »

David Korn-Brzoza a réalisé avec l'historien Laurent Joly, un documentaire exceptionnel « La rafle du Vel d'Hiv, la honte et les larmes », dans le cadre du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv. Ce documentaire entrecroise des témoignages contemporains des victimes de la rafle, des images colorisées du Paris de l'époque, mais aussi des séquences d'animations vouées à combler le manque d'images d'archives de cette rafle (par exemple, la séquence à l'intérieur du Vélodrome d'hiver). Entretien avec le réalisateur du documentaire, David Korn-Brzoza.



Crif : Pouvez-vous nous expliquer comment vous est venue cette idée, dont le rendu en plus d'être passionnant sur le plan historique et particulièrement émouvant, est une prouesse esthétique ?

David Korn-Brzoza : Transmettre l'histoire terrible de la rafle du Vel d'Hiv posait plusieurs défis. Un défi historique : trouver les documents et archives liés à notre histoire. Un défi esthétique : Que montrer ? Comment raconter cette histoire. Il n'y a qu'une seule photographie de la rafle. Elle montre l'extérieur du Vélodrome devant lequel des autobus et voitures de police stationnent.

Par ailleurs, le Vel d'Hiv reste un mot très flou pour la plupart des gens. Où est-ce ? Est-ce dans Paris ? En banlieue, en province ? Très vite l'idée d'intégrer un plan de Paris s'est imposé pour pouvoir vraiment situer le Vel d'Hiv et comprendre que ce Vélodrome était à quelques centaines de mètres de la tour Eiffel. J'ai opté pour l'image 3D qui permet de voyager entre les immeubles, de situer le Vel d'Hiv dans son environnement et de comprendre à quoi ressemblait ce Vélodrome de 17 000 places.

A ces images 3D, nous avons bien sûr retrouvé des documents, des rapports de police, des fiches de fichiers juifs. Tous ces documents, que Laurent Joly connaît bien, permettent de comprendre d'où venaient les ordres, et comment s'est déroulé la rafle. Plusieurs de ces documents sont totalement inédits.

Il y a bien sûr les entretiens exceptionnels avec nos 8 témoins ; J'ai eu la chance de les rencontrer et de les interviewer. Ce sont des moments extraordinaires. Ils vous transmettent des parcelles de vie. Leur parole est

Suite en page suivante

Suite de l'article

précieuse. Ils racontent avec pudeur ce qu'ils ont vécu. Ils avaient entre 8 et 17 ans en 1942. Ils racontent la rafle, les séparations, et comment ils ont réussi à survivre.

À cela, nous avons également ajouté des archives des années de guerre pour voir le Paris de l'époque que nous avons colorisés. Enfin, nous avons réalisé des dessins pour illustrer certaines séquences. Ce mélange d'images différentes s'enchaîne de manière fluide et surtout rend l'histoire palpable. Plusieurs spectateurs m'ont dit avoir l'impression d'y être. Au final, personne ne perçoit le manque d'image.

Crif - Vous avez co-signé le scénario avec Laurent Joly. Comment construit-on le scénario d'un documentaire historique à quatre mains ? Comment se font les choix des images, la construction des images de synthèse, et le choix de la voix de Vincent Lindon pour entourer le tout ?

David Korn-Brzoza : Avec Laurent, c'est notre 3^e film. Nous avons déjà co-écrit ensemble « Dénoncer sous l'occupation » et « La police de Vichy ». Laurent apporte bien sur son savoir encyclopédique sur l'histoire que nous allons raconter. Puis nous en discutons. J'y ajoute ma sensibilité et mon regard, ainsi que ma connaissance des archives audiovisuelles de la période.

Avec Laurent nous affinons une première trame, puis je construis l'histoire. Nous échangeons régulièrement jusqu'à la fin du montage. Il y a des moments de négociation ou chacun aimerait garder une séquence ou la retirer. Mais au final, nos conversations et débats servent le film.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'un documentaire n'est pas un cours d'histoire. Un documentaire, c'est un film, une expérience émotionnelle. Il faut que le spectateur une fois le film terminé soit transformé. Un documentaire doit à la fois transmettre une connaissance, mais aussi émouvoir, d'autant plus s'il est diffusé à une heure de grande écoute.

Le choix des images se fait en salle de montage avec mon monteur. Grâce aux quantités énormes d'archives que je rassemble (archives audiovisuelles, journaux, photos, radios, affiches, documents) nous parvenons à construire notre récit en mettant en

avant nos documents les plus forts ou nos archives les plus inédites. Dans le même temps, je définis progressivement la place de certaines séquences comme les dessins 2D ainsi que les images en 3D.

Pour la voix de Vincent Lindon, cela fait une dizaine d'année que nous travaillons ensemble.

Sa voix rauque, brisée de fumeur sert parfaitement le propos de mes documentaires. Pour un film de 90 minutes, nous travaillons 3 à 4 jours. Je vous encourage à voir mes autres films avec sa voix (Winston Churchill, un géant dans le siècle / La chute du Reich / Après Hitler ou encore Pearl Harbor, le monde s'embrase).

Crif - Votre documentaire a été diffusé lundi 11 juillet dernier en prime sur France 3. Une diffusion sur le service public à une heure de grande écoute est déjà un signe d'intérêt particulier porté à ce sujet. Au-delà de cette diffusion, qui espérez-vous toucher avec ce documentaire ?

David Korn-Brzoza : Tout d'abord, il faut vraiment remercier France télévisions qui ose financer et programmer un tel film. C'est tout à l'honneur du service public. La France regarde son histoire en face, sans tabou et nous pouvons prendre conscience de la chance de vivre dans une grande démocratie. Bien sur un tel film touche la communauté juive, mais pas seulement. Cette histoire fait partie de notre histoire nationale.

Ce documentaire, comme d'autres, sont parfois la première marche du public à la compréhension de ce qui s'est déroulé pendant une période donnée. C'est parfois par le biais de documentaires, de fictions, d'expositions, de romans, de BD, que le public, quel que soit son âge, touche du doigt ce que fut une période glorieuse ou tragique de notre histoire.

Ce film vient j'espère clouer le bec à ceux qui souhaitent réhabiliter le régime de Vichy. Nous espérons bien entendu que ce film sera diffusé et rediffusé à la télévision, mais aussi dans les écoles, ou dans les lieux de mémoire.

Pour ne jamais oublier, il faut continuer à raconter. Les témoins directs disparaissent. Ce film est peut-être le dernier à leur donner la parole. Ce film perpétue leurs mémoires, la mémoire de la Shoah et la mémoire de ce que fut la France durant les années noires.



« Nous assistons à la naissance en France d'une gauche tendance Corbyn »

ENTRETIEN.

Yonathan Arfi, nouveau président du Crif, réagit au projet de résolution hostile à Israël déposé à l'Assemblée par des députés de la Nupes.

C'est une proposition de résolution qui pourrait bien faire exploser la Nupes, qui ne cesse de se quereller sur les questions d'antisémitisme depuis son arrivée dans l'hémicycle... Le 13 juillet, une quarantaine de députés de la Nupes, majoritairement issus de La France insoumise, du PCF et des écologistes, ont déposé une proposition de résolution « condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien ».

Ce très long projet, que *Le Point* met à disposition (voir plus bas), commence de la sorte : « "Notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens." Par ces mots, prononcés en 1997, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, Nelson Mandela constatait que si l'Afrique du Sud s'était libérée du régime d'une minorité raciste, le monde n'était pas encore libéré du crime d'apartheid ».

S'il n'a à peu près aucune chance d'être adopté, ce projet de résolution sème la zizanie au sein de la Nupes. C'est le député PS de l'Essonne Jérôme Guedj (membre de la Nupes) qui a braqué les projecteurs sur ce projet de résolution, « 24 pages [qui] transpirent la détestation d'Israël. S'il est toujours légitime de contester la politique d'un

gouvernement, je ne comprends pas en quoi une telle mise au ban d'un État fait avancer d'un millimètre la paix », expliquait-il sur Twitter ce vendredi matin. Le projet n'est depuis plus consultable sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Nous avons demandé au nouveau président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) de réagir à ce texte.

Le Point : Un groupe de députés issus de la Nupes a déposé un très long projet de résolution qui « tend à la condamnation de l'instauration d'un régime d'apartheid par Israël à l'encontre du peuple palestinien [...] et en appelle à son démantèlement immédiat ». Cela vous pose-t-il problème ?

Yonathan Arfi : Oui. Il est quand même désolant de constater qu'une quarantaine de députés, dont certains font leurs premiers pas à l'Assemblée nationale, ont pour priorité des priorités de s'attaquer de manière obsessionnelle, stigmatisante et haineuse à l'État d'Israël au lieu de s'occuper des questions de pouvoir d'achat ou des questions liées à l'Ukraine... Sur le fond, la critique politique ordinaire d'un État peut se révéler tout à fait légitime, mais pas lorsqu'elle se base sur un texte parfaitement mensonger et faisant preuve d'une

telle virulence. Nous sommes ici très loin de la simple critique politique. Les signataires de ce texte versent dans de la haine sans nuance de l'État d'Israël et ne semblent avoir qu'un seul but : délégitimer Israël et nier son droit à l'existence en tant qu'État juif.

Comment l'expliquez-vous ?

Cela s'inscrit parfaitement dans la tradition historique de l'antisionisme d'extrême gauche qui, depuis l'Union soviétique, a assimilé le sionisme au racisme et nourri l'antisémitisme. Cette tradition se remet simplement au goût du jour avec des méthodes, des idées et un vocabulaire contemporains qui font écho aux évolutions d'une partie de la gauche aujourd'hui... Ce type de démarche favorise l'importation du conflit israélo-palestinien en France, qui se traduit inmanquablement par des actes d'hostilité à l'encontre des Français juifs.

Considérez-vous que ces prises de position fassent partie d'une stratégie électorale ?

Je crois que les raisons profondes qui amènent une quarantaine de députés de gauche et d'extrême gauche à porter ce texte s'inscrit à la fois dans la tradition idéologique antisioniste, voire antisémite, d'une partie radicale de la gauche, mais aussi dans des considérations hexagonales plus électoralistes et clientélistes. Certains responsables politiques estiment que la haine d'Israël pourrait constituer une bonne base de mobilisation électorale. Leur discours de haine entre désormais à l'Assemblée, porté par une démarche militante et haineuse. Cette hostilité totale à l'égard de l'État d'Israël doit aussi nous alerter quant aux attaques à l'œuvre contre les bases de notre démocratie en France. Je rappelle qu'il y a eu le vote à l'Assemblée nationale il y a trois ans, d'une définition de l'antisémitisme qui intégrait notamment la stigmatisation

obsessionnelle de l'État d'Israël. Très clairement, ce genre de texte fait souffler un vent mauvais pour les Français juifs.

« Cette résolution accompagne la naissance et la montée en puissance politique en France d'une gauche et d'une extrême gauche tendance Corbyn ».

Une partie de la gauche française est-elle en train de basculer dans l'antisémitisme ?

L'antisémitisme n'est pas une question de gauche ou de droite, il y a des courants qui traversent toute la société française. Mais, sans pour autant négliger les autres sources d'antisémitisme, on doit constater en ce moment que s'affirment effectivement des courants antisémites, ou des formes de porosité à l'antisémitisme, dans une partie de la gauche. Cette résolution accompagne la naissance et la montée en puissance politique en France d'une gauche et d'une extrême gauche tendance Corbyn, qui cherchent à capitaliser autour de ces sujets pour se renforcer au sein de la gauche. Pour rappel, Jeremy Corbyn a été ce dirigeant travailliste anglais exclu pour sa complaisance vis-à-vis de propos antisémites dans son propre parti. Il n'hésitait d'ailleurs pas à afficher sa solidarité avec des mouvements terroristes comme le Hamas. Je fais partie de ceux qui considèrent que la lutte contre l'antisémitisme doit rester un marqueur fondamental pour les partis républicains, qu'ils soient de gauche ou de droite.

Par Clément Pétreault

PHÉNIX HÉRITAGE

- HOMMAGE À MOÏSE TAÏEB -

ÉDITION LIMITÉE - 3000 CARAFES NUMEROTÉES



*La Force de l'Anis Étoilé,
assemblée à l'Élegance des Eaux de Vie de Cognac. 49°*



PHÉNIX
HÉRITAGE

PRODUCTION G.M TAÏEB VINS & SPIRITUEUX CACHER
42300 ROANNE - GM.TAIEB@WANADOO.FR - 04.77.70.57.96

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

CHAPITRE 7

LES ENTRETIENS DU CRIF

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 31/08/2022

ENTRETIEN

Bernard Cazeneuve : « Une certaine gauche paiera cher sa complaisance à l'égard de ceux-là qui brûlent un héritage républicain constitué de haute lutte »

L'ancien Premier ministre, Bernard Cazeneuve, qui a aussi été Ministre de l'Intérieur et Ministre du Budget durant le mandat présidentiel de François Hollande, est une personnalité singulière et respectée, écoutée par de nombreux observateurs et dirigeants, notamment européens. Dans cet entretien, Bernard Cazeneuve, démissionnaire du PS, met en cause la « Nupes » et les positions de LFI notamment.



Avec une gauche d'opposition dominée par la radicalité populiste de Jean-Luc Mélenchon et une extrême droite florissante dominée par Marine Le Pen, comment qualifiez-vous l'état de la démocratie française : problématique, malade, inquiétant, ou normal ?

Bernard CAZENEUVE : Dans notre pays, la démocratie semble être confrontée à un mal profond, qui laisse les Français sur leur faim et les abandonne à l'inquiétude, quand ce n'est pas à la colère. La défiance à l'égard des institutions démocratiques se traduit par des taux

d'abstention qui s'enkystent au moment des échéances électorales, qu'elles soient nationales ou locales. Les votes qui se sont portés respectivement sur chacun des trois pôles autour desquels se structure désormais le paysage politique français (la majorité présidentielle d'une part, la Nupes et le Rassemblement national d'autre part) n'ont pas dépassé 12,5 % des inscrits. On peut dans un tel contexte parler d'un effondrement de la représentation démocratique car ceux qui s'abstiennent ou qui font le choix des positions les plus extrêmes forment désormais une nette majorité. Cette réalité, que les récents scrutins présidentiel et législatif ont confirmé, démontre, s'il en était besoin, que les Français se désespèrent d'un monde politique qui s'adresse si peu à eux.

“ **Mélenchon organise
« la mise sous tension
du pays »** ”

Certains, y compris à gauche, reprochent à LFI d'être très ambiguë sur les principes républicains, d'être même parfois complaisante avec des thèses ou des acteurs qui diffusent par exemple un islamisme politique, de contrevenir à l'égalité femmes-hommes et entretenir dangereusement une nouvelle forme d'antisémitisme. Partagez-vous ces constats ?

Suite en page suivante

Suite de l'article

J'ai quitté le Parti socialiste avec une immense tristesse car je ne concevais pas qu'on pût avoir la moindre complaisance à l'égard de ceux qui, trop souvent, ont pris des distances avec les valeurs qui sont au fondement du Pacte Républicain. Lorsqu'à l'occasion d'une manifestation contre l'islamophobie, le 10 novembre 2019, on fait défiler des enfants avec une étoile jaune, laissant à penser que la République organise à l'encontre des musulmans de France des discriminations et des persécutions qui renvoient aux pires heures de la collaboration, c'est d'un cynisme abject qui tourne le dos au message humaniste et universaliste des grandes consciences morales de la gauche que furent Jean Jaurès, Pierre Mendès-France ou Léon Blum. Qui peut à gauche imaginer que François Mitterrand aurait cautionné la mise en cause, délibérément orchestrée par la LFI, sur Israël et l'apartheid ?

Lorsque Jean-Luc Mélenchon déclare qu'en France la police tue, comme s'il s'agissait du mandat que les policiers ont reçu de leur hiérarchie, c'est la mise sous tension du pays et notamment de ses banlieues qu'on organise et c'est aussi une souffrance supplémentaire qu'on impose aux enfants et aux familles de ces policiers qui ont sacrifié leur vie, notamment au moment des attentats, pour que nous préservions nos libertés.

La lutte contre toutes les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme sont au cœur du combat de la gauche dans l'Histoire et son ambition de faire de la République l'étendard de ces grandes luttes ne s'explique que par sa détermination à les mener jusqu'à leur terme. Parmi ceux qui cherchent à se placer au centre du jeu à gauche, nombreux sont ceux qui ne partageront pas l'esprit de concorde nationale qui présida à la grande manifestation du 11 janvier 2015. Une certaine gauche paiera cher sa complaisance à l'égard de ceux-là qui brûlent un héritage républicain constitué de haute lutte. Il faut donc réaffirmer ces principes avec fermeté, sincérité et ne pas chercher à louvoyer lorsqu'ils sont si gravement mis en cause.

“ Le situationnisme politique donne le sentiment du grand retour de la IV^e République ”

Vous plaidez, depuis cinq années dans l'opposition, pour une gauche républicaine et européenne, et un esprit de responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Vous êtes allergique, et vous l'avez exprimé plusieurs fois, à la démagogie populiste. Dans des débats publics ou médiatiques, parfois marqués par des postures, voire des caricatures, comment est-il possible de faire entendre votre différence ?

L'actuel pouvoir a contribué à détruire tout ce à quoi les sociaux-démocrates sont attachés. Les institutions démocratiques ont été abîmées : les partis sont effondrés, les ministres ont été réduits à la condition d'exécutants dociles, le Parlement donne le triste spectacle d'un théâtre d'ombres quand ce n'est pas de boulevard, les syndicats sont méprisés et le dialogue social est en panne. Le situationnisme politique qui consiste à prendre autant de positions qu'il y a de situations différentes et de bénéfiques politiques à escompter donne le sentiment du grand retour de la IV^e République. Ce pouvoir, qui dit nous protéger des extrémismes, les entretient habilement pour se sauver lui-même, en prenant le risque de les laisser un jour triompher. Dans un tel contexte, il y a un devoir de refondation démocratique et politique qui passe à la fois par une nouvelle offre politique et un nouvel exercice du pouvoir, moins narcissique et personnel, plus respectueux de ceux autres qui ne pensent pas comme soi et où la constance et la sincérité reprendront leurs droits.

“ Mon seul agenda ce sont mes convictions. Cela m'épargne bien des contorsions ”

Vous avez décidé, malgré toutes vos tentatives internes, de quitter l'actuel Parti Socialiste, dont la direction actuelle a décidé au printemps (avec EELV)

Suite en page suivante

Suite de l'article

de pactiser avec LFI au sein de la « Nupes ». Cette démission vous paraissait-elle vraiment inévitable ?

J'ai pris la décision que me dictaient mes convictions et ma conscience, non parce que j'avais cessé d'être socialiste mais parce que je voulais continuer à l'être en demeurant fidèle à l'héritage de tous ceux qui avaient pris jadis le risque de gouverner, dans des contextes souvent inextricables, au nom de leurs convictions humanistes. Pour tenter de changer le cours des choses ces gouvernants, confrontés à toutes les critiques, notamment les plus outrancières, ont tenu un discours de vérité en ne cédant jamais à la démagogie, en faisant de la sincérité, de l'éthique de la responsabilité, de l'exigence de crédibilité leur seule arme face au sectarisme et à la violence politique et verbale de ceux qui contestaient tout et ne voulaient de rien. Ce que je fais n'est dicté par aucun agenda pour moi-même, car mon seul agenda ce sont mes convictions. Cela m'épargne bien des contorsions et des concessions à l'air du temps. Je pense que la sincérité, la clarté et le désintéressement peuvent ouvrir de larges espaces dans lesquels de nouvelles générations pourront s'engouffrer pour créer les conditions d'une alternance crédible. Sans cette exigence éthique les manœuvres d'appareils finiront par rendre la gauche définitivement indigeste au grand bénéfice de l'extrême droite et de la droite extrême.

“L'avenir de la social-démocratie sera européen ou ne sera pas”

Les partis sociaux-démocrates ne sont pas tous en chute libre dans le reste de l'Europe, le SPD est même au pouvoir en Allemagne, et ce courant ne se porte pas si mal dans certains pays d'Europe du Nord. En revanche, en Italie, le centre gauche est en crise, et une alliance dominée par l'extrême droite menace d'accéder au pouvoir lors des prochaines élections législatives. A l'échelle européenne quel est votre diagnostic sur l'avenir des sociaux-démocrates ?

L'avenir de la social-démocratie sera européen ou ne sera pas. Le défi climatique, la nécessité d'accompagner la transition écologique des économies à l'échelle du marché intérieur (européen), le retour de la guerre sur le continent et les graves atteintes aux Droits de l'Homme qui en résultent de la part de dictateurs face auxquels aucune complaisance n'est envisageable, la nécessité de porter des filières industrielles d'excellence et de les protéger en imposant à nos concurrents le respect de normes sociales et environnementales contraignantes, tout cela ne se construira pas si la gauche de gouvernement française disparaît et se coupe de ses partenaires historiques. Les grands leaders sociaux-démocrates européens, avec lesquels il m'arrive de parler, regardent avec inquiétude et tristesse ce qui se passe en France. Les élections européennes approchent. La gauche française ne coupera pas à l'épreuve de vérité.

Pouvez-vous nous indiquer, même en dehors de votre courant de pensée, un ou deux livres ou auteurs, qui ont pu particulièrement vous intéresser, voire impressionner ?

Il est toujours difficile de faire un choix entre des auteurs ou des livres, lorsqu'au fil des années, on s'est abandonné au plaisir de la lecture et que l'émerveillement en a la plupart du temps résulté. Mais puisque vous me poussez à me dévoiler, je citerais volontiers Albert Camus, ses romans avec en toile de fond l'évocation de l'Algérie, le déchirement, la fréquentation de l'absurde et la profonde humanité dont son discours, au moment où il reçoit le prix Nobel, témoigne de façon éclatante. Et puis il y a François Mauriac avec son *Bloc-notes* et l'acuité de son regard porté sur les événements au moment de la décolonisation et sur le personnel politique de la IV^{ème} république. En relisant certains portraits cruels et bien sentis, il m'arrive d'avoir la tentation de changer les noms pour les remplacer par de plus contemporains, car finalement presque rien n'a changé...

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet

Publié le 06/09/2022

ENTRETIEN

Nathalie Loiseau : « Combattre la barbarie du présent »

Ancienne ministre de l'Europe au sein du Gouvernement d'Edouard Philippe, tête de liste LREM aux dernières élections européennes, Nathalie Loiseau est très active au Parlement Européen. Particulièrement engagée dans le soutien à l'Ukraine, elle souligne dans cet entretien l'importance de cet enjeu pour la France et toute l'Europe. Elle précise par ailleurs ses propositions de lutte contre « le nouvel antisémitisme ».



La guerre provoquée par le régime russe contre l'Ukraine s'installe dans la durée. La résistance ukrainienne perdure mais la situation semble bloquée et aboutit à l'occupation par la Russie de plus de 20 % du territoire ukrainien. Un essoufflement des forces ukrainiennes et de ses soutiens n'est-il pas à craindre ?

Nathalie LOISEAU : Bien peu d'experts ou de responsables politiques se seraient attendus à la vigueur de la

résistance ukrainienne et aux faiblesses de l'offensive russe. Pourtant, six mois ont passé et la Russie s'est enlisée. L'armée ukrainienne fait preuve d'une habileté tactique et d'un courage extraordinaire, qui lui vient du soutien que lui apporte la population ukrainienne. Aujourd'hui, le réalisme devrait faire comprendre à Vladimir Poutine que la Russie ne peut pas gagner cette guerre. Mais on semble encore loin d'une paix négociée et le conflit est particulièrement meurtrier.

L'Ukraine est parfois critiquée pour certaines faiblesses démocratiques, la persistance de certains réseaux de corruption et, par ailleurs, pour une vision de l'histoire parfois très problématique. Certaines rues à Kiev portent par exemple des noms d'Ukrainiens collaborateurs des nazis. La jeune démocratie ukrainienne ne doit-elle pas accélérer un certain nombre de réformes ?

L'Ukraine est indépendante depuis 1991. La population ukrainienne a très bien su dire ce qu'elle attendait de ses dirigeants. En 2014, la révolution de Maïdan a chassé une classe politique pro-russe du pouvoir. En 2019, Volodymyr Zelensky a été élu sur la promesse de servir le peuple. Oui, il reste des réformes à faire, que le processus d'adhésion à l'Union européenne ne peut qu'encourager. Mais disons-le clairement : l'Ukraine a été attaquée justement parce qu'elle s'est démocratisée et a commencé à démontrer qu'un autre modèle était possible que celui, inégalitaire, corrompu et répressif de la Russie d'aujourd'hui.

Parlons des réminiscences du nazisme : elles doivent être combattues partout et Arno Klarsfeld a raison

Suite en page suivante

Suite de l'article

“J’envie l’Ukraine quand j’y vois la faiblesse des scores de l’extrême droite aux dernières élections”

de soulever la question des noms des rues, à Kiev ou ailleurs. Pour autant, j’envie l’Ukraine quand je vois la faiblesse du score de l’extrême-droite aux dernières élections et quand je regarde mon propre pays... Et je ne perds pas de vue que les références contemporaines au nazisme, on les trouve chez les mercenaires du groupe Wagner qui interviennent en Ukraine pour le compte de la Russie. L’Ukraine devra regarder en face son passé, mais c’est une barbarie du présent qu’elle doit d’abord combattre.

Quant à la corruption, combattons-la partout et balayons devant nos portes. Longtemps, Londres a été surnommé « Londongrad ». Les oligarques russes ont fait les beaux jours d’hommes d’affaires européens ou israéliens quand ce ne sont pas des hommes politiques de haut niveau. Croyez-moi, pour être crédibles dans nos exigences vis-à-vis de l’Ukraine, nous aurons à faire un travail sur nous-mêmes au préalable.

Dans la confrontation à la brutalité guerrière de Poutine, l’Europe continuera-t-elle à opposer à la Russie un front uni et solide ? On a vu la Hongrie de Orban faire bande à part en matière d’approvisionnement énergétique. On voit l’Italie être en proie à une crise politique majeure, avec la montée d’une extrême droite qui menace d’accéder au pouvoir. Qu’il s’agisse des soutiens en armements et de l’application des sanctions, l’Union européenne a-t-elle été au bout de chemin ?

Les décisions prises par l’Union européenne depuis le début de la guerre d’agression russe sont sans précédent, qu’il s’agisse des trains de sanctions successifs ou des livraisons d’armes. Elles ont pourtant toutes été prises à l’unanimité. Parmi les erreurs de calcul manifestes de Vladimir Poutine, il y a cette unité et cette fermeté du camp des démocraties auxquelles il est confronté et qu’il n’avait pas anticipées. Aujourd’hui, il s’efforce de toutes les manières possibles de rompre cette unité en utilisant tous les moyens non-militaires de nous agresser :

prix de l’énergie, des céréales, soutien aux partis d’extrême-droite en Europe, désinformation... Cela fait des années que la Russie développe ces outils de guerre hybride et elle s’en sert aujourd’hui. Cela me préoccupe depuis un long moment et j’y consacre un livre, à paraître fin octobre.

“C’est le moment d’avancer en matière de défense européenne, pour acheter des armements en commun.”

Certains réseaux pro-russes en France, du côté de l’extrême droite ou de la gauche radicale, refont entendre la petite musique de « la responsabilité ukrainienne » et de la nécessaire « entente » avec la Russie. Les soutiens français et européens ne doivent-ils par être encore renforcés dans les semaines à venir, en certains domaines (militaires, logistiques, diplomatiques...)?

La guerre d’Ukraine dure depuis déjà six mois et risque de durer encore. Nous devons continuer à tenir le rythme des livraisons d’équipements militaires à l’Ukraine et pour cela renouveler nos propres stocks. C’est le moment d’avancer en matière de défense européenne, pour acheter des armements en commun, comme nous avons été capables de le faire pour les vaccins pendant la pandémie. Nous devons aussi contribuer davantage à la formation de l’armée ukrainienne : certes, les combattants d’aujourd’hui auraient sans doute beaucoup à nous apprendre mais d’autres les relèveront, qui auront besoin de monter en compétence, qu’il s’agisse des activités de déminage, de médecine militaire ou d’autres domaines. Il nous faut aussi – surtout ? - apprendre à nous passer du gaz russe : la transition écologique et l’évolution géopolitique vont dans le même sens.

Vous avez été tête de liste de la majorité présidentielle aux européennes. Comment qualifiez-vous l’évolution du paysage politique français, où la gauche d’opposition est dominée par une gauche radicale, anti-européenne et populiste et où est apparu une extrême droite florissante qui n’a jamais été aussi forte aux élections, présidentielles et les législatives ?

Suite en page suivante

Suite de l'article

Je suis entrée en politique pour contrer le risque que l'extrême-droite arrive au pouvoir. J'y reste pour la même raison, à laquelle s'ajoute aujourd'hui une inquiétude supplémentaire : celle de voir une partie de la gauche perdre ses valeurs, de laïcité, de soutien à la démocratie contre les dictatures, de rejet du communautarisme, de lutte contre l'antisémitisme. Cela me préoccupe profondément.

On ne doit banaliser ni la contestation des institutions démocratiques, ni la complaisance vis à vis du communautarisme ou de l'intégrisme religieux, ni le racisme, ni l'antisémitisme, ni le conspirationnisme. Vaste programme ! Je crois profondément en la sagesse des Français, un peu moins en celle de certains « responsables » politiques qui jouent avec les peurs et divisent le pays au lieu de le rassembler. Pourtant, pour voyager sans cesse, je mesure chaque jour la chance que nous avons de vivre en France et les atouts dont nous disposons.

La communauté juive de France, et les Français dans leur ensemble, sont très préoccupés par le développement de ce qu'on a appelé « le nouvel antisémitisme », particulièrement virulent dans certaines banlieues, parfois qualifiées de « territoires perdus de la République ». Quelles sont les réponses, fortes et efficaces, à apporter à ce problème ?

Il faut combattre toutes les formes d'antisémitisme d'où qu'elles viennent et quelles que soient leurs manifestations. Le premier espace pour le faire est l'École et nous avons tous un rôle à jouer pour cela. Les enseignants bien sûr, dont aucun ne doit trembler ou faire d'impasse sur l'Histoire de notre continent. Mais nous aussi, citoyens engagés dans la vie de notre cité, devons participer à l'effort de transmission de la mémoire de la Shoah, au moment où disparaissent ceux qui en ont été témoins.

C'est pour cela que j'ai souhaité me rendre à Auschwitz-Birkenau cet été, convaincue que c'est à ma génération de prendre le relai. C'est pourquoi je soutiens aussi les initiatives destinées à raviver cette mémoire auprès des jeunes, comme celle de mon ami Georges Mayer autour du Convoi 77. Il est également

indispensable de ne montrer aucune complaisance vis à vis de discours de haine antisémite qui peuvent sévir dans des communautés religieuses ou des expressions publiques. J'ai par exemple été très frappée par la fresque ouvertement antisémite qui avait recouvert un mur à Avignon. Je suis atterrée que ce projet ait pu voir le jour et n'ait suscité que des réactions tardives.

“Parler d'«apartheid» en Israël ou accuser l'Ukraine de violer le droit de la guerre montre qu'Amnesty International traverse une très mauvaise passe.”

A l'Assemblée nationale, une résolution choquante a été proposée par un groupe de députés communistes et LFI, visant à criminaliser l'État d'Israël, accusé de tous les maux, en des termes caricaturaux, injurieux et même diffamatoires. Dans une région du monde, le Proche-Orient, où les dictatures sont nombreuses, l'islamisme prospère et l'antisémitisme virulent, condamnez-vous ce projet de résolution et constatez-vous aussi les dangers de son objectif politique et géostratégique ?

Je condamne fermement cette résolution tout comme les dérives de certaines ONG qui semblent avoir perdu la boussole. Parler d'« apartheid » en Israël ou accuser l'Ukraine de violer le droit de la guerre montre qu'Amnesty International traverse une très mauvaise passe.

Je suis également inquiète du silence de certains élus après la tentative d'assassinat qu'a subie l'écrivain Salman Rushdie en août. On ne peut pas avoir des valeurs à géométrie variable, ni les mettre en veilleuse par simple calcul clientéliste. Nous vivons des temps troublés où les politiques doivent plus que jamais faire la preuve qu'ils ont une colonne vertébrale.

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet

Publié le 12/09/2022

ENTRETIEN

Aurélien Pradié : « Le plus important est le courage politique »

Secrétaire général du parti Les Républicains (LR), Aurélien Pradié représente une nouvelle génération de dirigeants politiques. Député du Lot, il a traversé auprès de Christian Jacob les tempêtes qui ont secoué son parti. Il est candidat à la présidence de cette formation, renouvelée en décembre prochain. Dans cet entretien du Crif, il nous livre ses idées pour tenter de redonner un avenir à la droite républicaine LR : « Tout est à reconstruire », « la droite doit réinvestir le terrain social ». Il s'exprime aussi sur le combat à mener contre les extrémismes et contre l'antisémitisme.



Nous avons constaté cette année l'importance électorale prise par des forces politiques radicales (LFI, RN), l'importance aussi de l'abstentionnisme (y compris aux élections locales de 2021). Les dernières échéances ont manifesté des symptômes. Comment qualifiez-vous l'état de la démocratie française ? Ces symptômes vous inquiètent-ils ?

Aurélien PRADIÉ : Je ne me réjouis pas du tout de voir le score des candidats extrémistes. Je ne me réjouis pas du tout que, dans certaines circonscriptions, les électeurs n'aient eu le choix qu'entre un candidat RN et un candidat NUPES, le plus souvent d'illustres

inconnus parachutés, comme ce fut le cas dans de nombreux départements lors des élections législatives.

Je ne me réjouis pas du tout que nos valeurs fondatrices soient en danger dans bien des territoires. Car donner sa voix à un candidat extrémiste, c'est renoncer à nos valeurs républicaines. Donner sa voix à un candidat extrémiste de Jean-Luc Mélenchon, c'est renoncer à la laïcité qui fonde notre République. Donner sa voix à un candidat NUPES, c'est aussi renoncer à l'autorité républicaine et faire le choix du communautarisme. Les députés de la NUPES ne défendent jamais les Français, ils sont là pour faire de l'agitation et de l'obstruction à l'Assemblée nationale. Ces élus prônent la déconstruction. Certains d'entre eux n'ont aucune limite en matière de malhonnêteté et de manipulation. La NUPES à mon sens cache une stratégie et un projet politique qui ont davantage à voir avec le trotskisme et le wokisme qu'avec la démocratie.

La montée des extrêmes, que ce soit de droite comme de gauche, est l'œuvre d'Emmanuel Macron. Depuis cinq ans, il a mené un jeu dangereux qui a consisté, alternativement, à nourrir le Rassemblement national et aujourd'hui l'extrême gauche pour tenter de dynamiter la droite et la gauche. Une démocratie ne peut pas jouer continuellement avec le feu comme on est en train de le faire. Si Emmanuel Macron n'a pas

Suite en page suivante

Suite de l'article

obtenu la majorité absolue aux dernières élections législatives, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même !... La recomposition du paysage politique n'est en réalité que la destruction de nos repères essentiels.

Emmanuel Macron a par ailleurs exacerbé les divisions dans la société française. Il a notamment contribué à la séparation des intérêts des ruraux et des urbains. Dans les grandes villes, la mondialisation a apporté l'augmentation des salaires et l'ouverture au monde. Dans les zones rurales, elle a apporté la fermeture des services publics, les salaires qui stagnent et la mise à l'écart. La solidarité entre ces deux parties du territoire s'est étioyée parce qu'on considère la ruralité comme un problème pour la Nation alors que c'est une chance. C'est en train de changer lentement mais Emmanuel Macron n'ira pas très loin sur cette question. Il n'a aucune culture rurale.

“L'engagement politique est beau quand il est fait de fidélité, de droiture et de sens.”

Au-delà du diagnostic que vous faites et positions que vous tenez, quelles sont les principaux axes ou grands chapitres de propositions que vous avancez pour remédier efficacement à ce qui peut apparaître comme une crise civique en France ?

Dans un contexte national et international difficile et incertain, dans ce monde où le populisme ressurgit et où les réseaux sociaux caricaturent le débat démocratique, je crois que le plus important c'est le courage politique. C'est le courage de porter ses convictions, le courage de ne pas trahir pour un plat de lentilles, le courage de parler vrai et de nommer les choses, le courage de moins communiquer pour agir davantage, le courage de tout faire pour changer la vie de ceux qui souffrent dans notre pays.

Les Français détestent cette époque où trahir sa famille politique devient la règle, où les girouettes sont érigées en héros et où l'opportunisme le plus

misérable devient une banale habitude. L'engagement politique est beau et respecté quand il est fait de fidélité, de droiture, d'honneur et de sens. La politique doit porter un espoir et un idéal, c'est sa première raison d'être. L'espoir d'une vie meilleure, l'idéal de la justice, l'espoir du mérite républicain.

Au-delà, les collectivités locales doivent gagner en autonomie et en compétences. Les investissements dans les territoires doivent être massifs : emploi, économie, services publics, transition écologique, mobilité, ou encore citoyenneté... rien ne doit être laissé de côté. Pas question non plus de tout confier aux machines, elles ne remplaceront jamais l'humain et il faut fixer des limites. Exemple avec la télémédecine, extraordinaire outil pour consulter un spécialiste à distance, mais qui ne rend pas moins indispensables les médecins de proximité. Nos territoires sont une chance pour notre pays. Nos services publics, notre école et nos établissements de soins sont précieux pour l'avenir.

Il nous faut reparler aux Français et de leurs préoccupations. Les jeunes, par exemple, sont les grands oubliés du quinquennat précédent. Ils continuent à faire face à de grandes difficultés pour s'insérer sur le marché du travail et pour se lancer dans la vie active.

Je crois enfin à la valeur du travail et du mérite, de l'effort et de la justice. Je crois à la dignité pour les plus fragiles et je lutte activement contre les injustices. Pour moi, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ne sont pas négociables. La laïcité doit être respectée dès l'école. La sécurité doit être rétablie et garantie.

Vous appartenez à LR à une nouvelle génération de dirigeants. Pour reconstruire en grande partie cette formation, lui permettre de retrouver une dynamique perdue, comment procéder ? La priorité, pour la droite républicaine d'opposition, est-elle le leadership, l'orientation idéologique et programmatique, l'invention d'une nouvelle manière de porter vos convictions ?

Il faut rassembler et tout changer : le nom, le lieu (siège de LR), le message politique que nous

Suite en page suivante

ABONNEZ-VOUS

À LA NEWSLETTER DU CRIF

Votre e-mail

OK

SUIVEZ LE CRIF



PRESSE

ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF

FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Suite de l'article



“**À LR, il faut tout changer, le nom, le siège, le message aux Français.**”

adressons aux Français. La droite républicaine ne parle plus à personne. Tout est à reconstruire. Je pense que la droite doit réinvestir le terrain social. Il y a une légitimité historique, une filiation qui va du général de Gaulle à Jacques Chirac, Depuis quelques temps, la droite se concentre trop sur la sécurité et l'immigration. Or, la question sociale, c'est l'ADN de la droite. Les vrais problèmes sont aussi ceux du pouvoir d'achat. LR devrait défendre beaucoup mieux les classes moyennes qui ne sont jamais aidées et qui sont toujours assommées par les mesures fiscales et sociales de tous les gouvernements depuis quarante ans. Pour reconstruire, il faut du courage. Du courage pour parler aux jeunes, du courage pour parler de tout un tas de sujets dont on ne parle pas, l'écologie, l'ascenseur social, l'éducation... du courage pour tourner des pages et ne pas revivre les matchs internes du passé. La droite comme la France ont besoin d'oxygène.

Tant que nous ne serons pas en mesure d'apporter une réponse aux questions sur nos valeurs non

négociables, nos grands combats, notre école..., les Français continueront à se détourner irrémédiablement de nous et surtout de la politique.

“**Le baiser avec le Rassemblement National, c'est le baiser de la mort.**”

Certains, dans votre parti LR, se sont illustrés dans l'année qui s'est écoulée en préconisant un rapprochement avec une partie de l'extrême droite (Zemmour notamment) qui vise une «union des droites» (terme surtout martelé, depuis une trentaine d'années, par des dirigeants d'extrême droite FN, puis RN version Marion Maréchal-Le Pen). Cette orientation n'a pas été majoritaire à LR, ses plus hauts dirigeants, Christian Jacob comme tous ses prédécesseurs, refusant toute alliance avec un mouvement d'extrême droite. Est-ce aussi votre position ou cette ligne historique doit-elle changer ?

Le baiser avec le Rassemblement National, c'est le baiser de la mort. On disparaîtra à la minute où on s'avancera vers eux ; je n'ai rien à voir avec eux. Leurs valeurs ne sont pas les miennes et aucune tactique ne pourra jamais justifier de changer d'avis.

L'avenir de la droite républicaine n'est pas de se fondre dans un bloc incohérent. Je pense que ce serait une erreur stratégique fondamentale. Cette stratégie-là, opposer progressistes et conservateurs, est un piège qui a été conceptualisé par Emmanuel Macron et qui lui rend service.

Aujourd'hui, la lâcheté, la fainéantise intellectuelle, c'est de vouloir être ou progressiste ou conservateur. Aujourd'hui, la lâcheté c'est de se jeter dans les bras d'Emmanuel Macron ou de se jeter dans les bras du RN ou de Reconquête. C'est de la lâcheté parce que c'est refuser de construire une autre voie. C'est certainement plus compliqué à construire mais c'est indispensable. Le courage aujourd'hui, c'est de reconstruire Les Républicains.

Suite en page suivante

Suite de l'article

“ Notre pays court un risque de désintégration. Cette situation appelle un réarmement régalien et civique ”

Sur le fond, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy, en passant par Alain Juppé ou Christian Jacob, les présidents de la famille gaulliste ont toujours placé les principes et valeurs de la République française, comprenant une lutte intransigeante contre le racisme et l'antisémitisme, parmi les références essentielles du mouvement gaulliste. Est-ce toujours le cas ? Et que mettez-vous aujourd'hui dans les actions qui vous paraissent essentielles concernant la prévention des actes discriminatoires, la lutte contre un racisme et un antisémitisme en particulier ?

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme est l'un des piliers fondamentaux des valeurs que je défends. Les comportements racistes, antisémites et toute forme de discrimination violente doivent bien évidemment être sanctionnés.

La jeune génération a besoin plus que jamais de refaire sens avec la Nation. Le défi, pour moi, c'est comprendre et faire comprendre « qu'est-ce que représente encore la République dans notre pays ? ».

Dans l'affaire de l'imam Hassan Iquioussen qui est dans l'actualité, je regrette que la décision d'expulsion ait été aussi tardive. Il n'est pas tolérable dans notre République qu'un individu puisse tenir, dans des conférences largement diffusées, des propos antisémites ou prônant l'infériorité de la femme et sa soumission à l'homme. Notre pays est désarmé. La République est désarmée. La lâcheté politique qui a conduit à ce désarmement abîme tout l'édifice politique et démocratique de notre Nation.

Le résultat de cette lâcheté est que Hassan Iquioussen est aujourd'hui en fuite et la décision d'expulsion est inexécutable. Cette défaillance de l'État témoigne une fois encore de l'impuissance d'un Exécutif incapable

de mettre en place une véritable politique de lutte contre les délinquants et contre ceux qui remettent en cause nos principes républicains. Notre pays connaît une déliquescence de l'autorité et court un risque de désintégration. Cette situation d'une gravité exceptionnelle appelle un réarmement régalien et civique d'une envergure exceptionnelle.

“ Combattre à gauche « une stratégie permettant de masquer un antisémitisme évident par des considérations prétendument morales » ”

À l'Assemblée nationale, une résolution a été présentée cet été par un groupe de députés de la gauche radicale (PCF et quelques LFI) visant à criminaliser l'État d'Israël, accusé en termes caricaturaux et même diffamatoires (comme celui « d'apartheid »). Dans une région du monde, le Proche-Orient, où les dictatures sont nombreuses, l'islamisme est prospère et l'antisémitisme virulent, condamnez-vous une telle résolution ?

Cette proposition de résolution est un coup politique des députés NUPES et fait partie de leur stratégie électorale de provocation et de déstabilisation des institutions.

Plus qu'un coup politique, c'est une stratégie permettant de masquer un antisémitisme évident par des considérations prétendument morales. Au détour de chacune de leurs prises de position, ces députés laissent traîner un peu de cet antisémitisme nouvelle génération. C'est insupportable. Le débat politique doit les démasquer. Les combattre et les disqualifier. Sans faiblir.

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Publié le 15/09/2022

ENTRETIEN

S.E Vadym Omelchenko, Ambassadeur d'Ukraine en France : « Nous espérons libérer notre territoire d'ici le nouvel an »

L'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadym Omelchenko, a accepté d'être la première personnalité étrangère à participer à la nouvelle série « Les Entretiens du Crif ». Il évoque pour nous, après la percée des soldats ukrainiens à l'Est du pays, la situation sur le terrain militaire, précise les difficultés de l'armée russe, chiffre les destructions de ses matériels, trace les perspectives d'une victoire de l'Ukraine et son exigence de récupérer l'intégralité du territoire, tel qu'il a été défini au moment de l'indépendance de l'Ukraine en 1991. Il avertit aussi des dangers, portés par les alliés de la Russie de Poutine en Europe et en France, dit-il : « les fascistes sont là ».



L'armée ukrainienne mène avec succès des contre-offensives à l'Est du pays. Cela a dû donner un bon moral aux soldats ukrainiens mais auparavant, après plus de six mois de guerre les positions et 20 % environ du territoire ukrainien étant occupé par l'armée russe, la situation ne risquait-elle pas de susciter du découragement ?

S.E Vadym Omelchenko : Non, le découragement n'est pas du tout dans l'état d'esprit des Ukrainiens, bien au contraire. Ce qui porte notre peuple et les soldats ukrainiens, c'est l'espoir, la confiance, la certitude d'une victoire pour la souveraineté et la liberté.

La première phase de la contre-offensive remonte aux mois d'avril-mai, à ce moment-là nous avons libéré une grande partie de l'Ukraine. Puis, l'armée russe s'est regroupée à l'Est du pays. Depuis deux ou trois mois, et cela est constaté aussi par la communauté des observateurs et experts internationaux, les troupes russes n'ont pu avancer que de 1 ou 15 km au maximum. Récemment, il y a eu des avancées de l'armée ukrainienne et, ces derniers jours, l'Ukraine a pu récupérer 3000 kilomètres carrés de son territoire.

L'Ukraine refuse catégoriquement le concept de « conflit gelé » (que les Russes tentent d'accréditer), elle ne va jamais accepter l'occupation de ses territoires. Il s'agit clairement pour l'Ukraine de retrouver sa souveraineté pleine et entière, de retrouver ses frontières définies depuis 1991.

Vous voulez donc libérer l'Est et Sud du pays, Crimée compris ?

Oui. Nous avons les capacités pour cela.

Suite en page suivante

Suite de l'article

“L'armée russe ne peut renouveler les nombreux matériels militaires détruits”

Évoquons les capacités militaires. Certains médias occidentaux ont relevé les difficultés de l'armée russe, notamment pour renouveler ses armements et munitions, le régime russe se tournant vers la Corée du Nord ou l'Iran pour tenter de compenser ses difficultés. Avez-vous les mêmes informations et quelles sont vos estimations concernant le rapport de force aujourd'hui ?

Nous confirmons les informations concernant les problèmes actuels et importants de l'armée russe. Le monde entier a vu s'ébranler le mythe de la deuxième armée du monde. L'inefficacité militaire russe tient à la fois d'un manque de volonté de leurs soldats à occuper un pays voisin, à l'archaïsme de leur matériel et au système de corruption installé au sein même de la direction de l'armée russe : une bonne partie des fonds qui étaient prévue à la soi-disant réforme de l'armée russe ont été détournés.

Concrètement, l'armée russe est confrontée à des problèmes d'approvisionnement non seulement pour des munitions ou des armements mais pour des équipements, ils manquent de choses aussi simples que des uniformes, des ceintures, des chaussures... Nous avons aussi détruit un nombre considérable de matériels russes. Nos chiffres sont aisément vérifiables et vérifiés par tous nos partenaires. Je vous livre les tous dernières informations (à date du 13 septembre jour de l'entretien) : nous avons détruits 2175 chars russes ; 4662 véhicules militaires ; 1279 systèmes d'artillerie ; 244 avions ; 213 hélicoptères ; 3469 matériels automobiles.

L'ennemi n'a pas de grande capacité à réparer ces matériels, ni à les renouveler, il n'a pas la capacité à construire de nouveaux chars ou de nouveaux avions. Car les sanctions occidentales fonctionnent. Avec efficacité. Notamment concernant l'accès aux hautes technologies.

Et pourtant, venant notamment de l'extrême droite française, on entend se diffuser ce qui ressemble à une propagande dans le débat public français sur le thème « les sanctions contre la Russie ont été inefficaces, inutiles... ; il faut les lever ». Comment réagissez-vous à cela ?

Les dirigeants d'extrême droite ont été les premiers à asséner ces contre-vérités. J'aimerais poser la question aux dirigeants du parti d'extrême droite en France : ont-ils remboursé le prêt qu'ils ont contracté avec une banque russe ? S'ils ont remboursé (ce n'est pas le cas), alors on peut considérer le message qu'ils diffusent ! Leur propos ressemble très nettement à la propagande diffusée par le Kremlin...

Nous nous fondons sur les données disponibles et les informations fournies par nos partenaires. Que ce soit en matière économique ou technologique, les sanctions ont des effets très importants sur la Russie, qui essaie de masquer les indicateurs. Le but n'est d'ailleurs pas « la punition » de la Russie, le premier but est de rendre le régime de Poutine incapable de poursuivre cette guerre contre notre pays et notre peuple. Ensuite, il est clair pour tous que le régime de Poutine doit, à terme, s'en aller, que les complices du dictateur n'aient plus la possibilité de conforter l'armée russe, de réprimer les manifestations libres, d'emprisonner les opposants. Ce régime, comme toute dictature, ne repose que sur la répression d'une police politique et des services spéciaux.

“Notre but est de libérer toute l'Ukraine”

La guerre peut néanmoins durer encore. Qu'attendez-vous comme soutiens complémentaires venant de l'Occident et de la France particulièrement, que faudrait-il de plus ?

À propos de la durée de la guerre, souvenons-nous des pronostics, russes notamment mais pas seulement, qui prétendaient que l'Ukraine et sa capitale Kyiv tomberaient en quelques jours. Ensuite, la date du 9 mai était aussi présentée comme étant celle de la défaite de l'Ukraine. La propagande poutinienne nous dit maintenant que la guerre sera longue et qu'il n'y

Suite en page suivante

Suite de l'article

aurait pas de gagnant ! Il y a quelques temps, quand on posait la question du temps nécessaire pour nous d'avancer de 70 km dans la région de Kharkiv, on aurait répondu quelques mois. Or, en quelques jours, nous avons avancé de plus de 70 km.

Notre but est bien de libérer toute l'Ukraine. Pour cela, notre Commandant en chef de nos armées estime que la guerre pourrait se poursuivre encore l'année prochaine. Mais nous espérons quand même, voyant actuellement les perspectives ouvertes par nos contre-offensives, que la plupart de nos territoires pourront être libérés avant le Nouvel An.

Que nous faut-il pour cela ? Nous le répétons, il nous faut un grand nombre de munitions, pour l'artillerie en particulier. Nous avons aussi besoin d'allonger la portée de ce type d'armement. Nous avons également besoin de renforcer encore nos systèmes de défense anti-aérienne pour protéger notre ciel. C'est pour le moment la seule voie par laquelle les Russes nous répondent, en bombardant les grandes villes, comme Kharkiv, Mykolaïv par exemple, provoquant une terreur dans la population civile et recherchant l'instabilité de ces régions. Nous avons besoin d'avions aussi avec les systèmes de défense aérienne.

“ Une comparaison possible avec le peuple et l'État israélien ”

Un pays en guerre, une population prête à se défendre, qui se mobilise de 18 à 60 ans, y a-t-il une comparaison possible avec d'autres pays, par exemple Israël (qui a une armée forte reposant sur un service militaire mixte et long, avec des réservistes toujours mobilisables) ?

L'Ukraine est souvent comparée à Israël. La situation est en effet comparable sur certains aspects mais pas sur tous.

Dieu a donné à l'Ukraine et à Israël un pays où coulent le lait et le miel. Et cela, malheureusement, signifie le risque de coexistence avec certains voisins qui n'abandonnent pas leurs intentions envahissantes.

Israël a tracé son chemin. Ce pays a mis des années à mettre en place son État, son économie de marché, l'organisation de la société et de son armée telle qu'elle

est aujourd'hui. Malheureusement en Ukraine, depuis une trentaine d'années d'indépendance, nous avons connu différentes périodes et il y a eu des relations de dépendance et de corruption avec la Russie, il y a eu une période de destruction délibérée par les forces pro-russes de l'armée ukrainienne, de son potentiel militaire. Tout cela a commencé à pouvoir se reconstruire il y a seulement quelques années.

Si on parle de l'esprit de Résistance, de l'aspiration à la Liberté, de défense du pays, là on peut faire en effet des parallèles entre les deux peuples. Les défis auxquels les deux pays doivent faire face sont comparables, il s'agit de défis imposés par nos ennemis. Et finalement nous n'avons pas le choix. Soit nous nous défendons et remportons la victoire, soit nous mourons ! C'est en cela que notre situation et très similaire avec celle du peuple israélien.

Vous avez évoqué la jeunesse de la démocratie ukrainienne. Des progrès peuvent être encore réalisés, dans votre pays comme dans d'autres, dans différents domaines comme la lutte contre la corruption que vous avez évoquée ou comme le devoir de Mémoire, historique et collective, lié notamment à la Deuxième Guerre mondiale et à l'époque soviétique.

Oui, je peux vous parler de mon expérience car j'ai vécu à l'époque soviétique. Ma vision du monde avait alors été fabriquée par la propagande soviétique, concernant la Seconde Guerre mondiale, le rôle de la Résistance ukrainienne dans cette période, cette vision est très différente de celle qui s'est imposée après l'indépendance de l'Ukraine.

L'Ukraine est clairement en démocratie désormais et sur le chemin visant à établir complètement la vérité historique. Toutes les démocraties concernées doivent tourner la page de la période de l'Union Soviétique et de ce que ce régime a voulu falsifier. Il y a eu par exemple une propagande honteuse qui s'était répandue visant à accuser les démocrates ukrainiens d'antisémitisme. Cela est faux. En outre, beaucoup de citoyens israéliens venant d'espace post-soviétique se souviennent très bien de l'antisémitisme d'État colporté par l'URSS et de la politique publique de persécutions qui étaient menés.

Aujourd'hui, il nous faut tourner les pages de l'histoire et aller de l'avant vers l'avenir. Sans concession sur aucune vérité historique. C'est la volonté et la démarche du Président Zelensky. Nous avons eu

Suite en page suivante

Suite de l'article

des problèmes avec les Polonais par exemple dans le passé, concernant les tragédies passées, avec des accusations mutuelles. Toutes les contradictions sur le terrain historique entre nos deux peuples se sont complètement estompées.

“Il faut ouvrir les yeux. Le danger du fascisme est là, bien présent en Europe.”

Je voudrais m'adresser à vos lecteurs, et vous remercier pour l'honneur que vous me faites en me donnant la possibilité de m'exprimer en cette nouvelle rubrique L'Entretien du Crif. La guerre peut paraître loin de la France et de l'Ouest de l'Europe, elle est loin des terrasses des cafés parisiens. Mais il y a des choses et des menaces qui sont vraiment présentes, y compris en France : c'est le fascisme. Il revient. Quand vous regardez les partis politiques qui soutiennent la Russie de Poutine, ceux qui cherchent à déstabiliser les gouvernements en Europe et à déséquilibrer les démocraties, ce sont les nouveaux fascistes. Ils se manifestent

par deux éléments. Le premier, au moment d'une crise, est d'avancer des solutions simples, comme le diesel à 1 euro immédiatement. Le populisme est l'instrument du fascisme. Le deuxième élément est de faire croire à un peuple que son problème vient d'un autre peuple, des étrangers, des migrants, des réfugiés etc... La propagande du fascisme tue toute empathie.

Il faut faire en sorte d'ouvrir les yeux, pour une partie de l'opinion publique dupée, sur ce danger très actuel. La Russie de Poutine utilise tous les relais possibles pour actionner ces deux éléments du fascisme. Churchill, dans les années 40, avait prévenu : attention, nous avait-il prévenu, les fascistes à l'avenir vont s'appeler les antifascistes.

Julius Fučík, écrivain et journaliste tchécoslovaque, qui fut emprisonné, torturé et tué dans un camp de concentration nazi, écrivait dans ses dernières notes : « Humains, restez vigilant ! ». Ce qui se passe en Ukraine concerne clairement l'ensemble du monde civilisé.

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet



La Ville de Paris s'associe
au combat du CRIF
contre l'antisémitisme
et souhaite mettre
un terme à toutes les formes
de discrimination.

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 19/10/2022

ENTRETIEN

Bruno Retailleau : « Nos principes républicains doivent être défendus partout »

Président du groupe LR du Sénat, Bruno Retailleau a annoncé sa candidature à la présidence du parti Les Républicains (qui aura lieu en décembre). Il répond ici à nos questions sur les axes de son projet pour cette formation politique, la combativité avec l'extrême droite et la lutte contre l'antisémitisme : « Il faut dire les choses clairement : il y a en France un vrai regain de l'antisémitisme » déclare-t-il, « il faut lutter contre toutes les formes d'antisémitisme, à commencer par celui qui se présente sous le visage de 'l'antisionisme' ».



La démocratie française est marquée par le poids des radicalités politiques, ces forces dites « national-populistes » comme le RN et LFI. LR est issu du parti gaulliste, qui a été un mouvement populaire et majoritaire. Comment expliquez-vous, depuis la présidence de Nicolas Sarkozy, l'effondrement de votre parti aux élections nationales (au point de passer sous la barre des 5 % à la dernière présidentielle) ?

Bruno RETAILLEAU : Le problème de la droite, c'est la crédibilité : beaucoup de Français ne nous croient plus. Parce qu'au pouvoir, notre famille politique a trop déçu. Bien sûr, tout n'est pas à jeter dans le bilan de la droite mais rien n'a jamais vraiment été assumé. La droite a fait les heures supplémentaires mais elle n'a pas mis fin aux 35 heures. Elle a introduit des peines planchers mais supprimé la double peine. Elle a réduit le nombre de fonctionnaires dans certaines administrations – pas toujours les bonnes d'ailleurs ! – mais elle a créé les ARS qui ont bureaucraté la santé.

Ce sont toutes ces petites lâchetés qui nous ont conduit aux grandes défaites. Nous devons avoir l'humilité de faire l'inventaire des erreurs passées ; et le courage de faire une vraie rupture avec la demi-mesure. L'hôpital s'effondre, notre école dégringole dans tous les classements, nos comptes publics sont dans le rouge et l'autorité de l'État est à terre : seules des réformes puissantes permettront à notre pays de remonter la pente du déclin. Il n'est plus temps pour « l'en même temps ». Pour réformer vraiment, il faut d'abord parler clairement.

Je veux qu'enfin la droite parle clair. Je veux qu'elle cesse de brouiller sa ligne, de diluer ses idées. Sur le travail, la dépense publique, la sécurité ou l'immigration, la droite doit s'assumer. Sans excès bien sûr car la démagogie ne mène à rien et la brutalité abîme tout. Mais sans concessions sur nos convictions.

Suite en page suivante

Suite de l'article

Car il n'en va pas seulement de la droite mais de notre démocratie : « l'en même temps » l'a abimée, car il a installé une forme de « tout se vaut ». Mais si tout se vaut, alors tout est faux ! Nous devons montrer à droite que la politique vaut encore quelque chose, qu'il y a encore des hommes et des femmes d'honneur qui ne sont pas prêts à troquer leurs convictions pour des ambitions.

“Je veux redonner la parole aux adhérents LR, par le referendum interne notamment.”

Mais concernant l'avenir de votre parti, comment pensez-vous pouvoir redresser la situation de LR dont vous briguez la présidence ? S'agit-il d'abord d'assurer un leadership plus attractif, une organisation plus performante ou une cohérence programmatique et idéologique ?

Dans cette élection interne, je veux d'abord et surtout porter une parole de vérité, dire aux militants des Républicains que si pour la droite rien n'est perdu, tout est à reconstruire. C'est ce que je propose : je veux, avec les militants, reconstruire un nouveau parti pour refonder une vraie droite. Un nouveau parti qui redonne la parole aux adhérents, par le référendum interne notamment, et qui revienne à l'essentiel : les idées. Elles doivent passer avant tout le reste. Avant les guerres d'égos ou les querelles de procédures en vue des présidentielles de 2027. Car nous ne gagnerons pas dans les urnes si, d'abord, nous ne regagnons pas les esprits et les cœurs des nombreux Français que la droite a déçu.

Je dis aux militants : l'urgence, c'est la refondation. Elle doit se faire maintenant, pas dans 5 ans. C'est maintenant que nous devons reconstruire la droite sur une ligne claire et un vrai corpus intellectuel. C'est maintenant, aussi, que nous devons rassembler plutôt que de nous diviser : quand on fait moins de 5 % à l'élection présidentielle, il vaut mieux faire des additions plutôt que des soustractions. Être chef, c'est aussi savoir fédérer. Pas sur des synthèses molles, mais sur des convictions fortes et un vrai projet de

société. Car critiquer les autres ne suffira pas.

Nous devons nous remettre en cause, sortir de nos zones de confort. Prenons l'éducation : ne nous contentons pas de proposer de changer quelques programmes scolaires, prônons un vrai changement de système éducatif, avec des établissements publics autonomes qui auront la liberté de recruter leurs professeurs ou de choisir les méthodes les plus efficaces pour transmettre les savoirs. Je pense aussi à l'écologie. Je lui ai consacré un livre, il y a un an, au titre d'ailleurs prémonitoire, Aurons-nous encore de la lumière en hiver ? J'ai fait ce travail de réflexion sur les sujets climatiques et énergétiques parce que je suis convaincu d'une chose : cet enjeu est trop lourd pour le laisser aux mains d'une extrême gauche sectaire dont l'agenda est avant tout idéologique. Pendant qu'on rallume les centrales à charbon, Mme Rousseau disserte sur le sexe des barbecues ! Tout cela n'est pas sérieux.

“Le RN, je l'ai combattu pied à pied, j'ai toujours dénoncé sa démagogie.”

Concernant les relations à établir ou non avec l'extrême droite, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient à la direction de LR. Certains, comme Éric Ciotti, pendant la campagne des primaires pour la candidature présidentielle, ont même dit préférer Éric Zemmour à Emmanuel Macron. Comment qualifiez-vous et expliquez-vous ce penchant ? Vous-même, sans préconiser un rapprochement, vous n'avez pas voulu choisir entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron au second tour de la présidentielle (alors que la plupart des dirigeants LR, C Jacob, X Bertrand, G Larcher, M Barnier... ont choisi l'actuel Président pour faire barrage à la candidate du RN). Comment expliquez-vous ce choix, ce neutralisme étant apparu, y compris dans votre parti, comme ambigu et problématique ?

D'abord, je ne crois pas pouvoir être suspecté de faiblesse à l'égard de Marine Le Pen : le RN, je l'ai combattu pied à pied, dans ma région notamment. J'ai toujours dénoncé sa démagogie. Mais je considère

Suite en page suivante

Suite de l'article

qu'Emmanuel Macron n'est pas un rempart au RN, d'où ma position à l'élection présidentielle. L'élection législative m'a d'ailleurs donné raison : malgré la victoire d'Emmanuel Macron, 88 députés du RN ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale alors qu'ils n'étaient que 8 cinq ans avant. Où est le rempart ?

La vérité, c'est que le macronisme alimente le lepénisme parce qu'il ne traite pas les causes des problèmes sur lesquels prospère Marine Le Pen. Prenez l'immigration : le Président de la République a déclaré vouloir la répartir dans les territoires ruraux. C'est avec de telles déclarations qu'on fait le jeu des démagogues ! Seule une droite refondée, solide sur ses convictions et crédible dans ses propositions, peut empêcher que dans cinq ans les Français aient à choisir entre le RN et la NUPES. C'est aussi le sens de mon combat.

“ J'ai été profondément choqué que le meurtrier de Sarah Halimi n'ait pas été traduit en justice. ”

L'antisémitisme en France prend des formes inquiétantes. Il se répand parfois sur les réseaux sociaux, colporté dangereusement par les thèses conspirationnistes à l'occasion de crises (comme celle du Covid). On le voit particulièrement important aussi, selon une étude de la Fondapol, dans l'électorat du RN ou dans les populations se définissant de religion musulmane dans les sondages. Quelle est votre analyse et surtout vos propositions pour enrayer ce fléau ?

Il faut dire les choses clairement : il y a en France un vrai regain de l'antisémitisme. Les crimes de Merah, le meurtre d'Ilan Halimi, puis de Sarah Halim ou de Mireille Knoll n'ont pas été des drames isolés : ils s'inscrivent dans une vague de fond antisémite qui, en réalité, monte depuis des années. Beaucoup n'ont pas su ou pas voulu voir cette vague parce que cet antisémitisme se présente à nous sous des traits radicalement nouveaux. Il ne diffuse plus son poison au cœur des institutions, comme à l'époque de l'affaire Dreyfus, mais infuse dans les territoires perdus de la République, et gagnés par l'islamisme.

Nos principes républicains doivent être défendus partout : lorsqu'à l'école, un enfant ou ses parents refusent qu'on enseigne la Shoah, la sanction doit être l'exclusion. De même, l'antisémitisme ne s'affiche plus en première page des journaux anti-démocratiques, comme dans les années 30, mais s'abrite à l'ombre d'un discours ambiguë, se prétendant anti-raciste alors qu'il est en réalité raciste. Lorsqu'Houria Bouteldja, figure du mouvement des « Indigènes de la République » écrit en 2016 qu'« on ne reconnaît pas un juif parce qu'il se déclare juif mais à sa soif de vouloir se fondre dans la blancheur », c'est de l'antisémitisme. Il faut dénoncer tous ces discours, démasquer toutes les ambiguïtés.

La République ne doit rien céder, n'avoir aucune faiblesse. Ni à l'école, ni dans les quartiers, ni dans le débat public, ni même dans les prétoires. Car j'ai été profondément choqué que le meurtrier de Sarah Halimi n'ait pas été traduit en justice. C'était un crime antisémite et la justice a déclaré le criminel irresponsable au motif qu'il avait consommé du cannabis. Suite à ce scandale, nous avons d'ailleurs proposé au Sénat de changer la loi. Notre action a payé : le Gouvernement a notamment repris la proposition du Sénat de rendre compétente la juridiction de jugement pour la déclaration d'irresponsabilité, et non plus de la chambre de l'instruction.

“ Il faut lutter contre toutes les formes d'antisémitisme, à commencer par celui qui se présente sous le visage de « l'antisionisme ». ”

À l'Assemblée nationale, à la gauche de la Nupes, une résolution a été proposée cet été par un groupe de députés (communistes) visant à criminaliser l'État d'Israël, accusé de tous les maux, en des termes injurieux et même diffamatoires (parlant d'« apartheid »). Condamnez-vous ce projet de résolution, et considérez-vous que ce genre d'attaque contre Israël, sous couvert d'un « antisionisme » radical, relève d'une forme d'antisémitisme ?

Suite en page suivante

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF

Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF



Suite de l'article

Je le condamne d'autant plus qu'avec Hervé Marseille, président du groupe centriste, j'ai fait adopter au Sénat une résolution sur la lutte contre toutes les formes d'antisémitisme, à commencer par celui qui se présente sous le visage de «l'antisionisme». Ce que nous proposons, c'est de faire faire un plus grand usage de la définition de l'antisémitisme donnée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). Une définition assez large pour embrasser toutes les formes d'expression et de manifestation de l'antisémitisme. Car c'est une chose de critiquer la politique du gouvernement israélien, mais c'en est une autre de dénier à Israël son droit à l'existence, à la permanence de son être culturel et politique. Cela, nous ne devons pas l'accepter.

Ce texte que nous avons fait adopter par le Sénat n'est pas seulement une résolution pour nos compatriotes juifs : c'est aussi une résolution pour la France, cette Nation dans laquelle comme l'a souligné le philosophe Pierre Manent, les juifs ont joué et jouent toujours un «rôle éminent». Et c'est ce qui fait que les actes antisémites ne sont pas seulement des actes contre des Français en particulier, mais bien des actes contre la France elle-même. Contre nos valeurs, nos principes et notre identité en tant que peuple.

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet

RIEUSSEC
—
SAUTERNES

**L'ART DE
LA MÉTAMORPHOSE**

À Sauternes, notre merveilleux botrytis se développe afin de donner au Rieussec sa richesse unique. Pour créer une osmose délicate entre cette pourriture noble et nos raisins, nous récoltons pendant plusieurs mois chaque grain au moment idéal.

Notre vin de garde se révèle et surprend à chaque étape de son évolution : gardé au frais une fois ouvert, il se déguste plusieurs semaines sans s'altérer et épouse mille saveurs de midi à minuit.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER DU CRIF !
Votre e-mail

SUIVEZ LE CRIF
f t i r

Crif CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

PRESSE ADHÉRER AUX AMIS DU CRIF FAIRE UN DON



HOME

ACTUALITÉS

CRIF EN ACTION

AGENDA

NOS BLOGS

NEWSLETTER

LE CRIF

Publié le 02/11/2022

ENTRETIEN

Carole Delga : « Sans aucune faiblesse, nous devons combattre cet antisémitisme idéologique, politique. »

En Occitanie, où le fléau du racisme et de l'antisémitisme se fait parfois sentir avec virulence, Carole Delga, Présidente du conseil régional d'Occitanie, évoque les actions menées au quotidien dans la région.



Dans un paysage politique français marqué par le poids des radicalités (d'extrême droite et de gauche radicale), quelles sont vos propositions pour remédier à cette situation, propositions dans le domaine institutionnel et politique ?

Carole Delga : Il faut retrouver le chemin d'un dialogue apaisé avec les Français. Depuis longtemps, je reste persuadée que nous devons changer d'approche : les décisions sont trop centralisées, trop verticales, souvent trop éloignées de ce que vivent nos concitoyens. Cela crée de la défiance, voire de la colère.

Ce changement est ce que j'appelle la République des

Territoires. Cette idée si simple, si majoritaire aussi, que la proximité permet de répondre plus vite et surtout mieux aux besoins des gens et des territoires. Je parle d'une réflexion globale et collective autour de quelques questions qui concernant notre avenir : quel rôle l'État doit-il jouer au XXI^e siècle ? Quelle place pour l'initiative locale ? Quel rôle, surtout, pour les citoyens que nous sommes ?

Il ne s'agit pas d'une simple ambition de gestion du pays. Il s'agit de briser le carcan des conservatismes et la montée des extrémismes, politiques comme religieux, qui gagnent aujourd'hui du terrain. Il faut aussi savoir s'extraire de l'émotion qui prend trop souvent le pas sur la raison.

Face à ces dangers, la gauche a la responsabilité de bâtir un nouveau chemin, une nouvelle espérance pour notre pacte républicain. Ma gauche, ce n'est pas celle de l'incantation, mais celle de l'action. C'est « la gauche du faire » qui, partout en France, se bat au quotidien, qui fait naître de nouveaux droits, comme je m'y emploie dans une région de 6 millions d'habitants, l'Occitanie. Par exemple, décider de la gratuité des transports en commun, prendre en main l'orientation pour épauler nos jeunes et leurs familles, ou encore salarier des médecins dans les déserts médicaux pour garantir l'accès aux soins.

Nous devons nous remettre au travail sur les grands sujets que sont l'éducation, le travail, la souveraineté, le climat, la sécurité ou encore la justice. Ces sujets sont pour moi reliés entre eux et dessinent, selon

Suite en page suivante

Suite de l'article

l'orientation politique, deux France au choix : soit une France repliée sur elle-même, bousculée par les tensions identitaires, où règne l'individualisme et le chacun pour soi ; soit une France, positive, confiante, solidaire, qui réinscrit son Histoire dans le pas des Lumières.

Votre famille politique, socialiste, est en crise. D'un côté le PS a fait alliance au printemps avec LFI de JL Mélenchon, de l'autre un groupe de personnalités, dont Bernard Cazeneuve et vous-même, ont fait un autre choix. Quel est l'objectif de votre démarche ?

Carole Delga : La politique entière est en crise. Cet été, on a discuté de cravate, de karting et de barbecue... à gauche comme à droite, le débat n'est pas à la hauteur de l'angoisse des Français et ça fait le lit de l'extrême droite : elle n'a jamais fait autant de voix dans notre pays et 89 députés du RN sont entrés à l'Assemblée nationale en juin dernier. Voilà le risque premier pour notre République, celui de la banalisation, de la résignation, de l'acceptation. On ne s'abstient pas, pas plus qu'on vote blanc, face à une candidate d'extrême droite ; on ne combine pas avec les voix de l'extrême droite ; on ne faiblit jamais face aux idées d'extrême droite.

Pour la gauche, avec d'autres, nous sommes convaincus qu'il existe un chemin entre le libéralisme d'Emmanuel Macron et le bolivarisme de Jean-Luc Mélenchon. Je revendique haut et fort de pratiquer en Occitanie l'union de la gauche depuis très longtemps avec les socialistes, les communistes, les écologistes, les radicaux de gauche et avec la société civile. Nous ne l'avons pas découverte au lendemain des présidentielles.

J'ai, par contre, des désaccords profonds avec Jean-Luc Mélenchon notamment sur les sujets régaliens qui gouvernent l'avenir d'un grand pays comme la France : la diplomatie, la défense, la sécurité, la justice, le budget. De la même manière, certains cadres de la France Insoumise ont des faiblesses sur les questions de la laïcité ou encore dans la lutte contre l'antisémitisme. On ne défile pas aux côtés d'organisations islamistes, comme on ne s'affiche pas avec Jeremy Corbyn ; et on condamne l'attentat

dont a été victime Salman Rushdie. La clarté doit être absolue. On ne transige jamais avec les valeurs de la République.

J'aime beaucoup l'expression de Jacques Brel, « je suis debout et en mouvement ». Debout, car j'ai des valeurs et des convictions chevillées au corps. En mouvement, car ce qui me passionne le plus, c'est de trouver des solutions pour les gens. Je veux une gauche qui parle des vrais sujets. Je ne conçois le progrès que s'il protège les plus modestes et s'il protège des changements climatiques.

Dans certaines régions, dont la vôtre en Occitanie, le fléau du racisme et de l'antisémitisme se fait sentir avec virulence parfois. Quel constat faites-vous de ce problème, et quelles sont les actions que vous menez au niveau de la région et que vous préconisez au niveau national ?

Carole Delga : Aucun territoire, aucun milieu, n'est épargné par le racisme et l'antisémitisme. En Occitanie, nous sommes marqués à jamais par la douleur des attentats de Montauban et de Toulouse en mars 2012. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, des enfants juifs étaient exécutés. Cela se passait dans une école de la République. À l'époque, la mobilisation de l'ensemble du corps social dans le pays n'a pas été à la hauteur de cette tragédie. C'est notamment au travers de l'action sans relâche du Crif Toulouse que la prise de conscience a été possible.

L'antisémitisme continue de tuer en France et en Europe. Au quotidien, il blesse, souille, humilie : profanations de sépulture, crachats à la sortie de la synagogue, harcèlement dans les écoles, injures dans les manifestations, recherche obsessionnelle sur Internet de qui est juif, etc.

Sans aucune faiblesse, nous devons combattre cet antisémitisme idéologique, politique, souvent caché derrière l'antisionisme, qui interagit avec un antisémitisme plus insidieux, plus invisible, celui que je qualifierai « du coin de la rue ».

La réponse doit être la République, partout : dans les centres-villes, dans la ruralité, dans les quartiers. Il ne doit plus y avoir de territoire perdu pour la République,

Suite en page suivante

Suite de l'article

comme alertait déjà Georges Bensoussan il y a 20 ans.

Il faut condamner très fermement les actes racistes, antisémites, intégristes, négationnistes, complotistes. Comme les discriminations. Nos lois le permettent. Il ne faut rien laisser passer, ne rien minimiser comme ce fut le cas un temps pour Dieudonné, porter plainte, signaler sur Internet, enquêter, juger sans attendre. C'est une question de dignité.

Notre école doit redevenir l'instrument d'enracinement de l'idée républicaine, d'émancipation. L'espace où l'on forme les citoyens à la critique, au dialogue, à la liberté. Où chacun se voit ouvrir un horizon plus large. Il faut mieux soutenir nos enseignants dans leur mission de transmission, d'explication des valeurs de la République, dont la laïcité, comme l'analyse très bien Iannis Roder.

Enfin, il faut continuer à soutenir l'engagement associatif, ses militants et bénévoles, en apportant notre aide à leurs actions, et je salue le travail essentiel du CRIF, de l'UEJF, de la LICRA ou encore de SOS Racisme.

C'est l'esprit du grand plan d'actions contre le racisme et l'antisémitisme que nous avons bâti, avec de moyens importants, en Occitanie. Nous continuerons d'agir fortement auprès des jeunes pour déconstruire les préjugés, pour décrypter l'information, pour enseigner l'histoire des génocides ou encore pour lutter contre l'extrémisme ou la radicalisation. Je veux même aller plus loin en Europe au regard de la situation politique. Je vais donc écrire à toutes les Régions européennes pour leur proposer de lancer le premier Réseau des Régions d'Europe contre le racisme et l'antisémitisme.

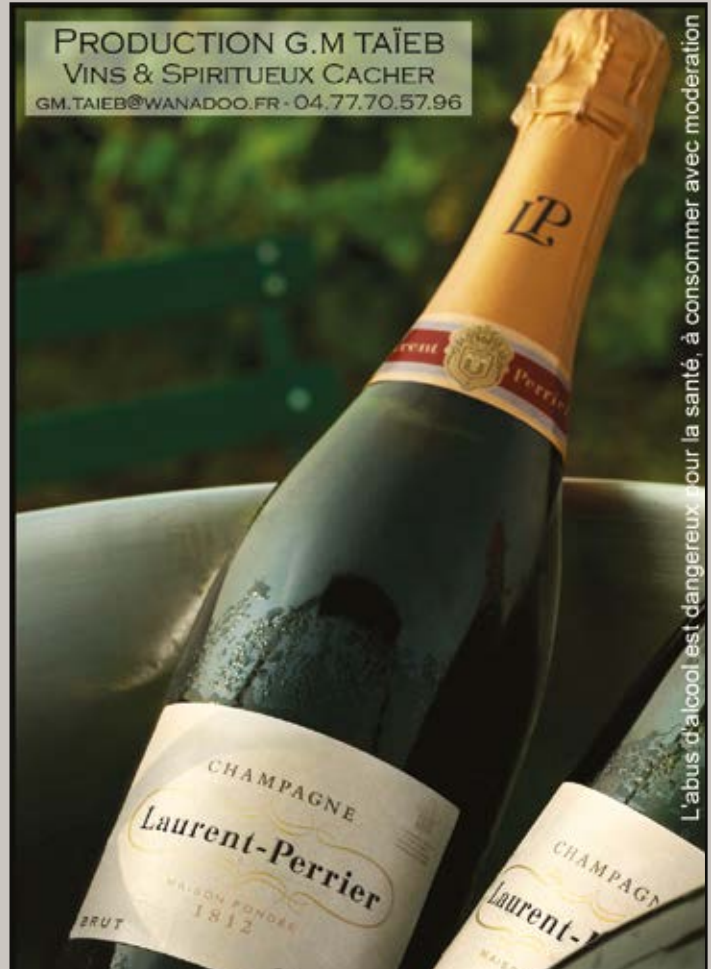


Le 17^e est un arrondissement où la communauté juive vit en harmonie. Dans les temps troublés que nous traversons, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver cette qualité de vie.

Bien fidèlement,

Geoffroy BOULARD
 Maire du 17^e arrondissement

16/20 rue des Batignolles - Paris17^e
www.mairie17.paris.fr
 Mairie du 17e, Paris @Mairie17 @mairie17paris

PRODUCTION G.M TAÏEB
 VINS & SPIRITUEUX CACHER
 GM.TAIEB@WANADOO.FR - 04.77.70.57.96

CHAMPAGNE
 Laurent-Perrier
 MAISON FONDÉE 1812
 BRUT

CHAMPAGNE
 Laurent-Perrier

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Publié le 07/11/2022

ENTRETIEN

Sandra Regol (EELV) sur la lutte contre l'antisémitisme : « La classe politique dans son ensemble n'est pas à la hauteur »

Porte-parole d'Europe-Ecologie-Les-Verts (EELV) et députée du Bas-Rhin, Sandra Regol répond à nos questions. Elle a organisé fin août un séminaire sur l'antisémitisme. Elle nous précise ici les constats et les leçons qu'elle en tire, les propositions qu'elle émet pour aller plus loin et plus efficacement dans la lutte contre l'antisémitisme. La porte-parole reprend notamment les préconisations de la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme de la Commission européenne « qui mêle sécurisation des lieux culturels et culturels, éducation, politique mémorielle plus ambitieuse, formation des acteurs de l'éducation, de la police, de la justice, du numérique... ». Entretien.



Vous avez organisé récemment un séminaire sur l'antisémitisme. Quels constats principaux avez-vous dressés sur ce problème majeur, quelles sont les réalités actuelles de ce fléau et les évolutions qui vous inquiètent plus particulièrement ?

Sandra REGOL : L'antisémitisme est une réalité bien française malheureusement. Non seulement dans ses cas les plus violents, comme les attentats perpétrés par Mohammed Merah en 2012 ou avec ceux de l'Hyper Cacher en 2015, mais aussi dans les cas plus diffus comme les discours de haine de Dieudonné ou Soral ou encore avec le retour du « Qui ? » dans les manifestations et sur les réseaux sociaux. Alors

que depuis une dizaine d'années, en France, plus d'une dizaine de juifs ont été victimes de crimes antisémites et que chaque jour écoliers, utilisateurs des réseaux sociaux ou simples passants sont victimes de harcèlements, de menaces voire de violences physiques, la classe politique dans son ensemble n'est pas à la hauteur.

Mais ne cibler que ces formes visibles et médiatisées serait une erreur. L'antisémitisme latent est un poison violent qui rend possibles les cas évoqués ci-dessus. C'est le cas par exemple de la reprise du « grand remplacement » dans le discours politique et médiatique. Cette expression, historiquement utilisée pour accuser les juifs de vouloir remplacer les Européens blancs en utilisant les populations musulmanes, ne cache pas que son islamophobie : elle est également le produit d'un antisémitisme qui parle aux plus érudits, à celles et ceux qui considèrent l'Europe en général et la France en particulier comme une terre catholique devant exclure toute autre religion.

« La montée de l'extrême droite en Europe est très inquiétante. Le rejet de l'autre gagne du terrain. »

Suite en page suivante

Suite de l'article

La caricature, qui reprend l'imagerie historique utilisée pour stigmatiser les juifs mais appliquée à d'autres catégories de personnes pour les dénigrer, entretient elle aussi et chaque mois des relents et des ficelles de l'antisémitisme historique français. Ces retours du pire sont des signaux faibles. Utilisés volontairement ou involontairement, ils en appellent à la mémoire commune et contribuent à essaïmer l'image du détestable sous les traits connus pour caricaturer les juifs dans les années 30. Divers travaux alertent sur ce danger et nous avons utilisé cet atelier pour former les militantes et les militants contre cette dérive.

La montée de l'extrême droite dans la plupart des pays européens et sa prise de pouvoir en Hongrie, en Pologne et très récemment en Suède et en Italie sont des événements très inquiétants pour les démocraties en général et sur plan de la lutte contre l'antisémitisme en particulier. Cela signifie en effet que le rejet de l'autre - qui touche notamment les juifs mais aussi les femmes, les musulmans, les réfugiés ou les personnes LGBTIQ+ - gagne du terrain, et cela doit nous conduire à réagir fortement en rappelant les valeurs qui sont au fondement de notre République et en affirmant cette lutte contre les discriminations de manière plus ferme au niveau de l'Union européenne.

Enfin, il existe une réalité très inquiétante et souvent mise de côté concernant l'antisémitisme : la radiographie de l'antisémitisme en France réalisée par la Fondapol et AJC Paris montre que seulement 19 % des victimes d'actes antisémites portent plainte. Ce chiffre doit nous alarmer et provoquer un véritable travail avec les forces de police et la justice pour en comprendre les raisons.

Au-delà du constat, quels sont les axes de propositions que vous faites pour agir et réduire efficacement ce fléau de l'antisémitisme ? D'un point de vue général en France et, en particulier dans les quartiers populaires, ces banlieues où ont été mesurés depuis une vingtaine d'années des actes graves relevant de ce qu'on a appelé « le nouvel antisémitisme » ?

Les quartiers populaires ne sont pas plus touchés que les quartiers résidentiels ou les beaux quartiers, ils sont seulement plus visibles. Un exemple : les manifestations « anti-passe » (sanitaire) ont été l'un des lieux les plus visibles du retour des haines des juifs assumées, multipliant les pancartes et banderoles antisémites. Pourtant, elles étaient peu fréquentées

par les habitantes et les habitants des quartiers populaires qui fuyaient ces rassemblements, souvent portés par des figures de l'extrême-droite comme Nicolas Dupont-Aignan ou Florian Philippot.

“37 % des Français ont un “degré élevé” d'antisémitisme. Ce chiffre montant dans deux catégories de la population.”

La récente étude de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme montre que 37 % des Français ont un « degré élevé » d'antisémitisme, ce chiffre montant dans des proportions inquiétantes dans deux catégories de la population : les sympathisants RN (52 %) et les « religieux non chrétiens » (à 2/3 musulmans, 54 %). Cette étude nous signale deux choses fondamentales : l'antisémitisme est en France structurel et ne peut pas se résumer à la lutte contre l'extrême-droite ou un prétendu « nouvel antisémitisme » et un travail particulier doit être mené, notamment d'éducation, pour lutter contre les stéréotypes et la propagande antisémite particulièrement forte dans les deux catégories citées précédemment.

L'un des axes de ce retour de l'antisémitisme assumé repose sur l'instrumentalisation des oppositions autour du conflit israélo-palestinien en vue d'attiser les haines entre juifs et musulmans. La littérature scientifique sur les ressorts des oppressions subies par les musulmans et les juifs à travers l'histoire trace au contraire les contours structurels d'une haine commune de ces deux religions qui repose sur une essentialisation des personnes du fait de leur apparence physique, de leur histoire, de leur origine géographique ou de leur patronyme.

Lutter contre les discriminations implique de comprendre et d'étudier ces ressorts pour travailler à une reconstruction collective. Concrètement, nous nous retrouvons dans les préconisations de la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et pour la protection de la vie juive de la Commission européenne, qui mêle sécurisation des lieux culturels et culturels, éducation, politique mémorielle plus

Suite en page suivante

Suite de l'article

ambitieuse, formation des acteurs de l'éducation, de la police, de la justice, du numérique...

Pensez-vous qu'au sein de EELV, tous les membres partagent votre ligne sur l'antisémitisme ?

La position d'EELV sur le sujet est très claire : l'antisémitisme est un fléau contre lequel il faut lutter avec la plus grande fermeté. Cette position découle de la tradition écologiste de lutte contre les discriminations.

Dans l'Éducation nationale, a été parfois constatée une forme d'auto-censure de certains enseignants d'Histoire sur la deuxième guerre mondiale et la Shoah, sujet qui n'est pas toujours traité comme il se doit, certains enseignants évitant d'évoquer l'entreprise nazie d'extermination des Juifs sous prétexte qu'une partie des élèves est de culture musulmane. N'est-ce pas là une grave défaillance de l'école de la République, une occultation qui peut servir les mécanismes contemporains du négationnisme ?

L'enseignement de l'histoire est un outil essentiel pour nous permettre de nous réapproprier collectivement notre et nos histoires communes. Je n'ai pas connaissance de telles autocensures dans les réseaux d'enseignants avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler. Si de tels cas s'étaient produits ils seraient évidemment hautement condamnables.

“ D'urgence repenser les politiques de mémoire de la Shoah à l'heure où les derniers témoins nous quittent ”

Plus globalement, nous devons d'urgence repenser en France et en Europe les politiques de mémoire de la Shoah à l'heure où les derniers témoins nous quittent. La politique de témoignages dans les écoles, les médias... des rescapés sera de moins en moins possible et l'État doit donc, en lien avec les associations, universitaires... travailler à proposer des alternatives. La mémoire de la Shoah ne doit pas s'éteindre avec ses derniers survivants.

Au début de l'été, un projet de résolution, signé par des députés communistes (non signée, à la Nupes, par une majorité de députés LFI, ni par les députés EELV et PS) a tenté de criminaliser l'État

d'Israël en des termes injurieux et diffamatoires (parlant d'« apartheid »). Convenez-vous que « l'antisionisme » radical relève d'un antisémitisme masqué ?

Certaines personnes, dans le champ des droites ou des gauches et a fortiori chez l'extrême-droite, peuvent utiliser le mot « antisionisme » pour masquer leur antisémitisme. Mais combattre ces travers ne peut nous dédouaner du combat politique : critiquer les politiques de droite comme les politiques de colonisation est un devoir quand on porte le projet des écologistes. Les Israéliens ne sont d'ailleurs pas unanimes sur le soutien à ces politiques, c'est là le fonctionnement classique des combats politiques.

Cette résolution est issue d'un travail et d'une collecte de signatures qui remonte à la mandature précédente où elle avait moins fait couler d'encre.

Je réaffirme, par ailleurs, la position commune des écologistes : nous défendons l'autodétermination à la fois des Palestiniens et des Israéliens (comme pour tous les peuples du monde) et donc nous défendons le droit à l'existence et à la sécurité des États palestiniens comme israéliens.

Les fondements et valeurs de la démocratie française, comme des autres démocraties, sont minés par les thèses conspirationnistes, colportés par des acteurs politiques situés à l'extrême droite et à l'extrême gauche, et diffusés par les réseaux sociaux. Quelles mesures proposez-vous pour faire face à la diffusion numérique des haines et du complotisme ?

La fragmentation des espaces d'information et l'influence des algorithmes dans la formation de bulles informationnelles engendrent des phénomènes d'enfermement et de polarisation qui favorisent le complotisme et les théories haineuses portées par l'extrême droite telles que celle du « grand remplacement ».

L'Union européenne, via le Digital Services Act (DSA), a voté des dispositions qui doivent permettre de lutter contre les contenus haineux en ligne, notamment en contraignant les grandes plateformes numériques à faciliter le signalement des contenus illicites et à rendre plus transparent leurs algorithmes. Quand ces mesures entreront en vigueur, il s'agira d'un premier pas dont l'efficacité et la pertinence devra être mesurée.

Suite en page suivante

Suite de l'article

“Certains intellectuels ou responsables de gauche ont fait le choix de capitaliser sur le conspirationnisme”

Il conviendrait également de renforcer l'éducation civique, qui permet de doter les citoyennes et citoyens d'outils critiques et organisationnels. Par exemple, les définitions d'extrême-gauche et extrême-droite reposent sur une littérature scientifique, en science politique, largement galvaudée par l'usage qui en est fait dans les médias et par toute une partie de la classe politique. Si le terme d'extrême-droite définit les projets politiques du RN, de Zemmour ou d'autres, celui d'extrême-gauche est utilisé pour qualifier des partis réformateurs classiques qui cherchent à conquérir le pouvoir par les urnes alors que le terme désigne plus spécifiquement les organisations qui

souhaitent la prise de pouvoir par la révolution (LO ou le NPA appartiennent par exemple à cette définition). Si l'on appliquait la définition déformée en France de l'extrême-gauche, il faudrait alors considérer que l'Espagne a un gouvernement d'extrême-gauche, ce qui est loin d'être le cas.

Il est néanmoins capital que nous regardions la réalité en face : par électoralisme, par facilité ou par méconnaissance, certains intellectuels ou responsables politiques de gauche ont, depuis quelques années, parfois fait le choix de capitaliser sur ces mouvements conspirationnistes en jouant avec les clichés et représentations antisémites. Étant le camp de l'émancipation et de l'égalité, y compris des juifs, de la Révolution française à l'affaire Dreyfus, nous ne pouvons que condamner ces stratégies.

Propos recueillis par Jean-Philippe Moinet

W
WENDEL

Investir
pour le long terme

Suivez-nous sur
WENDELGROUP.COM



R de Romy Chardonnay
COLLECTION LE GOURMET



CHARDONNAY
R-ROMY
COLLECTION LE GOURMET

PRODUCTION G.M TAÏEB VINS & SPIRITUEUX CACHER
42300 ROANNE - GM.TAÏEB@WANADOO.FR - 04.77.70.57.96
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



CHAPITRE 8

CONTRIBUTIONS RÉDACTIONNELLES

Cette année, Yonathan Arfi a souhaité faire de l'éducation un sujet prioritaire pour le Crif. En effet, un constat lucide de la situation, sombre à bien des égards, s'avère insuffisant s'il ne permet pas d'ouvrir de nouvelles perspectives. La résurgence actuelle de l'antisémitisme, parfois sous de nouvelles formes, suscite une inquiétude bien légitime ; il faut toutefois se refuser à sombrer dans un fatalisme obscurcissant l'avenir et les possibilités d'agir sur lui. L'éducation des jeunes générations est sans doute le plus important des leviers d'action à privilégier. Elle se trouve cependant confrontée, comme en témoigne l'ensemble des textes que nous avons recueillis, à des problématiques complexes et inédites.

En revenir à la question cruciale de l'éducation, c'est aussi une manière de rendre hommage à la tradition juive et à la place centrale qu'elle accorde à l'étude, nous rappelant qu'à travers la transmission du savoir et des valeurs, c'est la pérennité d'une filiation, d'une appartenance commune qui est en jeu.

C'est à cet effet que nous avons demandé à plusieurs intellectuels et acteurs du monde de l'éducation de bien vouloir contribuer à notre revue annuelle. Si les textes publiés ici n'engagent pas la responsabilité du Crif, ils permettent cependant d'ouvrir un espace de débat et de réflexion. Ils sont traversés par le souci d'interroger et de comprendre la situation des nouvelles générations, les problématiques liées à la transmission de la mémoire et de l'histoire juive, ainsi que les défis et enjeux qui agitent aujourd'hui, dans notre France républicaine, le milieu de l'enseignement (laïcité, usages du numérique et des réseaux sociaux, *wokisme*...).

Le Crif remercie les contributeurs de cette revue d'enrichir ainsi notre réflexion.

TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉCOLE



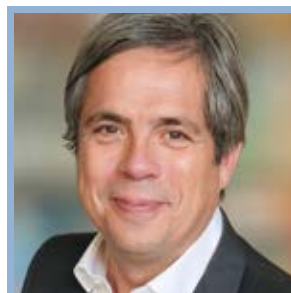
Renforcer l'esprit critique des jeunes générations est au cœur de la promesse républicaine de l'École. À l'ère numérique, cette mission s'avère pourtant complexe tant les usages des plateformes et des réseaux sociaux ont transformé le rapport des populations à l'information, pour le meilleur et pour le pire.

Comment former des esprits libres et éclairés, capables de développer par eux-mêmes une pensée et une opinion au milieu du chaos informationnel des fake news, des discours de haine, des théories du complot et des campagnes de propagandes qui prolifèrent dans des crises aussi profondes que la pandémie ou la guerre en Ukraine ? Cette tâche s'avère d'autant plus ardue lorsque la quasi-totalité des enfants de plus de 12 ans possède un smartphone¹, que l'accès aux réseaux sociaux se fait de plus en plus tôt, bien avant l'âge légal des 13 ans, et que c'est en majorité par ces canaux qu'ils s'informent ou font leurs recherches.

Éduquer aux médias et à l'information les plus jeunes de nos concitoyens a donc tout à voir avec la démocratie. L'enjeu est déterminant pour l'éveil d'une conscience civique, donnant à chacun la capacité de discerner les usages responsables du numérique, d'interpréter les flux qui strient nos sociétés, de distinguer connaissances et croyances, de déceler ce qui, dans le magma de l'*infobésité*, relève de la fausse nouvelle, du discours de haine ou du

complotisme. C'est en cela que l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue constitutive du parcours citoyen de l'élève. Priorité vécue comme telle par les familles et réaffirmée dans plusieurs rapports² qui tous convergent vers cette idée que s'informer doit s'apprendre dès l'École, mais aussi que tous les publics sont concernés par la nécessité que l'*homo numericus* soit aussi un cybercitoyen actif.

Idée que les attaques contre notre République n'ont cessé de raffermir, suscitant des mobilisations d'ampleur inédite de l'ensemble des acteurs de la citoyenneté, en particulier ceux de l'enseignement et des médias. Au sein du système éducatif, les activités du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) ont ainsi décuplé depuis l'attentat contre Charlie Hebdo. Abrisé au sein du Réseau Canopé et s'appuyant sur un réseau national, le CLEMI est notamment chargé de la formation des enseignants à l'EMI. Dans une volonté de généralisation de cet enseignement transversal, le ministère de l'Éducation nationale a créé début 2022³ des référents et des cellules académiques chargés de favoriser l'appropriation de ces enjeux par l'ensemble de ses personnels. Ces efforts portent dans la diffusion



Serge BARBET
Directeur délégué
du CLEMI

d'une culture médiatique au sein d'un corps de près d'un million d'enseignants de plus en plus sollicité et que l'assassinat de Samuel Paty par un terroriste islamiste a profondément marqué. Diplômés et qualifiés en information-documentation, les professeurs documentalistes peuvent aider ces enseignants dans les collèges et lycées à s'engager dans des activités au cours de l'année ou à l'occasion d'actions spécifiques, comme la Semaine de la presse et des médias dans l'École. L'engagement des professeurs des écoles et des enseignants de toutes les disciplines s'intensifie à chaque nouvelle édition. Il s'agit notamment de s'attacher aux fondamentaux de l'EMI, en apprenant aux élèves à questionner les sources d'une information, à en vérifier la fiabilité, à en décrypter le sens et les intentions.

Aussi évident semble-t-il, cet objectif nécessite un certain nombre de prérequis. Former les élèves à l'analyse critique des contenus en partant de ce qu'ils consultent, leur faire produire de l'information et des médias scolaires, les initier au travail d'enquête journalistique sont autant d'exemples à l'œuvre. Outre l'acquisition de connaissances et de compétences essentielles pour la maîtrise des enjeux de citoyenneté numérique, ces activités favorisent les apprentissages fondamentaux des humanités et des sciences. C'est dans ce croisement que peut se penser la lutte contre les fausses informations, les discours de haine et les théories du complot. L'objectif

étant d'aider les jeunes générations à mieux comprendre les *environnements informationnels* qui les entourent, tels que le sociologue québécois Serge Proulx⁴ les définit : « *Des univers sociaux et symboliques où circulent et s'échangent des signes, des images, des messages – qui met en relief le rôle privilégié qu'y jouent les médias dans le façonnement des formes culturelles* ». L'engagement ne cesse de s'élargir : formateurs, enseignants, journalistes, documentalistes, acteurs institutionnels et associatifs, éducateurs de tous les milieux sociaux et culturels s'associent dans ce qui s'apparente de plus en plus à des formes de résilience et de résistance face aux discours obscurantistes à l'œuvre. Cela consiste pour nos démocraties libérales à élever le degré de conscience des populations au danger que constituent les pièges du mensonge, de la désinformation, des discours haineux, des théories complotistes et des entreprises de propagande quand ceux-ci semblent « *remplir la vie de l'humanité* », pour paraphraser l'historien Marc Bloch quand, il y a un peu plus d'un siècle, paraissaient ses « *Réflexions sur les fausses nouvelles de la guerre* ».

Rarement, dans les temps qui sont les nôtres, telle mobilisation n'aura résonné avec autant d'écho.

**Serge
BARBET**





1. Source : Insee Focus n° 259 – 24 janvier 2022.
2. Rapports « L'École dans la société du numérique » Assemblée nationale, commission des affaires culturelles et de l'éducation – 10 octobre 2018. Avis du CESE « Les défis de l'Éducation aux médias et à l'information » – 11 décembre 2019. Groupe d'experts « Renforcer l'EMI et la citoyenneté numérique », 1er juillet 2021. « Les Lumières à l'ère du numérique », 11 janvier 2022.
3. Circulaire du 24-1-2022 « Généralisation de l'EMI » NOR : MENE2202370C. MENJS - DGESCO - C - MEAC.
4. Serge Proulx (2008) « Écologie des médias : une ouverture critique » in P.Y. Badillo, éd. Écologie des médias, éditions Bruylant, Bruxelles, p. 71-79.


BIOGRAPHIE

Ancien journaliste, Serge Barbet a été nommé en 2014 conseiller en charge des relations presse auprès de la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, puis conseiller auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure et de la recherche chargé, notamment, de l'éducation à la citoyenneté. Il dirige depuis 2017 le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) et siège depuis 2020 à l'Observatoire « Egalité, Education et Cohésion sociale » au sein de l'Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM). En 2021 il a présidé le groupe d'experts créé après l'attentat contre Samuel Paty, chargé du rapport « Pour renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique » remis le 1^{er} juillet 2021 au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

*Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif.
Nous remercions son auteur.*

LES
PYRAMIDES




LES PYRAMIDES
ÉPICÉRIE & CUISINE

Votre réception de mariage

**DANS UN CADRE
EXCEPTIONNEL**

À 15 MINUTES DE PARIS

16 Avenue de St Germain
78560 Le Port Marly
01 34 80 34 30
info@lespyramides.fr
www.les-pyramides.fr



L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE A L'ÉPREUVE DU FAIT RELIGIEUX ?



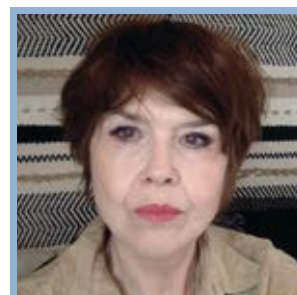
Une étude de l'Ifop publiée à l'occasion de la Journée nationale de la laïcité du 9 décembre 2022 a attiré l'attention sur les difficultés exprimées par les enseignants confrontés à « l'expression du fait religieux à l'école et aux atteintes à la laïcité ¹ ». Une enquête qui intervient - faut-il le rappeler ? - après la décapitation de Samuel Paty par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020, « événement monstre » comme dirait Pierre Nora, dont les répercussions profondes et peut-être irréversibles sur les enseignants, leur conception du métier et de l'école de la République, ne sont pas encore perçues à leur juste mesure. Le rapport a priori critique des enseignants aux formations sur la laïcité et les principes républicains a sans doute été exacerbé par la prise de conscience du risque devenu inhérent à l'exercice de leur métier. Un besoin de protection concrète a aussi été exprimé par les enseignants véritablement traumatisés par cet assassinat et le ministère a depuis renforcé ce droit à une protection juridique et policière, répondant à plusieurs cas de menaces explicites visant à nouveau des professeurs, des conseillers d'éducation et des chefs d'établissements.

Revenons à la nouvelle étude citée en exergue, car elle s'inscrit dans une série de sondages sur la thématique de la laïcité vue à travers la pratique des

enseignants dont on peut dire qu'elle a commencé avec l'enquête réalisée en 2018 par l'Ifop pour le Comité national d'action laïque², et qui pointait déjà, entre autres problèmes, le phénomène d'autocensure en classe de 37 % des enseignants, s'élevant à 53 % en Réseau d'Éducation Prioritaire³.

En dépit d'une confiance fondamentale dans les vertus de l'éducation en général et du dialogue avec les élèves en particulier, une majorité d'enseignants ainsi adeptes tacites de Martin Buber⁴, estimaient en 2018 que le principe de laïcité était en danger du fait d'une montée des pressions religieuses, dont ils percevaient les effets dans les diverses circonstances de la vie à l'école.

En 2021, nous avons pu disposer de l'éclairage complémentaire d'une enquête sur les lycéens et la laïcité commandée par la Fondation Jean-Jaurès et le DDV, revue de la LICRA. En voici, l'un des enseignements : « Au regard de cette étude, force est de constater que les manifestations identitaires-religieuses qui affectent la vie scolaire sont loin d'être un phénomène marginal : plus de la moitié des élèves inscrits dans le second cycle



Isabelle
DE MECQUENEM
Membre du Conseil
des sages de la laïcité

du second degré y ont déjà été exposés au moins une fois et leur exposition à ces problèmes est encore plus massive ».

Autrement dit, l'étude parue fin 2022 n'apporte pas qu'une radiographie ponctuelle du vécu professionnel des enseignants et de leurs préoccupations, mais permet aussi de dégager une tendance à l'aggravation des constats précédents dans un contexte de fragilisation de l'institution scolaire. En effet, il ressort du sondage qui a porté sur plus d'un millier d'enseignants de l'école primaire et de l'enseignement secondaire, une augmentation des contestations d'enseignement subies par les professeurs, ainsi qu'une recrudescence des tentatives de transgression de la réglementation scolaire sur les signes et les tenues manifestant une appartenance religieuse.

Rappelons que la loi du 15 mars 2004 ayant légiféré sur cette question était censée avoir résolu rapidement les conflits de cette nature, selon le rapport remis au ministre de l'Éducation nationale en 2005 par Hanifa Cherifi. Rappelons également que ladite loi ne visait pas et ne peut viser « tel signe religieux » ou « telle religion » en particulier, mais tous les signes et tenues potentiels. D'une part, en raison de l'incompétence de la puissance publique à déterminer ce qui est de nature religieuse ou ne le serait pas, incompétence qui découle de la loi de 1905 instituant la séparation du politique et du religieux. D'autre part, parce que la loi de 2004 introduite dans tous les règlements intérieurs des écoles et établissements publics se fonde sur l'intentionnalité ou la signification religieuse conférée par l'élève lui-même à son comportement, l'arbitraire du signe

restant la norme en la matière, comme en linguistique.

Le tableau d'un rejet des principes et des lois de la République par des élèves est un fait nouveau, comme le souligne Iannis Roder dans son ouvrage sur la jeunesse française, l'école et la République,⁵ s'appuyant notamment sur les travaux d'Anne Muxel et d'Olivier Galland⁶. Pour interpréter ce rejet, il me paraît pertinent de le corréliser à la vision ethnicisée ou racialisée que se font les élèves interrogés par Aurélien Aramini⁶. Eux-mêmes s'identifient en effet à leur « origine », qui englobe leur personnalité. La grammaire des identités leur est donc « naturelle ». Dans ce cas, nous aurions sous les yeux l'exemple d'une idéologie juvénile en voie de formation, s'articulant à une épigénèse plus vaste des croyances et au développement affectif, cognitif et social des individus qui la sous-tend. Développement dont on sait depuis Piaget, Wallon, Freud et les travaux plus récents qu'ils ont inspirés, qu'il n'est ni linéaire, ni parallèle, ni synchrone.

Dans cette perspective, la contribution de l'École à la formation de l'autonomie et à l'éducation au pluralisme dès le plus jeune âge ne peut qu'être décisive. Encore faut-il que cette fonction d'acculturation explicite ouvrant les élèves à la richesse du monde et au patrimoine culturel de l'humanité par l'enseignement soit perçue comme pleinement légitime par tous les acteurs de l'école publique.

Isabelle
DE MECQUENEM



BIOGRAPHIE

Professeure agrégée de philosophie à l'Université de Reims Champagne Ardenne, membre du Conseil des sages de la laïcité depuis 2019, membre du Conseil d'administration de l'Institut Rachi de Troyes, co-directrice de la collection « Questions sensibles » avec Céline Masson aux éditions Hermann. Co-auteur avec le préfet Pierre Besnard du rapport officiel remis à la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques sur l'obligation de formation à la laïcité des agents publics en 2021. A contribué à L'Antisémitisme contemporain en France : rémanences ou émergences ? sous la direction de J. Allouche, C. Attias, G. Jikeli & P. Zawadzki, éd. Hermann, 2022. À paraître en 2023, Laïcité et valeurs de la République, ed. Studyrama, 3^e édition actualisée.

*Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif.
Nous remercions son auteure.*

1. <https://www.ifop.com/publication/les-enseignants-face-a-l'expression-du-fait-religieux-a-lecole-et-aux-atteintes-a-la-laicite/>
2. « CNAL - est une association française issue d'associations et de syndicats français du monde de l'éducation. Fondée en 1953, elle a pour but la défense et la promotion de l'École publique et de la laïcité en France » : telle est l'autoprésentation lisible sur le site du CNAL. Le CNAL accueille en son sein des organisations comme la FCPE ou la Ligue de l'enseignement qui ont promu à différentes occasions une conception dite « ouverte », « plurielle » ou « inclusive » de la laïcité, épithètes positives qui recouvrent une forte composante critique de la discrétion imposée aux élèves de l'école publique dans cette perspective auto-qualifiée de tolérante.
3. <https://www.cnal.info/wordpress/wp-content/uploads/2018/06/Pr%C3%A9sentation-IFOP.pdf>
4. <http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/buberf.pdf>
5. éd. de L'Observatoire, 2022.
6. La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens, PUF, 2018.
7. Du racisme et des jeunes, éd. de L'Aube, 2022.

QUELLE ÉDUCATION POUR LA GÉNÉRATION NUMÉRIQUE ?



Était-ce plus facile d'éduquer un enfant avant ? Quand les SMS n'avaient pas bouleversé l'orthographe, quand l'attention des enfants n'était pas accaparée par des téléphones omniprésents, quand ils n'étaient pas influencés par les stars de la télé-réalité ou des réseaux sociaux, quand ils passaient leurs mercredis avec leurs amis, quand ils se divertissaient devant Récéré A2... En tout état de cause, l'ère numérique se caractérise par une surabondance d'outils, de ressources, d'informations (l'infobésité) et de sollicitations dans laquelle tout un chacun, et plus particulièrement chacun de nos enfants, peut se perdre et se *fourvoyer*.

Rappelons-nous que notre société est à la fois l'héritière de la contre-culture des années 60, de l'opposition au système et à la verticalité, de l'individualisme forcené, mais aussi de la société du spectacle qui a atteint son paroxysme avec la télé-réalité et l'émergence des réseaux sociaux au début des années 2000. Nous portons en nous les germes de la discorde, de l'absence de cohésion et de la méfiance envers les institutions. La viralité algorithmique des propos et contenus clivants, nourris et amplifiés par nos réactions émotionnelles et par notre mortifère tendance à ne pas prendre

assez de temps avant de répondre ou de relayer, le modèle économique des plateformes fondé sur l'économie de l'attention, le dévoiement de la liberté d'expression, la trop

grande impunité des lâches qui pensent être à l'abri derrière un pseudo, l'apparente facilité offerte par Internet pour répondre à toutes les interrogations et le confort, en tant que parent, de pouvoir souffler lorsque nos enfants sont devant ces écrans ; tout cela a fini de sceller notre sort et notre dépendance parfois naïve et souvent passive à l'égard de ces magnifiques outils. Car nous devons convenir que ces outils sont formidables et qu'ils nous facilitent la vie. Ayons conscience que les réseaux sociaux, s'ils sont le poison de nos démocraties à cause de l'expression sans retenue d'opinions, demeurent le cauchemar des dictatures. Souvenons-nous qu'ils ont aussi permis la libération de la parole de nombreuses victimes, même si les procès médiatiques ont parfois pris le pas sur la justice des hommes et, par conséquent, sur notre état de droit. Rappelons-nous aussi que nous avons tous accès à des interactions



Cyril DI PALMA
Délégué général de l'association
Génération Numérique

sociales parfois inespérées, aux divertissements les plus variés et à des savoirs académiques incommensurables.

Profusion de l'information et apparence de facilité prendront encore plus d'ampleur avec le développement des Intelligences Artificielles (IA) : par exemple, Chat GPT3, l'IA disponible gratuitement sur le site OpenAI peut à la fois vous rédiger un poème, écrire des lignes de code ou disserter sur n'importe quel sujet. Les résultats proposés comportent de l'information, presque du raisonnement et une prudence dans la rédaction. Lui manque néanmoins un point de vue ! Les résultats obtenus par cette IA doivent plutôt être perçus comme un travail préparatoire et non pas comme une fin en soi. À quoi bon toutes ces connaissances disponibles aisément sur Internet si nous ne savons pas les trouver, les classer, les vérifier ou les hiérarchiser ? Si elles ne sont pas mises au profit de valeurs qui nous lient ? Si elles ne nous permettent pas de combattre les détracteurs de nos sociétés modernes, qui tentent d'en miner les fondements en attisant les haines, en propageant des mensonges ou des théories farfelues et complotistes qui nous dressent les uns contre les autres ?

Dans ce contexte, quel est notre rôle de parents ? Faut-il s'assurer que nos enfants connaissent parfaitement leurs tables de multiplication, apprennent leurs déclinaisons ou aient compris le théorème de Pythagore... ? Même si l'accumulation de savoirs reste insuffisante dans le monde actuel, pour conduire nos enfants à devenir des citoyens libres et éclairés qui auront intégré les valeurs républicaines et humanistes héritées des

Lumières, nous devons aussi et surtout orienter l'éducation que nous leur offrons vers l'analyse critique, la recherche méthodique, la vigilance et le respect des valeurs républicaines.

L'exercice de l'esprit critique reste à mes yeux l'alpha et l'oméga d'une éducation citoyenne : il ne faut pas croire tout ce qu'on trouve sur Internet. Nous devons aider nos enfants à comprendre le contexte, à identifier les sources, à décrypter les messages ou les images, à savoir utiliser Internet pour remettre en question ce qu'ils ont tendance à croire, à prendre conscience de leurs propres préjugés, à se libérer des injonctions auxquelles ils sont soumis, à comprendre l'importance de prendre son temps, à intégrer que la loi s'applique partout (hors ligne ET en ligne), à maîtriser l'environnement technique (le fonctionnement et les biais des algorithmes) et, en définitive, à pouvoir s'adapter à un monde complexe et mouvant.

Vous l'aurez compris, ce n'est pas parce que nous n'utilisons pas les mêmes applis ou plateformes que nos enfants que nous n'avons pas un rôle central à jouer. Au contraire, nos différences constituent une opportunité. Pendant que nous les éclairerons sur leurs comportements quotidiens, laissons-les nous guider pour mieux comprendre les subtilités de leurs mondes numériques. Construisons avec eux les règles d'une meilleure utilisation familiale d'Internet et des réseaux sociaux, en se fondant, par exemple, sur tous les conseils que nous leur donnons dans leur vie quotidienne. Même s'ils maîtrisent leur portable, notre expérience de la vie, notre recul, notre esprit critique et notre

respect des valeurs citoyennes leur sont indispensables pour qu'ils prennent la mesure de la vie, de ses risques, de ses enjeux, mais aussi de leurs droits et de leurs responsabilités : « l'esprit n'est pas comme un vase qui a besoin d'être rempli ; c'est plutôt une substance qu'il s'agit seulement d'échauffer ; il faut inspirer à

cet esprit une ardeur d'investigation qui le pousse vigoureusement à la recherche de la vérité » (Plutarque).

Cyril DI PALMA



BIOGRAPHIE

Cyril di Palma, Délégué général de l'association Génération Numérique, a proposé, en 2004, au ministère de l'Education nationale un Tour de France des collègues pour mener la plus importante action de prévention et d'information sur les enjeux et les risques d'Internet. Depuis, les pédagogues de Génération Numérique ont conseillé plus de 6 millions d'enfants, d'adolescents, de professeurs et de parents.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteur.

Strasbourg.eu
eurométropole

**C'est ici
que l'Europe des
droits humains
est défendue**

**Prix
SAKHAROV**
pour la liberté
de l'esprit

Parlement européen 70 ans

Cherisy - Illustration - Florimond Mochel

Choix n°1
des professionnels
de
l'habillement

www.sos-cintres.com

Tous les modèles de cintres
à votre image :

- en Plastique • en Bois • en Satin
- en Métal • en Soft Touch • en Velours
- spécial Hôtel, Salon,...

Et tous les accessoires indispensables
pour le prêt à porter :

- Emballages cartons • Housses plastiques
- Sachets • Adhésifs...

<p>PERSONNALISATION</p> <p>CHOISISSEZ :</p> <p>LE CINTRE À VOTRE IMAGE : couleur, forme, matière... VOTRE MARQUAGE : tampographie, gravure laser, impression incrustée, marquage à chaud... VOTRE CROCHET : forme et couleur de crochet au choix</p>	<p>PRODUCTION FRANÇAISE RESPONSABLE Production française de cintres plastiques labellisée Origine France Garantie usine française dans l'Aisne</p> <p>LA QUALITÉ À PRIX COMPÉTITIF Qualité Premium, résistance et finitions irréprochables. La garantie du meilleur rapport qualité/prix.</p>	<p>LIVRAISON</p> <p>EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL</p> <p>EXPRESS PARIS ET RÉGION PARISIENNE (moins de 24h) ET DANS TOUTE LA FRANCE (24/48h)</p>
---	---	---

Tél : +33 1 48 18 14 00 - contact@sos-cintres.com - 37 boulevard Jeanne d'Arc 93108 Montreuil cedex France

LES JUIFS AU CŒUR DE L'HISTOIRE DE FRANCE



Le fait est connu. L'histoire des Juifs de France se résume principalement, dans les programmes scolaires d'histoire du second degré, à deux moments charnières de notre histoire contemporaine : l'affaire Dreyfus (brièvement) en fin de classe de 4^e d'une part, la Shoah en France pendant la Seconde Guerre mondiale de l'autre, étudiée en 3^e et reprise au lycée en classe de Première. Il a également été fait état des conséquences, notamment pédagogiques, d'une telle focalisation sur ces deux moments d'extrême tension de l'histoire nationale : glissement vers une identification exclusive de la vie juive en France à celle d'une population persécutée, essentialisée dans une posture de victime, voire de mort, réduction de l'histoire des Juifs à celle de l'antisémitisme décrypté comme une idéologie et une force politique de portée transnationale. Même si, depuis une vingtaine d'années, des efforts significatifs ont été conduits pour nuancer, corriger et enrichir cette vision, par des visites de musées et de lieux de mémoire, par des dossiers insérés dans les manuels scolaires, par des projets pédagogiques menés par des enseignants de mieux en mieux formés sur ces questions, il reste que l'histoire des Juifs en France continue d'apparaître comme une histoire « fantôme », selon la juste expression de Michel Groulez, qui a consacré une thèse à ce sujet en 2004.

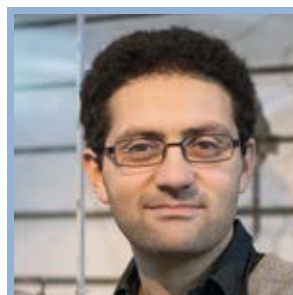
Par-delà la nécessité pédagogique de sortir de la représentation victimisante des Juifs de France en montrant combien ils ont pu, positivement, contribuer à son histoire et à sa culture, un aspect

jusqu'ici peu mis en avant, invite à plaider, de nouveau, pour une ouverture des enseignements scolaires à cette histoire « minoritaire ».

Cet aspect renvoie, non pas aux marges de l'histoire de la France mais en quelque sorte au cœur même du processus de ce qu'on nomme communément la « genèse de l'État moderne ». Si les Juifs sont au cœur de l'histoire de la France, c'est d'abord parce que leur histoire a cheminé intimement, dès la fin du Moyen Âge, avec celle de l'affirmation de l'autorité de l'État et de son rapport aux minorités, notamment religieuses. Cela, indépendamment, ou du fait même, du poids démographique toujours très limité de la présence juive sur le sol français.

Quelques étapes emblématiques permettent de préciser cette affirmation.

La première étape est médiévale. De Louis VII à Philippe le Bel en passant par Philippe-Auguste et Saint-Louis, entre le 12^e et le 14^e siècle, les rois capétiens ont adopté une série de règlements visant à s'assurer le contrôle et la propriété de « leurs » Juifs, tant de ceux résidant dans leur domaine particulier qu'à l'extérieur de celui-ci. Ce processus d'appropriation du bien et du corps des Juifs, bien documenté, a ainsi constitué un laboratoire d'une « législation » royale de portée générale alors encore balbutiante. Plus largement, les Juifs faisaient partie,



Mathias
DREYFUSS
Historien

en France comme en Aragon ou en Angleterre à la même époque, de ce qu'on nomme les *regalia*, au même titre que les bijoux de la Couronne, destinés à magnifier le pouvoir du souverain.

Par la suite et en dépit des expulsions de la fin du Moyen Âge, la tolérance dont bénéficièrent les Juifs à Metz, Bordeaux ou Bayonne permet d'appréhender la notion de raison d'État. Louis XIV, qui fut intraitable avec les protestants en vertu du principe « tel prince, telle religion » (*cujus regio, ejus religio*), fut bien moins regardant à l'égard des Juifs messins et des « Nouveaux Chrétiens » installés dans le Sud-Ouest de la France, pour des raisons qui illustrent la montée en puissance d'une conception de l'État combinant l'exclusivisme religieux avec une nouvelle forme de pragmatisme économique.

La Révolution française constitue, naturellement, un troisième moment-clé. Les vifs débats autour de l'émancipation des Juifs résonnent jusqu'à aujourd'hui en mettant aux prises deux visions opposées de la citoyenneté accordée aux minorités religieuses : celle faisant primer le principe d'égalité des droits et de liberté religieuse à celle cherchant à faire primer la nécessité d'une « régénération » (ou dit autrement, d'un effacement identitaire, pouvant même aller, dans l'esprit de l'abbé Grégoire, jusqu'à la conversion au catholicisme) comme préalable à

l'accession à la citoyenneté française.

Comme l'a rappelé l'historien américain Maurice Samuels dans un livre récemment traduit (*Le droit à la différence. L'universalisme français et les juifs*), ce chapitre de l'histoire des Juifs de France engage à une réflexion sur la notion même d'universalisme. Ce thème refléurit lors de la colonisation de l'Algérie et de la proclamation du décret Crémieux de 1870 octroyant la citoyenneté française aux quelque 35 000 Juifs d'Algérie, et non aux trois millions de Musulmans vivant alors sur le même territoire. Souvent résumée à un « diviser pour mieux régner », cette décision de grande portée ne peut se comprendre sans les débats internes aux Juifs de France sur les apports ambivalents de la « régénération » par le droit, conception héritée de 1789.

On le comprend, l'enjeu dépasse celui de la simple « reconnaissance » d'un groupe minoritaire parmi d'autres. Il engage à une réflexion, exigeante mais nécessaire, sur la nature complexe de l'État en France, dont l'image ne peut être réduite à celle d'un pouvoir oppresseur attaché à persécuter ou à effacer les identités particulières. Une représentation faussée dont on mesure, hélas, les effets délétères dans le débat public aujourd'hui.

Mathias DREYFUSS



BIOGRAPHIE

Mathias Dreyfuss, historien, délégué adjoint, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH). Il est notamment l'auteur d'*Aux sources juives de l'histoire de France*, paru en 2021 chez CNRS Editions.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteur.

L'UNIVERSITÉ EN PROIE AUX IDÉOLOGIES



Une guerre intestine agite depuis quelque temps le monde de l'université et de la recherche, non seulement en France, mais dans la plupart des pays occidentaux. On la résume parfois sous le terme de « wokisme », qui n'est pas totalement transparent pour les non-initiés. C'est pourquoi je me propose d'expliquer ici succinctement, pour un public qui n'en est pas forcément informé, en quoi consiste cette guerre.

Militantisme académique

J'ai publié en 2021 un pamphlet intitulé *Ce que le militantisme fait à la recherche*, où je décrivais l'emprise d'une conception militante, engagée, de l'enseignement et de la recherche, contraire à ses missions traditionnelles de production et de transmission des connaissances.

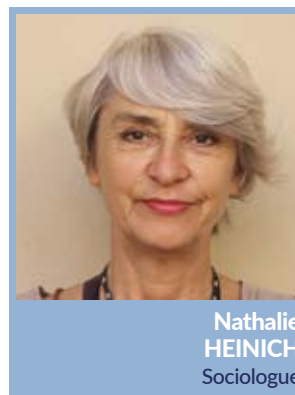
Cette emprise a une histoire, avec trois moments successifs. Le premier moment remonte au marxisme, avec ses déclinaisons soviétiques dans les années 1950-60, puis gauchistes dans les années 1970, lorsque la science a pu être confondue avec l'idéologie et le militantisme, étant considérée comme devant être au service de la libération des opprimés.

Le deuxième moment date des années 1990 avec la montée en puissance de la « sociologie critique » et des théories de la domination, portées notamment par le sociologue Pierre Bourdieu et par le philosophe Michel Foucault. Les universitaires se réclamant de ces courants se sont associés au courant de la « gauche

radicale » (notamment le mouvement Attac) pour imposer l'idée que les sciences sociales devraient être un « sport de combat ».

Le troisième moment enfin nous vient des

États-Unis, où dès les années 1980 se répand sur les campus le mouvement dit « post-moderne », qui tend à nier l'objectivité du savoir, à « déconstruire » les textes canoniques, à professer la relativité de la vérité. Inspirée des penseurs français des années 1960 et 1970 (Foucault, Derrida, Lyotard et quelques autres), regroupés sous l'appellation de « French Theory », cette pensée « déconstructionniste » a été très à la mode dans les départements de littérature, mais s'est élargie ensuite à d'autres disciplines. Cette déconstruction des prétentions à la vérité permet de délégitimer la notion d'autonomie de la science – en vertu de quoi celle-ci ne doit obéir qu'à sa logique propre et non, par exemple, à des impératifs moraux ou politiques – tout en légitimant l'engagement du chercheur. Ainsi s'alimente la dérive vers une conception du travail universitaire qui est propre à « l'intellectuel engagé », mais n'a pas grand-chose à voir avec la mission du savant, producteur et diffuseur de connaissances et non pas d'opinions.



Nathalie
HEINICH
Sociologue

Wokisme

Cette emprise en trois temps du militantisme dans le monde académique a pris à partir des années 1990, aux États-Unis, la forme particulière du « wokisme », qui concentre l'engagement sur l'injonction à être « éveillé » (*woke*) aux discriminations touchant diverses « communautés » considérées comme systématiquement victimisées, en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de la race, de l'apparence physique, etc. Cette injonction va de pair avec une caractérisation a priori des individus en fonction d'une « identité » assignée une fois pour toutes et basée sur leur appartenance à telle ou telle « communauté » : ce qu'on appelle outre-Atlantique « *identity politics* » ou, en français, « identitarisme ».

Quoique diamétralement opposé à la tradition de l'universalisme républicain, le wokisme n'a pas tardé à s'exporter en France ainsi que dans la plupart des pays occidentaux, essentiellement dans le monde universitaire, mais aussi dans le monde culturel, notamment avec les politiques dites « inclusivistes », consistant à recruter sur la base non plus du mérite, mais de l'appartenance à un groupe défavorisé, essentiellement par le sexe ou l'origine ethnique. Il est étroitement lié en outre au phénomène de la « cancel culture » (culture de l'annulation ou, en clair, de la censure), là encore importé des États-Unis, consistant à perturber ou empêcher la tenue de conférences, de films, de spectacles considérés

comme « problématiques » eu égard aux « droits des minorités », ou encore comme constituant une « appropriation culturelle » (par exemple lorsqu'une traductrice blanche est pressentie pour traduire une poétesse noire).

Antiracisme, droits des peuples autochtones, lutte contre l'homophobie, féminisme : ces causes progressistes se sont ainsi muées depuis quelques années en outils d'imposition de dogmes et d'interdits, qui portent atteinte à la liberté d'expression, par l'insulte (« homophobe », « transphobe », « islamophobe », « sexiste », « raciste »), et par la menace voire la violence physique. Et elles portent également atteinte à la « liberté académique », en prétendant imposer aux enseignants et aux chercheurs leurs thématiques, leurs concepts, voire le contenu de leurs bibliographies.

C'est la conjonction de ces différents courants qui aboutit à la situation actuelle, tout à fait inédite dans l'histoire du monde universitaire même si elle a eu des antécédents dans la période stalinienne. Et c'est donc un double combat qui est actuellement mené contre ce phénomène (notamment par l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires¹) : sur le plan académique, pour l'autonomie de la science ; et sur le plan politique, pour la conception universaliste de la citoyenneté².

Nathalie HEINICH



1. <http://decolonialisme.fr/>

2. Pour aller plus loin, cf. notamment N. Heinich, *Ce que le militantisme fait à la recherche* (Gallimard-Tracts, 2021) ; *Défendre l'autonomie du savoir* (note pour Fondapol, 2021) ; *Oser l'universalisme. Contre le communautarisme* (Le bord de l'eau, 2021).

BIOGRAPHIE

Nathalie HEINICH est sociologue au CNRS (Paris). Outre de nombreux articles, elle a publié près d'une quarantaine d'ouvrages, traduits en quinze langues, portant sur le statut d'artiste et d'auteur (*La Gloire de Van Gogh, Du peintre à l'artiste, Le Triple jeu de l'art contemporain, Etre écrivain, L'Elite artiste, De l'artification, Le Paradigme de l'art contemporain*) ; les identités en crise (*États de femme, L'Épreuve de la grandeur, Mères-filles, Les Ambivalences de l'émancipation féminine, Ce que n'est pas l'identité*) ; l'histoire de la sociologie (*La Sociologie de Norbert Elias, Ce que l'art fait à la sociologie, La Sociologie de l'art, Pourquoi Bourdieu, Le Bêtisier du sociologue, Dans la pensée de Norbert Elias, La Sociologie à l'épreuve de l'art, La Cadre-analyse d'Erving Goffman*) ; et les valeurs (*La Fabrique du patrimoine, De la visibilité, Des valeurs*). Elle a par ailleurs publié trois récits autobiographiques en forme de « trilogie des maisons » : *Une histoire de France, Maisons perdues et La Maison qui soigne*. Dernier ouvrage paru : *La Valeur des personnes*.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteure.



SI COMPRENDRE EST IMPOSSIBLE, CONNAITRE EST NÉCESSAIRE¹



La transmission de la mémoire de la Shoah est un impératif moral ! C'est ce que n'a cessé de rappeler Jean-Paul II durant tout son pontificat. Pour cette raison, il encouragea la publication, en 1998, d'un important document intitulé « *Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah* ». Dans ce texte, est souligné que le XX^e siècle « *a été le témoin d'une tragédie indicible et qui ne pourra jamais être oubliée : la tentative de la part du régime nazi d'exterminer le peuple juif, entraînant le massacre de millions de juifs. Femmes et hommes, personnes âgées et jeunes, enfants et nourrissons, furent persécutés et déportés uniquement en raison de leur origine juive. (...) C'était la Shoah. Il s'agit de l'un des événements les plus importants de l'histoire, un événement qui nous concerne tous aujourd'hui encore. (...) L'avenir commun des juifs et des chrétiens exige que nous nous rappelions, car « il n'y a pas d'avenir sans mémoire ». L'histoire elle-même est la memoria futuri* ».

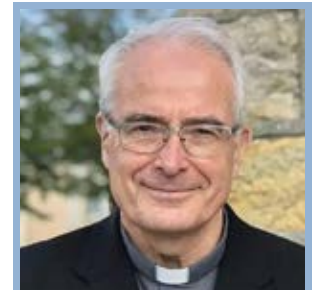
À l'occasion de la commémoration des arrestations et des déportations massives de Juifs durant l'été 1942, la Conférence des évêques de France, en partenariat avec le Comité français pour Yad Vashem, a souhaité, par une exposition, rendre hommage aux Français reconnus « *Justes parmi les Nations* ». Ces hommes et ces femmes furent des « *lumières dans la nuit de la Shoah* ». Parmi eux, entre autres, des chrétiens, dont des évêques, lesquels contribuèrent puissamment à une prise de conscience face à la persécution dont

étaient victimes les Juifs.

Cette exposition, intitulée « *Du cri du cœur à la voix des Justes* », qui a vocation à circuler dans les diocèses, se veut d'abord un outil à la fois simple et complet pour permettre aux enseignants et éducateurs d'aider les jeunes générations à connaître et comprendre les effroyables mécanismes génocidaires qui conduisirent à la mort six millions de Juifs et comment des hommes et des femmes, en laissant parler leur conscience, contribuèrent à sauver des Juifs. Or, comme dit le Talmud, « *qui sauve une vie, sauve l'humanité entière* ».

Pour la Conférence des évêques de France, il était essentiel de concevoir et de réaliser cette exposition en partenariat avec le Comité français pour Yad Vashem. À la fois en raison de l'expertise de ses équipes, mais également parce qu'il est, dans notre pays, le relais de l'Institut international pour la mémoire de la Shoah-Yad Vashem, situé à Jérusalem. Des panneaux présentent la mission de cet Institut.

Un autre rappelle que le 30 septembre 1997, à Drancy, les évêques des diocèses où il y eut des camps d'internement reconnaissent, officiellement et publiquement, que devant l'ampleur du



Père Christophe
LE SOURT

Directeur du Service national
pour les relations avec le
judaïsme de l'Église de France.

crime nazi trop de pasteurs de l'Église catholique s'étaient tus. Cette parole de repentance, qui fut saluée par le Grand rabbin de France de l'époque Joseph Sitruk comme « un nouvel élan pour le dialogue entre nos deux religions », permet aujourd'hui de rendre hommage, ensemble, à quelques-uns des chrétiens qui ont été reconnus « Justes parmi les Nations ».

Grâce à cette exposition, sont présentées des personnalités connues ainsi que des visages restés longtemps dans l'anonymat. Grâce à des QR codes, il est possible d'entendre des témoignages de rescapés et de Justes, ainsi que la lecture des lettres pastorales qui dénonçaient les exactions nazies et exhortaient à la solidarité.

Lors de son inauguration à la Maison des évêques, avenue de Breteuil, en présence du Grand rabbin de France Haïm Korsia, de M. Pierre-François Veil, président du Comité français de Yad Vashem et de M. Christophe Kerrero, recteur de l'académie de Paris et de la région académique Île-de-France, Mgr Éric de Moulins-Beaufort a rappelé que cette exposition s'adresse avant tout à la jeunesse. *« Elle est nécessaire à la jeunesse. Nous voulons la faire circuler dans les diocèses et, en priorité, dans les établissements de l'enseignement catholique. Il est banal de dire que nous vivons des temps d'incertitude. Dans ces temps d'interrogations en tous sens, dans ces temps où l'accès à la connaissance se modifie à grands pas, il est capital que nous, aujourd'hui en responsabilité dans la société, aidions les jeunes et les enfants à*

intégrer la mémoire de l'histoire terrible de la Shoah. Il est capital que nous leur montrions qu'il est possible de ne pas agir comme on nous le prescrit, lorsque ce qui est prescrit offense l'humanité, qu'il est possible de choisir le bien et de ne pas prêter la main au mal, qu'il appartient à l'essence de l'humain que chacun assume la responsabilité de ses actes et s'interroge sur leur sens. Il est capital de les aider à comprendre le caractère singulier de la Shoah ».

Le président de la Conférence des évêques de France concluait son propos en rappelant la remise, le 1^{er} février 2021, d'une déclaration exhortant à lutter ensemble contre l'antisémitisme : *« Guérir les esprits et les cœurs de toute trace d'antisémitisme et d'antijudaïsme est et sera la pierre de touche du chemin vers une véritable fraternité universelle ».*

En effet, devant la recrudescence de l'antisémitisme dans toute l'Europe, qui prospère sur « le terreau de l'indifférence égoïste », le pape François a lancé, en janvier, un solennel avertissement : *« Sans mémoire nous anéantissons le futur ».*

Tel est, précisément, le double objectif de cette exposition. Contribuer, auprès des jeunes générations, à la transmission de la mémoire de la Shoah et les sensibiliser aux enjeux de la liberté de conscience, car là réside la dignité humaine.

**Père Christophe
LE SOUT**



1. Primo Levi, *Si c'est un homme*.

**Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif.
Nous remercions son auteur.**

DANS NOTRE MONDE INCERTAIN, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉVELOPPER DES SOINS PSYCHIQUES ACCESSIBLES À TOUS LES JEUNES

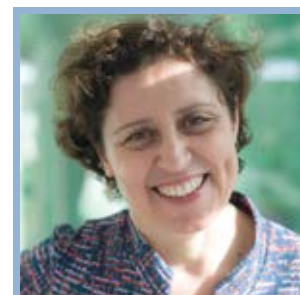


En ces périodes d'incertitude avec la guerre en Europe, les peurs écologiques et sanitaires sans précédent, les lendemains ne chantent pas pour nos jeunes gens. Les risques et les doutes sont en fait si forts qu'on pourrait dire que c'est même le présent qui est confisqué à ceux qui grandissent aujourd'hui. Certes, « Vivre en temps réel » comme le dit Frédéric Worms (2021) comporte une double peine pour nos jeunes générations : d'habitude on ne pense pas à nos cadres de pensée, mais l'incertitude oblige nos jeunes à imaginer les transformations des contextes, à penser l'avenir même imprévisible, même sombre et c'est cela qui les fait souffrir. Ne pas pouvoir profiter du moment avec la légèreté et l'insouciance nécessaires à cet âge de la vie, c'est douloureux. Toutes les incertitudes des temps actuels plongent les jeunes et leurs familles dans une gravité qui pèse et qui enferme les illusions enfantines, les idéaux et les utopies adolescentes, rêveries oh combien nécessaires pour se construire et pour s'inventer des possibles.

Je constate que les adolescents consultent beaucoup avec des questions et des souffrances qui s'expriment par le corps : corps affamé dans l'anorexie-boulimie ou alourdi à l'extrême dans l'obésité, corps mutilé avec des attaques de toutes sortes sur son intégrité, corps mis en danger par des prises de risque à répétition. Ainsi de la recherche de vitesse et des accidents qui en découlent, ou de la prise d'alcool ou de toxiques qui lance dans des escalades

effrénées en quête de sensations et parfois, d'anesthésie.

Les adolescents se soumettent à de rudes épreuves, à de véritables auto-sabotages de leurs désirs et de leur énergie vitale. C'est bien la vie même qui est en jeu dans les tentatives de suicide à l'adolescence, de plus en plus nombreuses en France dans cette période de covid et de post-covid, quand ce n'est pas l'avenir et le lien à l'autre qui sont attaqués, comme c'est le cas dans les phobies scolaires actuellement en augmentation dans toute l'Europe de l'Ouest. Pour un nombre croissant de jeunes, il devient impossible d'aller à l'école tant cette idée les angoisse. Ces adolescents, après un événement parfois minime survenu à l'école ou sur le chemin, parfois sans qu'aucun facteur déclenchant ne soit mis en évidence, n'arrivent plus à assumer leur statut de collégien ou de lycéen : à l'idée même de se préparer pour se rendre à l'école, ils sont étreints par des angoisses incommensurables et impossibles à maîtriser, dans lesquelles ils finissent par sombrer. Les facteurs de ce désordre, profondément contemporain, sont multiples ; si certains ont d'ores et déjà pu être identifiés - comme nos attentes et désirs trop importants qui peuvent venir peser sur les adolescents et les fragiliser, des facteurs de vulnérabilité individuelle (en



Marie-Rose
MORO
Pédopsychiatre

particulier chez les garçons), ou encore des facteurs pédagogiques avec des méthodes qui mettent en échec de manière profonde ces adolescents en quête d'une reconnaissance infinie et victimes d'un idéal du moi tyrannique tant il est fort - d'autres paramètres restent à circonscrire et à analyser. Et l'on voit apparaître de nouvelles formes d'expressions de la souffrance adolescente, qui constituent des voies de recherche actuelles tant les mécanismes en sont encore mal connus. Ainsi des addictions aux jeux sur internet, avec des adolescents qui, petit à petit, se retirent de leur monde familial et scolaire pour s'enfermer dans leurs chambres, rivés à leurs écrans, dont ils usent et abusent pour ne plus penser et s'extraire de relations qui les blessent et perdent tout sens. Ou encore, de ces nouvelles formes d'anorexie qui apparaissent avant même la puberté chez de très jeunes filles intelligentes et dynamiques, qui refusent toute forme sexuée et s'affament littéralement pour éviter les transformations du corps et de l'esprit qu'implique l'adolescence. Le genre est d'ailleurs un des lieux privilégiés d'expression actuelle de ces doutes identitaires.

Face à ces incertitudes, à ces souffrances, à ces désordres qui rendent nos jeunes inquiets et malheureux, il importe que la réponse de la société soit à la hauteur. Nous devons les accueillir, les accompagner, les soigner, les éduquer. Nous savons le faire mais la société ne prend pas la mesure de l'importance de soigner les jeunes, en particulier sur le plan psychique. La psychiatrie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent traverse une crise grave, elle n'a pas assez de moyens et elle fait face à une multiplication incroyable des situations de crise (qui ont augmenté de 30 % à 50 % ces deux dernières années). Bien soigner les jeunes et aider leurs familles, en particulier les plus démunies sur le plan social et culturel, est non seulement une nécessité, mais aussi un acte politique fort pour construire la société de demain, fraternelle et capable de faire face aux défis du monde.

Marie-Rose
MORO



BIOGRAPHIE

Pédopsychiatre, Professeure de l'Université de Paris-Cité, cheffe de service de la Maison de Solenn, membre de l'Institut Universitaire de France. Dernier livre paru « *50 questions sur les bébés, les enfants et les adolescents* » aux éditions La Pensée Sauvage.

*Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif.
Nous remercions son auteure.*

FACE À LA LA MAUVAISE CONSCIENCE WOKE



Orgueilleuse de sa honte et enivrée par sa repentance, la société occidentale empoigne sa mauvaise conscience comme un nouveau sceptre. Lénine disait du gauchisme qu'il était la maladie infantile du communisme. Les choses n'allant pas en s'arrangeant, le *wokisme* est devenu à son tour la maladie infantile du gauchisme. Nébuleuse idéologique apparue du côté de 2010 sur les campus des universités de l'Ivy League, il s'inscrit dans le prolongement des thèses à succès des philosophes postmodernistes de la *French Theory*, comme Deleuze, Derrida, Beauvoir ou Foucault, et de l'apparition des études culturelles, de genre et post-coloniales.

La logique de la domination, le statut de victime, l'essentialisme et les enjeux identitaires de races et de genres y tiennent le haut de l'affiche. La Grèce antique pratiquait le culte du héros, notre Occident mortifié celui de la victime : Achille a été remplacé par Greta Thunberg.

Dans un pacte tacite entre « descendants de victimes » (de l'esclavage, de la colonisation, du patriarcat) et « descendants de bourreaux », cette nébuleuse, qui coud son drapeau dans la pureté morale, persécute tous les dissidents de sa vision du monde. Ainsi assiste-t-on à des grands-messes obscènes, filmées et diffusées sur Internet, où des descendants d'esclavagistes supposés (sans doute du seul fait qu'ils sont blancs de peau) s'attroupent pour se repentir de crimes qu'ils n'ont pas commis devant des descendants d'esclaves qui n'ont jamais

souffert l'esclavage. Entre ces indignes et ces indignés, c'est un *match* parfait comme on dirait sur les applications de rencontre : le vieil occidental qui ne jouit que par l'auto-punition et le jeune minoritaire aux tendances paranoïaques forment une folie à deux. Haine de soi et volonté d'impuissance des « dominants », ressentiment et *libido dominandi* des « dominés », ce tandem sado-maso, pourtant encore minoritaire dans l'opinion publique, s'est uni pour faire régner la loi du plus faible sur la majorité silencieuse.

D'abord circonscrit dans des thèses ou des articles universitaires, le mouvement *woke* a essaimé, s'est aguerri et mène désormais une guérilla culturelle pour imposer ses thèmes sur les réseaux sociaux, dans le « monde de la culture », les partis politiques, les institutions et les services publics. Cette érotisation de la culpabilité, cette quête victimaire et cette jouissance identitaire menacent de fractionner nos sociétés occidentales en factions rivales, antagonistes et haineuses.

« Ouvrir une école, c'est fermer une prison ». On aimerait pouvoir souscrire à la belle formule de Victor Hugo, à la croyance de la philosophie des Lumières selon laquelle l'éducation pourrait avoir raison de tout. Malheureusement, l'instruction guérit rarement la bêtise



Ruben
RABINOVITCH
Psychanalyste

et donne fréquemment des armes à la méchanceté. Quelques heures supplémentaires d'éducation civique et sportive risquent de ne pas suffire à endiguer la vague wokiste qui ne cesse de grossir dans les jeunes générations. Le wokisme n'a pas pris souche chez des jeunes gens sans éducation, mais au contraire auprès des rejetons de la haute bourgeoisie qui étudiaient sur les prestigieux et luxueux campus américains - le gauchisme étant, comme l'histoire nous l'a appris, le rite de passage de l'adolescence à la bourgeoisie.

Plus une seule journée ne s'écoule sans que ne soit trouvée une polémique à faire monter sur le ring médiatique. La mécanique est bien huilée : un activiste s'empare du moindre fait divers ou historique qui lui passe sous la main pour claironner que l'universalisme n'est jamais qu'une superstructure raciste qui s'ignore. Les forces républicaines ne peuvent se contenter de continuer à agiter la République comme un hochet dérisoire ou un slogan d'estrade.

Les activistes wokes ont compris que désormais le pouvoir n'est plus au Congrès ou à l'Assemblée nationale. L'industrie culturelle (cinéma, musique pop, plateformes de streaming), l'industrie de l'information, les réseaux sociaux et la

communication des marques constituent désormais les chevaux de Troie les plus ravageurs de l'idéologie wokiste. C'est ce dont les tenants du modèle républicain ne semblent pas avoir encore pris la mesure.

Le combat politique, plus encore aujourd'hui qu'hier, se remporte dans le champ culturel. Peut-être serait-il temps, si les républicains et les universalistes veulent véritablement livrer bataille, de recourir à l'agit-prop situationniste. Le *soft power*, tel que le politologue Joseph Nye l'a décrit dans les années 1990 dans le domaine des relations internationales, doit désormais servir au combat idéologique à l'intérieur des sociétés elles-mêmes.

Le camp républicain doit pouvoir inventer un contenu idéologique où s'entrelacent tradition et avant-garde et retrouver, tant par le travail de mémoire que par la création intellectuelle et artistique, cette puissance d'influence, de séduction, d'attraction et de persuasion face aux identitaires, qu'ils soient wokistes, islamistes ou nationalistes.

Ruben
RABINOVITCH



BIOGRAPHIE

Après des études en philosophie, en anthropologie, en histoire et en psychologie clinique, Ruben Rabinovitch travaille comme plume en cabinet ministériel et rédige des prises de parole stratégique pour des chefs d'entreprise. Il exerce comme psychanalyste à Paris et contribue à la Fondation Jean Jaurès, au FigaroVox, au Point.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteur.

LA JEUNESSE ET LA LAÏCITÉ : ENTRE REJET ET INCOMPRÉHENSION ?



Une partie conséquente de la jeunesse ne semble plus se reconnaître dans ce qui forme le socle de notre modèle républicain, et en premier lieu le principe de laïcité. Au mieux, ces jeunes ne le comprennent pas, au pire ils n'y adhèrent pas. Les études et sondages qui se succèdent ne laissent d'inquiéter tant la fracture générationnelle semble s'affirmer progressivement.

Les jeunes sont ainsi 52 % à être favorables à ce que la possibilité soit offerte aux élèves de porter des signes religieux à l'école (25 % pour l'ensemble de la population). Cette considération s'inscrit, entre autres éléments explicatifs, par un retour de revendications religieuses mais aussi dans l'hyperindividualisme véhiculé par le soft power américain qui tend à atomiser la société en favorisant l'intérêt individuel, au nom de la liberté. Rien de plus explicite dans le fameux slogan publicitaire d'une grande marque de Fast food « venez comme vous êtes ». Cette idée de que la liberté individuelle devrait primer sur toute autre s'impose dans les jeunes esprits, au point de leur rendre parfois incompréhensible l'effort que demande l'intérêt général à travers, notamment, le cadre fixé par le principe de laïcité. Il n'est ainsi pas rare que des jeunes, face à des professeurs, se questionnent sur le refus de l'école à ce qu'ils puissent venir « chacun avec nos signes religieux », ce qui permettrait, pensent-ils, de « mieux se connaître » et « mieux s'accepter ». Venir en classe avec sa kippa ? Nul n'ignore aujourd'hui que nombre d'enfants juifs ont dû quitter l'école publique parce qu'ils étaient identifiés comme juifs. Le port de la kippa n'aurait eu qu'une conséquence, l'accélération du processus

par une identification immédiate. Illusion donc que celle de croire qu'afficher les différences permet les rapprochements. C'est la concurrence et le regroupement par affinités religieuses ou de croyances que propose ce modèle, c'est l'enfermement de chacun dans une identité première devenue ainsi incontournable.

L'école de la République ne met pas en avant les différences, bien au contraire, elle privilégie ce que nous avons en commun, sans nier les particularités, mais en permettant aux jeunes de se rencontrer, de se fréquenter sur un pied de stricte égalité, dégagés de signes d'appartenance et de religion, reconstituant de manière fictive, au sein de l'école, la communauté politique des citoyens que nous formons. Renvoyer à la sphère privée nos appartenances premières semble ainsi incompréhensible à nombre de jeunes français qui ne voient là qu'une atteinte à ce qu'ils considèrent comme leur liberté. Leur incompréhension est telle qu'ils sont même 49 % à considérer que les enseignants, c'est à dire des fonctionnaires de la République, devraient pouvoir afficher leur appartenance religieuse et communautaire quand ils en ont une, désignant de fait ceux qui ne portent pas de signes comme de potentiels incroyants ou athées. C'est ne rien avoir compris à la neutralité des fonctionnaires et donc à la neutralité de l'État, en application de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.



Iannis
RODER

Professeur Agrégé d'Histoire

C'est d'abord pour protéger les usagers que la neutralité s'impose aux fonctionnaires, afin que ceux-ci soient traités de manière égale car dans notre République, seuls les citoyens sont porteurs de droits, indépendamment de leurs identités par ailleurs. Cela signifie que le fonctionnaire n'a pas à prendre en considération dans son rapport à l'utilisateur, autre chose que le citoyen qu'il a en face de lui. Ce que certains nomment « invisibilisation » n'est autre qu'une formidable protection contre l'assignation et la discrimination. Mais la protection est également celle des fonctionnaires qui ne peuvent, dès lors, être accusés de traiter les usagers en fonction de leurs opinions religieuses apparentes. Le principe de laïcité est ainsi une nécessaire protection pour les religions minoritaires, les plus susceptibles d'être soumises aux discriminations.

C'est donc ce modèle qu'une partie des jeunes tend à remettre en cause, lui préférant un affichage permanent, ouvrant ainsi la voie à la disparition de l'espace protégé qu'est l'école qui ne serait alors plus « l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas » pour reprendre la circulaire de Jean Zay du 31 décembre 1936.

Mais il y a encore plus préoccupant. Le dernier sondage IFOP pour la revue « Ecran de veille » (décembre 2022) nous informe sur le fait que 32 % des professeurs de moins de 30 ans sont favorables à ce que les élèves puissent porter un signe ostensible religieux à l'école. C'est 18 points de plus que l'ensemble des professeurs

(24 de plus que les professeurs de plus de 50 ans). Mais, plus inquiétant encore, ils sont exactement le même taux (32 %) à penser que les fonctionnaires devraient pouvoir afficher leur appartenance religieuse (contre 12 % de l'ensemble des professeurs et 7 % des plus de 50 ans). Ils ne semblent ainsi pas capables d'envisager la laïcité autrement que comme une contrainte qui porterait atteinte à leur intégrité, incapables d'envisager que, comme le dit Jean-Claude Michéa, « pour faire République, il faut se défaire d'une petite partie de soi ». Cette dimension indépassable, au sens où l'intérêt général doit s'effacer devant leur intérêt particulier doit interpeller. Le principe de laïcité est un principe de liberté, d'apaisement et de protection. Ces jeunes ne le comprennent pas. Peut-être feraient-ils bien d'écouter cette jeune fille irakienne qui expliquait lors d'une cérémonie pour commémorer la journée de la laïcité que dans son pays, elle était appelée, par ses camarades de classe et ses professeurs, « la chrétienne ». Elle était reléguée et mise à l'écart par la majorité car elle était « la chrétienne ». « Je remercie la France et la laïcité » ajoutait-elle, concluant ainsi : « ici en France, à l'école, je ne suis plus « la chrétienne », on m'appelle Syrine. La laïcité m'a rendu mon prénom ».

Iannis
RODER



BIOGRAPHIE

Iannis Roder est agrégé d'histoire et enseigne depuis plus de 20 ans dans un collège sensible de la banlieue parisienne tout en étant responsable de la formation au Mémorial de la Shoah. Il dirige par ailleurs l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès et est membre du Conseil des sages de la laïcité.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteur.

LA MÉMOIRE DE LA SHOAH SURVIVRA À LA DISPARITION DE SES TÉMOINS



Comment enseigner l'histoire de la Shoah alors que les derniers survivants nous quittent ? Question récurrente, teintée souvent d'inquiétude. Oui, dans les années qui viennent, près de quatre-vingts ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous ne serons plus les contemporains de ceux qui ont survécu aux persécutions nazies. Nous ne verrons plus de numéro tatoué sur l'avant-bras. Aucun survivant ne participera plus aux cérémonies, aux voyages à Auschwitz, aux émissions de télévision. Les grands-parents de nos élèves, qui les ont tous connus alors que notre génération en était privée, seront tous nés dans l'après-guerre. C'est la loi du passage du temps.

À y regarder de plus près, la question peut sembler étrange. Le plus clair de l'enseignement de l'histoire dans nos lycées et collèges a pour objet un passé révolu, parfois depuis plusieurs millénaires, comme celui de la Grèce antique ou de la Rome impériale. Pourquoi cette inquiétude qui concerne la seule Shoah ?

Dans *L'Ère du témoin* (1998), j'ai montré le tournant qu'a constitué le procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem (1961). Le témoin est alors devenu porteur de mémoire. C'est à lui qu'a été dévolue la tâche de dire l'histoire. À partir des années 1970, l'évolution de nos sociétés démocratiques vers toujours plus d'individualisme alors que les grands récits historiques s'effritaient a contribué à ce que les événements soient analysés à l'aune de leurs effets traumatiques sur les personnes. C'est désormais la norme. Dans les procès

- je pense notamment à celui des attentats terroristes du 13 novembre 2015 -, le récit des victimes, même s'il est impuissant à expliquer les faits reprochés aux accusés, tient la première place. C'est aussi parce que nous vivons à l'heure du présentisme : il n'y plus ni passé ni futur, juste du présent. Le récit du survivant fait de la Shoah une histoire présente.

Je partage le chagrin que cause la disparition de ces hommes et femmes qui ont survécu au pire, et dont certains ont été et sont parfois mes amis. Je ne partage pas l'inquiétude sur l'avenir de la mémoire et de l'histoire.

La mémoire n'est plus cette mémoire vive, qui circulait dans les familles et dans les sociétés. Elle est devenue une mémoire culturelle. Une « post-mémoire », différente suivant les générations, comme l'a nommée l'universitaire américaine Marianne Hirsch.

Et cette mémoire culturelle est extraordinairement vivante. En témoignent les innombrables romans, bandes dessinées, films documentaires ou de fiction qui en font le thème principal ou un thème secondaire. En témoigne aussi la multiplication des mémoriaux. Si on prend la seule France, il n'a existé longtemps que le Tombeau du martyr juif inconnu dont la première pierre fut posée en 1953 et qui



Annette
WIEWIORKA

Directrice de recherche au
CNRS

fut inauguré en 1956. Il devint en 2005, avec son mur des noms, le Mémorial de la Shoah. En 2023 devrait être inauguré celui de la gare de Bobigny, d'où partirent des convois pour Auschwitz.

La mémoire se vit toujours au présent. Elle bricole les éléments du passé pour qu'ils servent aux engagements du présent. Ainsi, avec le procès de Klaus Barbie (1987) s'est popularisé l'impératif du « devoir de mémoire ». En 2000 s'est tenue à Stockholm une conférence internationale où étaient présents nombres de chefs d'État ou de gouvernement (de Lionel Jospin à Ehud Barak, tous deux Premiers ministres). Une Task Force for Holocaust Education devenue l'International Holocaust Remembrance Alliance, à laquelle ont adhéré 35 pays, fut mise sur pied. Établie dans les années bénies, celles qui séparent la chute du mur (1989) de l'attentat contre les tours jumelles (2001), elle témoignait de la confiance en un monde nouveau où la démocratie, le libéralisme et les droits de l'homme auraient triomphé. La mémoire serait ainsi au service de ce monde nouveau. Est-il besoin de dire que, plus de vingt ans après, ces espoirs ont été déçus ? L'IHRA a aussi pour objet la recherche et l'histoire, qu'il ne faut pas confondre avec la mémoire. L'histoire cherche à établir les faits et à en trouver l'intelligence.

Si la recherche, puis l'enseignement de l'histoire furent relativement lents à démarrer, malgré le travail de pionniers comme Léon Poliakov ou Joseph Billig, elle a connu depuis la fin des années 1980 un développement considérable. Aucun évènement historique n'a fait l'objet d'autant de travaux dans un laps de temps aussi court. Chaque année, des dizaines d'études paraissent dans diverses langues, examinant tous ses aspects. Car le temps qui passe, s'il éloigne l'évènement et parfois en fait perdre les aspects sensibles (mais les œuvres comme celles de Primo Levi, Elie Wiesel, Charlotte Delbo et tant d'autres, pallient en partie cette perte) permet la distance indispensable au travail des historiens. Surtout, il autorise l'ouverture des archives, source indispensable. S'il dérange parfois la mémoire, le travail des historiens constitue selon moi l'avenir du passé. Si l'émotion est indispensable pour accéder à la connaissance, ce travail fait appel à la raison. Seul lui permet de lutter contre les « faits alternatifs ». En faisant de l'histoire, nous apprenons aussi à décrypter les discours idéologiques du présent.

Annette
WIEVIORKA



BIOGRAPHIE

Annette Wieviorka est directrice de recherche au CNRS et vice-présidente du Conseil supérieur des archives. Elle a publié de nombreux ouvrages, parmi eux « *Auschwitz expliqué à ma fille* » (1999), « *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez* » (2010), « *Mes années chinoises* » (2021). Son dernier ouvrage, « *Tombeaux. Biographie de ma famille* », a reçu le prix Fémina essai 2022.

Cet article a été rédigé pour la revue annuelle du Crif. Nous remercions son auteure.

1365 CLOS DES LAMBRAYS 1593 CHÂTEAU D'YQUEM
1668 DOM PÉRIGNON 1729 RUINART 1743 MOËT &
CHANDON 1765 HENNESSY 1772 VEUVE CLICQUOT
1780 CHAUMET 1815 ARDBEG 1817 COVA 1828 GUERLAIN
1832 CHÂTEAU CHEVAL BLANC 1837 TIFFANY&CO 1843
KRUG 1843 GLENMORANGIE 1846 LOEWE 1849 ROYAL VAN
LENT 1849 MOYNAT 1852 LE BON MARCHÉ 1854 LOUIS
VUITTON 1858 MERCIER 1860 TAG HEUER 1860 JARDIN
D'ACCLIMATATION 1865 ZENITH 1870 LA SAMARITAINE
1884 BULGARI 1895 BERLUTI 1898 RIMOWA 1908 LES ECHOS
1914 PATOU 1916 ACQUA DI PARMA 1923 LA GRANDE
ÉPICERIE DE PARIS 1924 LORO PIANA 1925 FENDI 1936
FRED 1944 LE PARISIEN 1945 CELINE 1947 DIOR 1947 EMILIO
PUCCI 1947 PARFUMS CHRISTIAN DIOR 1952 GIVENCHY
1955 CHÂTEAU DU GALOUPET 1957 PARFUMS GIVENCHY
1958 STARBOARD CRUISE SERVICES 1959 CHANDON 1960
DFS 1969 SEPHORA 1970 CAPE MENTELLE 1970 KENZO
1972 PERFUMES LOEWE 1976 BELMOND 1976 BENEFIT
COSMETICS 1977 NEWTON VINEYARD 1980 HUBLOT 1984
MARC JACOBS 1984 MAKE UP FOR EVER 1985 CLOUDY
BAY 1988 KENZO PARFUMS 1991 FRESH 1992 COLGIN
CELLARS 1993 BELVEDERE 1998 BODEGA NUMANTHIA
1999 CHEVAL DES ANDES 1999 TERRAZAS DE LOS ANDES
2006 CHÂTEAU D'ESCLANS 2006 HÔTELS CHEVAL BLANC
2008 KVD VEGAN BEAUTY 2009 MAISON FRANCIS
KURKDJIAN 2010 WOODINVILLE 2013 AO YUN 2013 MARC
JACOBS BEAUTY 2017 CLOS19 2017 FENTY BEAUTY BY
RIHANNA 2017 VOLCAN DE MI TIERRA 2020 EMINENTE

LVMH



100%
de nos marques
engagées
pour la
Diversité,
l'Équité et
l'Inclusion

FLASHEZ POUR
DÉCOUVRIR NOS
ENGAGEMENTS



Nous agissons pour que l'inclusion soit au cœur de nos activités.

Au sein du Groupe L'Oréal, la promotion de l'égalité des chances est inscrite dans nos valeurs. Depuis 2007, nous avons formé plus de 65 000 collaborateurs à la diversité, l'équité et l'inclusion. Avec 170 nationalités dans nos équipes, nous œuvrons en faveur de la pluralité et pour combattre tous les stéréotypes.

L'ORÉAL
GROUPE

CRÉER LA BEAUTÉ QUI
FAIT AVANCER LE MONDE